TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11769 — 41783 — MERCREDI 1er DÉCEMBRE 1982

Selon la radio vietnamienne

Une tentative de « rébellion armée » aurait été déjouée à Ho-Chi-Minh-Ville

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Impasse au Liban

Un vent d'inquiétude se lève sur le Liban. Sans doute était-ce inévitable après les espoirs parfois euphoriques qu'avaient suscités la « réunification » de la capitale, l'élection d'un président à une quasi-unanimité et la mise en place d'un gouvernement. Toutefois, la persistance des combats dans le Chouf, la perspective d'un hiver d'occupation israélienne et le piétinement des tentatives diplomatiques de règlement sont autant de cruels rappels aux réalités.

Mesurant l'immense difficulté de sa tâche, M. Gemayel vient de lancer un appel aux Etats-Unis, à la France et à l'Italie pour leur demander d'accroître considérablement les effectifs de la force multinationale. Du même coup, il convient que son armée, encore convalescente, n'est pas en mesure de rétablir l'ordre dans la montagne libanaise.

Or la situation dans le Chouf se détériore de façon préoccupante et risque de déboucher, si des mesures urgentes ne sont pas prises, sur une nouvelle guerre civile. Les Israéliens ne font visiblement rien pour mettre un terme à un état d'insécurité qui justifie leur maintien sur place. Toutefois, les affrontements entre miliciens de M. Joumblatt et phalangistes – qui, théoriquement du moins, dépendent du gouvernement central – perpétuent les déchirements entre Libanais, que l'immense majorité de la population voudrait à jamais révolus. Il se pourrait même, comme l'a affirmé lundi M. Walid Joumblatt, que certains de ses adversaires « s'efforcent de déraciner les druzes de leurs montagnes » en bafouant l'autorité de Beyrouth.

Alors que se poursuivent ces luttes de factions, rien n'annonce le retrait des forces étrangères, tant israéliennes que syriennes, en dépit des efforts du médiateur américain, M. Philip Habib, qui a repris il y a deux semaines ses consultations au Proche-Orient. Jérusalem est, en effet, toujours résolu à obtenir à ses conditions un accord « politique » avec le Liban avant d'en évacuer ses troupes. Or c'est là une exigence inacceptable pour Beyrouth, et le président Gemayel n'a pas hésité à la qualifier, lundi, de « chantage inadmissible », en accusant Israël de multiplier les obstacles afin de retarder l'ouverture des négociations. « Nous ne discuterons dorénavant que lorsque nous connaîtrons très exactement et une fois pour toutes les conditions israéliennes », a déclaré le chef de l'Etat libanais, assurant par ailleurs compter sur « l'appui sans équivoque » des Etats-Unis pour débloquer la situation.

Pour sa part, Damas a rejeté récemment le « plan de retrait partiel et simultané » de ses forces et de l'armée israélienne que lui avait suggéré M. Habib. Les Syriens voient dans une telle procédure un « désengagement des forces qui permettrait à Israël d'obtenir des arrangements de sécurité au Sud-Liban ».

Même si, ce qui paraît peu probable, le président Gemayel voyait renforcer de façon très importante les contingents multinationaux à Beyrouth, Jérusalem aurait toujours en main les clés de la paix. D'ores et déjà, des voix s'élèvent en Israël pour demander qu'une attitude moins intransigeante dans la négociation évite au pays de s'enliser dangereusement au Liban.

***LE MONDE DIPLOMATIQUE* de décembre est paru**

Moscou met en garde l'Europe contre l'installation des Pershing-II

Tandis que commencent à Bruxelles les traditionnelles réunions atlantiques de fin d'année et que se poursuivent à Paris les travaux de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (M. Hernu y prend la parole ce mardi, et M. Mauroy a assisté, lundi soir, au dîner de l'organisation), l'agence soviétique Novosti a publié un commentaire destiné à mettre en garde les Européens contre l'installation des fusées Pershing et des missiles de croisière américains qui doit commencer dans un an.

L'agence affirme notamment que l'emploi de ces armes, même accidentel, déclenchera une *« riposte immédiate »* de l'U.R.S.S., et que *« les quelques minutes de vol d'une eurofusée deviendront immanquablement les premières minutes d'une catastrophe nucléaire européenne et mondiale »*.

Le commentaire de l'agence Novosti, diffusé lundi 29 novembre, déclare notamment :

« Les quelques minutes de vol des eurofusées jusqu'aux frontières de l'Union soviétique excluent la possibilité de prévenir par une voie non militaire le déclenchement d'un conflit. Un coup nucléaire de rétorsion et de châtiment reste l'unique possibilité dans le contexte d'un laps de temps trop petit. Il n'y a pas d'autre alternative. La rétorsion sera dirigée non seulement contre les lanceurs américains mais contre des états-majors, des centres de transmission et des arsenaux dont beaucoup se trouvent directement, on le sait, dans des régions à population dense des pays d'Europe occidentale. »

L'auteur anonyme de cet article – qui se réfère à « *des milieux militaires soviétiques* » met dans le même sac les fusées balistiques Pershing-2, dont le temps de vol est de quatre à six minutes, et les missiles de croisière, sortes d'avions sans pilote à vitesse subsonique dont le temps de vol se chiffre en heures, car, selon lui, cet engin « *est en mesure d'approcher les objectifs soudainement et de porter des coups inattendus* ».

Mais après cet hommage forcé à la supériorité de la technique américaine de pénétration face aux moyens soviétiques de détection, le commentateur s'en prend vivement aux États-Unis qu'il accuse de « *vouloir porter le premier coup nucléaire à des objectifs soviétiques d'importance vitale, après quoi l'utilisation des missiles intercontinentaux est prévue* ».

Une raison supplémentaire pour lui de souligner « *ce danger américain pour toute l'Europe* » et la « *lourde responsabilité* » des dirigeants européens qui, « *pour satisfaire les ambitions géopolitiques de l'actuelle administration américaine, se décideront à négliger les intérêts vitaux de la sécurité en Europe* ».

On notera que cet article proclame, sans le dire, une doctrine qui a été souvent écartée comme dangereuse par des responsables américains, celle du « *lancement sur alerte* » (launch on warning) par laquelle l'ordre de tir doit être donné dès que des ogives non identifiées apparaissent sur les écrans de radar, de peur que les moyens nucléaires « amis » soient détruits avant d'avoir servi. Or, pour le commentateur de l'agence Novosti, on ne peut exclure le déclenchement de ces moyens « *à la suite d'une erreur humaine ou d'une défaillance technique* ». Mais l'U.R.S.S. n'aura pas d'autre choix qu'une « *riposte immédiate* ».

La thèse soviétique serait plus convaincante si Moscou n'avait pas mis en place depuis cinq ans ses fusées SS-20 (trois cent quarante à l'heure actuelle, selon les dernières estimations américaines, pour les deux tiers dirigées contre l'Europe), lesquelles, elles non plus, ne laissent guère de préavis à leurs victimes potentielles : de six à quinze minutes, selon la portée qui sera retenue pour leur emploi.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 8.)

Le pouvoir d'achat du SMIC est majoré de 1 %

Préavis de grève à la radio-télévision pour jeudi et vendredi

M. Jean Auroux, ministre du travail, va proposer au conseil des ministres du mercredi 1er décembre d'augmenter le SMIC de 3,3 % au 1er décembre, ce qui le portera à 20,29 F (au lieu de 19,64 F) pour une heure, à 3 429 F sur la moyenne forfaitaire de 169 heures (contre 3 319,16 F), à 3 516,87 F sur la base de 173 h 33 (contre 3 404,21 F). La dérive des prix aurait dû conduire à une augmentation automatique de 2,3 %. Le gouvernement va donc consentir un coup de pouce en pouvoir d'achat de 1 %, s'ajoutant à ceux de 1 % en mars et de 1,2 % en juillet. Du 1er janvier au 31 décembre 1982, le SMIC aura été relevé de 14,2 % (9,8 % attendus pour les prix), soit un gain de 3,2 % en pouvoir d'achat au lieu des 4 % promis. Devant la commission supérieure des conventions collectives réunies le 30 novembre, M. Auroux a cependant annoncé que le 0,8 % manquant serait accordé lors du prochain relèvement automatique (sans doute en février ou au plus tard en mars).

Alors que les conflits sont peu nombreux dans le secteur privé, à la radio-télévision, un conseil national extraordinaire de la C.F.D.T., réuni ce mardi 30 novembre, doit décider du maintien ou non du préavis de grève que son syndicat des techniciens de l'audiovisuel a déposé pour le jeudi 2 décembre. A Radio-France, l'intersyndicale a confirmé ses consignes de grève pour le vendredi 3 décembre.

Le ministre du travail n'entendait pas seulement, lors de cette ultime réunion de la Commission supérieure des conventions collectives en l'état (1), recueillir un « avis motivé » sur la revalorisation du SMIC. Il tenait à faire la démonstration de la bonne santé de la politique contractuelle dans le secteur privé. De fait, si l'heure n'est pas encore celle d'un renouveau généralisé de la négociation, la pratique des contrats salariaux a indéniablement marqué des points au cours de ces derniers jours. Au moment de l'entrée dans le blocage des salaires, seules vingt-six branches professionnelles, sur les deux cent quatre-vingt-huit habilitées à discuter des salaires, avaient des conventions collectives nationales portant sur les salaires réels. La pratique collective avait montré ses limites puisque 61 % des salariés du secteur privé ne bénéficiaient d'aucun accord salarial.

Le paysage s'est sensiblement modifié. Cent douze branches ont négocié la sortie du blocage, dont la totalité des soixante-dix-huit qui comptent plus de dix mille salariés.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 46.)

(1) Conformément à une des « lois Auroux », la commission supérieure des conventions collectives va, en effet, se transformer en commission nationale de la négociation collective. Une de ses premières tâches pourrait être de préparer une réforme du SMIC (un groupe de travail s'est déjà penché sur ce sujet, en réfléchissant notamment à une mensualisation du SMIC).

Légère reprise du dollar

Après son vif recul du lundi 29 novembre, le dollar s'est légèrement raffermi, passant de 7,03 F à un peu plus de 7,05 F sur la place de Paris, et de 2,49 DM à 2,4960 DM à Francfort. A la veille du week-end, il valait encore 7,15 F et 2,53 DM. La devise américaine semble donc avoir atteint un palier, les spécialistes ne prévoyant pas une baisse au début de 1983.

Un palier

Plusieurs indices semblent indiquer, actuellement, que non seulement le mouvement haussier sur le dollar a pris fin, mais encore qu'une correction en baisse a débuté. Les cours de la monnaie américaine viennent de fléchir nettement, revenant en quinze jours de plus de 7,30 à Paris (record absolu) à un peu plus de 7 F en début de semaine, de près de 2,60 DM à Francfort à 2,49 DM, et de 270 yens à Tokyo à 250 yens environ. Ce mouvement est tout récent, car, il y a quelques semaines encore, le dollar, très demandé, était considéré comme une « valeur refuge » : « tout lui est bon », soupirait alors M. Jacques Delors, que ce soient de nouveaux incidents en Pologne, un regain de tension au Proche-Orient, les difficultés de paiement du Mexique ou la mort de Leonid Brejnev. Puis, d'un seul coup, le sentiment a changé, et, sur toutes les places, on a commencé à vendre du dollar.

Certes, il y a eu les « *affaires* » du yen et de la livre sterling. Très pessimistes sur le Japon un mois auparavant, à cause de la crise ministérielle et de la dégradation de la balance commerciale, les milieux financiers internationaux ont brusquement changé d'avis, tandis que de gros capitaux quittaient la Bourse de New-York après sa hausse « explosive », pour revenir sur celle de Tokyo jugée à nouveau intéressante. Du coup, le yen, très demandé, a vivement remonté par rapport au dollar.

Quant à la livre sterling, la baisse tendancielle du prix du pétrole, de nature à diminuer le flux des pétrodollars en provenance des gisements britanniques en mer du Nord, conjuguée avec le fléchissement continu des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, a incité les détenteurs de capitaux, à quitter en partie, la City, pour aller s'investir ailleurs, notamment au Japon, mais aussi en R.F.A. Ces transferts se sont effectués par l'intermédiaire du dollar, qui s'est trouvé massivement vendu.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 45.)

LE MARKETING POLITIQUE ET LES MUNICIPALES

Propagande ou « communication » ? Publicité ou information ? Le marketing politique se joue des mots. Il est un peu tout cela et plus. Marketing politique : l'expression recouvre les sondages, les études de motivation, les diagnostics, les stratégies de campagne. Plus largement, le marketing politique désigne aussi le recours à la publicité. Les hommes politiques, naturellement, ne dédaignent pas pour autant les moyens plus classiques qui peuvent assurer leur promotion.

La préparation des élections municipales consacre, en France, une percée remarquable du phénomène. Laurent Greilsamer l'analyse dans le premier article d'une enquête, qui est publié page 10.)

Pour une polyphonie planétaire

par AMADOU-MAHTAR M'BOW (*)

Alors que se poursuit la conférence de l'UNESCO, une consultation nationale est lancée, ce mardi, sur le Centre international de la communication, qui devrait voir le jour à la Défense avant 1990.

Dès le 16 novembre 1945, les fondateurs de l'UNESCO exprimaient, dans l'acte constitutif de l'organisation, leur conviction commune que « *l'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été, au cours de l'histoire, à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre nations, par où leurs désaccords ont trop souvent dégénéré en guerre* », et que « *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.* »

Cette conviction résumait bien la leçon que le monde commençait alors à tirer de la dernière guerre mondiale. Le fascisme et le nazisme avaient reposé sur un système d'endoctrinement sans précédent dans l'histoire, à la faveur duquel des populations entières avaient été psychologiquement coupées du reste de l'humanité et, dans un climat de fanatisme exacerbé, lancées à la conquête du monde.

C'est pourquoi les États signataires de la convention portant création de l'UNESCO se donnaient notamment pour mission d'assurer « ... *le libre échange des idées et des connaissances... de développer et de multiplier les relations entre leurs peuples en vue de se mieux comprendre et d'acquérir une connaissance plus précise et plus vraie de leurs coutumes respectives* ».

Ces exigences s'imposent, à l'heure actuelle, comme elles s'imposaient à l'esprit des fondateurs de l'UNESCO – mais dans un contexte mondial fort différent.

(*) Directeur général de l'UNESCO.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Laxisme

La cour d'appel de Nancy a donné raison au patron d'une jeune femme qui fut licenciée parce qu'elle venait au bureau sans soutien-gorge.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : la constance de cette employée, qui a retrouvé un travail et ne mène, depuis deux ans, qu'un combat de principe, ou le sérieux de ces juges, qui ont trouvé dans les codes la justification de leur pudique arrêt.

Après tant de « laxisme », voici en tout cas des magistrats décidés à traquer ceux qui empêchent les honnêtes gens de dormir, ou de travailler.

BRUNO FRAPPAT.

Page 14
UN INVENTAIRE DES FICHIERS DE POLICE
Un article d'EDWY PLENEL

« LE SAPERLEAU » A SAINT-DENIS

La parole est au rire

Après *les Bas-Fonds* au théâtre Gérard-Philipe, la Salamandre, centre dramatique du Nord, reprend *le Saperleau* aux Halles de Saint-Denis.

Virage à 90 degrés. De la nécropole splendidement misérable, on passe à une cage de verre, posée comme un magasin vide au milieu d'un endroit public, et le spectateur n'est plus rejeté dans le noir, il est au-dedans du spectacle. Les spasmes rageurs d'épaves à la dérive dans la clarté glauque d'un sous-sol fermé sur la mort laissent la place aux éructations drolatiques de quatre personnages enluminés (Marieff Guittier, Agnès Mallet, Christian Blanc, Christian Ruché) habités par une force vivace, agressivement joyeuse. Ils parlent un dialecte purement théâtral, inventé par Gildas Bourdet, et qui ressemble à la chanson mi-terrifiante mi-absurde que l'on entend quand on ne sait pas encore parler.

Curieuse chanson gaillarde qui attrape les hoquets du langage, en extrait des folingueries voyageuses. Langage d'école buissonnière qui retrouve la vérité artificielle de la farce et la violence du rire.

C. G.

(Lire page 21 un entretien avec GILDAS BOURDET.)

Le Monde

idées

Communication

Une consultation nationale sur le Centre international de la communication est lancée ce mardi 30 novembre. Serge Antoine, au nom de la mission d'études du programme « Tête Défense » explique les tenants et aboutissants du projet dans lequel Francis Ampe voit un outil au service des régions et Ignacy Sachs une nouvelle chance pour le dialogue avec le tiers-monde. De son côté, Amadou-Mahtar M'Bow, rappelant la mission de l'UNESCO, constate que les progrès des techniques de communication permettront l'épanouissement d'un vrai pluralisme à l'échelle du monde.

Pour une polyphonie planétaire

(Suite de la première page.)

L'espace de la communication est en train de se mondialiser — avec la circulation de plus en plus intense des hommes et des biens, l'essor des télécommunications et de l'informatique, la prolifération continue des messages diffusés, sur l'ensemble de la planète, par les médias de masse.

Les grands organismes, publics et privés, nationaux ou internationaux, qui contrôlent ces médias disposent de moyens de pression et d'action considérables, susceptibles de peser de plus en plus sur les centres de décision politique et économique. En émettant des messages qui peuvent être reçus instantanément sur l'ensemble du globe, ceux qui contrôlent ces médias sont capables d'exercer une influence énorme sur les opinions du monde entier.

La force même de leur impact affaiblit les circuits de communication locaux et interpersonnels, crée une *dépendance croissante de la part* d'une immense majorité de « récepteurs » vis à vis d'une minorité d'« émetteurs », et introduit de graves déséquilibres dans la production et la circulation de l'information, à l'échelle de la communauté internationale comme à l'intérieur de chaque société.

Ainsi quelques grandes agences, situées dans un petit nombre de pays, contrôlent-elles aujourd'hui 80 % des nouvelles distribuées dans le monde. Elles ont tendance à faire *prévaloir leurs propres systèmes de* références, leurs propres points de vue ; elles sous-estiment, parfois même méconnaissent, la culture des autres pays, négligent leurs préoccupations et, finalement, leur renvoient une image mutilée d'eux-*mêmes. Certains médias, quant à* eux, privilégient le sensationnel, voire le scandaleux, au détriment du respect de la dignité, de la vie privée des individus.

Dès lors, se perpétuent les stéréotypes et se renforcent les ethnocentrismes ; dès lors se propagent de nombreux préjugés générateurs d'incompréhension, de frustration, d'intolérance.

Mais, en même temps qu'ils peuvent sécréter de nouvelles structures de domination et de conditionnement, les médias modernes peuvent ouvrir à la compréhension mutuelle des horizons jusqu'ici inconnus. Ils rendent techniquement possible une polyphonie planétaire permettant à chacun, dans un constant dialogue avec ses semblables, de s'exprimer, de créer, de participer à l'aventure du monde.

Bientôt, avec les émissions télévisuelles en direct depuis les satellites, le monde deviendra un champ totalement ouvert, par où les autres pourront faire quotidiennement irruption dans la vie de chacun. C'est là, dans l'histoire des hommes, un développement d'une immense portée — qui peut aussi bien mener à élargir les espaces de liberté personnels et collectif, que tendre vers des *formes insoupçonnées de contrôle* des consciences.

Un laboratoire d'expériences

C'est à élargir les espaces de liberté que s'efforce l'UNESCO. En ralliant la communauté internationale à des solutions qui dotent les différentes nations des moyens nécessaires pour faire entendre leur voix ; qui favorisent l'épanouissement de toutes les formes de communication dans tous les pays ; qui encouragent la recherche et la mise en pratique d'innovations permettant une adaptation plus souple des structures de la communication à des utilisateurs différenciés ; qui suscitent une information fondée sur une plus large participation des populations et sur une diversification accrue des expressions culturelles.

En ce moment historique où tous les peuples *commencent* à *revendiquer* leur part de responsabilité dans l'avenir du monde, où tous les individus commencent à se percevoir comme sujets actifs de leur destin, les moyens matériels et scientifiques existent, désormais, de réaliser ce *rapprochement mondial des* consciences où les fondateurs de l'UNESCO voyaient l'une des conditions premières de la paix. Reste à en établir les voies pratiques — celles d'un vrai pluralisme, à l'échelle du monde comme au sein de chaque pays, - qui offrent à toutes les paroles les moyens effectifs d'être entendues, et fassent des médias modernes les instruments d'une liberté croissante par où les individus, comme les peuples, parviendront de plus en plus à conjuguer l'affirmation de leur être et la découverte des autres.

Aujourd'hui comme hier, la vocation de l'UNESCO fait d'elle, en matière de communication, un carrefour mondial d'idées, un laboratoire d'expériences nouvelles, le lieu par excellence où s'élaborent des initiatives concrètes visant à donner corps à ce pluralisme dans les faits.

AMADOU-MAHTAR M'BOW.

Carrefour du monde

Par Ignacy SACHS (*)

L'ÉLECTRONIQUE, les ordinateurs, la télématique, transforment de fond en comble les techniques de production et de communication. Dans les pays en développement, cette nouvelle révolution industrielle suscite surtout des craintes, d'ailleurs fort justifiées, et quelques espoirs timides. Les craintes portent sur le renforcement de l'actuel ordre économique international biaisé en faveur des pays riches détenteurs des techniques de pointe sur la réduction de l'emploi industriel sous la poussée de l'automatisation et l'élimination des industries d'exportation du tiers-monde, tel le textile, qui aujourd'hui font valoir leur main-d'œuvre bon marché.

L'espoir concerne la mise en place d'un réseau authentiquement démocratique de communication pour le développement permettant aux peuples pauvres de se mettre en rapport et d'échanger des informations, c'est-à-dire de les produire, les faire circuler et les recevoir.

Une telle entreprise est, d'ores et déjà, techniquement envisageable. Elle se heurte, cependant, à un ordre international de communication contrôlé par les grandes puissances et vivement dénoncé sur le plan politique par les pays du tiers-monde comme un instrument de domination (1).

A l'heure où la France essaie de *renouveler ses rapports avec le Sud* et se déclare disposée à aider un développement endogène, la communication pourrait devenir un domaine privilégié de coopération — à condition de fournir un appui désintéressé à la mise en place d'un réseau de *communication pour le développement* permettant de resserrer dans tous les domaines les collaborations Sud-Sud et de contribuer aussi à une meilleure connaissance chez nous des peuples du tiers-monde.

L'aménagement de la « tête Défense » offre une belle occasion de doter Paris d'un ensemble d'institutions qui lui permettraient de devenir, au sens littéral, le carrefour du monde, la plaque tournante de la communication des pays du tiers-monde, disposant de tous les moyens techniques les plus modernes. En voici une première liste :

— Un centre d'information sur l'information, relié à toutes les grandes banques de données, internationales et nationales, et branché directement sur des relais situés au tiers-monde, serait en état de diriger l'usager, où qu'il se trouve, vers les sources d'information demandées en donnant la préférence aux sources de première main. Les services du centre pourraient être gratuits pour une certaine catégorie d'usagers des *pays en développement.*

— Une vidéothèque rassemblerait le matériel audiovisuel produit au tiers-monde et sur le tiers-monde. Pour les Parisiens, on pourrait prévoir, en outre, des salles de télévision où serait retransmis en direct un choix des programmes des télévisions de l'autre hémisphère et, en tout cas, des salles de projection présentant des films non commerciaux ;

— *Une salle de lecture, ouverte* au grand public, abondamment fournie en journaux et périodiques du monde entier, viendrait combler une lacune des bibliothèques parisiennes. Le côté animation du « carrefour du monde » serait complété par une *foire-exposition permanente* des cultures populaires du Sud. L'accent serait mis sur l'invention du quotidien et les cultures urbaines émergentes. Il ne faut pas oublier qu'au début du vingt et unième siècle une forte majorité de latino-américains, une majo*rité d'Africains* et une proportion plus grande qu'aujourd'hui des habitants d'Asie seront des citadins, pour le meilleur ou le pire.

La clé du succès dépendra de l'ingéniosité déployée à briser les mono*poles actuels d'information interna*tionale, à créer des circuits libres des censures des Etats et de l'emprise des multinationales, à donner la parole au « tiers-système », c'est-à-dire aux associations de toute sorte et aux producteurs indépen*dants d'informations. Le pluralisme* est inséparable de la démocratie et de la liberté.

Dans l'organisation de ce commerce entre les peuples, la part belle sera faite aux « organisations non *gouvernementales », créées pour* porter aide à travers le monde et promouvoir une meilleure connaissance réciproque. Qui, en France, n'a pas entendu parler de Médecins sans frontière ou de Frères des hommes, pour ne citer que deux exemples ? Il est donc naturel qu'une maison des associations vienne compléter le dispositif décrit ci-dessus et qu'un effort soit consenti pour qu'un certain nombre d'associations internationales, pas seulement françaises, viennent s'établir à la Défense.

Ce projet peut paraître ambitieux. Il est à la mesure de ce que le tiers-monde attend d'une France socialiste.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

(1) Voir à ce propos l'excellent dossier sur le nouvel ordre mondial d'information et de communication publié par la revue suédoise *Développement Dialogue*, 1981 : 2 (Fondation Dag-Hammarskjöld, Uppsala) en collaboration avec l'Institut des études *transnationales* (ILET) à Mexico.

Un « port franc » pour les citoyens de demain

par SERGE ANTOINE (*)

DANS les moments de l'histoire où les techniques, les pratiques, les habitudes de la communication changent à l'œil nu et laissent parfois l'adulte pantois ou perdu, nos sociétés ont besoin de lieux de contact, de compréhension, d'appropriation, il faut des « ports francs » pour que les citoyens manipulent, au banc d'essai, avec leurs mains, les instruments qui feront leur vie de demain et échangent leurs cultures vivantes. Tel est le sens du futur Centre de la communication.

Ces lieux doivent être ouverts : ils ne réussiront que s'ils exercent leurs fonctions autant hors les murs qu'*intra muros*. Ils doivent bâtir un réseau de compréhension, d'échange et d'amitié avec tous ceux qui, dans les régions — ils sont plus d'une centaine en France, — se lancent dans des initiatives de maisons multimédia de la communication. Pour le Centre de la communication à la Défense, nous avons tenu à ce que la première écoute soit celle des régions : trois cents personnes en Rhône-Alpes et en Languedoc ont été les premières entendues.

1983 c'est aussi, selon le vœu de l'ONU, l'Année mondiale des communications ; bonne occasion pour affirmer la dimension internationale du centre : celle qui, en définitive, justifie le choix de la région parisienne pour son implantation.

Dans les régimes unitaires, mais aussi dans les autres, l'aspiration à des « communications alternatives » est perceptible comme une respiration.

Dans les pays de fort développement, des lieux de la communication sont en projet qu'on n'aurait pas imaginés il y a dix ou même cinq ans ! A Dallas, il y a dix jours, s'est ouvert un chantier qui, dans quatorze mois, sur 130 000 mètres carrés, aboutira à la création d'un marché de la communication. Il en sera de même à Boston en 1983 et, avant 1985, dans deux autres lieux aux Etats-Unis. En Angleterre, la Open University (sans murs), que l'on croyait déclinante, vient d'accueillir en ville nouvelle les équipes de la B.B.C.

Les techniques et les industries européennes n'ont pas de temps à perdre pour disposer de terrains d'explication, de démonstration, de *pédagogie. Mais s'agit-il de la seule* technique ?

L'originalité du projet français, en fait, résidera dans l'initiative publique qui est à son origine, dans la volonté de ne pas y dissocier la dimension culturelle et la dimension *de l'innovation technologique.* C'est bien cela qui devrait permettre à ses partenaires dans le monde d'y trouver intérêt et envie d'être là, non comme des utilisateurs ou des passants, mais comme des acteurs.

Le choix a été délibérément fait d'y *cultiver la clef des échanges* et de la culture : la langue. Parce qu'on aura en priorité le souci des identités culturelles, l'accent sera mis sur la pluralité des trois mille langues parlées du monde et, en particulier, sur les minoritaires ; sur l'exigence aussi qu'elles ont d'être à la fois elles-mêmes et de s'adapter ou de dialoguer avec la machine sans se perdre. La fabrique ou l'échange de logiciels sera une des activités que le centre aimerait accueillir. Le bureau P.T.T. de l'an 2000, qui est déjà prévu à la Défense, offrira des guichets automatiques, la vidéoconférence mais aussi la cassette, celle-là même qui, dès aujourd'hui, relie les ouvriers immigrés avec les leurs chez eux.

La décision prise en France, en mars 1982, de créer, à la Défense dans moins de huit ans, un Centre de la communication a surpris une opinion habituée à voir se succéder, sur cet axe historique de Paris, des projets d'architecture intéressants mais sans grand programme et encline à en débattre surtout à partir de la vue qu'on a du rond-point des Champs-Elysées.

FICHE D'IDENTITÉ

Origine : décision du président de la République du 6 mars 1982 dans le cadre des grandes opérations d'urbanisme.

Lieu : extrémité du quartier de la Défense, près du CNIT, sur 5 à *6 hectares.*

Calendrier : mars à juillet 1982, avant-projet de la mission « Tête Défense ». Juillet 1982 à avril 1983, lancement d'un concours d'architecture, huit cent cinquante-sept candidats, et, à partir de décembre, une consultation ouverte sur le *contenu. 1984, début des travaux.* 1988, ouverture prévue du centre.

Surfaces : 88 000 m², dont 30 000 m² ouverts au public (Centre Beaubourg = 50 000 m²) ; 15 000 m² utilisation professionnelle ouverte ; 30 000 m² sièges ou antennes d'organismes associés ; 10 000 m² commerces et services ; 3 000 m² halle publique.

Financement : 60 000 m² de construction financée sur crédits publics : 520 millions de francs.

Membres de la mission : Serge Antoine, Colette Durand, Jean-Paul Lacaze, François Lombard, François Mabieux, Serge Motard, Charles Nugue, Martine Roger Machart, Pierre Tailhardat, Gérard Thurnauer.

La décision a été prise par la plus haute instance de l'Etat de faire précéder le concours d'architecture (qui a battu d'ailleurs un record d'intérêt : quelque neuf cents inscrits, dont un tiers sont français) par affirmation d'une volonté forte autour d'un thème-clef, la communication ; elle ne surprendra pas ceux qui savent qu'une des qualités de l'urbanisme réside dans l'expression d'un thème fort pour ponctuer l'espace, lui donner une fonction, une lecture, un symbole. La Défense en avait besoin pour être plus qu'un « quartier d'affaires ».

Un besoin de forums

Le paradoxe est d'abriter dans une architecture localisée une fluidité sans territoire.

L'explication est triple :

● A ceux qui conçoivent la communication en termes de technologie ou de produits de la société marchande distribués par millions dans les ménages ou dans les entreprises, il faut répondre que la communication ne doit pas être confondue avec ses supports ; alors on découvre que la géographie des télécommunications ne peut pas être indépendante de celle des défis culturels ou de celle des réalités politiques. Si la première se dessine dans une trame que l'on dit indifférenciée (mais est-*ce vrai à l'heure des câbles ?*), la deuxième a besoin de lieux de création et d'expression.

● La communication sociale ne saurait se confondre avec la satisfaction individuelle à domicile. Bien sûr, la place sera toujours grande, mais la communication de groupe va croître. La société n'a pas le choix ; il y va de sa survie de donner plus de place à la communication communautaire, au spectacle collectif. La ville a besoin, plus qu'elle ne le croit, de forums et d'agoras : et ces forums contemporains, à l'échelle d'une agglomération de 10 millions d'habitants, ont besoin des porte-voix que sont les médias.

● Il est utile, enfin, de trouver des endroits où la technologie de la communication s'explique. Va-t-on laisser la fantastique croissance de l'information, de la communication, sans monument aujourd'hui, alors qu'elle dépasse en importance l'industrie pour laquelle, depuis plus d'un siècle, nos sociétés ont fabriqué des monuments, des symboles, des musées, des lieux de contact ? Habitués depuis vingt ans au découpage entre les activités primaires, secondaires et tertiaires, nos économistes se sont trop contentés de parler de la « montée du tertiaire ». Dans ce flou artistique, on n'a pas mesuré l'émergence décisive des activités de l'in*formation et de la communication* qui, depuis 1960, permettent pourtant de qualifier les sociétés développées de « sociétés de la communication ». Déjà, en France, plus de quatre millions de personnes travaillent pour elle.

(*) Responsable de la mission « Tête Défense ».

Au service des régions

par FRANCIS AMPE (*)

LA décision du président de la République de construire un Centre international de la communication à la Défense peut incontestablement donner à la France les moyens de jouer un rôle d'avant-garde dans la maîtrise et la promotion *des nouveaux moyens de com*munication que la télé-informatique rend possibles aujourd'hui. Cette décision revêt une grande importance et comporte un grand risque. L'enjeu est en effet de créer un lieu, foisonnement de recherches et d'expéri*mentations, permettant à notre so*ciété de maîtriser l'utilisation de ces nouvelles techniques afin de les mettre au service des priorités sociales, économiques et culturelles de notre civilisation. En revanche, le risque est que ce Centre, par sa localisation parisienne, soit soumis à une expression et à une orientation qui ne soient pas celles de la France dans sa diversité régionale.

La décentralisation, si elle est une aspiration ancienne, n'est qu'une revendication récente. Et qui plus est, sa mise en œuvre est encore à inventer. Les résistances du pouvoir parisien seront fortes et l'on en perçoit déjà très clairement les germes. C'est pourquoi le Centre international de la communication, si l'on n'y inscrit pas dès l'origine, dans ses objectifs, d'être au service de toute la France, dans sa diversité régionale, peut rapidement être accaparé par la vision parisienne des choses. Qu'on me comprenne bien, la fonction de la capitale est une fonction difficile, et à sa manière Chambéry, capitale de la Savoie, peut très bien avoir objecti*vement (et presque à son insu) un* rôle centralisateur vis-à-vis du reste du département. On est toujours le centralisateur de quelqu'un.

On peut alors se demander comment inventer le projet de ce Centre pour qu'il soit réellement à la fois l'expression de la diversité nationale et au service des régions.

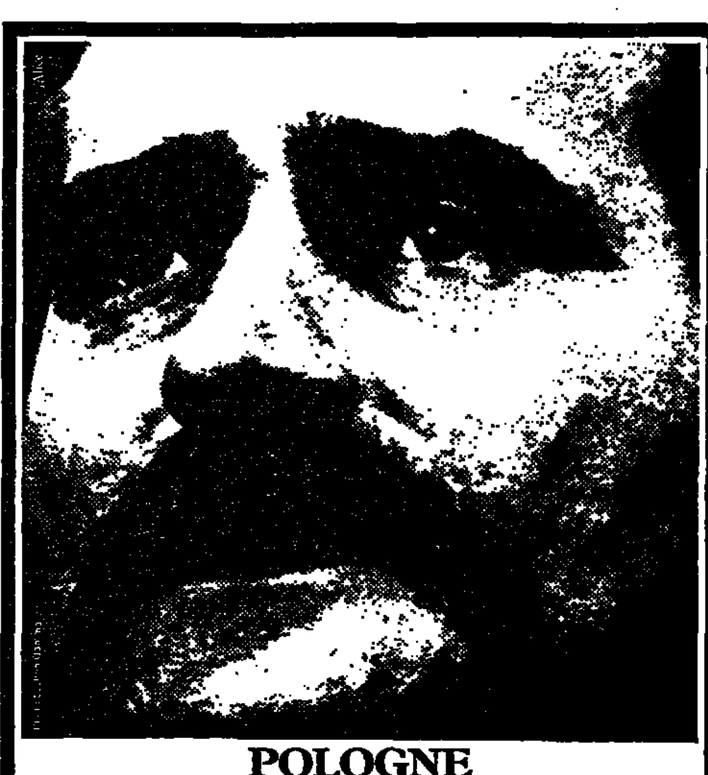
Plusieurs exigences peuvent être formulées afin d'éviter le risque évoqué. La première, c'est qu'il ne fonctionne pas comme une seule banque de données, comme un seul lieu de rassemblement de tout ce que pro*duit le territoire national, mais* comme un lieu d'échanges et de communications inter-régional. Si cet objectif est atteint, il peut contribuer à la création d'une nouvelle conception de la culture nationale fondée non plus sur la colonisation culturelle, mais sur la valorisation des identités.

La seconde exigence concerne les régions. Trop souvent administratives, de nombreuses régions n'ont pas encore aujourd'hui d'identité culturelle. Cela est, en tout cas, très réel pour une région comme Rhône-Alpes. L'identité est encore bien souvent à construire ou, en tout cas, à reconquérir. Les moyens modernes de communication peuvent contribuer à cette conquête si les responsables régionaux savent saisir l'occasion qui leur est offerte, s'ils savent en quelque sorte utiliser l'impulsion *donnée par la création du nouveau* Centre.

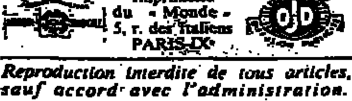
La troisième exigence, enfin, est une exigence de démocratie. Les sociétés traditionnelles pyramidales ont produit des cultures fortes, élément essentiel de cohésion sociale. Le développement économique, la généralisation de la consommation individuelle, ont produit une société atomisée où la pulsion de la consommation engendre la solitude, l'angoisse et à terme le néant, par la destruction du tissu social. L'exigence de démocratie peut permettre la recomposition de communautés fortes, privilégiant l'écoute et la promotion de nouvelles pratiques collectives : les moyens modernes de communication, jusqu'au niveau de la plus petite communauté, peuvent déployer les échanges et produire une *nouvelle culture.*

Faire de ce Centre international de la communication un outil vivant au service des régions, par la recherche et la mise en œuvre de l'échange inter-régional, cela me paraît être le souhait impérieux que peut formuler aujourd'hui le maire d'une ville moyenne de province, qui n'est française que depuis un peu plus de cent ans. C'est à ce prix aussi que la France pourra alors jouer pleinement son rôle sur la scène internationale.

(*) Maire de Chambéry.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037.

Le Monde

étranger

ASIE

Afghanistan

Les mouvements de résistance, comme le Pakistan, sont favorables à la recherche d'une solution politique

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, lundi 29 novembre, par 114 voix contre 21 et 13 abstentions, une résolution appelant au retrait immédiat des *« forces étrangères »* d'Afghanistan, à une solution fondée sur son indépendance et son non-alignement et la poursuite de la médiation des Nations unies. Une résolution dans le même sens avait été approuvée l'année dernière par 116 voix pour, 23 contre et 12 abstentions.

A New-Delhi, M. Mitterrand a longuement analysé, dans sa conférence de presse, la situation en Afghanistan. Affirmant que l'on ne *« sortirait de ce guêpier que par un retour à l'autodétermination du peuple afghan et la définition d'une neutralisation de cette zone »*, il a ajouté : *« L'Afghanistan est un poison dans le corps soviétique »* et du fait de son intervention, l'U.R.S.S. se trouve *« éloignée des pays non alignés, des pays musulmans et du tiers-monde »*. Le chef de l'État a souligné que *« tous les plus grands intérêts »* étaient mêlés dans cette affaire.

Interrogé sur une éventuelle évolution de la politique soviétique à la faveur du changement d'hommes au Kremlin, M. B. Rabbani, président de l'Unité islamique des combattants d'Afghanistan, regroupement de mouvements fondamentalistes, a déclaré (1) qu'il était ouvert au dialogue *avec l'U.R.S.S. si celle-ci recherchait* réellement la paix. Mais il a rappelé qu'il combattait pour la libération complète de son pays et l'établissement d'un Etat islamique. Les porte-parole de la résistance expriment en général l'espoir de voir Moscou s'engager dans un processus de règlement politique, bien que le Hezbi-e islami, membre de l'Unité islamique, affirme en même temps vouloir poursuivre la jihad (la guerre sainte) jusqu'au bout.

A la vérité, la population afghane ressent avec une certaine lassitude la prolongation de la guerre près de trois ans après l'intervention militaire *soviétique. Et si les états-majors des* partis à Peshawar – capitale provinciale, à l'ouest du Pakistan, où sont installés les principaux responsables de la résistance – seraient éventuellement disposés à en finir, cela tient à plusieurs raisons. Ils craignent en particulier d'être tôt ou tard débordés par quelques chefs de maquis ou par une lutte qui a pris, partout, un caractère national et populaire. Les membres de la tendance « non fondamentaliste » de la résistance, rassemblement modéré, nationaliste et volontiers pro-occidental, sont sans doute les plus pressés de parvenir à un compromis, car ils craignent *une radicalisation de la lutte de libération, dans un sens islamique*, bien entendu.

Jusqu'à maintenant, les tentatives de règlement se sont déroulées « par-dessus la tête » des résistants. Le problème se pose donc de savoir à quel niveau de représentation, et à quel stade des pourparlers, ceux-ci pourraient y participer. Or la résistance ne dispose actuellement d'aucune personnalité capable de parler en son nom.

Ce qui la caractérise, c'est d'abord sa fragmentation, les divisions tribales, notamment, étant souvent plus fortes que celles à caractère politique ou idéologique. Est-ce parce qu'elle n'a pas achevé un processus de maturation passant par de rudes épreuves de force entre groupes qu'elle n'a pas encore fait son unité, au point de décevoir même les encouragements dans ce sens que lui avait prodigués en 1980 la Conférence islamique ? Non seulement, en fait, les « groupes de Peshawar » ne sont guère en mesure d'imposer leur autorité aux combattants de l'intérieur, mais les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres ne sont pas dénués d'animosité. Celle-ci est d'autant plus vive que les états-majors ont pour principale fonction de distribuer secours, passe-droits, armes et munitions. Cela alimente une belle surenchère entre eux, chaque groupe cherchant à élargir sa clientèle à des fins politiques.

L'attitude d'Islamabad

Il faut reconnaître que le Pakistan a plutôt découragé ces derniers temps toute tentative de constitution d'une alliance unique de la résistance, à plus forte raison d'un front de libération afghan, pouvant se poser en interlocuteur. *« Tout se passe,* dit un Afghan en exil, *comme si les Pakistanais laissaient à la résistance la responsabilité de la guerre contre l'occupant, pour se charger, eux, de sa diplomatie. »* Les autorités pakistanaises contrôlent, en outre, le niveau qualitatif et quantitatif des armes et munitions adressées aux maquisards (le principal et modeste courant, provenant de l'Egypte – financé par les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, assure-t-on à Peshawar – serait pratiquement tari depuis la mort de Sadate). *« Elles en gardent une partie, les plus neuves et notamment les matériels anti-aériens, et distribuent le reste selon leur préférence, les fondamentalistes étant les mieux servis, en particulier ceux du Jamiat-e-islami, le parti de M. Rabbani, équivalent afghan des frères musulmans »*, nous assure le même interlocuteur.

Contrairement à la thèse de Kaboul et de Moscou, loin de pousser les Afghans à la guerre, le Pakistan a tendance à les freiner. Mais il ne peut s'opposer au va-et-vient entre les camps de réfugiés et l'Afghanistan, à travers une frontière impossible à surveiller, de part et d'autre de laquelle, de surcroît, les populations ont de vieilles traditions de solidarité. Tout au plus le Pakistan s'efforce-t-il d'installer les camps plus profondément à l'intérieur de son territoire, des camps qui servent en général aux maquisards de base de repli plus que d'entraînement.

Hanté par sa sécurité, le régime militaire, au pouvoir depuis 1977 à Islamabad ne peut se permettre de perdre le « contrôle » de la résistance afghane et courrait de très gros risques à laisser le conflit dégénérer et se prolonger indéfiniment. En raison, bien évidemment, du fardeau que représentent les 2,7 millions de réfugiés, mais aussi parce que ces derniers peuvent devenir un facteur d'agitation sociale et politique, à la limite de « déstabilisation », dans les régions occidentales, où le gouvernement fédéral n'impose pas son autorité. Et ce risque augmentera d'autant plus que les « sanctuaires » auront un caractère permanent et la résistance tendance à s'unir et à se radicaliser. On comprend, dans ces conditions, qu'Islamabad veuille par-dessus tout éviter la constitution d'une entité politique de la résistance comparable à l'O.L.P. et soit désireux de rechercher une issue honorable pour toutes les parties.

L'appui des Etats-Unis

En l'affaire, les Pakistanais jouent une partie compliquée. L'intervention soviétique de décembre 1979 a permis à leur pays de retrouver l'assistance militaire et économique, vitale, des Etats-Unis. Ils bénéficient d'une certaine sollicitude internationale, l'exécution d'Ali Bhutto étant apparemment oubliée par beaucoup de capitales. Après avoir été reçu à Pékin et à Moscou, le général Zia-Ul-Haq va l'être prochainement par le président Reagan, avant de visiter le Canada et l'Espagne.

Le voyage à Washington a d'autant plus d'importance que le Pakistan a besoin de solides appuis diplomatiques avant d'entrer dans un processus de négociations. Or, *contrairement à ce que l'on aurait pu* croire après le rétablissement de l'aide américaine, les relations entre les deux pays sont restées, ces derniers temps, empreintes d'aigreur. D'une façon générale, les responsables pakistanais jugent que l'attitude américaine dans l'affaire afghane a quelque peu manqué de courage. En un mot, ils n'ont pas le sentiment que les Etats-Unis soient, pour leur pays, un allié sûr au point de se porter à leur secours au cas où l'U.R.S.S. ferait peser une menace encore plus grave sur la région.

Certains hauts responsables militaires pakistanais semblent, en outre, trouver insuffisante l'aide américaine indispensable à la modernisation de leur armée (ils viennent de recevoir livraison du premier appareil F-16). Mais le Pakistan est soucieux de ne pas apparaître comme un allié privilégié des Etats-Unis – ce qui était le cas autrefois, – afin de ne pas nuire à son statut récent de pays non aligné.

Avant le voyage du général Zia-Ul-Haq à Washington, le régime militaire d'Islamabad a cependant fait plusieurs gestes pour s'attirer les bonnes grâces des Américains auxquels le sac de leur ambassade, en, 1979, a laissé de mauvais souvenirs. *Il a fait entendre qu'il était « profondément engagé »* dans la restauration d'un système de gouvernement civil (nullement comparable toutefois à une démocratie de type occidental), qu'il était prêt à offrir des garanties à l'Agence internationale de Vienne sur son programme nucléaire (l'ambassadeur américain à Islamabad a déclaré qu'une explosion atomique pakistanaise aurait des effets détestables sur les relations entre les deux pays), qu'il portait l'attention voulue enfin au problème de la production de stupéfiants, sujet qui tient particulièrement à cœur aux responsables américains.

Dans toute discussion sur un règlement du problème afghan, le Pakistan accordera un caractère prioritaire à la sauvegarde de sa frontière. Or c'est là une question qui intéresse également les Occidentaux, soucieux de ne pas voir l'armée rouge camper sur les bords de l'océan Indien. Il y a quelques semaines, le président Zia-Ul-Haq exprimait devant nous le point de vue que le conflit afghan *« était politique et devait être réglé politiquement ». « Il ne peut y avoir d'accord,* affirmait-il, *sans retrait des troupes soviétiques. Tant que la cause du conflit ne sera pas réglée, le problème lui-même ne pourra l'être. »*

La position pakistanaise se résume donc en quatre points : retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes étrangères ; respect de la souveraineté territoriale et du statut de pays non aligné de l'Afghanistan ; respect du droit du peuple afghan à déterminer la forme de gouvernement qui lui convient ; création des conditions d'un retour des réfugiés dans leur pays. Autant de points qui figurent dans la résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU.

Par principe, les Pakistanais ne veulent pas discuter avec le régime Karmal. Mais ils sont conscients que les Soviétiques ne quitteront pas l'Afghanistan sans y avoir assuré leurs arrières, autrement dit, sans qu'il y ait au pouvoir à Kaboul une équipe acceptable par Moscou et capable de maintenir d'étroites relations avec l'U.R.S.S. En privé, ils paraissent s'être faits une raison sur la présence d'un régime progressiste, pour ne pas dire communiste, en Afghanistan et de forces soviétiques en effectifs limités.

Ne pas provoquer l'U.R.S.S.

Avec l'U.R.S.S., le Pakistan s'efforce de maintenir les relations les plus normales possibles – malgré l'anticommunisme notoire du régime – et se garde de tout geste pouvant apparaître comme de la provocation envers Moscou comme envers Kaboul, au point qu'on en est à se demander parfois s'il n'existe pas de part et d'autre un « gentleman agreement » ! Comment expliquer autrement le fait que les forces afghanes et soviétiques, et notamment l'aviation, n'aient pas usé ces derniers mois de leur droit de suite ? Le Pakistan n'a pas procédé de son côté à des déploiements particuliers de forces le long de sa frontière avec l'Afghanistan, le gros de son armée restant stationné face à l'Inde. Enfin, la coopération entre Moscou et Islamabad se poursuit comme si de rien n'était depuis l'intervention soviétique, en particulier pour ce qui en est le symbole, la construction d'une aciérie à laquelle travaillent quelques centaines de Soviétiques.

Sur le plan politique, les rapports entre les deux pays étaient empreints d'une grande froideur depuis décembre 1979. Mais le président pakistanais a en quelque sorte rompu la glace en se rendant aux funérailles de Brejnev. Moscou, d'ailleurs, n'a pas manqué de répondre à ce geste en donnant un relief particulier aux entretiens de M. Andropov avec Mme Gandhi, M. Karmal et le général Zia-Ul-Haq, à quelques jours du vote de l'ONU sur la question afghane.

La voie diplomatique

Le sentiment prévaut généralement chez les observateurs dans la capitale pakistanaise que les Soviétiques ne pourront « avoir le dessus » sur les résistants – du moins sans engager des forces beaucoup plus importantes que les cent mille hommes actuels – mais que ceux-ci ne sont pas non plus en mesure de *« bouter l'occupant dehors »*. Les conséquences de l'équipée afghane sur la « cote » de l'U.R.S.S. dans le tiers-monde (le nombre des pays hostiles à son intervention militaire est supérieur aux cent seize qui viennent de s'exprimer dans la résolution de l'ONU), peuvent, d'autre part, inciter la nouvelle direction soviétique à avoir désormais – la «débrejnevisation » relative aidant – une attitude plus politique, sans qu'il soit question, pour autant, de reculade.

Il y a, au demeurant, le choix, entre deux voies. L'une d'elles serait un changement d'hommes à Kaboul. Peut-être les jours de M. Karmal, qui a été installé au pouvoir lors de l'intervention militaire, sont-ils comptés. Mais il n'existe pas à l'intérieur de l'Afghanistan de personnalités ou de forces politiques sur lesquelles fonder une « libéralisation » du régime, et qui seraient tolérées par la résistance.

L'autre voie est celle de la diplomatie. La médiation de la Conférence islamique a été découragée du fait que l'Iran s'est refusé à se prêter au jeu et, aussi, de ce que certains pays musulmans ne souhaitent pas s'entremettre avec Moscou dans cette affaire. Les porte-parole de la résistance n'ont d'ailleurs pu s'adresser au mois d'août à la dernière conférence ministérielle de Niamey, faute, il est vrai, d'un accord à ce sujet entre fondamentalistes et « modérés ».

C'est maintenant au tour de l'ONU de tenter de créer des conditions favorables à l'ouverture de discussions entre les parties. Son secrétaire général, M. de Cuellar, tient à montrer ce faisant que les Nations unies mettent en œuvre les résolutions qu'elles adoptent. Pour le moment, toutefois, les résistants sont exclus des conversations exploratoires indirectes engagées à Genève et dans lesquelles le représentant spécial du secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Diego Cordovez, faisait en juin la navette entre le ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Yaqub Khan, et celui d'Afghanistan, M. Dost (ce dernier apparemment épaulé par des diplomates soviétiques).

Quant à l'Iran, qui ne veut pas participer à de telles discussions sous prétexte qu'il ne reconnaît pas le régime de Kaboul, son ambassadeur était, dans les couloirs, informé de leur teneur. *« Ces contacts,* vient de dire à New-York M. de Cuellar, *ont permis de définir en détail les positions des parties, d'identifier les points d'accord et de développer les idées sur la structure et le contenu d'un règlement global »*. Le secrétaire général reconnaît cependant que les principales étapes d'un processus négocié restent encore à régler. M. Cordovez a reporté la visite qu'il aurait dû faire avant la fin de l'année à Kaboul, à Islamabad et à Téhéran, et ne reprendra finalement son bâton de pèlerin qu'en janvier, à quelques semaines du sommet des pays non alignés.

Certains résistants pensent que l'ONU « amuse le tapis »... Mais l'organisation internationale apparaît actuellement comme le seul cadre au sein duquel le problème puisse être examiné. Elle pourrait en outre fournir éventuellement les garanties que sont en droit d'attendre les différents protagonistes. Le Pakistan est sensible à ce dernier point et au fait qu'il dispose aux Nations unies d'un très large soutien international.

Néanmoins, peu de temps après sa visite à Pékin, il y a un mois, le général Zia-Ul-Haq a lancé l'idée – *« à titre personnel »*, a-t-il dit – d'une conférence internationale qui se réunirait après le retrait des troupes soviétiques et regrouperait *« des représentants du peuple afghan »*, ceux de tous les *« États riverains »* (Iran, Pakistan, U.R.S.S. et Chine) et les États-Unis *« en tant que grande puissance »*. De là à ce que toutes les parties se réunissent autour d'une table, il reste, à n'en point douter, beaucoup de chemin à parcourir.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Dans une prise de position diffusée par le Centre afghan d'information et de documentation, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris.

LA FIN DU VOYAGE EN INDE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

M. Mitterrand juge « considérables » les perspectives de coopération ouvertes durant sa visite

De notre correspondant

Avant de regagner Paris, mercredi matin 1er décembre, M. Mitterrand devait se rendre, mardi, au terme de son voyage officiel en Inde, à Bangalore, dans de sud du pays, où il devait visiter un centre aérospatial et prononcer un discours sur la coopération scientifique et technique. La presse indienne a généralement salué la visite du chef de l'Etat comme un succès politique et culturel et le point de départ d'une coopération plus étendue entre les deux pays.

New-Delhi. – Entre M. Mitterrand et l'Inde, ce fut, lundi 29 novembre, la journée de la séduction. L'opération charme devait d'abord être engagée devant les deux chambres du Parlement indien, dont le président français a salué les membres comme les législateurs de *« la plus vaste démocratie du monde »*. Suivait un hommage attendu au mahatma Gandhi, *« l'homme qui avait donné ses lettres de noblesse à la résistance passive et à la non-violence »*. Une morale dont il devait cependant reconnaître, un peu plus tard, en d'autres lieux, que, *« si elle avait fait un jour ses preuves en Inde, elle n'était pas encore pratiquée, loin de là, par la société humaine ». « Si cette pensée devait devenir la loi humaine, j'y souscrirais volontiers »*, affirmait M. Mitterrand qui, en attendant, se voyait *« contraint à s'armer pour assurer la défense de son pays »* et qui, *« sans vouloir inciter à des révolutions sanglantes »*, n'en comprenait pas moins la révolte des victimes *« de la domination et de l'exploitation »*.

Comment aurait pu s'exprimer autrement celui qui, un peu plus loin *dans son discours, confiait à son auditoire* la leçon qu'il retirait de ses nombreux voyages : *« Les peuples du monde se satisferont de moins en moins de ce qui est ? »*

Tel était d'ailleurs, à son avis, le sens profond du non-alignement auquel, constatait-il, l'Inde entend restituer sa pleine signification. Telle était également l'une des raisons de l'engagement de la France, réaffirmé avec solennité, aux côtés des pays en voie de développement. *« Une démarche originale »*, observait-il, dans laquelle la France s'engageait malheureusement *« en solitaire »*.

Reconnaissant que son pays avait mis longtemps à admettre l'importance de l'Inde (les Européens ayant, à son avis, mésestimé l'Asie). M. Mitterrand exprimait, de nouveau avec force, sa volonté de voir les relations franco-indiennes prendre *« un nouveau départ ». « Mon voyage*, affirmait-il, *constitue une étape importante, non un simple épisode après lequel chacun reprendrait sa route indépendante et divergente. »* Aussi, pour terminer, invitait-il les élus indiens, qui l'ont applaudi à plusieurs reprises, à poursuivre au plus haut niveau le dialogue politique engagé, à accroître résolument les échanges économiques entre les deux pays, à donner une nouvelle dimension à la coopération industrielle en y incluant les transferts de technologie, formule *« audacieuse »* par laquelle passait, selon lui, *« une coopération mutuellement bénéfique ». « Retrouvons*, concluait-il, *la flamme des précurseurs du dialogue entre nos deux civilisations. »*

M. Mitterrand devait renouveler cet appel, en fin d'après-midi, devant la presse internationale et indienne, cette dernière étant visiblement l'objet d'égards particuliers de la part d'un président patient et didactique, qui lui présentait une remarquable *« défense et illustration »* de la politique étrangère française.

Cet exercice fut d'autant plus apprécié qu'il illustrait parfaitement les convergences entre le deux diplomaties. *« Cela va bien entre nous »*, constatait le chef de l'Etat, qui relevait, une fois de plus, l'absence de tout contentieux entre les deux pays et l'accord existant entre eux sur *« la démarche générale pour arriver à construire la paix dans le monde et, si possible, parvenir au désarmement ». « Cela marche bien*, insistait-il, *mais cela pourrait aller encore mieux. »* D'où la volonté, exprimée au cours des entretiens, d'accroître les échanges entre la France et l'Inde. Apparemment, semble-t-il, avec un certain succès, puisque M. Mitterrand estimait *« considérables »* les perspectives ouvertes au cours de sa visite. *« Nous sommes sur la bonne voie »*, constatait-il, *avec une visible satisfaction.*

Uranium et Mirage

Il n'en devait pas moins marquer les limites d'un rapprochement entre deux pays décrits comme *« deux bons compagnons, sur la scène internationale »*. D'une part, en précisant qu'il ne s'agissait nullement, pour la France et l'Inde, de s'aligner l'un sur l'autre (la France, notait-il, n'est pas un pays non aligné et n'aurait aucune raison d'assister au prochain sommet de New-Delhi comme le bruit en avait couru ici), ni de faire de l'Inde *« un partenaire exclusif »* de la France en Asie. D'autre part, en indiquant que la politique menée à l'égard de l'Inde ou de l'Egypte en matière de coopération militaire – *« il faut bien commencer par un bout »* – pouvait très bien également être appliquée avec d'autres pays *« dans lesquels nous aurions confiance »*.

Que la France justement ait confiance en l'Inde, une confiance intuitive – *« c'est comme ça, cela se sent »*, – la preuve devait en être donnée lorsque M. Mitterrand, après avoir expliqué et justifié la stratégie française de la dissuasion, évoquait le *« très grave problème »* posé par la prolifération mais n'en semblait pas moins comprendre les raisons qui avaient pu pousser *« un pays de sept cents millions d'habitants »* à se doter, *« par ses propres moyens »*, de l'arme atomique.

Reste qu'en précisant les modalités de l'accord franco-indien sur la livraison d'uranium enrichi, en donnant de ce document quelque peu sibyllin la lecture française, M. Mitterrand n'aura pas manqué d'en souligner l'ambiguïté et par conséquent, d'éveiller après-coup les inquiétudes des analystes indiens. Rappelant que la France était en effet tenue par un certain nombre d'obligations internationales, en particulier les directives de Londres, il jugeait que *« celles-ci étaient satisfaites jusqu'en 1993 »*, date de l'expiration de l'accord. Et tout en reconnaissant que l'Inde avait tenu à garder son indépendance de décision au-delà de cette date, il soulignait que la France avait obtenu le principe d'une consultation mutuelle, et *« le cas échéant permanente, pour décider des engagements ultérieurs convenables »*.

Ainsi, marquait-il l'importance que la France attache à cette *« série de conversations »* qui, d'ici à 1993, permettront aux deux pays de *« débattre de tout ce qui leur paraîtra utile »*. Il est vrai aussi, et le président français devait insister sur ce point, que l'Inde s'est engagée à n'utiliser le combustible fourni qu'à des fins pacifiques. Cet engagement de principe, estime-t-il, est *« tout à fait clair »*.

Reste aussi qu'en niant toute relation entre l'accord nucléaire et les négociations passées et futures concernant la vente, le montage et la fabrication du Mirage-2 000, M. Mitterrand, démentait l'hypothèse selon laquelle la France aurait accepté de céder sur les conditions de livraison de l'uranium afin de vendre son avion. De ses propos, comme de ceux de son entourage, on retirait le sentiment que non seulement la France n'avait nullement « capitulé » sur l'uranium mais qu'elle nourrissait de sérieux espoirs de voir aboutir le second volet du contrat Mirage.

PATRICK FRANCÈS.

EUROPE

Pologne

Le primat appelle les artistes à cesser le boycottage de la télévision

Les autorités polonaises ont annoncé lundi 29 novembre la libération *« ces derniers jours »* de trois cent vingt-sept personnes internées en vertu des décrets de l'état de guerre. Ces mesures d'élargissement ramènent à environ sept cents le nombre de syndicalistes et d'opposants encore internés et qui devraient en principe recouvrer la liberté lorsque la Diète aura voté la levée de l'état de siège.

Le flou reste en revanche entier sur les intentions du pouvoir à l'égard des personnes, trois à cinq mille selon les estimations, inculpées ou condamnées pour activités politiques illégales depuis le 13 décembre dernier. Elles devraient, elles, pour sortir de prison bénéficier d'une mesure d'amnistie que les autorités n'envisagent apparemment pas de prendre. Selon l'agence officielle P.A.P., *« les progrès importants survenus dans le processus de stabilisation de la vie sociale (...) »* expliqueraient ces dernières libérations d'internés.

A deux semaines de la levée probable de l'état de guerre, la commission mixte Eglise-Etat s'est d'autre part réunie lundi pour examiner *« les questions d'organisation relatives à la prochaine visite du pape Jean-Paul II »* en Pologne. Les deux parties se sont en outre penchées, indique le communiqué officiel, sur *« la situation prévalant actuellement »* dans le pays. Elles ont étudié dans ce contexte la *« possibilité de réactiver les clubs d'intellectuels catholiques »*. Ces clubs, les K.I.K., formés après le *« printemps polonais »* de 1956 et dont le nombre s'était considérablement accru durant les seize mois d'existence de Solidarité, regroupent les plus militants des laïcs catholiques dont plusieurs chefs de file, notamment M. Mazowiecki, étaient les conseillers politiques du syndicat indépendant, ou de M. Walesa personnellement.

« Suspendus » en vertu seulement de l'état de siège, ces clubs doivent pouvoir reprendre légalement leurs activités dès lors que la loi martiale aura été levée.

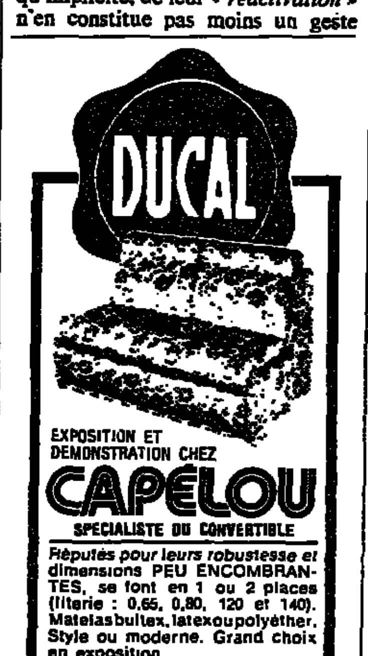
L'annonce solennelle, encore qu'implicite, de leur *« réactivation »* n'en constitue pas moins un geste particulier fait en direction des milieux intellectuels tant par l'État que par l'Église. Celle-ci montre ainsi que son engagement en faveur d'une stabilisation de la situation politique est payant.

Allant un peu plus loin dans cette voie, le primat a d'ailleurs appelé, lundi, les acteurs de théâtre et de cinéma à mettre fin au boycottage de la télévision nationale qu'ils observent depuis l'instauration de l'état de guerre. Prenant la parole à l'occasion de la huitième semaine de la culture chrétienne devant de nombreux artistes, Mgr Glemp a notamment déclaré : *« Ceux de nos frères qui dans un mouvement de protestation morale ont cessé d'accomplir leur fonction dans certaines institutions devraient y retourner afin que nous puissions tous nous rencontrer à Noël devant le petit écran. »*

Expliquant longuement qu'une politique de *« présence »* était plus souhaitable, même dans de *« mauvaises institutions »*, que celle de la chaise vide, le primat a cependant souligné que son appel ne devait pas être interprété comme *« une incitation à la collaboration avec le régime » : « Je désire,* a-t-il dit, *que ce genre d'interprétation ne soit jamais tirée de l'attitude de l'Église ou des paroles du primat. »*

Cette prise de position qui risque d'être assez mal reçue dans une large partie de l'opinion ne peut évidemment l'être que favorablement par les autorités. Sur le fond pourtant, on peut se demander si le primat n'a pas seulement souhaité précéder une évolution qui risquait de se faire, plus lentement mais inévitablement après la prochaine levée de l'état de guerre et surtout après les mesures administratives que viennent de prendre les autorités pour casser le mouvement de boycottage. L'agence P.A.P.a en effet annoncé lundi une importante *« réorganisation des institutions artistiques de Varsovie »* qui vise à retirer aux troupes les plus militantes les grands théâtres de la capitale.

B. G.



Belgique

UNE GRÈVE « GÉNÉRALE » PARALYSE LA MOITIÉ DU PAYS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La moitié de la Belgique est paralysée, ce mardi matin 30 novembre, par une grève générale qui doit avoir lieu en deux temps. Aujourd'hui, l'arrêt du travail intéresse le Brabant, les régions d'Anvers, de Namur et de la Flandre orientale. Ce sera le tour des cinq autres provinces du pays dans une semaine, le 7 décembre.

Les syndicats chrétiens (C.S.C.) et socialistes (F.G.T.B.) sont parvenus à rétablir une certaine unité d'action — ils sont d'ailleurs appuyés par les syndicats libéraux, — sans dissiper pour autant la méfiance qui, depuis pas mal de temps, trouble leurs rapports. La F.G.T.B. continue d'ailleurs, dans ses mots d'ordre, de mettre beaucoup plus l'accent sur la lutte contre la politique gouvernementale d'austérité et de modération, alors que, du côté chrétien, on concentre le feu sur les organisations patronales. — *J. W.*



Espagne

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT SOCIALISTE

M. Felipe Gonzalez souhaiterait renégocier les accords avec Washington et l'entrée dans l'OTAN

M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) vainqueur des élections générales du 28 octobre, devait présenter son programme de gouvernement, ce mardi 30 novembre, devant le Congrès des députés à Madrid. Un programme très modéré qui met l'accent sur la nécessité de rassurer le patronat et les milieux d'affaires et de relancer l'investissement privé. C'est une ligne nettement social-démocrate que devait défendre M. Felipe Gonzalez, qui peut compter dans un premier temps sur la modération des syndicats de tendance socialiste ou même communiste.

M. Gonzalez s'est encore entretenu pendant trois heures, le lundi 29 novembre, avec M. Carlos Ferrer Salat, président de la Confédération du patronat, afin d'étudier les mesures propres à relancer la croissance et à lutter contre l'inflation. Ce programme modéré a déjà suscité des réserves dans certains secteurs du P.S.O.E. et M. Alfonso Guerra, plus radical que le secrétaire général, n'a accepté qu'au dernier moment le poste de vice-président du nouveau gouvernement.

Après les interventions des représentants de l'opposition, le vote devrait intervenir mercredi. Sans surprise puisque le parti socialiste dispose de la majorité absolue au Congrès des députés (220 sièges sur 350). M. Gonzalez présentera alors son équipe, qui est déjà connue daté *le Monde* 28-29 novembre) et dont la moyenne d'âge est de quarante ans.

Le premier gouvernement socialiste de la monarchie devrait en revanche adopter des positions plus fermes en politique étrangère. M. Guerra a fait savoir que l'Espagne retirerait sa candidature au Marché commun si elle n'était pas membre en 1985. Dans une interview au magazine allemand *Stern*, M. Gonzalez a, d'autre part, confirmé que l'Espagne allait demander l'arrêt du processus d'intégration à l'OTAN. Pendant la campagne électorale, le chef du parti socialiste a promis qu'un référendum serait organisé sur cette question en cas de victoire. M. Gonzalez a cependant admis dans sa déclaration que son pays *« devait participer à la défense de l'Occident »*. On peut donc penser qu'il s'orientera vers une renégociation globale des accords militaires conclus avec les États-Unis et du processus d'intégration à l'OTAN.

M. Alfonso Guerra : l'homme orchestre du parti

« C'est Alfonso Guerra qui travaille à la cuisine pour préparer les plats tandis que Felipe Gonzalez est au comptoir pour les présenter au public. » *Cette boutade d'un dirigeant du P.S.O.E. montre l'importance au sein du parti du nouveau vice-président du gouvernement. Eminence grise, maître incontesté de « l'appareil », animateur du groupe parlementaire et polémiste redouté, M. Guerra est l'homme-orchestre du parti socialiste. Son titre officiel est vice-secrétaire général. Ingénieur, licencié en philosophie et en lettres, c'est un passionné d'art. Il dirigeait une troupe de théâtre avant de se consacrer totalement à la politique.*

M. Gonzalez offre l'image d'un modéré et d'un conciliateur au langage mesuré qui recherche toujours les points d'accord avec ses interlocuteurs. Incisif, la réplique cinglante, le « numéro deux » du parti semble au contraire considérer toute discussion publique comme un duel. Tandis que M. Gonzalez améliore son profil d'homme d'Etat responsable et au-dessus des partis, M. Guerra rassure par sa vigueur des socialistes qui craignent de voir leur formation perdre sa spécificité.

On retrouve l'influence décisive de M. Guerra tout au long de la carrière du secrétaire général. Dans les années 60, alors qu'ils étaient tous les deux étudiants à l'université de Séville, c'est lui qui persuadera M. Gonzalez, attiré par les milieux démocrates-chrétiens, de travailler avec lui à la reconstitution des jeunesses socialistes dans la clandestinité. C'est lui aussi qui a organisé l'offensive des socialistes de l'intérieur contre les dirigeants « historiques » en exil. Ce qui lui permettra de jouer un rôle-clé dans l'élection de M. Gonzalez comme secrétaire général du P.S.O.E. au congrès de Suresnes en 1974. C'est M. Guerra encore qui a mené, en 1979, la contre-offensive contre l'aile gauche du P.S.O.E. qui reprochait à M. Gonzalez de vouloir « démarxiser » le parti.

M. Guerra ne compte évidemment pas que des partisans dans sa formation. Certains lui reprochent d'étouffer le débat d'idées et d'empêcher l'accès aux postes de responsabilité de ceux qui ne lui sont pas favorables.

Son entrée au gouvernement pourrait tempérer la ligne « social-démocrate » du cabinet en donnant une sorte de « caution socialiste » au premier gouvernement formé par le P.S.O.E. — Th. M.

M. BOYER : rassurer le patronat

« Ce ne sont pas les étiquettes politiques qui déterminent l'investissement privé, mais les conceptions économiques du gouvernement : si notre stratégie est réaliste, les chefs d'entreprise investiront, quel que soit le parti au pouvoir et son idéologie », *nous affirmait, il y a peu M. Boyer. De tous les experts économiques du P.S.O.E., c'est lui qui apparaît le mieux placé pour gagner la confiance des milieux d'affaires. Superministre (il contrôlera à la fois l'économie, les finances et le commerce), il peut espérer rassurer un patronat espagnol prompt à dénoncer toute velléité de dirigisme, fût-il des plus modérés.*

M. Boyer a multiplié les contacts avec les représentants des chefs d'entreprise et des milieux bancaires, tant espagnols qu'étrangers. Son langage n'était pas pour leur déplaire. Selon lui, il faut écarter toute idée d'un plan de relance basé sur l'augmentation de la demande, suivant l'exemple français, car il n'aboutirait qu'à augmenter l'inflation et à déséquilibrer le commerce extérieur. Une reprise de l'activité économique en Espagne ne pourra s'appuyer que sur une relance de l'investissement privé.

Pour cela, précise M. Boyer, il faut, dans un premier temps, contrôler les coûts salariaux et permettre un élargissement des marges bénéficiaires des entreprises.

De 1974 à 1978, il a travaillé, avec le président du gouvernement sortant, M. Calvo Sotelo, au service de planification de la société Explosivos Rio Tinto, la plus grande entreprise espagnole de chimie. Il a dirigé le service d'études de l'INI, qui regroupe les industries du secteur public et celui de l'Institut national des hydrocarbures.

Ses thèses ne font pas l'unanimité dans le parti. Certains lui reprochent d'avoir accéléré, grâce à son influence sur M. Gonzalez, le glissement du P.S.O.E. vers la social-démocratie. Les critiques affirment qu'il se préoccupe davantage d'orthodoxie économique que de transformation sociale, et ils contestent son adhésion aux principes idéologiques du P.S.O.E.

M. Boyer est pourtant un militant de la première heure. Dirigeant des Jeunesses socialistes dans la clandestinité, il fut arrêté en 1962 et passa cinq mois en prison. Il quitta toutefois le P.S.O.E. après sa légalisation pour rejoindre les rangs d'une petite formation social-démocrate qui a disparu. Après s'être présenté, sans succès, comme indépendant, aux élections de 1977, il a rejoint les socialistes en 1978.

Th. M.

L'ÉQUIPE ÉCONOMIQUE

Pour mener à bien sa politique de stimulation de l'investissement privé, M. Boyer aura une équipe d'économistes qui appartiennent, comme lui, au courant social-démocrate du P.S.O.E. Les trois principaux experts du parti, professeurs universitaires, et membres du gouvernement, sont : M. *Carlos Solchaga*, diplômé du MIT (Massachusetts Institute of Technology), ancien conseiller de la Banque de Biscaye, chargé du ministère de l'industrie et de l'énergie ; MM. *Enrique Baron* et *Ernest Lluch* (deux diplômés d'une grande école parisienne), qui prennent respectivement les portefeuilles des transports et de la santé.

Le nouveau titulaire du travail, M. *Joaquim Almunia* (rédacteur du programme économique présenté par le P.S.O.E. durant la campagne électorale), devra convaincre les bases syndicales socialistes de la nécessité d'une politique de modération salariale. Il fut conseiller de la centrale socialiste U.G.T. (Union générale des travailleurs) en 1976, puis secrétaire relations syndicales du P.S.O.E. en 1979.

M. MORAN : une diplomatie gaullienne

Le nouveau ministre des affaires étrangères est le seul membre du cabinet qui ait appartenu à l'aile gauche du P.S.O.E., mais il a également exercé des fonctions officielles à l'époque du franquisme. Entré dans la carrière diplomatique en 1954, il a dirigé le département Afrique et Proche-Orient du ministère des affaires étrangères avant d'être nommé conseiller général à Londres, en 1973.

M. Moran, beau-frère du président du conseil sortant, M. Calvo Sotelo, a appartenu au P.S.P. (parti socialiste populaire) de M. Tierno Galvan, qui s'est intégré au P.S.O.E. après avoir essuyé un échec aux élections de 1977. Il a un moment adhéré au secteur « critique » du P.S.O.E., qui remettait en cause la politique « modérée » de Felipe Gonzalez. Au congrès de 1979, et contre l'avis du secrétaire général, il avait défendu le maintien du terme « marxiste » dans les statuts du P.S.O.E. Il semble, toutefois, s'être rallié depuis à des positions plus centristes.

Il défend la nécessité d'une diplomatie « tous azimuts », qui n'est pas sans accents gaulliens. Tout en affirmant l'appartenance de son pays au bloc occidental, il considère que l'Espagne doit acquérir une plus grande autonomie. Elle doit développer les relations traditionnellement étroites qu'elle maintient avec l'Amérique latine et les pays arabes, afin de pouvoir servir de pont entre ces régions et l'Europe. Et si l'Espagne doit continuer à demander son intégration à la C.E.E., ce n'est pas la priorité de sa politique. Le nouveau chef de la diplomatie espagnole estime qu'il faut éviter, en Méditerranée ou en Amérique centrale, d'aborder les problèmes internationaux sous l'angle du conflit Est-Ouest, car une telle vision sous-estime la réalité des situations locales. — Th. M.

M. NARCIS SERRA : un Catalan à la défense

M. Narcis Serra n'était certainement pas le plus attendu à la tête du ministère de la défense. Les problèmes militaires ne sont pas la spécialité de ce professeur de théorie économique de l'université de Barcelone, bon gestionnaire à la chambre de commerce de Barcelone d'abord, de 1965 à 1970, puis dans le premier gouvernement provisoire catalan, dont il fut le « conseiller » aux travaux publics. Il est membre du parti socialiste catalan, qu'il a contribué à reconstituer dans la clandestinité. Maire de Barcelone depuis les élections municipales de 1979, il s'est révélé un excellent administrateur.

Sa nomination s'explique parce que le secrétaire général du P.S.O.E. entend diriger lui-même la politique militaire de son parti, et qu'il attend du titulaire de ce ministère d'être un bon « administrateur des affaires courantes ».

M. BARRIONUEVO : de la police municipale à la police nationale

Le nouveau ministre de l'intérieur semble davantage avoir été choisi pour gérer ce département difficile que pour en déterminer les grandes orientations. La lutte contre le terrorisme et les rapports du gouvernement avec la garde civile seront suivis de près par M. Gonzalez lui-même. M. Barrionuevo jouit cependant d'une certaine expérience. Elu conseiller municipal de la capitale en 1979, il s'est distingué par la fermeté avec laquelle il a dirigé la police municipale.

Italie

Un important réseau d'échange d'armes contre de la drogue a été démantelé

Plus de deux cents arrestations

De notre correspondant

Rome. — Armes en échange de drogue. C'est peut-être l'un des plus importants réseaux de trafic d'armements (allant jusqu'à des chars et des canons) et de stupéfiants implantés en Italie que la justice de Milan et de Varèse ont démantelé la semaine dernière. Déjà plus de deux cents personnes ont été arrêtées, et l'enquête s'oriente désormais vers le monde de la banque et les éventuelles protections dont auraient bénéficié les trafiquants.

Selon certaines rumeurs circulant en Italie et dont fait état, d'autre part, la revue de Beyrouth *The Middle East*, la Banco Ambrosiano et son ancien président, M. Calvi, auraient pu être mêlés à ce trafic.

L'affaire est partie d'une banale enquête sur la drogue menée depuis deux ans dans le triangle Trente-Bolzano-Vérone. L'arrestation d'un certain Carlo Kofler et d'un hôtelier de Trente, connu dans le milieu de Vérone et lié au terrorisme du Haut-Adige, fut le premier maillon de la chaîne : 140 kilos d'héroïne furent alors saisis. Puis l'enquête s'orienta vers les têtes de l'organisation : trois Turcs furent arrêtés par la police de leur pays et deux Syriens par celle de Milan.

C'est apparemment par un autre Turc, vivant en Italie, qui avait déjà « donné » Kofler, que la police découvrit la piste du trafic des armes, lié à celui des narcotiques, et qu'elle a pu procéder aux récentes arrestations. Parmi les personnes arrêtées figurent un Syrien de soixante-dix ans, Henry Arsan, résidant à Milan, qui serait l'un des cerveaux de l'organisation, un fabricant d'armes de Brescia et un armurier ayant pignon sur rue à Milan. Une société, la Stibam International Transport, servait à Henry Arsan de couverture à des opérations de grande envergure, dont le centre névralgique était Milan. La Stibam avait des bureaux au Liechtenstein et à New-York.

Tel qu'il a pu être reconstitué à partir des bribes d'informations données par la magistrature, le trafic consistait en la fourniture d'armes en provenance d'Italie, d'Allemagne et des Etats-Unis à certains pays du Proche-Orient. Ces livraisons étaient payées en devises ou, le plus souvent, en drogue. Les armes, parfois du matériel lourd, comme des chars Léopard, des hélicoptères Cobra et des canons Vulcan, étaient soit rachetées sur place au Proche-Orient, soit déroutées vers d'autres destinations une fois embarquées sur des bateaux qui, en pleine mer, changeaient de destination.

C'est ainsi que certaines armes *américaines à destination d'Israël* auraient fini entre les mains des Iraniens, précisément au plus fort de la tension entre Téhéran et Washington à la suite de la prise d'otages. Pour le matériel léger, il s'agissait la plupart du temps d'expéditions par les réseaux traditionnels de la contrebande de la région de Trieste. Le trafic, qui a duré des années, se chiffrait par centaines de millions de dollars.

Une nouvelle piste

Selon des témoignages figurant au dossier, un des lieux de rencontre entre trafiquants d'armes et de drogue serait Sofia (les enquêteurs italiens soulignent d'ailleurs qu'ils n'ont eu aucune aide de la Bulgarie). Tandis que les armes étaient destinées à des mouvements insurrectionnels au Kurdistan, au Liban ou en Syrie, précisent certains témoins, la drogue, qui arrivait de Turquie à bord de camions, via Trieste, était revendue sur le territoire italien et en Europe. Sur ce dernier trafic se greffait la Mafia sicilienne, notamment le clan de Gerlando Alberti. La magistrature estime que ces trafics ont aussi permis aux terroristes rouges ou noirs italiens de se fournir en armes.

L'enquête semble s'orienter vers une nouvelle piste : celle de M. Calvi, ancien président de l'Ambrosiano, et des frères Kunz, qui *l'avaient aidé dans sa fuite* hors d'Italie une semaine avant sa mort. Le fait que la société qui couvrait les trafics ait eu ses locaux dans un immeuble de Banco Ambrosiano, précisément au-dessous de l'appartement de son vice-directeur, M. Rosone, peut aussi bien être un indice qu'une coïncidence.

Cependant, selon *The Middle East*, citant des sources diplomatiques allemandes, l'une des couvertures à un autre trafic d'armes serait une société helvétique appartenant à MM. Hans et Albert Kunz, qui étaient les représentants en Suisse de M. Calvi. Toujours selon la revue de Beyrouth, ce serait cette société qui aurait joué un rôle d'intermédiaire entre l'Iran, en guerre contre l'Iraq, et Israël : Téhéran fournissant à Tel-Aviv du pétrole en échange d'armes. La revue rappelle qu'en octobre 1980 deux journalistes italiens venus enquêter au Liban sur le trafic d'armes vers la Syrie et l'Iran, et de stupéfiants destinés à l'Europe, ont disparu quelques semaines après leur arrivée.

En ce qui concerne les appuis politiques dont aurait bénéficié la Stibam, le procureur de la République de Trente a déclaré à la presse : *« Dans cette affaire, les organismes de l'Etat n'ont pas fait tout leur devoir ; dans certains cas, il y a eu incontestablement des comportements coupables. »*

PHILIPPE PONS.

République d'Irlande

M. FitzGerald souhaite s'entretenir rapidement avec Mme Thatcher du problème de l'Ulster

Après les élections du 24 novembre en République d'Irlande, M. Garret FitzGerald devrait prendre très prochainement la direction du gouvernement, à la tête d'une coalition entre son parti, le Fine Gael, et le parti travailliste.

***Le remplacement de l'ancien** premier ministre, M. Charles Haughey, par M. FitzGerald devrait permettre de relancer le dialogue entre Dublin et Londres à propos de l'Irlande du Nord.*

Accusé par M. Charles Haughey, premier ministre sortant, de se montrer trop complaisant à l'égard de Londres dans l'affaire de l'Irlande du Nord — voire d'être « *le candidat des Anglais* » — M. Garret FitzGerald avait dû, pour limiter les effets de cette campagne, s'expliquer longuement sur le sujet, en particulier au cours d'un important dîner-débat, le 18 novembre dernier à Dublin. Quitte à durcir un peu le ton pour bien signifier — c'était indispensable face à un électorat aussi nationaliste que celui de la République d'Irlande — qu'il n'avait pas de leçons de patriotisme à recevoir.

Cette contre-offensive de la dernière chance, de la part de M. Haughey, devait se révéler insuffisante pour lui permettre de regagner tout le terrain perdu puisque le Fianna Fail n'a pu sauver sa majorité aux élections du 24 novembre. Mais elle a du moins eu le mérite de faire préciser à M. FitzGerald une attitude qui demeurait assez floue, même si on le savait déjà globalement plus conciliant vis-à-vis des Britanniques et favorable à une « politique des petits pas ». Si, comme tout semble le confirmer, il devient « *taoiseach* » à son tour, en remplacement de M. Haughey, le leader du Fine Gael devrait logiquement tenter de mettre en œuvre à propos de l'Irlande du Nord la politique qu'il avait définie le 18 novembre.

D'une manière générale, on estime dans l'entourage de M. FitzGerald qu'il lui faudra prendre, dès les premières semaines de son mandat, un certain nombre d'initiatives en faveur d'un déblocage de la situation en Ulster. Sitôt nommé premier ministre, il va très certainement demander à Mme Thatcher l'organisation d'un sommet anglo-irlandais, de préférence avant deux mois. Sans même attendre cette échéance, un contact plus étroit pourrait être établi avec M. James Prior, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, qui doit, de son côté, s'entretenir avec les élus unionistes d'Ulster de la lutte contre le terrorisme dans le courant de la semaine.

L'analyse de M. FitzGerald est que le gouvernement britannique, quelle que puisse être l'intransigeance *affichée* par Mme Thatcher sur toutes les questions territoriales, n'est pas le dernier à souhaiter une évolution des mentalités dans la *communauté protestante* d'Irlande du Nord. Ni à se préoccuper de la montée de la violence parfois la plus féroce chez les ultras de l'unionisme. *« Mais si nous voulons aider le gouvernement britannique à convaincre les unionistes qu'une nouvelle approche est nécessaire pour sauver l'Irlande du Nord du chaos,* explique M. FitzGerald, *il nous faut montrer aussi notre propre bonne volonté, tant à l'égard de ces unionistes que des nationalistes. »*

La « politique des petits pas »

En particulier, le probable futur « *taoiseach* » estime que l'une des raisons pour lesquelles même la partie modérée de la majorité unioniste d'Ulster redoute tant la réunification *de l'île tient moins à la politique* proprement dite — Grande-Bretagne et République d'Irlande sont après tout deux démocraties parlementaires et libérales — qu'aux structures sociales. A tort ou à raison, beaucoup de protestants du Nord regardent encore le Sud comme une terre d'archaïsme, aux évolutions éternellement ralenties ou même bloquées par des conservatismes paralysants, des préjugés sociaux et religieux. Et aussi comme une sorte de vivier naturel pour le terrorisme, au nom d'une tradition de violence qui s'exerce aujourd'hui au Nord mais qui serait typiquement et presque exclusivement irlandaise. M. FitzGerald pense donc que la modernisation de la société irlandaise et un certain aggiornamento des mentalités, auxquels le Fine Gael invite depuis plusieurs années les Irlandais, seraient de nature à faire évoluer les choses. Etant bien entendu qu'il ne s'agirait là, au mieux, que *de créer des conditions plus favorables* à une telle évolution chez les unionistes, en désarmant un certain mépris contre les Irlandais.

Pour marquer plus concrètement le déblocage de la situation, M. FitzGerald compte proposer à Londres une unification progressive de la police et de la justice sur l'ensemble de l'île. Suggestion à la fois ingénieuse et risquée : il s'agit, évidemment, là d'un domaine hyper- « sensible » en Irlande du Nord, et les Britanniques peuvent se montrer plus que réticents devant ce projet de dessaisissement partiel d'un secteur important des attributs de l'Etat. Mais, d'un autre côté, ils peuvent être tentés, si le nouveau pouvoir irlandais leur inspire confiance, de faire partager, à Dublin, le fardeau du maintien de l'ordre et de la lutte contre l'IRA (lutte dans laquelle la République d'Irlande tient d'ailleurs sa part depuis le début des troubles). Fardeau financier, humain, mais aussi politique...

Il est vrai que la réunification de ces deux services publics peut avant tout sembler, aux yeux des Britanniques et des unionistes, préfigurer d'autres abandons qu'ils jugeraient, eux, politiquement inacceptables. La « politique des petits pas », mais jusqu'où ?

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

R.F.A.

APRÈS DE NOUVELLES RÉVÉLATIONS DE L'HEBDOMADAIRE « DER SPIEGEL »

Tous les grands partis sont compromis par le rebondissement d'une affaire de pots-de-vin

De notre correspondant.

Bonn. — L'« affaire Flick » va-t-elle empoisonner l'atmosphère préélectorale de la République fédérale ? Elle ne pourrait profiter qu'aux Verts et aux tendances antiparlementaires de l'opinion, car les quatre partis siégeant au Bundestag sont également impliqués. De quoi s'agit-il au juste ?

Le cartel Flick est un ensemble d'entreprises qui dépendent non pas d'actionnaires, mais d'une famille. Son propriétaire, M. Friedrich Karl Frick, décida un beau jour de vendre le paquet d'actions qu'il détenait chez le constructeur de voitures Mercedes Benz. Il y en avait pour 1 milliard et demi de marks (plus de 4 milliards de nos francs). Somme imposante et... imposable. Il y avait un moyen légal d'échapper au fisc : investir cet argent à l'étranger, dans une affaire qui rapporte de l'innovation technologique à la République fédérale. C'est ce que sembla faire M. Friedrich Karl Flick en prenant une participation dans la société chimique américaine Grace. Mais, pour quelque raison que ce soit, il n'en ressortit pas d'innovation et, de l'avis général, M. Flick aurait dû payer des impôts sur son milliard et demi de revenus.

Seulement, l'homme d'affaires, et surtout son fondé de pouvoir, M. Eberhard von Brauchitsch, avait des « relations » à Bonn et environs. Il entretenait la bonne volonté à son égard par des « douceurs » qui finissaient par paralyser le bras séculier qui aurait dû s'abattre sur lui. Une information pour trafic d'influences fut ouverte dont on aurait dû voir la fin cette année, mais qui s'est tellement ramifiée qu'elle ne sera pas close avant quelque temps. En attendant, l'hebdomadaire *Der Spiegel* s'est procuré les procès-verbaux des dépositions comme témoins de personnalités aussi en vue que MM. Franz Josef Strauss, Alfred Dregger, actuellement chef du groupe parlementaire C.D.U. au Bundestag, M. Alfred Nau, ancien trésorier du S.P.D., et son successeur, le professeur Halstenberg. *D'autres témoins sont cités dans l'article.* Il ressort clairement de ces listes que tout le monde voulait du bien à la maison Flick, laquelle ne se montrait ni ingrate, ni mesquine.

Neuf cent mille deutschemarks auraient transité par les mains de M. Franz Josef Strauss et par la Fondation-Friedrich Ebert, institution culturelle sociale-démocrate qui aurait touché un chèque de 4,5 millions de deutschemarks, sans parler du plus menu fretin.

Pour « la bonne cause »

Nulle part il n'est dit que cet argent ait enrichi personnellement des politiciens, mais il est évident qu'il servait à la bonne cause, à savoir l'immunité fiscale sur le milliard et demi tiré de la vente des titres Mercedes. Sur ce point, le doute n'est pas possible. Avec une minutie de notaires obsédés, les agents de Flick consignaient soigneusement leurs conversations et leurs démarches en ce sens. Les juges d'instruction munis de réquisitions en règle n'eurent qu'à puiser dans cet étonnant trésor d'archives. Confrontés avec elles, les témoins manifestaient une curieuse amnésie ou, comme M. Dregger, « *se souvenaient vaguement* ».

Le gouvernement fédéral a regretté la publication des procès-verbaux qui devaient rester confidentiels. En fait, les interrogatoires ont été photocopiés en *plusieurs* exemplaires pour être remis aux avocats des témoins susceptibles de se retrouver, d'ici à Noël, en posture d'inculpés. C'est bien ce qui pourrait arriver à une douzaine d'autres personnalités, parmi lesquelles le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, ainsi que son prédécesseur, M. Friderichs.

La morale de l'histoire — s'il y en a une — c'est que le monde de la politique a été ébloui par le grand capital qu'incarnaient M. Flick et son fondé de pouvoir (dont il vient, d'ailleurs, de se séparer) et, au lieu de suspecter ses intentions, on favorisait ses desseins. M. Strauss *ne lui* a-t-il pas écrit, il n'y a pas si longtemps, pour lui conseiller d'investir aux Etats-Unis ? Tout s'est passé comme si le vrai pouvoir était détenu par le magnat des affaires et non par les représentants du peuple. Et les sociaux-démocrates ne furent pas les moins zélés à aider M. Friedrich Karl Flick à se soustraire à ses devoirs de contribuable.

Le fondé de pouvoir avait entrecours au ministre social-démocrate, M Wischnewski, pour tempérer l'ardeur du député Dieter Spöri et du secrétaire d'Etat parlementaire au ministère des finances, M. Rolf Böhme, qui tous deux jugeaient inadmissibles le traitement de faveur dont jouissait le groupe Flick. Car il n'y avait nul mystère dans le bon procédé dont celui-ci profitait. Ce qu'on ignorait, en revanche, c'est que M. Flick savait retourner la politesse en espèces, voire de la main à *la main*. La « *politique de l'enveloppe* », telle que la reconstitue dans le détail *Der Spiegel*, survivra-t-elle au procès qui aura probablement lieu l'année prochaine ? Ce n'est pas le premier scandale de ce genre, mais c'est le premier à être jugé à Bonn.

ALAIN CLÉMENT.

U.R.S.S.

CRITIQUÉ PAR M. ANDROPOV

Le ministre des chemins de fer a été démis de ses fonctions

Moscou (*A.F.P.*). — M. Ivan Pavlovski, ministre soviétique des chemins de fer depuis janvier 1977, a été démis de ses fonctions, lundi 29 novembre. Le présidium du Soviet suprême lui a donné pour successeur M. Nicolas Konarev, qui était jusqu'à présent premier vice-ministre.

Une semaine plus tôt, l'activité du ministère des chemins de fer avait été vivement critiquée par M. Andropov devant le plénum du comité central.

Dans son discours à la réunion plénière du comité central, le 22 novembre, M. Andropov avait vivement critiqué la situation dans les chemins de fer, « dont les résultats empirent d'année en année ». *Il avait ajouté :* « A l'évidence, non seulement la direction de ce ministère, mais le conseil des ministres de l'U.R.S.S. et le comité central devront tirer des conclusions sérieuses des remarques faites à ce plénuum. » *Le secrétaire général du parti avait critiqué aussi, pratiquement dans les mêmes termes, le ministère de la sidérurgie, que dirige M. Kazanetz. Ce dernier connaîtra-t-il le même sort que M. Pavlovski ?*

Du temps de Leonid Brejnev, certains ministères étaient aussi critiqués, ce qui n'empêchait pas leurs responsables de demeurer à leur poste. Dès le début de son règne, M. Andropov marque ainsi une volonté de rupture avec la méthode de son prédécesseur. Ne disait-il pas dans le même discours que « ceux qui ne savent pas s'y prendre », *ceux qui laissent se développer* « l'inactivité et l'irresponsabilité », *devront en subir les conséquences* « de manière directe et irréversible dans leur situation professionnelle et leur autorité morale » *? Mais le nouveau secrétaire général risque ainsi de s'attirer l'animosité de cette partie de la* « *nomenklatura* », *pour laquelle Brejnev avait eu le mérite majeur de garantir la stabilité de l'emploi.* »

● *Soutien à Anatole Chtcharanski.* — Détenu à la prison de Tchistopol (U.R.S.S), Anatole Chtcharanski poursuit une grève de la faim entamée le 27 septembre parce qu'il était privé de toute visite et de toute correspondance depuis le début de 1982. Un *sit-in* de soutien au dissident soviétique se tiendra place de la Bastille, le mercredi 1er décembre 1982, à 18 heures.

PROCHE-ORIENT

Israël

LE VOYAGE DE M. SHAMIR AU ZAIRE

Le début de véritables retrouvailles avec l'Afrique ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Accompagné d'une imposante délégation, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, est arrivé, le 29 novembre, au Zaïre, pour une visite officielle de trois jours. Aux yeux des Israéliens, ce voyage revêt une importance considérable qu'ils font tout pour souligner. Le Zaïre avait décidé, en mai dernier, de renouer avec l'Etat hébreu des relations diplomatiques interrompues voici neuf ans au moment de la guerre du Kippour. Le gouvernement de Jérusalem espère que cette visite marquera le début de véritables retrouvailles avec l'Afrique et que l'exemple du Zaïre sera suivi par d'autres Etats de ce continent.

A la fin des années 60, Israël avait établi des liens de coopération fructueux avec de nombreux pays d'Afrique noire. Le développement de ces relations était même devenu l'un des axes principaux de la politique étrangère israélienne. Mais quand a éclaté le conflit israélo-arabe de 1973, sur la trentaine d'Etats africains qui disposaient d'une ambassade en Israël, la plupart l'ont fermée par solidarité avec le monde arabe et notamment avec l'Egypte, membre de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Seuls la République Sud-Africaine, le Malawi, le Lesotho et le Swaziland n'ont pas suivi le mouvement. Depuis lors, les différents gouvernements israéliens n'ont eu de cesse de mettre un terme à cette rupture. Celle-ci, cependant, n'a jamais été totale, loin s'en faut, puisque, avec un pragmatisme qui leur a souvent réussi, les dirigeants israéliens, par l'intermédiaire d'entreprises privées ou de *sociétés multinationales*, ont discrètement maintenu et accru leurs échanges avec de nombreux pays africains : le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Kenya et le Ghana notamment.

En 1980, Israël était parvenu à tripler ses exportations vers l'Afrique. Selon le président du groupe industriel Koor (contrôlé par la centrale syndicale la Histadrout), il y a maintenant deux fois plus d'experts israéliens en Afrique qu'en 1973. Des centaines d'étudiants et de techniciens africains ont continué à venir parachever leur formation en Israël. Avec certains pays, la coopération *s'est étendue au point de se traduire* par une importante assistance israélienne dans l'équipement ou l'organisation de leur police ou de leur armée. L'expérience militaire d'Israël n'est plus à vanter, et son industrie d'armement, de plus en plus développée, a besoin de débouchés. Ce n'est pas un hasard si, il y a un an, le choix de M. Begin s'est porté sur le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, et non sur le ministre des affaires étrangères (comme cela eut paru plus normal), pour effectuer un voyage secret dans plusieurs capitales africaines, Kinshasa entre autres, afin de sonder les intentions de quelques gouvernements susceptibles de renouer officiellement avec Israël.

Les visées stratégiques de M. Sharon ne se limitent pas, on le sait, au Proche-Orient. Alors que Jérusalem était en passe de signer un accord de « *coopération stratégique* » avec Washington, M. Sharon *avait laissé clairement entendre que* ce projet (gelé depuis l'annexion du Golan) pouvait avoir trait, sur le continent africain, à la défense des intérêts occidentaux contre la politique des Soviétiques et celle de leurs alliés cubains ou libyens. La première mission israélienne envoyée au Zaïre depuis le rétablissement des relations diplomatiques était, en octobre, composée de militaires de haut rang, et maintenant M. Shamir est accompagné du général Abraham Tamir, l'un des principaux conseillers du ministre de la défense.

Un partenaire embarrassant

Pour justifier leur offensive diplomatique, les Israéliens ne manquent pas d'arguments. Ils savent, en effet, que de nombreux gouvernements africains ont été déçus par l'aide que leur ont promise les pays arabes, celle-ci étant jugée insuffisante, surtout au regard des pression dont elle était assortie. Les Israéliens, d'autre part, ont pu faire valoir que le boycottage politique d'Israël n'a plus guère de raison maintenant que l'Egypte a signé un traité de paix et que le Sinaï a été restitué. C'est juste après la restitution de ce territoire, en avril, que le Zaïre a pris la décision d'envoyer un ambassadeur à Jérusalem (1) mais Israël demeure un partenaire embarrassant. l'invasion du Liban ayant accru les hésitations des gouvernements africains qui étaient tentés de suivre l'exemple du Zaïre, le président Mobutu lui-même a paru regretter quelque peu sa décision. A l'origine c'était M. Begin lui-même et non M. Shamir qui devait se rendre à Kinshasa. Le voyage du premier ministre a été une première fois annulé en août, à la demande du président zaïrois, prétextant des raisons de santé qui ont semblé diplomatiques à plus d'un observateur israélien. Ensuite M. Begin a dû renoncer à ce déplacement à cause de la maladie puis du décès de sa femme.

Vis-à-vis des pays d'Afrique noire la politique de Jérusalem comporte, en dehors du conflit israélo-arabe un inconvénient de taille : le maintien de rapports très étroits avec la République Sud-Africaine. Les échanges commerciaux entre Israël et le pays de l'*apartheid* sont importants et l'on soupçonne Jérusalem et Prétoria, malgré les démentis des deux capitales de coopérer assez largement sur le plan militaire et même de mener en commun un programme de recherche et d'expérimentation nucléaire. Par ailleurs, les Israéliens n'ignorent pas que depuis l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir le gouvernement français après s'être montré relativement bienveillant à l'égard des tentatives israéliennes en Afrique commence à s'inquiéter de cette concurrence parce qu'elle s'exerce particulièrement dans les pays francophones.

FRANCIS CORNU.

(1) L'installation de l'ambassade du Zaïre à Jérusalem et non à Tel-Aviv a réjoui les Israéliens et provoqué la colère des pays arabes car, après la confirmation de l'annexion de Jérusalem en 1981, les treize Etats qui y disposaient de chancellerie, les ont transférées à Tel-Aviv en signe de protestation.

A la Mutualité

L'O.L.P. NE RECONNAITRA JAMAIS IRAËL

déclare M. I. Souss

L'Organisation de libération de la Palestine « *ne reconnaîtra jamais Israël* », a affirmé, lundi soir 29 novembre à Paris, M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. en France, au cours d'un meeting houleux qui rassemblait environ un millier de personnes dans la salle de la Mutualité, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. M. Souss a indiqué que « *la condition prioritaire est la création d'un Etat palestinien* ». Cet Etat, a-t-il ajouté, « *décidera ensuite qui il veut reconnaître* ».

De son côté, M. M'Hamed Yazid, représentant de la Ligue arabe à Paris, a déploré l'absence de représentants du parti socialiste à cette réunion. Il a, par ailleurs, souligné les nouvelles difficultés rencontrées par les ressortissants de pays arabes aux postes frontières français en dénonçant « *l'équation sécurité-terrorisme-bougnoules* ». Il a préconisé une action de protestation contre cette « *campagne dangereuse qui vise avant tout les Palestiniens et les Arabes* ».

Dans un communiqué publié mardi, le Comité pour la paix au Proche-Orient (30, rue Notre-Dame-des-Victoires) déplore « *que le meeting de solidarité avec le peuple palestinien ait donné lieu à des manifestations d'intolérance inacceptables après que M. Saint-Prot ait rappelé le rôle positif joué par le gouvernement français lors du siège de Beyrouth et qu'il ait insisté sur les aspects positifs du sommet de Fès* ». Le communiqué ajoute que « *les insultes proférées par une partie du public à l'encontre du président de la République et les propos tenus par certains responsables participant au meeting ont entraîné le départ du représentant du Comité pour la paix au Proche-Orient à cette manifestation* ».

L'afflux des réfugiés d'Ouganda au Rwanda

Le drame d'une minorité expulsée vers un pays déjà surpeuplé

Mahéga (Nord-Rwanda). – Au détour de la piste, une flaque blanche s'étale à l'horizon. Etrange vision que ce bivouac immaculé dans un décor verdoyant où rôdent les troupeaux de buffles. Une multitude de tentes, alignées au cordeau, protègent quelque mille sept cents familles d'éleveurs, émigrés de la peur échoués sur ces collines, un certain jour d'octobre, avec leurs calebasses pour *tout* bagage et leurs vaches pour seule fortune. A vol d'oiseau, l'Ouganda, d'où ils viennent, est à 10 kilomètres. Quand leurs huttes brûlèrent, on voyait d'ici les nuages de l'incendie.

Mahéga est l'un des deux camps abritant les réfugiés d'Ouganda. L'autre se trouve plus au sud, à Kanyinya, où plus de trente mille exilés ont entassé leurs cases de chaume sur les versants d'une vallée. Neuf sur dix sont agriculteurs. Dans les sentiers, comme autour des trois sources, règne une ambiance villageoise. On transporte l'eau et le bois fraîchement coupé, on surveille les marmites où mijotent les haricots, on patiente devant le dispensaire. On fait aussi la queue chez les recenseurs pour répondre aux questionnaires.

Tous racontent, en gros, la même histoire. Leur infortune présente découle d'une obscure affaire de vols de bœufs, qui se solda, fin septembre, par la mort de deux enquêteurs, tués par erreur dans le district de Mbarara. Les autorités firent grief à la population locale d'avoir provoqué cette méprise en leur fournissant de fausses informations. Les jeunesses du parti gouvernemental, le Congrès du peuple ougandais (U.P.C.) et les « forces spéciales » – une unité paramilitaire – déclenchèrent le cycle répression-peur-exode contre l'ethnie, des Banyarwandas, majoritaire dans la région frontalière : sévices et exactions, terres saisies, maisons et récoltes détruites.

On les plaça devant l'alternative suivante : soit quitter le pays, soit rejoindre les deux camps – Ruchinga et Nakivale – où vivent de longue date quelque douze mille réfugiés rwandais. Choix en fait illusoire, car ceux qui se présentèrent aux portes des camps – surpeuplés il est vrai – s'en virent interdire l'accès. Certains, rentrés plus tard au village, en furent aussitôt chassés. Restait la fuite. On les empêcha, sur le chemin de l'exil, d'acheter nourriture et médicaments. L'avant-garde déferla début octobre à quelques kilomètres du poste frontière de Kakitumba, où des familles épuisées trouvèrent refuge dans une chapelle. Ils arrivèrent ensuite au rythme de plusieurs milliers par jour. Quarante-cinq *mille réfugiés* franchirent la frontière en trois points avant son bouclage.

De notre envoyé spécial

Le Rwanda fit bon accueil à ces cousins surnuméraires échoués sur son sol. Face à l'ampleur de cette migration, le gouvernement du général Habyarimana alerta rapidement le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), qui débloqua un budget d'urgence, et le Programme alimentaire mondial (PAM), qui offrit son aide. Une noria de camions transporta les exilés, regroupés en lieu sûr. La Croix-Rouge rwandaise, d'une *efficacité* rare en Afrique en pareille circonstance, prit en charge les opérations de secours, distribuant tentes et couvertures. On puisa des vivres dans les stocks nationaux. Le pays hôte – pourtant l'un des plus pauvres de la planète – eut une ligne de conduite exemplaire.

Une efficacité exceptionnelle

Tant s'en faut évidemment, chez le voisin ougandais. Depuis un siècle, l'ancienne « *perle de l'Empire britannique* » aurait reçu un million de Rwandais, venus par vagues successives. A la *fin du dix-neuvième*, des guerriers tutsis s'installèrent avec familles et clientèles dans ce qui était alors le royaume d'Ankolé. Pendant les années 30, les disettes, *le* manque de terres et *le* servage imposé à la majorité hutu par la royauté tutsie incitèrent nombre de « saisonniers » à partir travailler sur les plantations de sucre et de thé d'Ouganda. Ils restèrent sur place, prirent femme et firent souche.

Lors du renversement de la monarchie en 1959, les maîtres d'hier, *fuyant la révolution*, trouvèrent à leur tour asile en Ouganda. Des milliers d'autres firent de même en 1972, par crainte de représailles, après les massacres de Hutus, au Burundi. *Résultat* : le H.C.R. enregistra quelque quatre-vingt mille réfugiés rwandais en Ouganda, dont la majorité se sont assimilés au fil des ans. La plupart des Banyarwandas chassés aujourd'hui d'Ouganda sont d'implantation ancienne. Habitant l'« enclave » frontalière de Bufumbira, ils étaient passés sous souveraineté britannique en 1916 après la conquête belge du Rwanda, lorsque Bruxelles céda à Londres leur région natale. Beaucoup ne parlent plus la langue des ancêtres, le kinyarwanda, mais seulement celle du pays d'adoption, le kinyankole. De retour au Rwanda, ce sont des déracinés. Quant aux *éleveurs* nomades, certains quittèrent le Rwanda lorsque le pouvoir décida d'y limiter la liberté de mouvement des troupeaux. Mais les plus nombreux parmi les proscrits de 1982 sont des Bahimas qui habitaient l'Ankole depuis des siècles. Eux aussi ne parlent que le kinyankole.

Quatre réfugiés d'octobre sur cinq sont donc des ressortissants ougandais et se considèrent comme tels, ainsi qu'ils l'ont déclaré lors des formalités d'identification conduites par *le* Rwanda. La thèse inverse, soutenue par Kampala au début de l'exode, est injustifiée. La Constitution ougandaise tient d'ailleurs pour citoyens ougandais tous les Banyarwandas qui appartenaient au moins à la deuxième génération au moment de l'indépendance en 1962.

« Étranger dans mon pays »

Les relations entre les Banyarwandas et le président Obote furent toujours orageuses. Sous son premier « règne », il avait menacé d'expulser cette communauté qui, catholique, avait rallié le parti démocratique (D.P.), principal mouvement d'opposition, hier *comme aujourd'hui. Amin* Dada, qui s'appuyait sur les minorités d'origine étrangère, les fit rentrer en grâce. La plupart des réfugiés quittèrent les camps et s'installèrent sur des terres vierges. Après les élections entachées d'irrégularités de décembre 1980, prélude au second règne d'Obote, les Banyarwandas furent à nouveau tenus en suspicion et victimes de discriminations *quotidiennes*.

Pour les exilés d'octobre, qui instruisent le procès du régime ougandais et disent souhaiter sa chute, leur détresse actuelle ne résulte ni d'une initiative locale ni d'une quelconque « bavure », *mais marque* l'épilogue d'une entreprise mûrement préparée ayant abouti à une chasse à l'homme. « *Le ministre des coopératives en personne*, raconte *l'un des rares réfugiés d'origine urbaine*, *a tenu un meeting près de Bushenyi, où il a classé la population de l'Ouest en trois catégories : les « vrais » Ougandais, les réfugiés des camps et les « immigrants » – sous-entendu les Banyarwandas. J'ai trente-sept ans, je suis né en Ouganda et on a dû, dès le lendemain, me faire enregistrer comme « étranger » dans mon propre pays.* »

Certes, le président ougandais, malade, contrôle mal son parti. Certains responsables et élus locaux, profitant de sa faiblesse, ont sans doute cherché à lui forcer la main. Lors d'une importante réunion à Mbarara le 29 octobre, on donna lecture d'un message apaisant de M. Obote. Sitôt après, le chef du district jetait l'anathème contre les « *Rwandais* », qualifiés de « *tueurs* » et de « *contrebandiers* », accusés de répandre la terreur et de soutenir la guérilla antigouvernementale.

« Un serpent dans le lit »

« *Il est difficile*, lança-t-il, *de garder un serpent dans son lit.* » Est-on plus clair ? M. Obote peut difficile*ment plaider* l'innocence. Il a mené un double jeu : d'un côté, il calmait par des propos rassurants une opinion extérieure mise devant le fait accompli ; de l'autre, il laissait le champ libre à des miliciens qui savaient agir impunément et que nul n'a sanctionnés. En faisant place nette, M. Obote a atteint un double objectif. Il a démantelé un bastion de l'opposition légale tout en privant de recrues potentielles le chef de la lutte armée dans l'Ouest, M. Yoweri Museweni. Ce dernier appartient au peuple bahima, dont certains membres sont probablement à l'origine de l'incident qui servit d'alibi au pouvoir. Rien d'étonnant si treize mille éleveurs bahimas furent, en un amalgame commode, mis à l'index et chassés en même temps que leurs voisins banyarwandas. Les deux peuples ont été associés, dans un réflexe de rejet, contre les « *étrangers* », fussent-ils en Ouganda depuis des siècles (1).

Paradoxalement, le caractère régional des persécutions montre qu'elles obéissaient à des motifs autant politiques qu'ethniques. Nombre de Banyarwandas sont dispersés dans le pays, notamment à Kampala. Ils n'ont pas été inquiétés dès lors que leur éparpillement les rendait inoffensifs. Dans l'immédiat, les quarante-cinq mille réfugiés d'octobre bénéficient du soutien multiforme de la part d'une dizaine d'agences internationales et des pays occidentaux sous l'égide du H.C.R. Ceux de Kanyinya seront bientôt transférés dans trois immenses camps de toile. Le PAM fournira dès vivres, au moins jusqu'à la fin de l'année. Les rations alimentaires répondent aux besoins en calories et en protéines. Une équipe de Médecins sans frontières participe aux soins quotidiens. Le niveau de malnutrition est inférieur à celui du pays d'accueil.

Le seul incident grave eut lieu en *Ouganda, assez loin de la frontière* – le long de laquelle environ cinq mille personnes restent en souffrance, – lorsqu'une trentaine de désespérés mirent fin à leurs jours en *avalant un produit vétérinaire, non* parce qu'on les avait refoulés du Rwanda, mais parce qu'ils avaient perdu leur bétail, seule richesse du pasteur. Autour de Mahega, les pâturages *seront épuisés* dans quelques semaines. Personne n'envisage un retour prochain des réfugiés en Ouganda, à commencer par les intéressés. Le pays hôte, où le moindre *pouce de bonne terre est déjà* cultivé, a une faible capacité d'absorption. Lors de l'accord bilatéral du 27 octobre, le Rwanda, qui avait jusqu'ici refusé tout « *droit au retour* » pour les exilés, a accepté d'intégrer ceux qui seraient clairement identifiés comme nationaux. M. Gatabazi, ministre rwandais des affaires sociales, les évalue à « *environ six mille* ». « *La majorité*, nous dit-il, *devraient pouvoir rejoindre des parents restés au Rwanda. Un viatique facilitera leur réinsertion. Le reste sera installé dans les nouveaux paysannats, récemment défrichés.* »

Et les quarante mille autres ? Outre le manque de terres – obstacle à leur intégration, – la présence, parmi eux, d'une importante communauté tutsie menace de rompre le délicat équilibre ethno-politique du Rwanda et de remettre en cause la politique de réconciliation nationale. Or beaucoup la jugent ici trop généreuse envers une minorité qui, dans le Burundi voisin, ne joue pas le jeu et continue d'exercer sa domination sur la majorité hutu. La solution, à *l'évidence, se trouve au-delà* des frontières. Et chacun songe à la Tanzanie, si riche en espaces inhabités. Mais le Rwanda, pauvre et enclavé, est à la merci de ses voisins.

L'Ouganda peut, en effet, du jour au lendemain, le priver de son ravitaillement par route. Au fil de la négociation, qui porte depuis plusieurs années sur le transfert d'un million de Rwandais vers les savanes tanzaniennes, Dar-Es-Salaam a dicté à Kigali des conditions inacceptables. Cette fois, l'opération serait plus modeste. Le Rwanda fonde ses espoirs sur une médiation du H.C.R. L'entreprise risque de créer cependant un dangereux précédent en incitant d'autres régimes africains à se débarrasser aux moindres frais de leurs minorités turbulentes.

Au-delà de sa spécificité – historique, ethnique et culturelle, – la mésaventure des réfugiés du Rwanda illustre de manière exemplaire à quel point il est difficile, une fois l'exode accompli, de rechercher une solution politique qui réponde à l'attente des exilés sans léser les intérêts légitimes du pays d'accueil.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Les Bahimas sont d'origine hamitique, comme les Tutsis.

AVIS

Ouverture d'un consulat honoraire de la Jamaïque à Paris

Le gouvernement de la Jamaïque a le plaisir d'annoncer qu'il a confié à M. Albert Fickel, 60, avenue Foch, 75116 Paris, tél. : 500-62-25, la fonction de consul honoraire de la Jamaïque à Paris. Tout renseignement pourra être obtenu en téléphonant au numéro ci-dessus mentionné.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le Congrès sortant se réunit pour une ultime session consacrée au budget 1983 et au missile MX

De notre correspondant

Le Congrès sortant s'est réuni lundi 29 novembre pour une session extraordinaire qui devrait s'achever aux alentours de Noël. Cette ultime session du quatre-vingt-dix-septième Congrès (le quatre-vingt-dix-huitième a été élu le 2 novembre dernier) devrait être consacrée aux derniers ajustements budgétaires pour 1983 et à la question du missile MX.

Washington. — Les responsables américains ont jeté un froid, lundi 29 novembre, en laissant entendre que le déficit de l'année budgétaire en cours (1983) se situerait entre 180 et 190 milliards de dollars (1), ce chiffre est sans commune mesure avec le déficit de 1982 (111 milliards) et s'éloigne sensiblement des *prévisions initiales pour 1983* (115 milliards). Même privé, ces dernières semaines, les collaborateurs de M. Reagan n'avançaient pas un montant supérieur à 150 milliards de dollars.

Le directeur du budget, M. David Stockman, se fonde pourtant sur un scénario assez optimiste : 3 % de croissance en 1983. Seule une reprise économique beaucoup plus forte que prévu pourrait réduire le déficit qu'il envisage, puisque les grandes lignes des comptes fédéraux ont été déjà votés.

Pour l'avenir, la direction du budget n'est guère encourageante. A l'en croire, les déficits augmenteraient progressivement d'année en année, pour atteindre 250 milliards de dollars en 1987. Or c'est à partir de 1987 que le Congrès serait contraint d'équilibrer le budget fédéral, selon un amendement constitutionnel patronné par la Maison Blanche.

Le missile MX en difficulté

En brossant un tableau noir, l'administration Reagan espère peut-être pousser les élus à effectuer des coupes budgétaires. Mais cela peut fort bien se retourner contre elle. Au lieu de s'en tenir à une diminution des dépenses sociales, le Congrès sera tenté de s'en prendre à la défense ou de créer de nouvelles taxes — deux remèdes auxquels M. Reagan s'oppose depuis son arrivée au pouvoir.

Le président continue de croire à la « théorie de l'offre », selon laquelle les allègements fiscaux relancent l'économie et finissent par rapporter des recettes supplémentaires à l'État. Il a même songé récemment à avancer de six mois la troisième tranche des allègements d'impôts sur le revenu, fixée au 1er juillet 1983. Ce projet s'est heurté à l'opposition de la plupart des élus, républicains compris, et ce ne sont pas les nouvelles prévisions budgétaires qui les feront changer d'avis.

Ces thèmes dominent la session extraordinaire du Congrès, ouverte lundi. Il s'agit, en fait, de l'ancien Congrès, remplacé par un autre lors des élections du 2 novembre, mais qui poursuit un travail inachevé. On l'appelle la *« Lame Duck Session »* (« la session des canards boiteux », non réélus). Ceux-là, au nombre de quatre-vingt-quatre, peuvent faire preuve d'indépendance au cours des votes.

La *« Lame Duck Session »* avait été demandée par M. Reagan pour obliger les élus à terminer leur travail budgétaire. Mais elle prend une tout autre allure avec des républicains rendus inquiets par la persistance de la récession et des démocrates plus agressifs, sachant que leur majorité s'est encore élargie, le 2 novembre, à la Chambre des représentants. On aura, au cours de ces trois semaines de débat, un avant-goût des batailles futures entre la Maison Blanche et le nouveau Congrès.

Deux votes devraient dominer cette session. Le premier concerne la création d'une taxe de 5 cents (35 centimes) par gallon (3,8 litres) d'essence pour financer un vaste programme de rénovation des autoroutes et des ponts. Programme évalué à 5,5 milliards de dollars et devant procurer du travail à quelque trois cent vingt mille chômeurs dans l'année. M. Reagan s'y est résigné, malgré son aversion pour les augmentations d'impôts et, de façon générale, pour toute intervention gouvernementale dans l'économie. Il ne veut voir dans ce projet que des travaux publics nécessaires, et non des créations d'emplois.

Le chômage aux Etats-Unis a atteint un taux de 10,4 % en octobre. Une amélioration rapide est exclue, quelle que soit l'ampleur de la reprise escomptée. Reprise qui vient de se manifester dans les ventes d'automobiles, mais pas du tout dans l'industrie sidérurgique. Celle-ci a enregistré la semaine dernière son plus faible niveau de production depuis 1971 (915 000 tonnes) et tourne à peine à 31 % de ses capacités.

L'autre vote important de cette session extraordinaire concerne le *missile MX*. M. Reagan veut en placer cent exemplaires sur une surface très réduite du Wyoming, selon la méthode du *Dense Park* (« groupement serré »), qui résisterait à toute attaque soviétique. De nombreux membres du Congrès rechignent, soit qu'ils doutent de l'efficacité de cette méthode inédite, soit parce que le MX leur paraît trop cher. Appelée à débloquer une tranche de crédits au cours de la session, la commission des approbations de la Chambre des représentants pourrait bien s'y opposer.

ROBERT SOLÉ.

(1) L'année budgétaire 1983 a commencé le 1er octobre 1982.

DIPLOMATIE

Moscou se déclare à nouveau prêt à avoir des relations normales avec Tirana

Comme elle le fait chaque année à l'occasion de la fête nationale albanaise, mais avec peut-être plus d'insistance que de coutume, l'U.R.S.S. se déclare prête à avoir des relations normales avec Tirana. Ces jours derniers, trois prises de position ont retenu l'attention.

L'hebdomadaire *Temps nouveau* a prôné la reprise du dialogue. Les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, ont écrit que cette normalisation *« répondrait aux intérêts des peuples des deux pays »*. Enfin la *Pravda* revenait sur ce thème, par le biais d'un long article affirmant que *« l'Union soviétique a invariablement, dans ses relations avec l'Albanie, adhéré aux principes de l'égalité, de l'autodétermination et du respect de la souveraineté et de la non-ingérence »*. L'organe du comité central souligne à ce propos que M. Andropov avait lui-même appelé dans son discours du 22 novembre devant le plénum du comité central à un rapprochement entre tous les pays socialistes.

Cette offensive a cependant peu de chances d'être accueillie positivement par Tirana. Le premier ministre albanais, M. Carcani, a accusé, dimanche 28 novembre, son prédécesseur, Mehmet Shehu, d'avoir voulu, entre autres crimes, faire *« dépendre le pays des puissances impérialistes et révisionnistes »*. Ce dernier adjectif désigne, dans le vocabulaire politique albanais, l'Union soviétique et ses alliés du pacte de Varsovie. — *(A.F.P., A.P)*

Moscou met en garde l'Europe contre l'installation des Pershing-2

(Suite de la première page.)

Et tous les arguments de l'agence Novosti peuvent être retournés à leur auteur par les Européens en ce qui concerne les moyens nucléaires soviétiques. A cette nuance près que, les Pershing et les missiles de croisière devant rester sous contrôle exclusif américain, Moscou a beau jeu d'opposer les État-Unis à leurs alliés et de prétendre que Washington entend régler ses comptes avec la superpuissance rivale sur le dos des Européens.

Tout indique en tout cas que la polémique va se durcir au fur et à mesure de la mise en route des préparatifs du nouveau déploiement américain en Europe, qui doit commencer pour de bon à la fin de 1983 (des essais du Pershing-2, jusqu'ici plutôt infructueux, se déroulent actuellement aux Etats-Unis).

En mars dernier, Brejnev avait fait un « geste » en annonçant l'arrêt du déploiement des SS-20 dans la partie européenne de l'U.R.S.S., mais il avait semblé revenir sur cette décision dans son dernier discours, le 27 octobre, d'ailleurs l'installation de nouveaux sites s'était poursuivie, selon les Américains.

Dans ses premiers discours, M. Andropov n'a donné aucune nouvelle précision sur cet épineux dossier, et l'on ne peut exclure qu'une nouvelle « approche » des négociations qui se déroulent, à ce sujet, à Genève soit à l'examen à Moscou. Dans un article anonyme publié le 25 novembre, *la Pravda* a réaffirmé son hostilité à *« l'option zéro »* (aucune fusée terrestre, américaine ou soviétique, sur le continent européen) proposée par M. Reagan, sans exclure pour autant des conversations et accords *« honnêtes »*. Et le geste de mars 1982 qui paraissait oublié à la fin du règne de Brejnev, a été rappelé dans d'autres commentaires.

Cela dit, l'article de *Novosti* confirme que le but fondamental de Moscou reste la renonciation de l'OTAN à sa décision de 1979 et que les *« moyens éprouvés »* sont utilisés à cette fin. Aujourd'hui, c'est l'intimidation qui est brandie, mais l'on aura recours aussi à la séduction. Sans parler de l'appel direct aux « peuples », autrement dit aux mouvements pacifistes, que M. Andropov, le 22 novembre, a invités à des *« actions énergiques et déterminées pour éliminer la menace de guerre nucléaire »*.

MICHEL TATU.

DEVANT LES PARLEMENTAIRES DE L'U.E.O.

M. Mauroy souhaite une négociation pour « réduire les risques de conflit en Europe »

Ouvrant, lundi 29 novembre, à Paris, la session de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale, son président, M. Fred Mulley (travailliste britannique), a demandé que *« le fondement et le rôle »* de cette organisation soient modifiés à l'occasion de son trentième anniversaire, en 1984. *« Il faut examiner,* a-t-il dit, *si l'ensemble des organes et des fonctions créées en 1954 par le traité de Bruxelles modifié, qui a donné naissance à l'U.E.O., sont toujours appropriés »*, notamment *« en ce qui concerne le mode d'accès des députés européens à l'Assemblée, et celui d'autres pays membres de l'OTAN, qui manifesteraient la volonté d'adhérer à ce traité »*.

Cette allusion semble viser les pays du sud de l'Europe, comme l'Espagne (nouveau membre de l'OTAN), le Portugal et la Grèce, dont certains pourraient vouloir compenser leur manque de ferveur atlantique par un intérêt plus grand pour une défense proprement européenne, domaine dans lequel, comme l'a rappelé M. Mulley, *« l'U.E.O. est la seule instance habilitée à formuler une politique européenne commune »*.

« Il n'y aura jamais de véritable protection de l'Europe si les Européens ne l'assurent pas d'abord eux-mêmes » a déclaré M. Mauroy, hôte à dîner, lundi 29 novembre, de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. C'était la première fois que le chef du gouvernement français participait à une manifestation de cette association européenne, la seule compétente en matière de défense, qui réunit les six pays fondateurs de la Communauté et la Grande-Bretagne.

Le premier ministre a encore déclaré : *« Si l'Europe vit en paix, c'est grâce à une vigilance sans faille (...) Le gouvernement français estime indispensable la plus extrême vigilance à l'égard de toute action qui aboutirait à accepter le déséquilibre des forces sur le théâtre européen. Une telle situation mettrait à terme la paix en péril »*.

« La France ne baissera pas la garde », a encore dit le premier ministre, soulignant qu'elle consacre cette année et l'année prochaine 3,90 % de son produit intérieur brut à la défense, *« pourcentage qui n'a jamais été aussi élevé au cours du septennat précédent »*.

Soulignant que *« la France entend décider librement des conditions de sa sécurité »*, le premier ministre a poursuivi : *« Ce principe fondamental — celui de notre autonomie de décision — ne signifie pas que la France ignore que sa sécurité s'inscrit dans un cadre européen. »*

« Il convient de promouvoir les responsabilités accrues de chacun des Etats européens », a-t-il dit. Évoquant enfin la limitation des armements *« et à terme le désarmement »*, M. Mauroy a souligné le rôle de l'Union soviétique et des Etat-Unis, auxquels *« il revient d'abord de s'engager dans cette voie, compte tenu de la taille considérable de leurs arsenaux respectifs »*, et conclu : *« Nos moyens, quant à eux, ne sauraient être, dans un premier temps, affectés par des négociations que nous encourageons au demeurant. En revanche, nous sommes prêts à participer à une négociation contribuant à réduire les risques de conflit en Europe et à corriger le déséquilibre des forces conventionnelles par des réductions effectives et véritables.* — M. D.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

- AMNESTY INTERNATIONAL a appelé lundi, 29 novembre, le président gabonais El-Hadj Omar Bongo à libérer les vingt-neuf personnes condamnées vendredi dernier par la Cour de sécurité de l'État du Gabon *(le Monde* du 29 novembre) à des peines allant de dix-huit mois à vingt ans de travaux forcés. Amnesty, rappelant que les accusés *ont été jugés coupables d'avoir* distribué des documents d'opposition, observe qu'ils n'ont pas fait usage de la violence et ne s'en sont pas fait les avocats.

Ghana

- NOUVELLES ARRESTATIONS. — Sept militaires ghanéens ont été arrêtés à la suite de la tentative de coup d'Etat qui s'est produite mardi 23 novembre à Accra. Les sept hommes ont été dénoncés par des soldats de leur propre bataillon pour participation au putsch manqué. De nombreuses arrestations de militaires et de civils avaient déjà été annoncées jeudi. D'autre part, Radio-Ghana a annoncé officiellement lundi la démission du général Joseph Nunoo-Mensah, chef d'état-major, précisant que le chef de l'État, le capitaine Jerry Rawlings, assumait désormais ses fonctions. — *(A.F.P.)*

Mozambique

LIBÉRATION DE SIX RELIGIEUX. — Le porte-parole à Lisbonne de la Résistance nationale du Mozambique (mouvement de lutte armée contre le régime de Maputo) a annoncé, vendredi 26 novembre, que six religieux (un prêtre portugais, un Brésilien et quatre religieuses italiennes) avaient été libérés la veille par son organisation. Il n'a pas précisé le lieu de cette libération, mais le directeur de l'organisation « Consolata » de Turin, à laquelle appartiennent les religieux, se trouve actuellement à Johannesburg. — *(Reuter.)*

Nicaragua

- OFFENSIVE DE SOMOZISTES REPOUSSEE. — Le ministre nicaraguayen de l'intérieur, M. Tomas Borge, a affirmé, dimanche 28 novembre qu'un groupe de somozistes venant du Honduras, et qui avait réussi à établir une tête de pont dans la province de Nueva-Segovia, avait finalement été repoussé vers le pays voisin. — *(Reuter.)*

Pérou

- L'ARMÉE ENGAGÉE CONTRE LA GUÉRILLA. — Le président Belaunde Terry a annoncé dimanche 28 novembre que l'armée participerait désormais à la lutte contre la guérilla, jusqu'ici du seul ressort de la police. Il n'a cependant pas précisé les détails de cette participation, ni mentionné quand elle commencerait. Le terrorisme et la guérilla ont recommencé en 1980, peu après le début du deuxième mandat de M. Belaunde. La police tient pour principal responsable de la violence un groupe maoïste, le Sentier lumineux, qui a proclamé la guerre du peuple pour la prise du pouvoir. — *(A.P.)*

Roumanie

- L'ANCIENNE REINE DE ROUMANIE, épouse du roi Carol II et mère du dernier souverain roumain, le roi Michel, est morte à l'âge de quatre-vingt-quatre ans dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 novembre, à Lausanne (Suisse). (A.F.P.).

Tchad

- CONFÉRENCE SUR L'ASSISTANCE INTERNATIONALE. — Une conférence internationale sur l'assistance au Tchad, qui connaît de graves difficultés financières, s'est ouverte lundi 29 novembre au Palais des Nations à Genève, en présence de M. Idriss Miskine, ministre des affaires étrangères du Tchad, qui a lu un message du président Hissène Habré, *« retenu dans sa capitale par les problèmes causés par l'attitude de la Libye »*. Soixante-dix pays, ainsi que de nombreuses organisations internationales, participent à cette conférence dont la convocation fait suite à une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU de décembre 1981. La rencontre aurait dû se tenir à Nairobi en juin, mais avait été ajournée. *(A.F.P.)*.

Le Monde

politique

LE PROJET SUR LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Defferre souligne l'irréversibilité de la décentralisation

L'Assemblée nationale a commencé, lundi 29 novembre, la discussion du projet de loi portant *« révision des conditions d'exercice de compétences de l'État et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions »* (1). Ce texte, qui avait été adopté par le Sénat en première lecture, le 5 novembre, constitue le second volet de la réforme de la décentralisation ; réforme amorcée par le vote de la loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions.

Comme les sénateurs, les députés n'examineront cependant qu'une partie du projet initial (65 articles sur 135), le gouvernement ayant estimé nécessaire (en raison de l'encombrement du calendrier parlementaire) d'ajourner l'examen des dispositions qui n'entreront en vigueur qu'en 1984 et en 1985 (la réforme est, en effet, échelonnée sur trois ans).

Les compétences qui, en 1983, seront transférées de l'État aux collectivités locales concernent l'urbanisme, le logement, la formation professionnelle et l'apprentissage, la planification et l'aménagement rural. En 1984, les transferts intéresseront les transports, l'action sociale et la justice. En 1985, l'éducation, la culture, l'environnement et l'étatisation de la police.

Cette première journée de débat n'a permis qu'une approche globale, *même si*, au travers des diverses interventions, on a pu prendre la mesure du caractère épineux ou contesté de certaines dispositions. Nul doute, à cet égard, que l'article 16, notamment (limitations du droit de construire en l'absence de plan d'occupation des sols), constitue un des points essentiels du projet. M. Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'est attaché, lundi, a rappeler les grandes lignes de sa réforme ; les porte-parole des groupes politiques, de leur côté, ont présenté leur conception de la décentralisation. M. Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique), notammment, « décentralisateur » convaincu, a fait part de son scepticisme devant la méthode décentralisatrice du gouvernement. M. Defferre a souligné le scepticisme habituel du maire de La Baule.

D'une façon générale, l'opposition a paru reprocher au ministre d'État une certaine lenteur à décentraliser, tout en estimant que cette démarche s'effectue dans une certaine précipitation. Seul, M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) s'est gardé de faire grief au gouvernement de cette prétendue lenteur. Il aurait souhaité, au contraire, *« une maturation un peu plus longue)*.

La discussion des articles, qui a été entamée ce mardi 30 novembre et qui se poursuivra toute la semaine, permettra, sans doute, de mieux juger des velléités décentralisatrices des uns et des autres. Elle permettra d'entrer vraiment dans le vif du sujet, c'est-à-dire une matière éminemment technique. En tout état de cause, le travail accompli par le Sénat n'aura pas été inutile : même si le gouvernement et la majorité de l'Assemblée nationale ont l'intention de supprimer bon nombre de dispositions introduites par les sénateurs, ils concèdent que la HauteAssemblée, sur plusieurs points, a amélioré le texte initial.

Le rapporteur de la commission des lois, M. Worms (P.S., Saône-et-Loire), a évoqué d'emblée la difficulté de la tâche : transférer les compétences impose de modifier profondément les codes, d'où *« un travail méticuleux et fastidieux, où l'erreur est toujours possible »*. Bref, cette loi *« risque d'être d'une grande complexité »*. Or, il faut qu'elle soit compréhensible par tous ceux qui auront à s'en servir. M. Defferre partage ce sentiment. *« L'urbanisme doit être simple et accessible à tous les citoyens »*, a-t-il souligné.

La décentralisation facteur de changement social : *« A l'heure actuelle*, a insisté M. Worms, *le partage des tâches entre l'Etat et les collectivités locales est ménagé selon le schéma le plus réactionnaire qui soit : l'économique au centre, le social à la périphérie »*. Face à cette situation, le gouvernement a choisi une *« méthode progressive »*, a remarqué M. Roger-Machart (P.S., Haute-Garonne). M. Galley (R.P.R., Aube), bien sûr, n'a pas fait la même analyse : selon lui, le gouvernement *« a pris peur devant l'ampleur des sommes dont les collectivités locales pourraient réclamer le paiement. Alors, il a réinventé le jacobinisme et trouvé de bonnes raisons de rogner ici ou là »*.

Constat similaire pour M. Millon (U.D.F., Ain) : *« L'État, qui connaît lui-même de sérieuses difficultés financières, n'est pas en mesure de procéder aux transferts nécessaires (...), tout se passe comme si, par sa gestion financière imprévoyante, le gouvernement s'était lui-même retiré les moyens d'aller jusqu'au bout de son projet de décentralisation. (...) Quand viendra l'heure des comptes, on s'apercevra que l'Etat se sera davantage allégé de charges que de pouvoirs. »*

« Vous pratiquez l'I.V.D., l'interruption volontaire de décentralisation ! », a affirmé M. Guichard. Pour lui, M. Defferre se présente *« les mains vides ou presque... Votre projet ne prévoit que la « dévolution » de compétences dont l'Etat se désintéresse, et quand vous abordez un domaine qui vous intéresse, votre bonne volonté décentralisatrice s'arrête »*. M. Guichard est déçu : le texte va *« tromper les Français »* en leur donnant de *« faux espoirs »*.

M. Defferre, comme il l'avait fait au Sénat, a expliqué la méthode choisie par le gouvernement : *« Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de procéder à des transferts « par blocs », à un bloc de compétences correspondant un bloc de ressources. »* Parlant de la scission du texte initial, le ministre d'Etat a indiqué que le gouvernement est d'accord pour inscrire à l'ordre du jour prioritaire une proposition de loi d'origine sénatoriale portant sur la partie du texte dont l'examen est ajourné. Ce « geste » indéniable envers une Assemblée qui ne ménage pas le gouernement s'accompagne d'une sorte d'avertissement. *« Désormais*, a souligné M. Defferre, *la décentralisation est irréversible. Quel gouvernement pourrait retirer aux élus les pouvoirs qui leur auront été donnés ? »*

M. Defferre a ainsi paru répondre aux propos tenus par M. Giscard d'Estaing, qui, lors du congrès de l'U.D.F., avait indiqué : *« Tout texte de loi par le Sénat fera obligatoirement l'objet d'un nouvel examen après le changement de majorité. »* (*Le Monde* du 30 novembre.)

Le ministre de l'intérieur a tenu également à clarifier les responsabilités : *« Comme nous avons aussi posé en principe que les élus seront pleinement responsables de l'utilisation de leurs ressources, il faut souhaiter que celles-ci ne proviennent pas seulement d'un transfert de crédits budgétaires mais aussi d'un transfert d'une partie du pouvoir fiscal de l'État. »* En outre, le gouvernement souhaite que les régions *« consacrent effectivement à ces actions* (en matière de formation professionnelle et d'apprentissage) *à tout le moins autant de moyens que ceux que l'État mettait en œuvre avant le transfert »*.

La majorité partage ces préoccupations. Elle souhaite surtout que le texte sur les compétences soit suivi par d'autres projets, d'autres mesures, afin, notamment, de permettre aux collectivités territoriales de contracter des emprunts « globaux ». Il faudra également réformer l'assiette des impôts locaux, envisager une réforme de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, comme l'a souligné M. Laignel (P.S., Indre).

Et puis, plusieurs orateurs des groupes socialiste et communiste ont insisté sur ce point, il faudra mettre sur pied un système de péréquation clair et efficace, afin d'éviter que les *écarts ne se creusent encore entre riches et pauvres. « C'est la condition* sine qua non *de la réussite et de l'irréversibilité de la décentralisation »*, a insisté M. Worms. La commission des finances, a ajouté M. Laignel, *« a refusé la politique des préalables suivie par le Sénat ; elle a supprimé les dispositions qui subordonnaient les transferts ultérieurs de compétences à telle ou telle condition financière »*.

Le débat, lundi 29 novembre, n'a pas été très passionné. On en était encore, il est vrai, au stade des grands principes. Les choses concrètes commençaient mardi. Les élus locaux que sont aussi les députés ont une semaine complète pour faire œuvre de décentralisation. Cela suppose que l'on ne s'essouffle pas trop vite.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Ce texte a été analysé dans *le Monde* du 17 juin. Sa discussion au Sénat a fait l'objet de comptes rendus dans *le Monde* des 23, 30 et 31 octobre, 4, 6 et 7-8 novembre.

Résistible plafond...

Pauvres régions ! Seront-elles jamais considérées comme des êtres majeurs capables de fixer elles-mêmes le montant des impôts qu'elles souhaitent prélever sur leurs contribuables ? La loi de 1972, qui les a créées, leur a fixé un plafond de ressources fiscales par habitant (25 francs en 1975). Depuis, le « déplafonnement » est à l'ordre du jour.

Chaque année leurs défenseurs ont dû batailler avec les ministres des finances successifs pour obtenir une augmentation de leurs recettes ; en 1981 ils ont enfin obtenu que celles-ci croissent régulièrement comme la formation brute de capital-fixe des administrations publiques (le plafond a ainsi été de 79,32 francs en 1982).

Une liberté totale faisait peur aux élus des régions les plus pauvres qui craignaient que les plus riches n'abusent de leur puissance et ainsi ne creusent l'écart qui les sépare. M. Defferre, malgré cela, s'est décidé à franchir ce pas : son texte prévoyait la suppression du plafond pour les régions de province. Le Sénat, tout en étendant cette nouvelle liberté à l'Ile-de-France, a renvoyé son application à une décision d'une loi de finances. Les commissions des lois et des finances de l'Assemblée nationale sont encore moins pressées ; elles préfèrent attendre que les régions soient des collectivités locales de plein exercice, c'est-à-dire que les conseils régionaux soient élus au suffrage universel.

M. Maurice Pourchon (P.S., Puy-de-Dôme), président du conseil régional d'Auvergne, admet que les régions riches ne doivent pas être entièrement libres mais il souhaite que toutes puissent disposer d'un peu plus de liberté. Il a donc proposé que le « plafond » soit, pour l'instant, maintenu, tout en étant doublé. Seulement, voilà : son amendement n'a pas été discuté par le groupe socialiste, comme il aurait dû l'être. De toute façon, le ministre de l'intérieur reste — pour l'instant — ferme sur ses intentions. Voilà un premier sujet de désaccord entre M. Defferre et la majorité socialiste de l'Assemblée. Mais la ligne de partage entre les régionalistes et les autres ne passe pas forcément par les frontières des groupes politiques.

T. B.

AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Le budget de la défense est repoussé par une majorité sénatoriale « qui ne fait pas de quartier »

Ministère après ministère, le Sénat rejette les crédits budgétaires que lui présente le gouvernement. Après la mer, les transports, les anciens combattants, le temps libre, la jeunesse et les sports, le tourisme, ce fut le tour, lundi 29 septembre, des crédits de la défense.

Pour que l'opinion ne se méprenne pas, M. Blin, rapporteur général et sénateur centriste des Ardennes, avait souligné solennellement, le 22 novembre, (le Monde *du 24 novembre) que l'adoption par la majorité sénatoriale de la première partie de la loi de finances n'avait qu'une signification tactique et ne correspondait surtout pas à une approbation du projet. Cette précaution apparaît bien vaine aujourd'hui où le vote des recettes de la première partie ne peut plus faire illusion ; il visait, bien évidemment, à permettre l'expression d'une opposition « qui ne veut pas faire de quartier ».*

Cette destruction systématique du budget rencontre néanmoins des résistances au sein de la majorité sénatoriale. Une critique excessive risque, en effet, de devenir insignifiante. C'est ce que pense notamment le président de la commission des finances et ce que vient de dire en substance M. Edgar Faure, sénateur du Doubs. Mais le courant est trop fort pour être arrêté.

Evoquant le débat sénatorial auquel il participait, et les déclarations de M. Giscard d'Estaing, dimanche à Pontoise, un sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, M. Matraja, a ainsi défini la situation : « l'opposition vient de mettre en place l'artillerie lourde ». *Les projets de l'actuelle majorité étant mis en pièces, l'ex-chef de l'Etat, soulignait les bienfaits futurs de ce tir sénatorial qui prépare le terrain de la reconstruction modèle U.D.F.*.

Le Sénat, pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, a donc repoussé (180 voix contre 109, P.C., P.S., M.R.G. ; 178 contre 109 ; 180 contre 109 et 181 contre 109) les crédits des divers titres du ministère de la défense que M. Charles Hernu avait vainement défendus, soulignant que les annulations de crédits qui lui sont si vivement reprochés ne représentent que 5,7 % d'un total qui augmente de 11,2 %, et affirmant que les objectifs de la loi de programmation, en termes de livraisons d'avions de combat, seraient atteints en 1983, à 99 %, au prix de la substitution de Mirage-I aux Mirage-2000.

Pour l'armée de terre, les objectifs de cette loi seront même dépassés, a-t-il dit, pour certains matériels. Quant à la marine, aucune commande de bâtiment majeur ne serait supprimée ni même reportée. Au sujet du char destiné à remplacer l'AMX 30, aujourd'hui en service, dont le premier ministre a annoncé la mise à l'étude, M. Hernu précise qu'il sera « plus compact, mieux armés ».

L'automatisation poussée des différents postes, leur ergonomie très étudiée, autoriseront un équipage à trois hommes. *« Le niveau élevé des ressources allouées aux armées préserve notre potentiel*, conclut le ministre de la défense, *et la part de la richesse nationale qui lui est consacrée place la France au premier rang des démocraties occidentales de taille comparable. »*

M. Francou (Un. Centr., Bouches-du-Rhône), rapporteur de la commission des Finances, dénonce *« l'écart qui se creuse d'année en année entre un discours rassurant et des crédits dont la modicité inquiète »* (son article dans *le Monde* du 30 novembre).

M. Legouez (R.I., Eure), constate, au nom de la même commission, que ce budget ne permettra pas de faire la soudure avec la prochaine loi de programmation. On entend encore les « avis » de MM. Manet (P.S., Dordogne) sur le service des essences et Genton (Un.-Centr., Cher) qui dénonce, au nom de la commission des affaires étrangères, la diminution de notre effort nucléaire.

M. Chaumont (R.P.R., Sarthe), rapporteur pour avis de la même commission affirme que *« dans l'ensemble, la puissance de feu de l'armée de terre est compromise et la réduction des commandes aux fournisseurs va se traduire par la suppression de vingt mille emplois en deux ans. « Le Sénat*, conclut-il en s'adressant à M. Hernu, *a manifesté en 1982 qu'il n'avait aucune défiance envers vous. Mais la tromperie que traduit l'annulation de crédits, l'incertitude sur l'avenir, la modicité de vos propositions, nous conduisent cette fois à repousser votre budget. »*

Les trois derniers rapporteurs, MM. Voilquin (R.I., Vosges), Max Lejeune (Gauche-dém., Somme) et Caldagues (R.P.R. Paris) aboutissent à la même conclusion.

M. Lecanuet : « Nous ne serons pas complices d'un renoncement »

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., sénateur de Seine-Maritime, prend exceptionnellement la parole dans ce débat en qualité de président de la commission des affaires étrangères et de la défense (habituellement, il se réservait de monter à la tribune pour l'examen des crédits du Quai d'Orsay).

M. Lecanuet, qui ne veut pas mettre en cause les bonnes intentions de M. Hernu, croit néanmoins observer *« une modification radicale mais inavouée de l'attitude gouvernementale face au problème de la défense, en même temps qu'une contradiction entre cette attitude et les objectifs de politique étrangère (...) On ne peut pas dire*, reconnaît-il, *que le gouvernement abandonne la défense, mais qu'il s'engage sur la voie d'un processus de diminution de son effort. »*

Ce processus, estime-t-il, est très grave parce qu'il affecte *« substantiellement et durablement »* l'équipement, mais aussi la préparation de nos forces. Au moment où l'insécurité mondiale appellerait un effort accru, cet effort descend au-dessous du niveau jugé indispensable pour que la dissuasion demeure crédible.

« Vos réductions budgétaires, déclare M. Lecanuet, *sont en contradiction avec la fermeté affichée de notre diplomatie. »* Citant M. Georges Sarre, M. Lecanuet dénonce alors les *« postulats purement doctrinaires »* qui conduisent à une dangereuse *« déflation des effectifs du corps de bataille. (...) En condamnant l'insuffisance des crédits militaires, la commission de la défense*, conclut son président, *ne cède pas à un dénigrement partisan. Elle estime de son devoir de les refuser pour n'être pas complice d'un renoncement qu'elle condamne »*.

Dans la discussion qui suit on entend plusieurs orateurs de la majorité gouvernementale (ici minoritaires) qui défendent ce budget avec les arguments entendus à l'Assemblée nationale. Parmi les opposants, l'ancien ministre de la défense, M. Yvon Bourges (app. R.P.R., Ille-et-Vilaine), est particulièrement dur pour la politique de son successeur.

« Ce que nous vous reprochons, déclare-t-il, *c'est de ne pas tenir vos engagements, de ne pas appliquer la loi, d'avoir stoppé l'effort que nous avions entrepris. (...) Nous vous avons entendu protester qu'il n'y avait pas de régression puisque le budget était maintenu au niveau de 3,895 % du P.I.B.M. Le premier ministre s'est référé, devant l'Assemblée nationale, au produit intérieur brut, ce qui est nouveau, mais ne correspond pas aux objectifs de la loi. »*

M. Bourges soupçonne, dans l'annonce qui a été faite d'une nouvelle organisation de nos forces et des missions dont serait chargée la gendarmerie, une modification de la politique de défense. *« Vous avez le droit*, proclame-t-il, *de changer la politique de défense, mais le devoir de le dire clairement à la nation et à la représentation parlementaire. Or, visiblement, vous cherchez à gagner du temps (...) à entretenir l'équivoque en vivant sur l'acquis dont vous avez hérité. »*

« L'opposition, souligne M. Matraja, sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, *vient de mettre en place l'artillerie lourde. »*

Point par point, M. Hernu répond aux orateurs. Il est plusieurs fois interrompu dans son exposé par son prédécesseur, M. Bourges, qui conteste les explications du ministre. Puis, par une série de scrutin, les crédits des divers titres sont repoussés. Ceux des services généraux du premier ministre sont « réservés ». Leur sort sera peut-être meilleur. Qui sait ?

ALAIN GUICHARD.

● *Les Verts, parti écologiste*, se félicitent, dans un communiqué publié lundi 29 novembre, de ce que l'assemblée générale du RAT ait ratifié le processus de création d'une organisation politique commune des écologistes (*le Monde* du 30 novembre) et ils prennent acte du vote, par cette assemblée générale, *« d'une motion fixant désormais aux Amis de la Terre une vocation uniquement associative et reconnaissant, par là, aux Verts la spécificité du domaine politique »*.

POLITIQUE

LE MARKETING POLITIQUE ET LES MUNICIPALES

I. — Le « boom » des conseils

par LAURENT GREILSAMER

LE marketing politique français sort de l'enfance ! Merci, M. Séguéla. Sans ce publicitaire avide de publicité, il en aurait certainement été différemment. Mais voilà, M. Jacques Séguéla a lancé et mis en musique le coup de « la force tranquille », slogan fétiche de la campagne présidentielle de 1981. Et M. Séguéla a gagné. Il ne s'en est pas caché. Pas de miracle, analyse aujourd'hui ce loup de la pub, toujours bondissant : *« Ce sont les bons produits qui font les bonnes campagnes. La bonne pub accélère le mouvement, c'est tout. Comme au surf, elle est portée par la vague. Une mauvaise pub sur un mauvais produit reste sur le sable. »*

M. Séguéla, conseiller personnel pour l'image de M. Mitterrand, est un homme de communication avisé. Pour lui, et finalement pour les autres. A la fin de l'année 1980, il avait scellé avec M. Mitterrand un *« pacte sacré »* en ces termes : *« Je serais très honoré de participer à votre campagne. A une condition : la pub ne sera pas cachée. Ce n'est pas une maladie. »* Le contrat a été respecté. Et le slogan « la force tranquille », devenu une devise, a fait prendre conscience à toute la classe politique des vertus de la « communication moderne ». Il aura fallu seize ans de travail. M. Michel Bongrand, le premier en France, avait ouvert le feu, en 1965, en faisant la campagne de M. Jean Lecanuet.

En somme, le marketing politique est une idée qui fait son chemin. Mieux. C'est une idée qui a fait son chemin. Mine de rien, les élections municipales de mars 1983 consacrent déjà le grand « boom » des conseils en communication. M. Bernard Krief, qui travaille pour l'opposition, le dit. M. Séguéla a contribué à déculpabiliser les hommes politiques. L'équipe de Bongrand S.A. l'affirme : *« L'existence du conseil est reconnue. La demande est très forte. »* Désormais, la nécessité du recours à la publicité, au marketing et aux conseils en communication est admise non seulement par les états-majors parisiens des partis mais aussi par l'ensemble des élus et des candidats de tous bords. Pas un maire de grande ville, pas un conseiller général qui n'en soit conscient.

Pour les derniers ignorants, s'ils existent, les derniers réticents et hésitants, M. Thierry Saussez, trente-trois ans, ancien assistant de M. Bongrand, s'est fait pédagogue. A quelque cinq cents maires de l'opposition, il a adressé un mini-dictionnaire (trente-trois pages) de la communication locale. A tous, il a rappelé — par voie d'affiches — qu'ils avaient peu de jours pour gagner et que chaque jour compte... En créant sa société (Image et Stratégie), M. Saussez n'a pas été le seul à se lancer à l'assaut d'un marché défriché par M. Bongrand. D'autres jeunes ont ouvert boutique. Et d'autres publicitaires, à l'instar de M. Séguéla, ont décidé de se laisser tenter par une escapade politique.

L'essor du marketing politique bute cependant sur sa concentration excessive, à Paris. Le fait éclate à l'approche des municipales.

A l'heure de la décentralisation, cela laisse rêveur. Et cela renforce l'image qui colle à la peau des conseillers en communication : celle de manipulateurs, licenciés ès propagande, tirant les ficelles depuis la capitale.

Le tableau, heureusement, n'est pas aussi noir. Les équipes de communication et les candidats travaillent ensemble. Depuis des semaines, parfois des mois et des années, ils cogitent. Car c'est avant le feu d'une campagne — du moins en principe — que se construit l'« image » du candidat et son « profil ». C'est avant que s'organise sa « notoriété ». Une élaboration patiente, difficile. Un bon magazine municipal mettant en valeur les réalisations de la mairie ne s'improvise pas. Une « permanence » téléphonique assurée régulièrement par M. le maire non plus. Une radio amie qui dit du bien de vous, cela ne se décrète pas. Or tous ces moyens contribuent largement à l'installation d'un climat favorable.

Le « téléphone boule de neige »

La mairie de Marseille illustre, par une campagne d'affichage, cette préparation psychologique des électeurs. Au mois de septembre, les Marseillais ont découvert sur les murs de leur ville des affiches proclamant : *« Embellir sa ville, c'est embellir sa vie. »* Tout cela, dans le cadre d'une campagne publicitaire sur le « nouveau Marseille ». Les Marseillais découvriront, un peu plus tard, et sans doute sans surprise, que seul M. Gaston Defferre peut être le maire de ce nouveau Marseille-là.

Les maires sortants ont eu près de six ans pour faire la démonstration de leur talent. S'ils sont prévoyants, ils auront pensé à faire voter au budget 1982 quelques enveloppes pour tel quartier un peu délaissé, telle association trop longtemps ignorée, etc. C'est à présent la dernière ligne droite. C'est l'heure du bilan, du compte rendu de mandat. Le maire doit convaincre ses concitoyens du bon service rendu. Il doit ouvrir ses dossiers, informer et encore informer. C'est une bonne carte à jouer : celle du gestionnaire proche de la vie des habitants de la cité, calme, tranquille.

Pendant que le maire sortant expose son bilan, son adversaire s'attarde sur les pages du Livre noir qu'il a rédigé. Son rôle est de critiquer, si possible de démolir, de mettre, en tout cas, en lumière les failles : la ville a été mal gérée, aucune industrie ne s'y est implantée, où sont les crèches ?... Le rôle est moins facile qu'on ne peut l'imaginer. Tous les sondages et toutes les études montrent que l'agressivité est mal ressentie. Question de dosage. De plus, le contre-bilan doit être dressé par un concurrent crédible, déja connu, pour être bien reçu.

Viennent ensuite les campagnes proprement dites. Bien sûr, les conseils en communication n'entendent pas dévoiler leurs recettes (elles font partie des secrets de famille) ni le nom de leurs clients (cela ne se fait pas, et ils pourraient perdre !...). Chez Bongrand S.A. et les autres, on encourage cependant vivement les candidats de l'opposition qui veulent enlever les mairies à réinvestir la vie associative, à s'occuper de la vie quotidienne dans les ZUP, à prêter attention aux nouveaux inscrits sur les listes électorales et à se tourner vers les jeunes, *« déçus par le pouvoir en place »*. Les maires de gauche auront intérêt, pour leur part, à dire et redire que le socialisme, ça marche... Manière de montrer que la gauche sait gérer la durée et qu'il y a des réussites sur le terrain. Ce devrait être l'axe de la campagne, estime M. Jean-Pierre Audour, publicitaire de renom et militant socialiste, qui a supervisé la campagne gouvernementale « les yeux ouverts. »

Les contacts personnels, les poignées de main à la chaîne, les belles phrases, font, bien sûr, partie de la panoplie classique du candidat. Dans une grande ville, le candidat devra multiplier les conférences de presse, les « descentes » sur le terrain, les tracts informatifs et les affiches. Ainsi circulera une partie de l'information voulue. Ainsi fonctionnera le bouche à oreille.

Toujours plus proche

Mais à ces moyens classiques, les publicitaires en ajoutent de plus modernes. La création de comités de soutien, implantés par quartier, arrive en droite ligne des Etats-Unis. Ils ont pour effet de rapprocher les candidats des électeurs et de provoquer des effets démultiplicateurs. Le téléphone peut aussi être mis à contribution. Le « téléphone du maire » : deux heures par semaine, l'élu répond directement aux électeurs et court-circuite tous les relais et écrans entre lui et les autres — M. Jacques Baumel, député (R.P.R.) et maire de Rueil, est, par exemple, très satisfait de cette technique ; le « téléphone militant » : chaque fidèle d'un camp appelle cent électeurs de son quartier. Principe numéro un : ne pas blesser les interlocuteurs. Selon M. Séguéla, 35 % des personnes appelées acceptent le dialogue ; le « téléphone boule de neige » : en fin de campagne, les partisans d'un candidat joignent des abonnés au téléphone, chargés à leur tour d'appeler des amis et ainsi de suite.

D'autres techniques vont faire leur apparition. Comme les affiches des derniers films sortis sur les écrans, celles des candidats circuleront dans les villes sur des camionnettes aménagées, ou « voitures-sandwiches ». Des camions vidéo accueilleront à leur bord les personnes désirant visionner une cassette à la gloire d'un candidat. Enfin, à titre d'exemple, des jeux comptant autant de cartes qu'il y a de candidats sur les listes peuvent être diffusés, carte par carte, dans les boîtes aux lettres. La règle consistera à réunir un jeu complet alors que les cartes représentant le maire ou le candidat ont été distribuées en petit nombre. Cette astuce a pour but de créer une « ruée » sur la personne du maire ou du candidat. Le gadget avait été utilisé lors de l'élection municipale de Liège (Belgique), en octobre. Avec succès. Pour la petite histoire, M. Bongrand avait travaillé pour le candidat libéral, et M. Séguéla pour le sortant de gauche — qui a gagné.

Moyens classiques, moyens modernes : tous visent à rendre les candidats plus proches des électeurs. Tel est le credo : la « proximité ». Après les présentations de bilans et contre-bilans, il faut être au courant des petits détails, chaleureux, humain. Deuxième axe de travail et de communication : l'affectivité. C'est fou comme l'on va s'aimer durant ces municipales. Invité à aimer sa région, sommé d'aimer sa ville, on priera finalement, fermement, l'électeur d'avoir le coup de foudre pour le candidat X... ou Y... Sans aller encore jusque-là, les habitants de Montpellier peuvent déjà voir dans leurs salles de cinéma un petit film sur leur ville et leur région : une belle histoire d'amour. Une jeune femme y a rendez-vous avec son amour. Son amour s'appelle Montpellier.

La « proximité », l'affectivité. L'affectivité et la proximité : ces thèmes seront valables pour tous les candidats. C'est l'air du temps qui le veut et le commande. De même, des thèmes nationaux envahiront les campagnes municipales. Le chômage, la crise, seront donc présents. M. Jacques Pilhan, directeur de la stratégie de l'équipe de M. Séguéla, insiste sur cette *« très forte influence des attentes et thèmes nationaux »*. Face aux difficultés économiques, les maires sortants et les candidats seront jugés sur leur capacité à agir (ou à réagir).

Au plan national, le R.P.R. vient de lancer, le premier, sa campagne. Cinq affiches — sérieuses et calmes — sont apparues à la mi-novembre dans les villes de plus de vingt mille habitants. L'affichage durera un mois. Un mois pour être bien sûr que, *« dans une ville bien gérée »*, *« on vit mieux »*, *« on paie moins d'impôts »*, *« chaque personne compte »*, et que les entreprises s'implantent, etc. L'U.D.F., pour sa part, n'a encore rien décidé. Le P.C.F., lui, s'apprête à lancer une campagne avant la trêve des confiseurs, et le P.S. à donner *« toute la gomme aux militants sur le terrain »*.

Tout cela commence doucement. La politique est pour l'instant cantonnée dans la coulisse. Mais gare ! Les municipales ressembleront bientôt à une *« guerre de tranchées »*. C'est l'avis de l'un des meilleurs spécialistes sur la place.

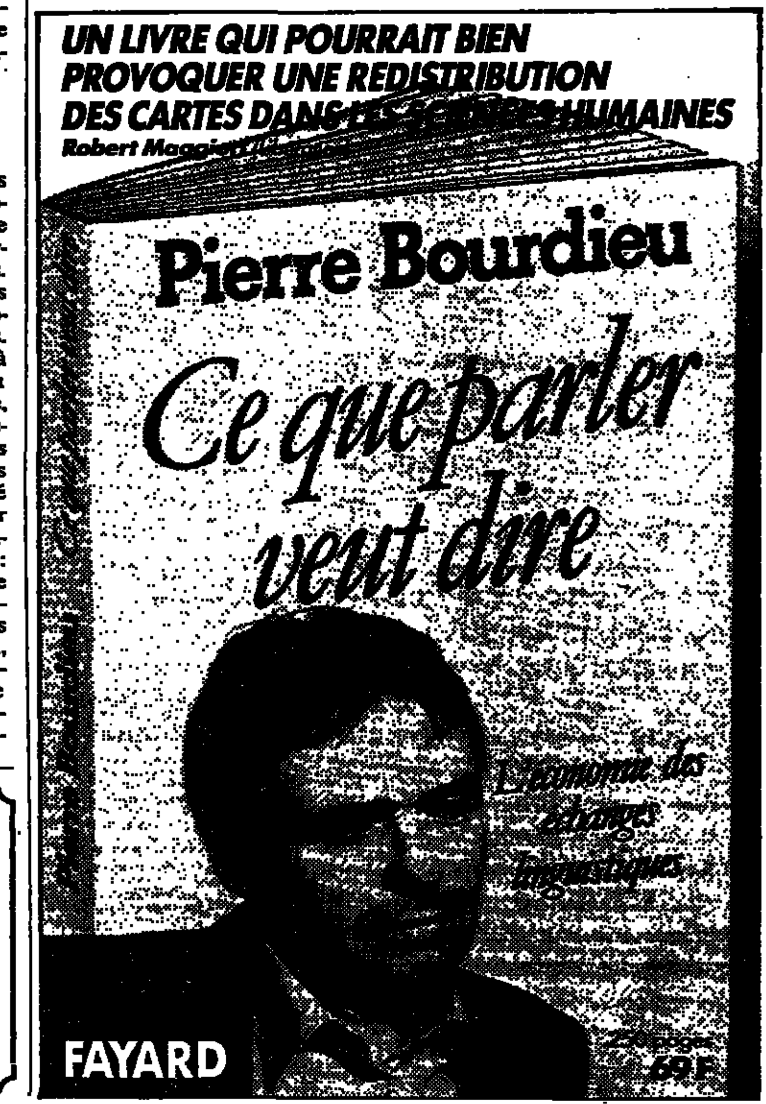
Prochain article :

PARIS, JE T'AIME !

UNE DOUCE VIOLENCE

C'est l'agence Mirabelle qui a créé, en 1980, le « concept » de la force tranquille. Guy Laroche lançait Drakkar, une eau de toilette : « Drakkar : la force tranquille d'un parfum d'homme. » *L'agence Mirabelle voulait* « positionner un produit » *pour les hommes paisibles, bien dans leur peau. Il s'agissait alors de se démarquer des publicités* « très macho » *des eaux de toilette destinées aux hommes.*

Est-ce un hasard ? On ne voit plus aujourd'hui de publicités pour Drakkar sous la signature de la « force tranquille ». *La société Guy Laroche n'entend pas promouvoir,* « pour l'instant », *ce produit en France. Va pour l'étranger ! Seulement. Il ne faut y voir, selon l'agence Mirabelle et son annonceur, aucune raison politique. Tout simplement, Guy Laroche a lancé au mois d'avril un nouveau parfum : Drakkar noir. Même flacon que le premier, même nom — ou tout comme — mais un « jus » différent, plus corsé, plus moderne. La signature elle, a changé...* « La douce violence d'un parfum d'homme » *a remplacé* « la force tranquille d'un parfum d'homme ». *Un renversement. Comme une réplique.*



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LYON : une « primaire » dans l'opposition permettra de mesurer l'audience du R.P.R.

A gauche, la non-conclusion d'un accord électoral entre l'U.D.F. et le R.P.R. à Lyon – qui ne constitue pas une réélle surprise – est naturellement soulignée, pour la mettre en contradiction avec les récentes proclamations unitaires de MM. Giscard d'Estaing et Chirac sur le plan national. A droite, M. Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., exprime le même sentiment, tandis que le R.P.R. met l'accent sur les exigences des amis du maire sortant, alors qu'un accord n'était pas exclu après l'entretien que celui-ci avait eu à Paris, le 24 novembre, avec M. Chirac.

On y souligne que la règle des trois tiers aurait, en fait, renforcée le courant U.D.F. et n'aurait pas tenu compte des progrès du R.P.R. aux cantonales. De plus, la répartition des têtes de liste dans les arrondissements aurait été remises en partie en cause. M. Noir ne désespère pas toutefois, d'attirer à lui d'anciens partisans de M. Collomb. Un pacte de « bonne conduite » a d'ores et déjà été conclu.

De notre correspondant régional

Lyon. – Les négociations ont définitivement échoué, le lundi 29 novembre, entre les partisans du maire, M.Francisque Collomb, sénateur (non inscrit) et le député R.P.R. de la troisième circonscription, M. Michel Lenoir, le fossé était creusé depuis longtemps déjà. Si les chiraquiens ont gagné avec vingt minutes d'avance la bataille des communiqués de rupture (nos dernières éditions du 29 novembre), la machine électorale de l'équipe de Collomb, elle, est aujourd'hui totalement *mobilisée. L'artifice qui* consiste à laisser vacant, pendant quelque temps, le « tiers » réservé au R.P.R. ne doit pas faire illusion. Les deux composantes de la droite lyonnaise se disputeront farouchement les soixante-douze sièges de conseillers municipaux et les cent trente-neuf sièges des nouveaux conseillers d'arrondissement.

Premiers thèmes du maire sortant, l' « *équité* » et l'« *efficacité* » ne pouvaient permettre d'aller plus loin que la règle des trois tiers (U.D.F., apolitiques, R.P.R.). Estimant avoir beaucoup concédé – notamment le poste stratégique de premier adjoint, dévolu selon des accords aujourd'hui caducs à un R.P.R. – le maire et ses fidèles ont finalement accepté de remettre leur pouvoir en jeu. Avec des atouts : la *ville a une solide tradition centriste.* Et des handicaps : l'image de marque des « gestionnaires » a vieilli ; le « pradélisme » apolitique n'a pas survécu à son inventeur l'ancien maire. De plus, le R.P.R. est sur une courbe ascendante.

En 1979, pour les élections européennes, la liste de Mme Veil avait écrasé celle de M. Chirac. Le 26 avril 1981, M. Giscard d'Estaing avait conservé une avance très confortable sur le leader du R.P.R. : près de 32 % des voix lyonnaises contre moins de 19 %. Mais après le choc du 10 mai, durement ressenti dans la deuxième capitale française de l'opposition (après Paris), le R.P.R. s'est plus rapidement rétabli que l'U.D.F. Dans quatre des six cantons de la ville qui ont été renouvelés, ses candidats ont précédé, parfois très largement, en mars dernier, des candidats U.D.F. , « divers droite » (M. Charles Beraudier, premier adjoint au maire sortant) ou C.N.I. En ce sens, la déchirure lyonnaise sera un test national. En tout cas, un baromètre assez sûr pour vérifier si après la rentrée politique de M. Giscard d'Estaing l'U.D.F. s'est, ou non, « refait une santé »...

Chaque composante de la droite devrait se battre sur le même bilan. Et peut-être sur des propositions concrètes. Pourtant, ce « terrain » devra au préalable être débarrassé des querelles partisanes. Le « *tir de barrage sur les visages, les silhouettes et l'âge du capitaine* », dénoncé par M. Collomb la semaine dernière, cessera-t-il pendant la campagne électorale ? Rien n'est moins sûr : dès lundi soir, les deux protagonistes *ont souligné* leurs différences face aux caméras de la télévision régionale. « *Ce sont les proches de M. Collomb qui voulaient la rupture, pas le maire qui était d'accord avec Jacques Chirac* », a indiqué M. Noir. « *Les Lyonnais diront s'ils veulent des gestionnaires ou que leur ville soit uniquement l'affaire des politiques* », a répondu le maire.

Le « microcosme » politique lyonnais – pour reprendre une expression chère à M. Raymond Barre, député apparenté U.D.F. de la quatrième circonscription, aura pendant quatre mois tout le loisir de se livrer au jeu des transferts d'un camp à l'autre. Cette compétition souterraine sera évidemment alimentée par une floraison de sondages.

M. Barre, précisément, ne doit pas regretter son éloignement temporaire, (il est en déplacement aux Etats-Unis). C'est pour lui un répit avant une prise de position dont chaque camp espère tirer bénéfice, mais qui risque de se faire attendre...

A gauche, M. Gérard Collomb, député de la deuxième circonscription qui conduit la liste socialiste reste serein. « *La division de la droite*, estime-t-il, *ne se fera pas sur des programmes, mais sur des problèmes d'hommes. Cela nous laisse une marge pour mener une campagne de propositions pour Lyon et la vie concrète de ses habitants.* »

CLAUDE RÉGENT.

● *M. François Léotard*, secrétaire général du P.R., a estimé, lundi 29 novembre, à Clermont-Ferrand, que dans les négociations avec le R.P.R. en vue des prochaines élections municipales « *il n'est pas possible de transiger sur trois points : le dix-huitième arrondissement de Paris, Metz et Montpellier* ». Il a ajouté : « *Nous ne pourrions accepter que l'équilibre dans les négociations avec le R.P.R. ne soit pas favorable aux élus les mieux placés dans ces trois localités, c'est-à-dire à Roger Chinaud dans le 18e arrondissement ; au maire, Jean-Marie Rausch, à Metz, et à François Delmas, l'ancien maire de Montpellier.* » M. Léotard a ajouté qu'un refus du R.P.R. dans ces trois cas risquerait de mettre en cause d'autres accords.

● *M. Claude Estier*, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré, sur Europe 1, lundi 29 novembre : « *Des différences importantes apparaissent dans la stratégie de Chirac et de Giscard. Alors que le premier laisse entendre que la gauche pourrait perdre bientôt le pouvoir, le second admet qu'elle a pour elle la durée. M. Chirac s'en prend systématiquement à toute l'action gouvernementale et affirme sa volonté de revenir sur toutes les grandes réformes mises en œuvre depuis mai 1981. M. Giscard d'Estaing se dit prêt à conserver les mesures sociales. C'est sa façon à lui de se situer au centre et, du même coup, de rejeter à droite son partenaire rival. Cela pourrait être habile si l'U.D.F. ne penchait elle-même lourdement à droite et si, d'autre part, les Français avaient la mémoire courte. Mais ils n'ont pas oublié que pendant tout son septennat, Giscard n'a pris aucune des mesures dont il reconnaît aujourd'hui le bien-fondé.* »

● *M. Henri Giscard D'Estaing*, conseiller général à l'U.D.F. du canton de Marchenoir (Loir-et-Cher), juge « *prématurée* » l'annonce de sa candidature à la mairie de Blois contre le maire sortant, M. Pierre Sudreau (app. U.D.F.), ancien ministre. Evoquant les discussions en cours avec M. Sudreau et le R.P.R. il a affirmé : « *Il n'y aura pas de dispute ou de querelle de personne. Au premier tour ou au second tour, nous serons unis pour gagner.* »

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a été reçu, lundi 29 novembre en fin de matinée, par M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, avec lequel il s'est entretenu des travaux du Conseil. Membre de droit du Conseil constitutionnel, en qualité d'ancien président de la République, M. Giscard d'Estaing n'y a pas encore siégé. Il a toutefois indiqué, à plusieurs reprises, sa volonté de participer aux travaux du Conseil, « *si des textes mettent en cause les institutions* ».

A L'ÉCOLE DES CADRES DU P.C.F.

« Nous vivons la crise d'un type de croissance technologique et de vie sociale »,

déclare M. Marchais

***L'Humanité* publie, mardi 30 novembre, le texte d'une conférence prononcée par M. Georges Marchais, le 26 novembre, à l'école des cadres du P.C.F. Le secrétaire général expose « *la façon dont les communistes voient la crise et la façon d'y faire face* ». M. Marchais souligne que l'action de la majorité suppose, pour être efficace, « *le respect du pluralisme, de l'originalité des points de vue* », étant entendu que les communistes n'ont « *pas d'autre adversaire que les forces du passé* ».**

Cette conférence met en évidence une double préoccupation chez les dirigeants du P.C.F. : insérer davantage le parti dans le débat économique et politique, qui s'organise autour de l'action du gouvernement, et aider les communistes à se définir par rapport à une politique dont ils partagent la responsabilité, mais dans laquelle il leur est souvent difficile de se reconnaître.

M. Marchais fait preuve d'une certaine audace en allant au-delà de l'analyse traditionnelle, selon laquelle la crise est « *issue de la crise du capitalisme* », pour affirmer que l'on assiste aussi à celle « *d'un type de croissance technologique et de vie sociale* ». – P. J.

Le secrétaire général du P.C.F. explique que « *l'accumulation des connaissances, la révolution scientifique et technique, les avancées décisives dans les domaines de l'information et de l'automation, bouleversent les anciennes structures sociales, marquent au plus profond les personnalités* ». Il souligne que « *des aspirations nouvelles apparaissent : vivre une vie plus libre, pouvoir choisir son travail, être partie prenante d'une vie sociale plus riche* ».

M. Marchais insiste sur le fait que « *le type de développement dont le capitalisme est porteur heurte brutalement les aspirations des peuples* ». Il détaille le « *coût économique, social et humain de la domination du capital* », qui a « *retourné contre eux-mêmes* » les « *progrès incontestables* » accomplis, en France, depuis vingt ans, dans « *les structures sociales, les rapports humains, les comportements et les mentalités* ».

« *Au centre de tous les problèmes, de toutes les difficultés, de tous les blocages*, déclare M. Marchais, *on retrouve une même cause : l'exigencer capitaliste du profit et de la rentabilité financière. Repérer cette cause, c'est, du même coup, offrir la possibilité d'agir sur elle. C'est démontrer qu'il est possible, en France, de prendre des mesures efficaces contre la crise, et comprendre de quel type de mesures il s'agit : d'un ensemble de transformations sociales profondes, concernant non seulement les structures économiques et politiques, mais aussi les rapports sociaux et les critères de gestion.* »

Le secrétaire général du P.C.F. met en garde contre l'idée d'une « *nouvelle adaptation aux contraintes de la crise dans le respect des exigences du profit* ». Ceux qui proposent ce type de solution et qui, sous le septennat précédent, avaient « *mené la France à la catastrophe* », veulent « *procéder d'abord à une vaste « purge », faite d'austérité et de casse de l'emploi, qu'on présenterait comme autant de maux inévitables, après quoi viendrait le salut, grâce aux progrès des technologies* ». « *En fait*, estime M. Marchais, *une telle « purge » pourrait sans doute permettre aux forces du capital de préserver leur domination ; elle pourrait leur permettre de gagner du temps, mais ce serait au prix de nouvelles souffrances pour les travailleurs, de nouveaux gâchis d'immenses potentiels technologiques, d'un nouvel affaiblissement de la nation.* »

Soulignant que « *la bourgeoisie française* », à laquelle le peuple « *a retiré le pouvoir politique* », est « *disqualifiée pour continuer à exercer sans partage le pouvoir économique* », M. Marchais affirme que « *les véritables* « experts des entreprises » – *selon l'expression de M. Gattaz, qui prétend qualifier ainsi les patrons – ce sont ceux qui y travaillent, de l'ouvrier spécialisé à l'ingénieur et au cadre, en passant par le technicien et l'employé.* » « *C'est à eux*, ajoute-t-il,*qu'il convient de donner de nouveaux droits et de nouveaux pouvoirs, notamment dans le domaine essentiel de la gestion.* »

Le secrétaire général observe que, en dépit des « *mesures positives* » prises par le gouvernement, « *la crise se poursuit, elle s'approfondit* », mais que la France « *n'est pas ligotée par la* « volonté extérieure » et que « *sa marge de manœuvre est importante* ».

Ancien député communiste du Nord

HENRI MARTEL EST MORT

M. Henri Martel, ancien député du Nord, ancien membre du bureau politique du parti communiste, est mort le samedi 27 novembre.

[Né le 3 août 1898 à Bruay-sur-l'Escaut (Nord), mineur à l'âge de douze ans et demi, Henri Martel avait adhéré aux Jeunesses socialistes en 1913, puis il avait rejoint le parti communiste en 1921. Secrétaire de sa section syndicale en 1923, il deviendra secrétaire général de la fédération (C.G.T.U., puis C.G.T.) des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Entré au comité central, puis au bureau politique du P.C.F., Henri Martel est élu député de la circonscription de Douai-Nord en 1936. Arrêté en octobre 1939, après l'interdiction du parti communiste, il est jugé, en mai 1940, avec vingt-six autres députés communistes et déporté en Algérie, où il apprendra, en 1942 et en 1943, l'exécution par les Allemands de ses deux fils, résistants.

Délégué à l'Assemblée consultative provisoire, membre des deux Assemblées constituantes, Henri Martel est élu à l'Assemblée nationale en novembre 1946, puis, en décembre, au Conseil de la République, pour lequel il opte et où il est réélu en novembre 1948. Il reprend son siège de député du Nord en juin 1951 et le conserve jusqu'en novembre 1958, année où il est battu par le candidat gaulliste. *Réélu en 1962* dans la circonscription de Douai-Nord, Henri Martel ne s'était pas représenté aux élections législatives de mars 1967. Il avait été conseiller général du canton de Douai-Nord et maire de Sin-le-Noble.]

CORRESPONDANCE

Les « séquelles » de la guerre d'Algérie

La position de M. Pierret

M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, nous a écrit, à la suite d'un article consacré par le Monde *du 4 novembre à l'« affaire » des « séquelles » de la guerre d'Algérie, pour souligner qu'il avait précisé sa position personnelle dès le 28 octobre, dans un communiqué destiné à la presse.*

Ce texte indiquait notamment : Conformément à la volonté du président de la République et à celle du gouvernement, il [M. Pierret] souhaite que des mesures d'apaisement soient prises permettant que les familles des personnes condamnées ne pâtissent pas des conséquences d'événements qui se sont déroulés il y a vingt ans. Pris par la préparation du débat budgétaire, il [M. Pierret] n'a pu participer personnellement au vote d'un amendement déposé par le groupe socialiste, mais l'utilisation abusive de son vote a été faite sans instruction de sa part. Il tient, à ce sujet, à rappeler la cohérence constante de ses positions avec les orientations décidées collectivement par le groupe socialiste.

« Je voterai blanc »

M. Jean-Yves Guérin, demeurant à Paris, nous écrit :

Jusqu'ici j'avais tout encaissé du pouvoir socialiste que, par mon vote, j'avais contribué à installer : les mesures qui me touchent en tant que salarié et contribuable, et les bavures qui me choquent en tant que citoyen, le gazoduc, le cosmonaute, la pénurie aggravée à l'Université, les discours de Jack Lang et de Régis Debray, etc. La réhabilitation des généraux putschistes est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le premier slogan dont je me souvienne est « O.A.S. assassins ». C'est pourquoi je voterai blanc aux prochaines municipales, dont je sais qu'elles seront serrées chez moi, ainsi qu'aux élections qui suivront.

« Les fondements mêmes de la démocratie »

M. Robert Luc, ancien ambassadeur, nous écrit notamment :

Les calculs électoraux du gouvernement, comme d'ailleurs de cette partie de l'opposition dont l'étrange timidité n'est guère plus reluisante, ont fait oublier aux uns et aux autres qu'ils se trouvaient confrontés à un problème qui touchait aux fondements mêmes de la démocratie : pour rester fidèle à ses origines et à sa raison d'être, la République se doit de maintenir dans toute sa rigueur la loi à l'encontre des plus hauts placés de ses fils et, en l'occurrence, de ceux qui en étaient venus à retourner contre elle les armes dont ils avaient la charge (...).

Le pays est en droit d'attendre de ses dirigeants qu'ils ne persistent pas dans une voie aussi erronée et qu'ils tirent du moins les leçons de cette expérience malheureuse, en opposant une ferme résistance à ceux qui, dans la foulée, cherchent déjà à profiter de l'occasion pour pousser la réhabilitation de Pétain (...). Il est loisible à tous, et peut-être louable, de compatir personnellement à la destinée d'hommes qui, à l'automne de leur vie ou au sommet de leur carrière, se sont gravement fourvoyés ou ont fauté lourdement, mais,à un certain degré de la hiérarchie, c'est l'acte qui demeure et l'homme ne peut plus en être dissocié.

Aussi, plus le personnage en cause est éminent, plus même les services qu'il a rendus au pays et de ce fait l'autorité qu'il a acquise sont considérables – et donc plus redoutables les conséquences de ses erreurs, – plus (...) s'impose à la République (...) d'éclairer les générations futures et de les conduire à retenir les leçons du passé et, ainsi, à préserver la grandeur de la nation.

« Ce n'est pas aux bourreaux de pardonner »

M. Maurice Calmein, président du Cercle algérianiste, déclare notamment :

Nous tenons à rendre hommage au président de la République et au secrétaire d'Etat, M. Raymond Courrière, pour avoir eu l'honnêteté et le courage de tenir leurs promesses sur l'amnistie, chose rare en politique et qu'il convient de saluer. En revanche, nous ne sommes, hélas ! guère surpris de voir les nostalgiques de la lutte anti-pieds-noirs s'acharner à refuser cette réconciliation nationale pourtant souhaitée par la majorité des Français.

Nous n'avons que faire de leur pardon ! Nous n'avons rien à nous faire pardonner et rien à quémander !

Si quelqu'un doit pardonner, je pense que c'est plutôt à nous de le faire, et à ceux qui nous ont défendus, car ce n'est pas aux bourreaux de pardonner à leurs victimes.

UN CONSEILLER MUNICIPAL DE GUINGAMP QUITTE LE P.S.

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. – Un conseiller municipal de Guingamp, M. Eouzan, président de la Ligue départementale des droits de l'homme, vient d'adresser sa démission du P.S. au secrétaire de la fédération des Côtes-du-Nord.

Cette décision, explique dans sa lettre M. Eouzan, « *m'est dictée par des considérations de morale politique et par les conditions de forme tenant à l'adoption du projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord* ».

M. Eouzan note que « *les mesures d'amnistie dont les intéressés ont bénéficié en leur temps suffisaient amplement. J'étais favorable au pardon, mais je ne puis admettre la réparation matérielle et pécuniaire de ce qui n'était que la juste sanction d'actes illégaux* », ajoute-t-il avant de condamner l'usage de l'article 49-3 de la Constitution pour l'adoption du texte. – J. V.

POLITIQUE

A PROPOS DE L'ANNÉE 1956

L'hebdomadaire « Révolution » publie un débat entre un membre du comité central et d'anciens membres du P.C.F.

L'hebdomadaire communiste *Révolution* publie, dans son numéro daté 26 novembre - 2 décembre, un entretien réunissant MM. Maurice Agulhon et Jean Bouvier, professeurs d'histoire à l'université Paris-I, et M. Maurice Martelli, historien, membre du comité central du P.C.F., auteur de l'introduction et du choix des textes rassemblés dans un livre intitulé *le Choc du vingtième congrès* (1). M. Martelli expose les lignes essentielles de son travail, en soulignant que celui-ci *« n'est pas l'analyse officielle du P.C.F. sur l'année 1956 »*.

MM. Bouvier et Agulhon, qui ont tous deux appartenu au parti communiste, évoquent des souvenirs de l'année 1956. M. Bouvier raconte, notamment, qu'il avait renoncé à travailler au sein de la commission d'histoire du parti, créée par le congrès de juillet 1956, parce que cette commission ne pouvait disposer des documents que certains de ses membres jugeaient nécessaires à leurs recherches. *« J'ai alors commencé*, dit-il, *à sentir sur moi peser le poids du talon de fer de la direction du parti »*, dit M. Bouvier, en précisant qu'il devait quitter le P.C.F. treize plus tard.

M. Martelli déclare qu'il *« accueille avec un très vif intérêt »* ces *« témoignages parmi d'autres »*. *« Je dois aussi tenir compte*, dit-il, *de ce qui produit aujourd'hui votre discours sur votre propre passé. »* A quoi M. Bouvier répond : *« Tous les vécus sont à prendre en compte. (...) Je n'ai nullement réinterprété. »* Il souligne son accord avec l'analyse de M. Martelli sur 1956, et il observe que cet ouvrage *« n'aurait pas pu être écrit avant 1976 »*, année où le P.C.F. commenca à parler du « retard » pris en 1956. *« Le parti seul*, dit M. Bouvier – *ou plutôt sa direction, – fixe ce qui peut être dit sur lui-même à tel moment. »*

M. Agulhon estime, pour sa part, que l'historien *« ne découvre pas la vérité, il la commente »*. Il souligne que *« c'est déjà un geste politique »*, pour M. Bouvier et lui-même, que d'accepter ce débat, et il ajoute : *« Cela dit, je ne peux pas m'empêcher de dire que, peut-être, le Martelli de l'an 2000 fera un livre honnête sur l'affaire Fiszbin et reconnaîtra que Fiszbin avait raison et que Marchais avait tort. Seulement, qui sait si, au même moment, le Marchais de l'an 2000 ne poussera pas vers la sortie le Fiszbin de l'an 2000 ? Il y a quand même cette espèce de rythme un peu effrayant, qui fait qu'on est honnête et correct vingt ans après, alors que c'est sur le moment même qu'il faudrait qu'un parti communiste sache accepter la discussion interne et la critique légitime. J'ajoute une autre chose du point de vue professionnel. Si vous voulez une crédibilité en dehors des rangs du parti, il faut jouer le jeu « professionnel » plus complètement. Il n'est pas possible, par exemple, de ne pas citer le nom et les ouvrages de Philippe Robrieux. En dehors du parti, il est l'historien qui est considéré comme faisant autorité, même si cela vous choque et même si vous n'aimez pas ce qu'il dit. »*

M. Agulhon reproche aussi à M. Martelli d'avoir choisi certains témoignages plutôt que d'autres parmi ceux des dirigeants communistes de l'époque, et d'avoir, en particulier, ignoré celui de M. Étienne Fajon, membre du comité central, relatif au silence gardé par la délégation du P.C.F. au vingtième congrès du P.C. soviétique sur le rapport secret de Khrouchtchev. Pour M. Agulhon, le livre de M. Martelli est *« positif dans le relatif »*.

M. Martelli admet qu'il n'aurait pas pu écrire ce livre avant 1976, parce que, explique-t-il, sa *« formation d'historien, dans les années 70, a coïncidé avec un large processus de mutation interne du P.C.F. »* Il juge le travail de M. Robrieux *« inacceptable »*, et annonce son intention de *« s'expliquer sur Robrieux »* dans un article des *Cahiers d'histoire* de l'Institut de recherches marxistes. *« Je ne crois pas*, conclut-il, *que mon travail d'historien soit, aujourd'hui, de savoir qui avait « raison » en 1956. »*

(1) Éditions sociales ; voir l'article de Lilly Marcou dans *le Monde* du 27 octobre.

● *La reparution de « Notre République »* ayant entraîné certaines protestations (*le Monde* du 27 novembre), M. Paul Aurelli, directeur de la nouvelle publication, précise dans un communiqué : *« Pour ne pas aviver ou prolonger une polémique stérile ou inutile, nous précisons simplement que l'ancienne édition du journal a cessé de paraître en 1969 (elle s'est sabordée suivant la formule des intéressés eux-mêmes...), que la société éditrice a été dissoute par anticipation le 7 octobre 1970. Que par ailleurs aucune personne physique ou morale n'étant propriétaire du titre ou de la marque, nous avons procédé dans les formes légales au nouveau dépôt du titre et à l'enregistrement de sa marque, et fait paraître cette publication. Tombé en désuétude et donc dans le domaine public,* Notre République *reparait et va renouveler et poursuivre le combat pour les idées qui étaient celles du général de Gaulle, qui étaient celles des premiers fondateurs et qui sont toujours les nôtres. »*

SUCCÉDANT A « FAIRE »

La revue « Intervention » souhaite relancer le débat au sein de la gauche

MM. Jacques Julliard et Patrick Viveret ont présenté à la presse le premier numéro de la revue *Intervention*. Celle-ci succède à la revue *Faire*, dont M. Viveret était également le rédacteur en chef, qui était devenue l'expression de l'ancien « courant C » (courant Rocard) du P.S.

Il ne s'agit plus, pour les promoteurs de la revue, de se situer à l'intérieur du parti socialiste. S'appuyant sur le fait qu'il n'y a plus guère de débats, au sein de la gauche, autres que ponctuels, portant sur tel ou tel aspect de la politique économique du pouvoir, MM. Julliard et Viveret souhaitent être les initiateurs et le relais d'un débat plus global. Ils espèrent éviter, écrivent-ils dans la présentation de ce premier numéro, que la gauche ne recueille plus que *« l'écho de ses propres paroles »*, au risque de *« s'enfoncer progressivement dans cette espèce de monologue intérieur qui a été naguère pour beaucoup dans la chute de la maison Giscard »*.

MM. Julliard et Viveret définissent ainsi leur attitude : *« Ecrite par des hommes et des femmes de gauche, la revue se sent partie prenante de la gauche, et à ce titre engagée par l'expérience en cours. Ne nous y trompons pas : à supposer que nous cherchions à nous en distinguer, nos adversaires communs se chargeraient de nous ramener à la loi commune. Quand les choses tournent mal pour un parti, ses libres-penseurs ne sont pas les derniers à payer l'addition. Il serait donc futile, pour apprécier notre attitude à l'égard du pouvoir, de faire la double comptabilité de nos éloges et de nos critiques. L'originalité de notre position sera la suivante : solidaires de la gauche et de son destin, nous serons complètement indépendants de ses institutions et du pouvoir qu'elle incarne. Cette indépendance, nous la croyons indispensable pour aborder clairement les questions qui devraient être au cœur du débat politique dans la période qui s'ouvre. »*

Ces questions, posées dès le premier numéro, sont centrées sur la crise économique, à savoir : *« Va-t-on, en matière économique, vers une politique protectionniste ? Doit-on et peut-on inventer une logique différente de celle du marché ? Quel est l'effet concret, quels sont les blocages, les transformations opérées par les grandes réformes de structure, telles la décentralisation, la loi sur les droits des travailleurs, les nouveaux rapports propriétaires/locataires ? Quelle stratégie mettre en œuvre pour dépasser les hésitations concernant le partage du travail et la réduction de sa durée ? »*

La question devient réponse, en forme de critique du gouvernement, lorsqu'il s'agit de la Pologne : *« La fracture polonaise nous oblige à penser autrement l'avenir de l'Europe*, écrivent-ils ; *il n'est pas vrai que le choix soit ici entre la guerre et le* statu quo : *il existe toute une gamme de moyens politiques, économiques, idéologiques, pour aider les peuples en lutte pour leur liberté, sans pour autant basculer dans la confrontation militaire. »*

Dans ce premier numéro, le principal article est consacré par M. Julliard à une analyse des dix-huit premiers mois de pouvoir de M. François Mitterrand. Situant le président de la République *« entre Gambetta et de Gaulle »*, le directeur de la revue souligne que, à ses yeux, *« ce qui pèse le plus lourdement sur l'expérience en cours, ce ne sont pas les mesures décidées, dont certaines sont excellentes, c'est la faible propension du pouvoir à y associer le « peuple de gauche », d'abord, le peuple tout court ensuite »*.

★ *Intervention*, nº 1, daté novembre-décembre 1982, 37, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris ; 50 F.

société

A GUINGAMP

Deux insoumis bretons s'enchaînent à un député socialiste

De notre envoyée spéciale

Deux membres du Mouvement d'insoumission bretonne (MIB) ont tenté de se faire arrêter officiellement par la police, le lundi 29 novembre à Guingamp, en s'enchaînant à M. Maurice Briand, député (P.S.) des Côtes-du-Nord.

Guingamp. — *« Nous sommes nationalistes bretons. Nous refusons de servir dans l'armée française. »* Appelés sous les drapeaux le 1er avril 1982, Youn Chaillou et Yannig Le Bechennec ont voulu donner une signification politique à leur insoumission (ils refusent le statut d'objecteur de conscience), en tentant d'obliger la police à les arrêter. Les deux hommes, originaires de Nantes, avaient pris rendez-vous avec le député P.S. des Côtes-du-Nord, rapporteur, il y a six mois, du projet de loi sur la dissolution des tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.). Ils se sont enchaînés à l'élu à l'aide de menottes vers 16 h 45, lundi 29 novembre.

Après une brève bousculade et en dépit de la volonté de la police, immédiatement arrivée sur les lieux, de minimiser l'événement, on a vu le procureur de la République, le substitut et le sous-préfet se succéder dans le bureau du député. A *17 h 45, les deux hommes sortaient* accompagnés des forces de l'ordre, tandis qu'une vingtaine de manifestants scandaient : *« Insoumission bretonne ! »*

Dans un bureau où une lampe se déhanche devant un tableau à l'air penché, M. Briand n'a pas l'air d'apprécier la violence dont il a été l'objet et affirme qu'il va porter plainte. Le député juge que les mesures prises depuis le 10 mai 1981 (notamment la dissolution de la Cour de sûreté de l'État et celle des T.P.F.A.) répondent à l'attente des Bretons. Il affirme, d'autre part, que le gouvernement a pris dans les domaines politique et culturel des mesures réclamées par la région et met en cause la représentativité des indépendantistes. *« Je suis plus représentatif de la population bretonne que ces mouvements marginaux »*, conclut M. Briand, qui précise : *« La loi visant à remplacer les T.P.F.A. par une juridiction civile a été adoptée il y a six mois. Le décret vient d'être publié. La loi va entrer en vigueur dans les jours prochains. »*

Quelques jours après la libération de Bernard Korbell et avant celle, imminente, dit-on, d'Hervé Kerrain, un an après l'incarcération des deux insoumis condamnés par le T.P.F.A., les mouvements indépendantistes, pour une fois unis (parti républicain breton, apolitique, Emgann, socialiste autogestionnaire, Comité pour l'amnistie, etc.), occupent le terrain en qualifiant de *« politique »* la démarche des deux jeunes insoumis. Toujours est-il que les deux jeunes Bretons, qui s'attendaient à passer deux ans en prison pour refus de porter l'uniforme, risquent fort d'en être quittes pour... une contravention.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Faits et jugements

Un policier irascible

M. André Koeniguer, trente et un ans, gardien de la paix dans le dix-septième arrondissement, qui, alors qu'il n'était plus en service, aurait tiré sur un automobiliste et ses occupants, a été inculpé lundi 29 novembre de *« détérioration de biens mobiliers »* par M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction à Paris. M. Koeniguer a été écroué à la Santé.

Dimanche 28 novembre, après son service, M. Koeniguer rentrait chez lui avec son épouse vers 23 h 30. Sur le boulevard Péreire (17e), son automobile était dépassée par un véhicule dont le conducteur lui aurait fait une « queue de poisson »

Pris d'une violente colère, M. Koeniguer accéléra pour contraindre l'autre voiture à s'arrêter. Puis il s'approcha d'elle. Un coup de feu partit brisant la vitre avant gauche. L'automobiliste, M. Christophe Ottou, de nationalité camerounaise, se baissa rapidement en attirant vers lui son épouse assise à ses côtés. Aucun d'eux ne fut blessé.

M. Koeniguer a affirmé que son arme était tombée de sa poche et que le coup était parti accidentellement. L'an dernier, en raison de sa nervosité et de son caractère irascible, et il avait été examiné par un psychiatre. Sur l'avis de son médecin, son arme administrative lui avait été enlevée puis restituée. Il est désormais l'objet d'une mesure de suspension de ses fonctions.

M. Jean-Claude Krief revient... sur ses rétractations

M. Jean-Claude Krief, vingt et un ans, dont les déclarations ont été le point de départ de l'enquête judiciaire sur l'affaire de pédophilie du Coral d'Aimargues, et qui s'était rétracté dans une lettre au journal *Libération* et au cours d'une confrontation avec M. Claude Sigala et quatre défenseurs de ce dernier, le 18 novembre (*le Monde* daté 21-22 novembre), est revenu, vendredi 26 novembre, selon son avocat Me Paul Vergès, sur ses rétractations.

Il aurait reconnu devant le juge d'instruction, M. Michel Salzmann, que les propos tenus au cours de la confrontation du 18 novembre étaient nuls et non avenus à cause de la présence du principal inculpé et de la défense. M. Krief, qui est apparu depuis le début de l'affaire comme un personnage versatile, aurait d'autre part affirmé, selon Me Vergès, que ses rétractations lui avaient été *« extorquées »*.

Pour les enquêteurs, les revirements de M. Krief ne changent rien à la marche de l'enquête, puisque aucun des inculpés ne l'a été sur la foi des seules dénonciations de M. Krief.

La chambre d'accusation de la cour de Paris, qui a siégé lundi 29 novembre, pendant deux heures et demie, sur la demande de mise en liberté de M. Claude Sigala, responsable du Coral, incarcéré depuis le 18 octobre, rendra son arrêt lundi 6 décembre. Les débats ont été consacrés aux plaidoiries des cinq avocats des inculpés et aux observations de M. Emile Robert, avocat général, favorable à la mise en liberté de M. Sigala sous contrôle judiciaire. Le parquet, qui, au début de l'affaire, avait requis l'incarcération de M. Sigala, s'était ensuite prononcé en faveur de sa mise en liberté. Le 10 novembre, les avocats avaient décidé d'interjeter appel devant la chambre d'accusation.

● *Inculpation d'ingérence d'un adjoint au maire d'Orléans.* — Un adjoint au maire d'Orléans, M. Roger Rollin (C.N.I.P.) a été inculpé d'ingérence par M. Antoine Champenois, conseiller à la cour d'appel de Versailles. Il est reproché à M. Rollin, adjoint aux travaux de la ville, qui possédait un cabinet immobilier, d'avoir confondu des intérêts professionnels et ceux de la collectivité *(le Monde* du 22 octobre). — *(Corresp.)*

JUSTICE

UN ARRET DE LA COUR D'APPEL DE NANCY

L'absence de soutien-gorge est un motif de licenciement

De notre correspondant

Nancy. — La chambre civile de la cour d'appel de Nancy a donné tort, lundi 29 novembre, à Mlle Pascale M..., une jeune secrétaire d'une société nancéienne de chauffage, la SITECO, licenciée en avril 1980 pour avoir refusé de porter un soutien-gorge sous un chemisier jugé trop transparent (*le Monde* du 11 novembre 1982).

Employée depuis trois ans comme aide-comptable, la jeune femme, alors âgée de vingt-trois ans, arrive au mois de mars 1980 vêtue d'un chemisier que son chef de service (une femme) juge trop transparent. Du moins le vêtement laisse-t-il deviner, semble-t-il, chez cette jeune femme à la silhouette longiligne, une absence de soutien-gorge. Après des remarques de sa direction, une lettre recommandée lui ordonne peu après de porter ce sous-vêtement féminin. La jeune femme considérera l'ordre comme une atteinte à sa vie privée et à sa liberté de femme.

C'est donc avec le même chemisier, et toujours sans soutien-gorge qu'elle se rendra dès le lendemain à son bureau. La sanction ne tardera pas : elle est licenciée peu après. Estimant qu'il y a là une rupture abusive de contrat et un licenciement sans cause réelle, la jeune femme porte l'affaire devant le conseil des prud'hommes de Nancy.

Une attitude jugée provocante

Dans un jugement rendu le 17 décembre 1981, les prud'hommes estiment que la tenue de Pascale M... était de nature à troubler la bonne marche de la SITECO, la persistance de son attitude constituant une faute. La société avait notamment expliqué que son personnel masculin multipliait les occasions de se rendre dans le bureau où se trouvait Pascale M..., et que la jeune femme, lorsqu'elle devait se rendre dans d'autres services, devait passer dans un couloir où pouvaient se trouver des clients.

L'employée réfractaire avait précisé, comme elle le refit le 9 novembre dernier devant la cour d'appel, qu'elle travaillait dans un bureau où le personnel était exclusivement féminin. Dans son arrêt, qui confirme celui de première instance, la chambre civile de la cour d'appel de Nancy explique que, *« si l'évolution actuelle des mœurs tolère que les femmes se montrent actuellement les seins nus, cette tolérance est quand même pour l'instant limitée au domaine des loisirs, au bord des piscines et sur les plages. Elle ne s'étend certainement pas au lieu de travail, sinon pour les artistes de music-hall ou de cabaret »*.

Pour la cour, *« Mlle M... n'avait pas l'excuse de la canicule, puisque les faits se situent en hiver, que l'employeur affirme que ses bureaux n'étaient chauffés qu'à la température permise et que le médecin, au cours d'une récente visite, avait conseillé au personnel de se vêtir chaudement »*.

Cette absence de soutien-gorge est fort éloignée des textes juridiques arides invoqués par l'avocat de la défense. Il avait notamment fait remarquer que le pouvoir de la direction d'une entreprise en matière de vêtements s'applique au port obligatoire d'un uniforme ou à des problèmes d'hygiène et de sécurité. La jeune femme a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

JEAN-LOUIS BEMER.

Un important procès de la Mafia s'est ouvert à Palerme

De notre correspondant

Rome. — L'un des plus importants procès de la Mafia ces dernières années, non seulement par le nombre des inculpés (soixante-seize personnes, parmi lesquelles le fameux chef de clan Rosario Spatola) mais aussi par ses développements, a commencé lundi 29 novembre à Palerme. Après la première audience, ce procès a été renvoyé au vendredi 3 décembre.

Le dossier, instruit par le juge Falcone, a été précédé d'une enquête qui a, entre autres, coûté la vie en juillet 1979 au chef de la brigade mobile de Palerme, Boris Giuliano, mitraillé dans le dos en pleine rue. Ce procès permettra surtout d'avoir une vision synthétique des actions des cinq grandes familles de la Mafia qui, en 1980, contrôlaient le trafic de la drogue, fournissant 30 % du marché de New-York.

L'acte d'accusation de plus de mille pages reconstitue l'histoire de l'alliance des cinq clans qui sont aujourd'hui parmi les perdants dans la guerre des gangs pour le contrôle du trafic de la drogue : celle-ci a pour théâtre Palerme et ses environs et a déjà fait cent vingt morts et cent trente disparus depuis le début de l'année.

Les clans Inzerillo, Spatola et Gambino géraient des laboratoires clandestins traitant des centaines de kilos d'héroïne, des opérations représentant un chiffre d'affaires de 800 milliards de lires par an dont une partie était recyclée dans la construction et dans des banques complaisantes.

Du dossier ressortent plus particulièrement deux noms : Rosario Spatola et Michel Sindona. Le premier chef de gang avait la haute main sur le marché des stupéfiants, mais était aussi l'ami de l'ancien ministre Ruffini, et sa société de construction « raflait » nombre des appels d'offres à Palerme grâce à des complicités politiques. Le second, banquier en faillite, « recyclait » l'argent de la drogue. Actuellement en prison aux Etats-Unis, il était lié à Spatola comme il le fut d'ailleurs à l'Institut des œuvres de religion de la banque du Vatican.

Egalement dans le box des accusés, onze membres du clan Inzerillo, mais deux grands absents : Salvatore, assassiné il y a trois ans, et son frère Piero, tué à New-York et dont le corps fut réexpédié à Palerme avec 5 dollars dans la bouche, symbole pour la Mafia de s'être enrichi aux frais de l'organisation. A côté d'eux, Giovanni Bontade, un compagnon de jeu du président de la province de Sicile, M. Luigi di Fresco, arrêté la semaine dernière pour corruption. Un procès qui durera cinq mois et dont l'enquête a été jalonnée d'assassinats de policiers, de fonctionnaires et d'hommes politiques, mais qui devrait être riche en informations sur les agissements de la nouvelle Mafia. — Ph. P.

Point de vue

LE DÉNIGREMENT

Par Jean-Louis DEBRÉ (*)

IL se développe, de façon insidieuse, une campagne de presse visant à désigner à la vindicte publique les juges comme étant les responsables des maux dont souffre notre société. On présente les magistrats comme ceux grâce auxquels la délinquance augmente. C'est à cause de leur laxisme que se développent, dit-on, les agressions. Partout nous apparaissons comme les complices des délinquants. Et l'opinion publique, à juste titre inquiète, est encore plus perturbée, car on lui suggère de douter de la justice.

Ces accusations traditionnelles sont des constantes des discours politiques. En effet, elles permettent à nos dirigeants d'éviter de se remettre en cause. Elles les rassurent. Ainsi, ils ne s'interrogent pas sur les véritables causes de la progression de la délinquance et de l'insécurité. Ces attaques contre la justice permettent aux hommes politiques de ne pas mesurer leur incapacité à juguler le chômage et à concevoir une société en dehors de la lutte des classes. Parce qu'ils sont incapables d'offrir à la jeunesse une raison d'espérer, le goût de travailler et le sens de l'effort, nos dirigeants laissent se développer cette campagne de dénigrement de la justice.

En accusant les juges, les hommes politiques ont trouvé le moyen de maquiller l'échec de leur politique.

Le jeu est dangereux, même s'il est commode. Se défier de la magistrature, disait déjà Balzac au siècle dernier, est un commencement de dissolution sociale.

(*) Magistrat.

POLICE

Le contrôle de la lutte antiterroriste par la Commission « informatique et libertés »

Saisie en septembre par le ministre de l'intérieur après l'annonce par le président de la République de la création d'un fichier antiterroriste, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) devait rendre, ce mardi 30 novembre) un avis sur deux projets de décret.

L'un réglemente le fichier des personnes de la Direction générale des renseignements généraux (D.C.R.G.), y compris son application « violence - attentats - terrorisme », dénomination, plus conforme, du projet de fichier antiterroriste.

L'autre tend à lever, au bénéfice des R.G., ainsi que le permet la loi du 6 janvier 1978, l'interdiction de « mettre ou conserver en mémoire informatique, sauf accord exprès de l'intéressé, des données nominatives qui, directement ou indirectement, font apparaître les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des personnes ».

Dépassant son objet premier — les moyens de la lutte antiterroriste — la délibération de la CNIL est donc la première du genre : jamais auparavant n'avaient été dévoilés et examinés les divers fichiers de police, au caractère traditionnellement clandestin et occulte, qu'ils soient *informatisés ou manuels*. Soumettant l'approbation des deux projets de décret à diverses conditions restrictives, tant sur la nature des renseignements collectés que sur le contrôle et le droit d'accès, le rapporteur de la CNIL, M. Philippe Marchand, député (P.S.) de Charente-Maritime, voudrait donc profiter de l'informatisation pour moraliser, épurer et clarifier les fichiers de police existants et définir ainsi les règles et la déontologie d'une « procédure policière », pratiquement inexistante en tant que telle en France.

Les fichiers de police à découvert

L'inventaire des fichiers de police est délicat, tant, dans ce domaine jusqu'ici préservé des regards non poli l'accumulation bureaucratique semble souvent l'emporter sur la rationalité. Tel inspecteur confiait ainsi, récemment, avoir trouvé trace de son grand-père parce qu'avant guerre il était le seul habitant de son petit village à avoir réclamé une pièce d'identité !...

Crédible ou non, l'anecdote illustre ce fait premier : avant d'être rationnels, les fichiers de police sont parfois confus, vieillots et très irrégulièrement épurés. De ce point de vue, l'informatisation, qui paraît *a priori* menaçante pour les libertés, pourrait, la volonté politique aidant, avoir des vertus inattendues, entraînant un assainissement du fichier manuel qui lui préexiste. La « propreté » d'un fichier ne dépend-elle pas d'abord de ce qui l'alimente ?

Il importe donc de dissocier les fichiers informatisés qui, parfois, peuvent renvoyer à des dossiers manuels, des fichiers encore exclusivement manuels... En ce domaine, la palme revient aux renseignements généraux, qui avouent détenir quelque vingt-deux millions de fiches manuelles, ne correspondant pas à autant d'individus fichés, mais *mêlant personnes, associations*, sociétés, sans exclure des « doublons ».

Les fichiers informatisés les plus connus correspondent à des fonctions plus traditionnelles : fichier des personnes recherchées (F.P.R.), avec à peu près quatre cent mille enregistrements, ce qui ne signifie pas autant d'individus en raison des jeux d'identité (les « alias ») ; fichier des véhicules volés (F.V.V.), avec quelque cinq cent mille enregistrements, qui n'aurait pas été épuré depuis au moins quatre ans ; fichier des recherches criminelles (F.R.C.), qui comprend trois types de renseignement (auteurs, infractions, objets). Actuellement abrités par la préfecture de police de Paris, dans des locaux du treizième arrondissement, ces trois fichiers devraient rejoindre les sous-sols du ministère de l'intérieur courant 1984.

Le ministère de l'intérieur contrôle aussi des fichiers aux finalités apparemment plus administratives. Ainsi le fichier national des permis de conduire (F.N.P.C.), qui devrait rejoindre, bientôt, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) les locaux où sont enregistrées les cartes de séjour des étrangers résidant en France.

Le record de la D.S.T.

Restent les fichiers informatisés logés au ministère de l'intérieur — paraît-il, dans les caves de la rue des Saussaies, — plus ambigus par la nature des renseignements qu'ils collectent. Et aussi, parfois, par leur nombre ! La direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), chargée du contre-espionnage, engrangerait ainsi sur son ordinateur un million deux cent mille références !... Une boulimie certaine qui, toutefois, ne concerne pas que des renseignements individuels, mais qui inquiète certains fonctionnaires : *« Suffit-il d'un voyage à Moscou pour y être ? C'est ce qu'on aimerait savoir »*, demande un policier informaticien.

Les renseignements généraux, pour leur part, disposent de deux fichiers informatisés : le fichier des associations, sociétés et groupements divers (environ quatre vingt mille références) ; le fichier des personnes (environ deux cent dix mille références). Ce dernier se divise en trois applications distinctes :

— *« Courses et jeux »* (90 000), qui renvoie à une vieille mission des R.G.

— *« Dossier départemental »* (100 000), qui enregistre l'état civil, l'adresse, la profession, l'étiquette politique ou syndicale et le numéro de dossier manuel des personnalités en vue de chaque département.

— *Enfin, « Violence »* (20 000), sous-fichier qui est la base de départ du projet de fichier antiterroriste.

Ni le fichier de la D.S.T. ni ceux des R.G. ne disposent actuellement de terminaux. Ils sont directement contrôlés par les directions centrales.

EDWY PLENEL.

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DU PARTI SOCIALISTE

Enseigner et vivre les droits de l'homme à l'école

« Droits de l'homme et éducation », tel est le thème auquel le parti socialiste avait convié ses militants à réfléchir les 26 et 27 novembre à Paris. Des enseignants membres du parti socialiste, des syndicalistes, des militants de mouvements pédagogiques et d'associations éducatives parascolaires, ont participé à ces journées. Leurs propositions seront transmises à M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, qui en ouvrant le colloque a annoncé la création d'un *« groupe permanent placé sous la responsabilité de Mme Francine Best, directrice de l'Institut national de la recherche pédagogique »*. Sa mission sera de *« concevoir une instruction générale qui rappellerait les objectifs et définirait les contenus d'une éducation au civisme et aux droits de l'homme »*. Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, M. Robert Badinter, ministre de la justice, et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, ont apporté leur contribution à la réflexion.

Les travaux ont notamment témoigné des contradictions auxquelles les enseignants sont confrontés tant en ce qui concerne le contenu que la pédagogie ou la place des droits de l'homme à l'école. Au-delà de ces débats, c'est la mission même du système scolaire qui est en question dans une société qui n'a plus rien de commun avec celle qui avait présidé à la création de l'école laïque, gratuite et obligatoire par Jules Ferry.

Discipline à part entière ou travail interdisciplinaire ?

La volonté reconnue par tous comme une nécessité de faire entrer les droits de l'homme à l'école n'est pas le moindre des paradoxes. « *Ce projet*, a en effet relevé M. Lionel Jospin, *est à la fois l'indice d'un progrès et d'une régression.* » Progrès à l'intérieur de l'école et régression à l'extérieur. Partout dans le monde, certes à des degrés divers, les droits de l'homme sont bafoués. Les jeunes qui en reçoivent le témoignage par la presse l'acceptent mal. Or ce sont des questions qui trop souvent ne franchissent pas les portes des établissements scolaires. Pis, les jeunes qui sortent aujourd'hui du système éducatif, même avec le baccalauréat en poche, n'ont aucune connaissance de leurs droits les plus élémentaires, à savoir les droits du citoyen.

Les leçons de morale et d'instruction civique ont, de fait, peu à peu disparu de l'enseignement. Il est vrai que la « morale universelle » à laquelle croyait, il y a un siècle, Jules Ferry a montré ses limites. « *Le concept sur lequel reposait l'enseignement moral et civique a été critiqué violemment par ceux qui s'inspiraient du mouvement ouvrier reprochant à celui-là son caractère conservateur et la justification qu'il donnait à l'ordre social existant* », a expliqué M. Jean-Louis Piednoir, délégué national du P.S. à l'éducation nationale, en présentant la synthèse des débats. « *La modification des modes de vie*, a-t-il ajouté, *a rendu désuets un certain nombre de préceptes enseignés. (...) Surtout, tous les beaux principes énoncés par des maîtres sûrs d'eux n'ont pas résisté à la boue des tranchées, au bain de sang de 1914-1918, aux camps de concentration, au racisme, énoncés comme principes de gouvernement.* »

La morale et l'instruction civique ont peu à peu déserté tant l'école primaire, « école du peuple », que l'enseignement secondaire réservé, il y a à peine plus d'une vingtaine d'années, aux enfants de la bourgeoisie. Selon une enquête citée par M. Louis Legrand, professeur de sciences de l'éducation à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, la moitié des enseignants déclarent « *ne pas être suffisamment informés pour enseigner l'instruction civique* ». Appelés à définir le civisme, ils citent par ordre décroissant d'importance : le respect des autres (29 %), l'information (24 %), la participation (19 %), le devoir (13 %) et les droits (9 %). La transmission des « valeurs de tolérance » n'est mise au premier plan que par 18 % d'entre eux, tandis que la liberté comme la lutte contre les inégalités ne recueillent que 5 %. Les réponses des élèves de seize à dix-huit ans interrogés à l'occasion de la même enquête sont aussi significatives (1).

La transmission des valeurs, la formation du citoyen, ont, aujourd'hui, cédé la place aux disciplines qui ont fait de l'école un instrument de sélection.

La matière et l'état d'esprit

Le colloque organisé par le parti socialiste se voulait *manifestation « de la prise de conscience d'un manque »*. Il ne s'agit certes pas de revenir à un enseignement jugé aujourd'hui par le premier secrétaire du P.S. comme « *poussiéreux* », voire « *un peu ridicule* ». « *Le pire*, a relevé M. Jospin, *serait d'ennuyer. Il faut bien réfléchir à la façon dont on inscrirait une telle matière dans l'enseignement ; si matière il devait y avoir, il faudrait qu'elle soit passionnante. Mais faut-il qu'il y ait matière. Ne faut-il pas plutôt un état d'esprit.* » Les débats ont montré que les deux aspects devaient être pris en considération, mais les participants se sont heurtés à l'inévitable obstacle des structures et des règlements du système éducatif.

Les droits de l'homme doivent-ils constituer une discipline à part entière, enseignée soit dans une tranche horaire supplémentaire, soit à la place d'une autre ou, au contraire, imprégner toutes les disciplines ? Certains ont proposé de travailler sur ce sujet en équipes interdisciplinaires ; d'autres ont *insisté sur la nécessité de vivre les droits de l'homme* dans une communauté éducative rénovée où le « pouvoir » des enseignants serait partagé en particulier avec les élèves et les autres personnels. Des universitaires juristes ont suggéré de commencer par enseigner le droit dans l'enseignement secondaire.

Quels que soient les choix pédagogiques, des *instructions ministérielles* ont été demandées par les participants pour « protéger » les enseignants qui prendraient des initiatives, pour « *inciter fermement* » les chefs d'établissements à laisser se développer l'ouverture des disciplines sur les droits de l'homme ; pour « imposer » partout un minimum d'éducation en ce domaine. Autre paradoxe.

Le contenu même de l'enseignement des droits de l'homme qu'il convient d'adapter à chaque âge, du petit écolier de la maternelle au futur bachelier, a été sujet de débats. La connaissance des textes fondamentaux (la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1789 et celle de 1948) et des lois, la prise en compte de l'actualité qui met en évidence les violations des droits de l'homme (guerres, tortures, racisme...) viennent à l'esprit de tous. Mais il est, sur ce point, des formes plus insidieuses, liées à l'évolution de notre société. Mme Yvette Roudy est venue souligner, notamment, l'analogie entre le racisme et le sexisme. *Elle a proposé au ministre* de l'éducation nationale la création d'unités de valeur dans les universités et les écoles normales préparant les enseignants à cet « *aspect particulier des droits de l'homme que sont les droits de la femme* » et encouragé les municipalités à faire comme celle de Nantes qui a « *mis au panier* » les manuels scolaires sexistes.

Pour M. Robert Badinter, les droits de l'homme, que « *nul n'est censé ignorer* », à l'instar de la loi, c'est d'abord et surtout le respect de l'autre. A l'école, il s'agit pour lui « *d'enseigner des générations d'hommes libres capables de résister au despotisme* », ce mot qui, c'est un symbole, tend à être remplacé dans notre vocabulaire par « *stalinisme* » ou « *hitlérisme* ». « *Hors l'éducation des droits de l'homme dans une démocratie*, a-t-il conclu, *pas de salut possible. A coup sûr, la démocratie dégénérerait. Qu'aurions-nous fait alors de cet héritage que nous avons reçu ?* »

Les débats, les discours, ont permis au parti socialiste d'amorcer une doctrine sur l'éducation et les droits de l'homme, à partir de laquelle la réflexion sera poursuivie. Les mesures concrètes proposées par M. Jean-Louis Piednoir portent sur l'enseignement et la vie scolaire. « *Il paraît évident*, a-t-il affirmé, *qu'il faut un enseignement positif du droit. Mais celui-ci ne peut être réduit à une discipline de plus. Il est à articuler à une réflexion sur la vie réelle et concrète, sur les valeurs. Il est inséparable de la connaissance de l'autre (...). Les droits de l'homme sont un des moments possibles pour un travail interdisciplinaire (...). L'organisation de la vie scolaire ne doit pas être en contradiction avec les principes qu'elle veut expliciter. Cela va du partage du pouvoir dans l'établissement à la reconnaissance du droit à la parole pour les jeunes* ».

M. Jean-Louis Piednoir avait répondu, par avance, à l'accusation « *d'endoctrinement* » qui ne manque généralement pas de surgir dès qu'il est question de transmettre des valeurs. « *Immédiatement*, a-t-il déclaré, *surgissent les mots de neutralité et de laïcité, mots magiques, souvent incantations, que l'on n'oppose pas toujours à bon escient. Qu'est-ce que la neutralité ? Ce n'est pas cette abstention frileuse sur tous les sujets qui peuvent diviser ou sur l'éthique, c'est d'abord l'affirmation que l'école, comme institution, ne prend pas parti dans les conflits qui divisent la nation. L'école n'est pas plus socialiste que capitaliste, pas plus scientiste que juive ou chrétienne. Elle est au service de toute la société.*

» *La laïcité, c'est d'abord l'accueil de tous (...), c'est, ensuite, le dialogue entre les diverses approches de la réalité, diverses conceptions. C'est, enfin, le refus d'une quelconque idéologie d'Etat ou tutelle particulière sur l'institution (...). Il n'y a pas de laïcité dans une société qui pratiquerait une uniformité culturelle, qui chercherait le consensus à tout prix* ».

En conclusion, M. Lionel Jospin a repris à son compte cette démarche, tout en soulignant que « *le débat sera passionné et rude* », car, au-delà de lui, « *l'école maintenant doit s'interroger sur ses propres droits, sur son propre malaise* », sur les critiques qui lui sont faites à droite comme à gauche. En fait, sur « *sa fonction dans la société* ».

CATHERINE ARDITTI.

(1) *Elèves et enseignants face à l'instruction civique*, de Madeline Grawitz, Editions Bordas 1980.

RELIGION

Le document élevant l'Opus Dei au rang de « prélature personnelle » est publié par le Saint-Siège

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le document élevant l'Opus Dei au rang de « *prélature personnelle* » a été officiellement publié samedi 27 novembre par le Vatican. Ce décret pontifical, dont le contenu avait été annoncé le 23 août (*le Monde* du 25 août), n'avait jamais encore été publié pour des raisons techniques. Selon l'interprétation la plus communément admise au Saint-Siège, ce retard était dû au souhait du pape de faire lire ce document au préalable par les cardinaux réunis en assemblée plénière la semaine dernière à Rome. Mais, contrairement à ce qu'on avait pu penser, aucune modification n'a été apportée au texte connu depuis le 23 août.

En devenant « *prélature personnelle* », l'Opus Dei, qui compte soixante-douze mille membres répartis dans quatre-vingt-sept pays, devient un diocèse sans territoire. Il est guidé par un prélat qui a été nommé par le pape : *il s'agit de* Mgr Alvaro del Portillo, président de l'Opus Dei depuis 1975. C'est la première fois qu'est concédée une « *prélature personnelle* », précise le document. Auparavant « *Institut séculier* », l'Opus Dei a ainsi acquis une structure juridique plus forte et une plus grande importance institutionnelle. Alors qu'il *dépendait* jusqu'à présent de la congrégation des religieux, il relèvera désormais de la congrégation des évêques.

L'Osservatore romano présente la décision du pape comme « *un geste de reconnaissance et d'approbation pour l'activité* » menée par « *une institution*, précise le décret pontifical, *qui présente des garanties doctrinales, disciplinaires et de rigueur apostoliques éprouvées* ».

Le décret ne semble pas cependant modifier substantiellement les règles entre l'Opus Dei et l'Eglise locale, les membres de la prélature étant soumis aux normes territoriales « *tant du point de vue des directives générales de caractère liturgique et pastoral que des lois d'ordre public* ». En outre, les membres laïcs de l'Opus Dei sont soumis à la juridiction de l'évêque du diocèse comme les « simples fidèles ». C'est l'évêque qui concède les autorisations d'ouvrir des centres de l'Opus Dei dans son diocèse.

Ph. P.

Une Église dans l'Eglise ?

Il est clair que les réserves manifestées par l'épiscopat espagnol devant ce changement de statut n'ont pas prévalu. Jusqu'à la dernière minute, les critiques du projet avaient espéré infléchir le pape pour limiter l'autonomie accordée à l'Opus Dei et, encore en octobre, l'assemblée des évêques européens avaient profité de leur réunion, à Rome, pour évoquer le problème, qui n'était pourtant pas inscrit à leur ordre du jour, et écouter les critiques de voix aussi autorisées que celle du cardinal Hume, archevêque de Westminster.

Quels sont les reproches faits à cette « œuvre apostolique » très puissante ? Outre les allégations concernant le goût de l'Opus Dei pour le secret, sa théologie intégriste et son penchant pour les régimes politiques de droite — positions qui ne sont certes pas condamnables en soi, mais qui sont rarement avouées, — la critique principale formulée à l'encontre de l'Opus Dei, surtout par les évêques, est sa prétention, également inavouée, de se soustraire au contrôle de l'épiscopat diocésain et de créer, en fait, une Église dans l'Eglise.

A regarder de près, et malgré les protestations de l'Opus, son nouveau statut de prélature personnelle renforce considérablement son autonomie. La notion de prélature personnelle, prévue par le texte conciliaire Presbyterorum ordinis et le motu proprio de Paul VI Ecclesiae sanctae, ne visait nullement la création d'un quasi ordre religieux — comme ce sera le cas pour l'Opus — mais prévoyait de fournir une aide pastorale particulière à des groupes sociaux qui échappaient aux structures existantes à cause de leur état ou de leur mobilité : les gitans, par exemple, ou les soldats.

En présentant le nouveau document, l'Opus Dei insiste pour dire que ses membres ne seront en aucune manière soustraits à l'autorité des évêques diocésains. Or, en fait, les prêtres de l'Opus (2 % du total des membres) seront « incardinés » (ou intégrés) dans la prélature de la même manière que des prêtres séculiers le sont dans un diocèse ; ensuite, des prêtres non-membres de l'Opus pourront y être associés au sein d'une société sacerdotale de la Sainte-Croix — sorte de tiers ordre — sans être obligés de faire connaître leur adhésion à celle-ci ; les laïcs, enfin, qui constituent la grande majorité des membres, seront liés à l'Opus par un « lien contractuel » et non pas des « vœux particuliers ».

Ils restent, en principe, sous la juridiction normale de leur évêque local, mais une fois que celui-ci a autorisé la création d'un centre de l'Opus Dei dans son diocèse, il n'aura plus aucun contrôle véritable sur les activités de ses membres. Rien n'empêchera quelqu'un de vivre toute sa « vie de foi », du premier catéchisme jusqu'aux derniers sacrements, à l'intérieur de l'Opus Dei.

ALAIN WOODROW.

MÉDECINE

Les réactions aux projets de réforme hospitalière

Les projets de réforme actuellement élaborés par le ministère de la santé, et dont M. Jack Ralite a exposé les grandes lignes dimanche 28 novembre à Tulle (*le Monde* du 30 novembre), suscitent dans les milieux hospitaliers des réactions à la fois vives, passionnées et contradictoires. Celles-ci illustrent tout autant l'importance de l'enjeu que la sensibilité à toute modification des structures du pouvoir dans ce domaine. Fidèle reflet des conflits de la société dans laquelle il s'insère, l'hôpital en fournit bien souvent, une image accentuée et en répercute l'écho.

De tous les projets du gouvernement, l'organisation des hôpitaux en départements, entraînant la suppression des « services », suscite le plus d'émotion. La critique visant le cloisonnement dû aux structures actuelles, la dépersonnalisation des soins résultant de la superposition des responsables au sein de chaque établissement, est générale. Mais l'unanimité s'évanouit sur les remèdes.

Approbations totales ou partielles...

Ainsi, pour l'association Santé et socialisme proche du P.S., la « départementalisation » apparaît-*elle comme un préalable indispensable à toute réforme de l'hôpital*, un remède que proposait l'association depuis des années.

De même, pour l'Intersyndicale des médecins hospitaliers (1), « *l'hôpital public est arrivé à un tournant* », du fait depuis vingt ans « *d'un progrès considérable et d'une dangereuse accumulation de contradictions : les praticiens y exercent dans des stuctures d'un autre âge* » où les uns sont chargés de « *tout faire, tout savoir et tout contrôler* » et où les autres, « *qui sont censés obéir, supportent de plus en plus mal de ne pas être légalement responsables de ce qu'ils assurent quotidiennement* ».

Aussi, la réforme projetée, ajoutent les responsables de l'Intersyndicale, est-elle d'abord marquée par ses « *aspects positifs et novateurs* ». *Cela dit*, concluent-ils, cette initiative « *qu'il faut saluer* » suppose que l'hôpital reçoive davantage de moyens : « *Nous ne saurions accepter que les nouvelles formes de gestion hospitalière servent à imposer une réduction de l'activité médicale et une détérioration de la qualité des soins.* »

La Fédération C.G.T. de la santé apprécie « positivement » l'orienta*tion générale du projet. Selon elle, « c'est la démocratie qui entre à l'hôpital »*. La Fédération C.F.T.C. relève de nombreux points satisfaisants. Elle conteste, néanmoins, la participation du personnel à l'élection du chef de département.

A la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), que dirige M. Philippe Cadène, puissante organisation représentative des personnels hospitaliers, *l'approbation du projet* dans ses grandes lignes est claire. Dès juin 1981, la Fédération avait saisi le gouvernement d'un certain nombre de projets relatifs aux hôpitaux, dont la « départementalisation ». Mais cette approbation de principe se nuance d'un certain nombre de réserves.

Ainsi la F.H.F. est-elle hostile à la participation des personnels non *médicaux à l'élection des chefs de* département, participation qui, dans les formes projetées (le personnel non médical disposerait de 12,5 % des voix) ne servirait qu'à cautionner les choix émis par les médecins, estime M. Cadène. De même, la F.H.F. rejette-t-elle la notion même de « conseil de département » prévue par le texte, qui risque de « balkaniser » l'hôpital. Elle souhaite, en revanche, qu'un représentant du corps infirmier soit désigné comme tel auprès des futurs chefs de département. « *Enfin*, souligne M. Philippe Cadène, *il nous paraît fondamental que les départements ne deviennent pas des entités gestionnaires d'un budget (...). Une réforme d'une telle ampleur est inimaginable dans des délais aussi brefs (un an).* »

En outre, ajoute le professeur Garbay, « *pourquoi supprimer les chefs de service ? Dissocier le grade de la fonction ne signifie pas qu'il faut supprimer les gradés* ». En outre, estime-t-il encore, un renouvellement tous les quatre ans compromettrait la continuité du travail des équipes. Il est, d'autre part, inimaginable que *les responsables de département* soient élus par des non-médecins, estime-t-on de même source.

Le syndicat qu'anime M. Garbay proposera dans les jours qui viennent un contre-projet.

Le docteur Louis René, de son côté, président de l'ordre départemental des médecins de Paris, souhaite lui aussi une évolution mais l'estime incompatible avec la brièveté des délais imposés par le projet. Surtout, il souligne la nécessité d'une réflexion sur un problème essentiel soulevé par le texte : celui de la responsabilité médicale de l'hôpital, actuellement détenue non pas par les chefs de service — comme on l'affirme trop souvent, — mais par l'administration, et qu'un simple décret ne saurait tansférer aux médecins traitants, fussent-ils titulaires des hôpitaux.

Pour sa part, Solidarité médicale, groupement qu'anime le professeur Bernard Debré, « *exige que ce décret soit retiré des objectifs du gouvernement* ». Certes, souligne le professeur Debré, *une évolution des structures est nécessaire*. Mais « *nous ne pouvons admettre qu'une loi oblige tous les services, immédiatement et de façon uniforme, à adopter un système de « départementalisation » qui comporte de graves menaces pour notre indépendance et pour la qualité des soins* ». Solidarité médicale estime indispensable que des expériences soient suscitées sur ce point, expériences qui seraient analysées au terme de quelques années et proposées comme modèles.

Pour affirmer son hostilité au projet actuel « Solidarité médicale » va demander à quinze mille médecins hospitaliers une souscription de 1 000 F, destinée à financer une campagne publicitaire menée sur ce thème et organiser des Etats généraux de l'hospitalisation à Paris, en février.

Enfin, l'une des oppositions les plus virulentes au projet est venue de Force ouvrière qui « *condamne sans appel le projet et avec tous les moyens dont elle dispose* », car il risque « *de rendre les établissements totalement ingouvernables* ». En particulier, F.O. « *dénonce la tentative d'intégration des personnels dans un système d'autogestion, c'est-à-dire d'auto-exploitation qui résulterait de leur participation aux conseils de départements* ». Elle « *se prononce résolument et irréductiblement contre l'élection par les personnels non médicaux du chef de département qui conduirait au renforcement de leur assujettissement au pouvoir médical* ».

... et critiques virulentes

Plus radicale apparaissent les critiques des organismes groupés au sein du Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics, que préside le professeur Michel Garbay. La critique qu'exprime ce syndicat porte d'abord, comme celle de la F.H.F., sur les délais imposés aux hôpitaux, délais jugés inacceptables. Surtout, demande le professeur Garbay, si le département apparaît souhaitable dans certains cas (rhumatologie, orthopédie, neurologie-neurochirurgie, néphrologie-urologie, pédiatrie, cancérologie), « *il ne peut être universel et doit être créé à la demande et progressivement* ». Actuellement, souligne le professeur Garbay, la pénurie de personnels est telle dans les hôpitaux — et l'informatisation « *coûte cher en personnels* » ajoute-t-il — qu'une telle réforme « *est matériellement impossible* ».

On le constate, un tel projet suscite, tant chez les médecins que dans l'ensemble du personnel hospitalier des réactions fortement contrastées. Au ministère de la santé, et le discours de M. Ralite à Tulle en témoigne, on estime que le texte, dans son état actuel, demeure modifiable sur certains points. Sur lesquels ? *Le débat vient à peine de s'ouvrir.*

CLAIRE BRISSET.

(1) Cette organisation née en mars 1982, groupe une dizaine d'organismes représentants des médecins hospitaliers, dont le Syndicat de la médecine hospitalière et la Fédération nationale des associations et collectifs d'assistants et adjoints des hôpitaux non universitaires. L'Intersyndicale groupe, disent ses responsables, plus de huit mille praticiens hospitaliers, soit plus de la moitié de l'effectif médical des hôpitaux. L'un des membres de l'Intersyndicale (la Fédération nationale des associations et collectifs d'assistants et adjoints des hôpitaux non universitaires) regrette que le ministère ait publié son projet « *avant la parution des conclusions du groupe de travail réuni sur ce thème* ».

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Des pièces baladeuses dans les circuits de certaines centrales nucléaires françaises

Plusieurs réacteurs nucléaires à eau pressurisée et uranium enrichi ont, au cours de cette année, connu en France un arrêt de fonctionnement prolongé dû à la présence anormale, dans le circuit de refroidissement et d'évacuation de la puissance, de pièces de métal ayant cédé à certaines contraintes.

Après enquête, E.D.F., les services de sécurité et le constructeur des centrales nucléaires françaises, ont décidé de remplacer progressivement ces pièces défectueuses — des broches de maintien — sur vingt et un réacteurs de 900 mégawatts, sans pour autant délaisser les autres tranches nucléaires de même puissance supérieure (1 300 mégawatts) qui, du fait de leur entrée en service plus tardive, pourront bénéficier à temps des modifications envisagées.

Les réparations des trois réacteurs — Bugey-2, Bugey-4 et Fessenheim-1, — sur lesquels ce phénomène a été découvert, ont demandé *plusieurs mois de travail*. La dernière campagne de travaux s'est achevée le 18 novembre. Elle concernait le réacteur de Fessenheim-1. Le couplage au réseau de ces trois tranches, dont l'arrêt prolongé a coûté environ 1,3 milliard de francs à E.D.F., devrait normalement avoir lieu dans la première quinzaine de décembre.

Une maladie de jeunesse qui coûte cher

TOUT a commencé le 27 juillet de cette année. Ce jour-là, alors que la tranche n° 2 de la centrale nucléaire du Bugey, installée sur la rive droite du Rhône, à quelque 35 kilomètres en amont de Lyon, semble fonctionner normalement, une pièce métallique cogne bruyamment dans la partie basse d'un des générateurs de vapeur du réacteur. Le système d'écoute des « corps migrants » le détecte aussitôt et alerte l'équipe de quart en service dans la salle de commande, qui arrête tout de suite le réacteur. Il n'est, en effet, pas concevable de laisser sans risques un morceau de ferraille se promener dans les conduites de circulation d'eau du réacteur. Les personnels envoyés sur le générateur de vapeur *ouvrent* alors ce que l'on appelle la boîte à eau et découvrent une pièce d'inox d'une quinzaine de centimètres de long et de 2 à 3 centimètres de diamètre, fortement martelée par les chocs qu'elle a subis en frappant les parois du générateur de vapeur.

Cet incident n'est pas unique. Il se trouve que, dès *1978*, des centrales nucléaires japonaises ont présenté le même « mal ». De plus, en juin 1982, des problèmes du même ordre sont apparus sur la centrale américaine de North-Anna. S'agirait-il d'une épidémie qui frapperait les centrales nucléaires P.W.R. à eau légère et uranium enrichi ? D'une certaine manière, oui. C'est ce que les constructeurs et l'exploitant des centrales nucléaires françaises constateront au cours des opérations de contrôle qu'ils vont effectuer. Quelque chose casse. Les examens menés *sur* la tranche n° 2 de la centrale nucléaire de Bugey révéleront, grâce à des caméras de télévision télécommandées, que d'autres *pièces étaient sinon « fatiguées »*, du moins susceptibles à terme de se rompre. Sur Bugey-2, il y en a vingt-deux et *sur* Bugey-4 deux seulement. Fessenheim-1, la *première* centrale nucléaire de ce type mise en service en France, est, elle aussi, concernée par ce problème.

Vingt et un réacteurs en cause

De quoi s'agit-il ? Tout simplement de la rupture ou de la fatigue de broches qui permettent le maintien, dans leur partie basse, des tubes de guidage dans lesquels glissent les grappes de contrôle de puissance du réacteur. *(Voir schéma.)* Ces tubes, solidement maintenus dans leur partie supérieure par des boulons, sont équipés à leur autre extrémité de deux de ces broches *qui*, à la *manière* d'une prise de courant, viennent se ficher dans des trous percés dans la plaque d'acier recouvrant la partie supérieure du cœur du réacteur. Cette liaison, non rigide, permet aux tubes guides de supporter certaines modifications dues aux contraintes thermiques auxquelles est soumis le cœur tout en leur interdisant le plus petit déplacement latéral. Dans le cas contraire, en effet, les grappes de contrôle pourraient ne pas glisser librement dans leur logement pour descendre dans le cœur *et assurer* la fonction qui est la leur : la régulation et l'arrêt, si nécessaire, du réacteur.

Pour E.D.F., le constat est dur. S'il est vrai que *trois réacteurs* seulement présentent des broches défaillantes, il est clair aussi que tous ceux qui appartiennent à cette génération de centrales nucléaires — vingt et une en tout — devront faire l'objet de réparations. La situation est d'autant plus délicate que l'enquête menée pour connaître avec exactitude l'origine de ces ruptures anormales et y porter remède a demandé du temps. D'autre part, il est rapidement apparu que l'on ne disposait pas, à l'époque de ces événements, des équipements nécessaires pour faire des réparations en série. Cet obstacle devrait être prochainement levé avec la mise en service de « cellules chaudes » permettant au personnel d'effectuer des opérations à l'abri des radiations et qu'E.D.F. a fait construire.

Mais force est de constater, comme le soulignent quelques experts, que *« toute l'attention nécessaire n'avait pas été portée à ce problème dès la conception des centrales »*. C'est chose faite maintenant, mais l'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le fait que les centrales nucléaires allemandes et suédoises de même type n'ont pas connu ou pas encore connu un tel problème.

Les études menés en France ont montré que la rupture des broches était due à ce que les ingénieurs appellent la « corrosion sous tension ». Ce phénomène apparaît lorsque les trois facteurs suivants sont réunis :

● *Un traitement thermique insuffisant.* De la qualité de cette opération métallurgique dépend, en effet, la résistance des pièces *à la corrosion. Or le traitement* thermique des broches des premiers réacteurs nucléaires de 900 mégawatts — à l'exception des tranches dont la série commence à Blayais-2 exclue — a été fait à 950 degrés seulement. Aussi a-t-il été décidé, pour les nouvelles séries de broches, d'augmenter la température de 200 degrés pour les renforcer.

● *Un couple de serrage important.* Ce paramètre mesure la façon dont les écrous qui maintiennent les broches étaient serrés. Les conclusions de l'enquête ont montré que ces pièces étaient vissées à un point tel que l'on atteignait pratiquement les limites élastiques de l'acier utilisé.

● *Une géométrie d'usinage anguleuse.* Le dessin relativement tourmenté retenu pour les broches a favorisé, en effet, selon les techniciens, l'amorce d'un phénomène de fissuration dans l'acier le rendant ainsi plus vulnérable à la corrosion.

Les études menées depuis la *découverte* de ces défauts ont montré que si la rupture des broches n'était pas à négliger, il n'y avait pas cependant péril en la demeure. Le nombre des broches brisées ou en mauvais état découvertes sur les trois réacteurs actuellement incriminés en témoigne, tout comme les calculs statistiques effectués à cette intention. Si l'on en croit les résultats obtenus, cette pièce ne deviendrait « fragile » qu'après un temps relativement long : de l'ordre de vingt-cinq mille heures de fonctionnement du réacteur. Il est certain, par exemple, que celles de Fessenheim, la première centrale nucléaire française à *eau légère, ont* tenu beaucoup plus longtemps que cela.

Quoi qu'il en soit, il est clair pour E.D.F. que, même si la manifestation de tels phénomènes ne *constitue qu' « un incident mécanique n'entraînant aucun risque pour la sûreté »*, il faudra, sur chacune des vingt et une tranches nucléaires contrôlées par l'exploitant, procéder au remplacement systématique des cent six broches fixées sur les tubes guides. Pour les autres réacteurs nucléaires de 900 mégawatts, mais aussi pour le parc des 1 300 mégawatts, des mesures concrètes ont déjà été prises. Cela n'exclut nullement l'étude, d'ailleurs en cours, de nouvelles broches plus résistantes et la mise en place de contrôles plus serrés grâce aux systèmes de détection des objets métalliques errants installés sur le circuit primaire des réacteurs, mais grâce aussi à des mesures par ultrasons effectuées pendant l'arrêt des réacteurs pour juger de l'état des broches.

Désormais, le problème que posent ces pièces défaillantes n'est plus, semble-t-il, d'ordre technique, mais plutôt d'ordre économique. Cinq à six semaines sont, en effet, nécessaires pour remplacer sur chaque réacteur les pièces défectueuses. Or ce laps de temps s'ajoute à la période d'arrêt annuel normale pendant laquelle on procède à différentes opérations de maintenance comme, par exemple, le rechargement en combustible d'une partie du cœur du réacteur. Sur Fessenheim-1, Bugey-2 et Bugey-4, en revanche, il a fallu beaucoup plus de temps que cela : huit mois pour la première, quatre mois pour la seconde et deux mois pour la dernière. La raison en est que les techniciens n'étaient pas préparés à ce genre d'opération et que le matériel d'intervention adéquat n'existait pas.

Il a fallu, en effet, travailler à l'abri de l'eau des piscines pour changer les broches (1) et se protéger de la radioactivité dégagée par ces pièces pratiquement au contact du cœur pendant le fonctionnement du réacteur. Les cellules chaudes, actuellement en *construction, et* les *bras télémanipulateurs* qui seront désormais utilisés devraient permettre d'améliorer ces conditions de travail. Coût de l'opération : de 10 à 20 millions de francs par réacteur, outillage et frais de main-d'œuvre compris.

Même si ces coûts directs ne sont guère élevés, comparés au prix actuel d'une tranche nucléaire de 900 mégawatts (5 milliards de francs environ), ces incidents ont cependant des conséquences financières indirectes d'un autre ordre de grandeur, puisque E.D.F. les estime supérieurs de dix fois à ce chiffre pour les prochains réacteurs dont les broches seront changées. *Mais ceux-ci fournissent l'essentiel* de la production française d'électricité d'origine nucléaire. Tout arrêt de l'un d'entre *eux* pour une période plus ou moins *longue et* non programmée suppose donc qu'il soit automatiquement pallié au manque de production d'électricité qu'entraîne son non-fonctionnement.

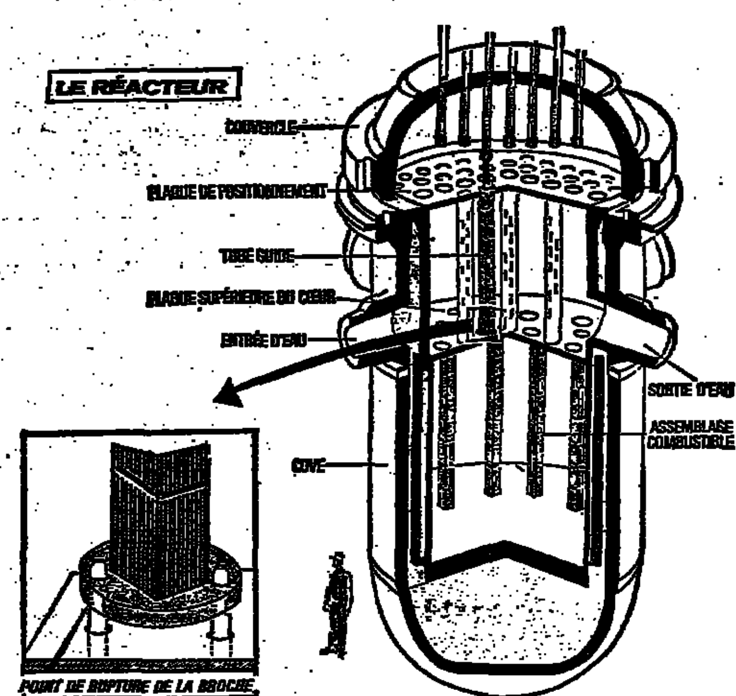
Un taux de disponibilité moyen

Pour Bugey-2, Bugey-4 et Fessenheim-1, E.D.F. estime que leur arrêt a entraîné en 1982 une diminution de production de 5 000 mégawatts-heure et une perte financière d'environ 1,3 milliard de francs représentant le coût supplémentaire de l'énergie de remplacement nécessaire pour répondre à la demande de la consommation. Il ne faut donc *pas s'étonner, dans ces conditions*, que le taux de disponibilité des centrales nucléaires françaises n'ait pas été excellent au cours de cette année. A lui seul, le problème des broches représente 8 des 43 % d'indisponibilité du parc électronucléaire français (2) pour 1982. Ce chiffre, si l'on en croit E.D.F., devrait être ramené à 3 % ou 5 % seulement l'an prochain, ce qui permettrait de revenir à un taux de disponibilité plus normal, dont on espère qu'il atteindra, en régime de croisière, une valeur de 71 %. *Restera à régler le délicat problème* de la responsabilité de ceux qui ont une part dans tous ces incidents qui affectent les centrales nucléaires françaises.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Pour les tranches de Bugey-3, Bugey-4 et Fessenheim, E.D.F. a préféré changer carrément l'ensemble des tubes guides, broches comprises, en prélevant ces pièces sur des *centrales actuellement* en construction. Pour les autres réacteurs, seules les broches seront remplacées. Les premiers réacteurs qui feront l'objet de ce type de réparation seront Bugey-3, Fessenheim-2 et Tricastin-1.

(2) D'autres défaillances de matériel, comme les problèmes rencontrés sur les « sécheurs-surchauffeurs » de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux, ont compté pour 8 % environ dans le taux d'indisponibilité du parc électronucléaire français.



Les broches, dont le remplacement est en cours ou prévu sur vingt et un réacteurs de 900 mégawatts, sont des pièces d'une quinzaine de centimètres de long et de quelques centimètres de diamètre. Il s'agit de deux « tétons » de métal (voir agrandissement du détail) qui assurent le maintien dans leur partie basse, c'est-à-dire sur la plaque supérieure du cœur, des tubes guides dans lesquels glissent les barres de contrôle du réacteur. Ces dernières, en descendant plus ou moins bas entre les éléments combustibles, permettent la régulation des réactions nucléaires dont le cœur du réacteur est le siège. Contrairement à ce que le dessin pourrait laisser croire, les tubes guides et les éléments combustibles sont des matériels bien distincts.

POINT DE VUE

Le satellite et l'informatique au service du géographe

par FERNAND VERGER (*)

LES satellites d'observation de la Terre constituent des outils *puissants* et *novateurs* de la connaissance géographique dans tous ses champs d'investigation : atmosphère, eaux marines et continentales, sols et végétation, aménagement rural et urbain... De plus, la télédétection par satellite offre une vision synthétique des paysages alors que l'étude menée au ras du sol s'isole bien souvent dans une analyse perdant de vue *l'intégration, finalité de la géographie.* L'approche même de la discipline est donc profondément modifiée par l'utilisation des satellites.

On a d'abord remarqué l'originalité conférée aux données spatiales par l'altitude du point de vue qui leur assure une homogénéité synoptique et une quasi-universalité. Ces caractères sont particulièrement appréciés dans les inventaires statiques à petite échelle. Les observations sont aussi conduites sans que les frontières ou les interdits militaires ne limitent leur extension En par*ticulier, le secret dont certains* Etats, comme l'U.R.S.S., entourent la connaissance géographique bloque l'information nécessaire aux bilans mondiaux, qui sont l'objet même de la géographie générale ; l'usage des satellites affranchit la recherche de cette entrave. Ces avantages, dus à la géométrie du point de vue, ont été les premiers perçus.

Un second groupe de caractères originaux de la télédétection par satellite est lié à la répétitivité de l'acquisition des informations. La qualité géométrique des données *facilite leur mise en conformité* avec un système de projection cartographique. Il est donc possible de superposer des images successives recueillies au rythme régulier des révolutions des satellites. Les données multitemporelles servent à reconnaître les objets par leurs changements de caractères au cours des cycles des saisons ou, pour l'infrarouge thermique, du cycle du *jour et de la nuit.*

Ces données multitemporelles sont, d'autre part, utilisées pour la connaissance de la cinématique des phénomènes terrestres (mouvement de l'atmosphère, *variation de l'enneigement*, évolution géomorphologique, croissance urbaine) et permettent de suivre le développement de phénomènes naturels et anthropiques.

Les données de la télédétection par satellite sont multiples, et leur richesse résulte plus de leur combinaison que de leur addition. La majeure partie des données acquises permettent de reconstituer l'image de la Terre par juxtaposition de petits éléments d'image, ou pixels, qui correspondent en quelque sorte au grain d'une photographie. Ainsi, une image captée par l'un des systèmes du satellite Landsat, couvrant une surface de 185 × 185 kilomètres, est composée de 7 581 000 pixels, représentant chacun *un demi-hectare.*

Chaque pixel est défini par des mesures physiques qui doivent en permettre l'identification. Ces mesures sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont obtenues dans plusieurs bandes spectrales et lors de passages successifs du satellite. De plus, l'analyse des données, conduite naguère par pixel isolé, l'est, *chaque jour davantage, en tenant* compte des relations de voisinage de chaque pixel.

L'abondance des données

Enfin, les données seront multidirectionnelles avec l'usage des capteurs orientables, comme ceux dont sera équipé le futur satellite français Spot. Les combinaisons peuvent donc s'effectuer dans le spectre, dans le temps, dans l'espace géographique ou dans les angles de vue ; elles peuvent aussi avoir lieu entre tous ces domaines de combinaisons primaires.

L'abondance des données de télédétection est déjà un de leurs caractères spécifiques, et leur combinaison l'accroît de façon exponentielle. Un exemple illustre ces grandeurs : les 7 581 000 pixels d'une image Landsat sont affectés chacun de quatre valeurs dans le système de balayage MSS, ce qui donne *30 324 000 valeurs ; trois passages* successifs fournissent ainsi plus de 90 000 000 de valeurs. Comme chaque pixel peut être examiné dans ses relations avec ses huit voisins immédiats, le traitement d'une seule étendue limitée à 185 × 185 kilomètres peut ainsi entraîner la prise en considération de plusieurs centaines de millions d'informations.

Une telle abondance n'est maîtrisable que par l'informatique. L'alliance nécessaire de l'informatique et de la télédétection par satellite fonde le troisième groupe de caractères originaux de cette technique. *Elle* provoque une *série* de conséquences sur les modes de documentation, de traitement et d'expression de la géographie ; l'automatisme qu'elle engendre développe la *capacité d'analyse et contraint* à reconnaître clairement les principes du raisonnement. Bouleversant les moyens de travail, elle rend plus rigoureux les modes de pensée et nécessite un effort de réflexion difficile mais rénovateur pour la géographie. L'accumulation de la documentation crée des banques de données, qui représentent le plus important stock de données *géographiques jamais réalisé.*

Les possibilités de traitement ouvrent des perspectives très nouvelles à la production des cartes. En particulier, le satellite Spot fera progresser la cartographie régulière de l'ensemble de la planète aux échelles moyennes. Les levers, les traitements et le dessin des cartes seront fortement accélérés et automatisés, entraînant un abaissement des coûts. Les lacunes de la cartographie régulière seront comblées et la mise à jour rapide des cartes sera facilitée. Cette automatisation opère économiquement des changements d'échelle ou de projection en leur assurant une constance d'efficacité jamais atteinte auparavant. Elle permet surtout de dégager des corrélations jusqu'alors insoupçonnées, *de fonder des modèles dynamiques* combinant données acquises au sol et données des satellites. L'approche descriptive et parcellisée qui a longtemps prévalu dans *les sciences de la nature et de* la société fait place, grâce à la télédétection par satellite, à une approche quantitative et globalisante.

Mais tous ces avantages ne masquent-ils pas des dangers culturels et politiques auxquels expose cet essor technologique ? Dans le domaine culturel, l'observation directe fait de plus en plus place à une « téléobservation », et le scientifique n'a plus de contact immédiat avec la réalité qu'il étudie. Cette distanciation, si elle offre la possibilité d'embrasser des *étendues* planétaires, peut devenir dange*reuse.*

En effet, ne plus percevoir directement la réalité concrète des objets d'étude risque d'engendrer un déséquilibre entre le sensible et l'intellectuel ainsi qu'un appauvrissement culturel, et peut ensuite provoquer des erreurs d'interprétation d'autant plus graves que les moyens de la télédétection ont une puissance jusqu'ici inconnue.

(Lire la suite page 18.)

(*) Professeur à l'École normale supérieure (Montrouge).

La Méditerranée s'ouvre à la technologie pétrolière de pointe

Nouveau record de forage : 1 714 mètres sous l'eau

Depuis le 8 novembre, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Marseille, le navire américain « Discoverer Seven Seas » a commencé à forer le premier des deux puits d'exploration pétrolière en Méditerranée profonde pour le compte de l'association Total-Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) - Esso-France.

Ce puits, dont Total est opérateur, est *foré par 1 714 mètres de profondeur* d'eau. Il constitue donc un record, puisqu'un forage, réalisé en 1979 au large du Canada, ne l'a été « que » par 1 486 mètres de profondeur d'eau. La pénétration du puits dans le sous-sol devrait être de 2 300 à 2 800 mètres. Soixante-dix *jours ont été prévus pour ce premier* forage.

Puis viendra le deuxième forage qui sera fait à une trentaine de kilomètres au nord-ouest du premier et dont la S.N.E.A. *sera opérateur. La profondeur* de l'eau sera alors de 1 250 mètres et la pénétration du puits dans le sous-sol de 4 500 à 4 700 mètres, les opérations devant durer cent cinquante jours.

Le coût total de ces deux forages, *études préliminaires comprises*, est estimé à 500 millions de francs — le prix de la seule location du « Discoverer Seven Seas » est de l'ordre de 1,5 million de francs par jour, — dont 60 % sont à la charge du Fonds de soutien aux hydrocarbures, 15 % à celle de Total, 15 % à celle de la S.N.E.A. et 10 % à celle d'Esso-France (1).

Ces deux forages sont surtout destinés à apporter des informations sur la stratigraphie du sous-sol sous-marin et ainsi à mieux permettre d'évaluer les chances de trouver du pétrole dans la zone française de la Méditerranée. Même la présence éventuelle d'indices d'hydrocarbures ne devrait pas inciter à chanter victoire : des indices ne sont pas forcément le prélude à la découverte d'un gisement exploitable. En outre, *les technologies d'exploitation* du pétrole par cette profondeur d'eau n'existent pas encore. Si un gisement était découvert, sa mise en production ne pourrait donc pas commencer avant dix ou quinze ans.

(1) *Le coût d'un forage offshore est de l'ordre de 30 à 60 millions de francs.*

LE problème principal qui se pose lorsque l'on veut faire un forage offshore à travers une grande profondeur d'eau *est celui du tube prolongateur* (le *riser*). Pour les opérations de forage proprement dit et pour la sécurité, la tête de puits, fixée avec un « bloc d'obturation du puits » (B.O.P.) sur le fond de la mer, doit être reliée au navire de forage par un tube prolongateur, gros tuyau d'acier à l'intérieur duquel tourne le train de tiges qui entraîne le trépan. Les boues de forage descendent par l'intérieur du train de tiges et remontent par le *tube* prolongateur. Ces boues jouent plusieurs rôles : elles lubrifient l'outil de forage ; elles entraînent vers le haut les roches concassées par le trépan ; et surtout le poids de la colonne de boues équilibre la pression interne du gisement de façon à prévenir toute éruption de pétrole ou de gaz.

Mais les forages offshore par profondeur d'eau supérieure à une centaine de mètres se font *toujours sur des supports flottants* (plates-formes dites semi-submersibles ; navires le plus souvent à positionnement dynamique, au-delà de 300 mètres d'eau). Bien évidemment, ces supports subissent en partie les effets de la houle et des vagues : ils « pilonnent », c'est-à-dire qu'ils sont soumis à des mouvements verticaux. Or la continuité du tube prolongateur doit être rigoureusement maintenue tant que le « pilonnement » est compatible avec les opérations de forage.

Le tube prolongateur est donc fixé :

● En bas, sur le B.O.P., par un joint d'articulation qui lui permet de ne pas être rigoureusement vertical ;

● En haut, sous le plancher de forage, par un joint télescopique. Le tube prolongateur est accroché sous ce plancher par des câbles et des « tensionneurs » hydrauliques qui le maintiennent en tension et compensent le « pilonnement », en théorie jusqu'à 15 mètres (de crête à creux). Dans la pratique, le « pilonnement » du navire admissible pour continuer les opérations de forage est de l'ordre de 8 mètres.

Plus la profondeur de l'eau est grande, plus le tube prolongateur est long, plus est importante la tension appliquée en haut du tube et aussi plus sont élevées les pressions auxquelles est soumis le bas du tube (sous la mer, la pression augmente approximativement de 1 bar tous les 10 mètres). En conséquence, plus le tube prolongateur est long, plus il doit être résistant et plus il est lourd : pour une profondeur d'eau de 1 800 mètres, il aura une masse de quelque 1 150 tonnes dans laquelle est comprise la masse des flotteurs indispensables pour diminuer le poids suspendu au navire.

Le Discoverer Seven Seas ne peut supporter, accrochée sous lui, une charge théorique de plus de 450 tonnes. Dans la pratique, cette charge ne peut excéder 360 tonnes pour des raisons de sécurité. Le tube prolongateur est donc entouré de flotteurs. Ceux-ci sont parfois de simples réservoirs ballastables grâce à de l'air comprimé sous une pression au moins équivalente à celle du fond de la mer ; le plus souvent, ils sont constitués de manchons de mousse enrobant d'innombrables billes de plastique.

Le temps de mise en place du tube prolongateur augmente avec la profondeur de l'eau. Le tube, en effet, est constitué d'éléments, longs en général de 15 mètres (parfois de 24 mètres), reliés entre eux par des connecteurs. La descente du tube est donc lente puisque chaque élément doit être assemblé avec le précédent et l'étanchéité de chaque connecteur testée. La mise en place d'un tube prolongateur long de 1 800 mètres nécessite ainsi plus de deux jours de travail pendant lesquels les conditions météorologiques doivent rester bonnes. Or les prévisions météorologiques ne sont fiables — et encore — qu'à quarante-huit heures.

Les aléas météorologiques sont donc très importants. Si le mauvais temps oblige à interrompre les opérations de mise en place du tube prolongateur, la partie qui est déjà assemblée reste suspendue sous le bateau. Or celui-ci et le tube se comportent différemment par grosse mer, et les efforts peuvent alors être tels que le tube ou le navire ne puissent les supporter.

Le Discoverer Seven Seas est équipé d'un tube prolongateur muni de flotteurs à air comprimé. Les fortes pressions nécessaires (180 bars pour le forage par 1 800 mètres d'eau) sont toujours sources de dangers. En outre, les connecteurs classiques — tous américains — sont boulonnés et leur étanchéité est assurée par des « chiens », c'est-à-dire par des segments qui se coincent dans une gorge sous la poussée de coins, eux-mêmes mûs par des vis. Or, des pièces mobiles constituent toujours une source de fragilité.

L'Institut français du pétrole a donc étudié un tube prolongateur d'un type original dont la réalisation a été confiée par le groupe Total et la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) à Creusot-Loire (au Creusot). Ce tube, dont le coût est d'une quarantaine de millions de francs, a été réalisé dans le temps record de dix mois.

● Les éléments ont 22 mètres de long et pèsent chacun une quinzaine de tonnes. Ils sont faits d'un tube d'acier dont le diamètre extérieur est de 473 millimètres et l'épaisseur de 14,3 millimètres. Les flotteurs sont en mousse de polymère enrobant des microbilles de quelques microns *et d'autres, plus grosses*, de 3 à 4 centimètres de diamètre. Le tube prolongateur, avec son manchon de flotteurs, a environ 1 mètre de diamètre.

● Les connecteurs sont à baïonnettes. Les deux rangées de dents réparties sur toute la circonférence de la partie mâle s'encastrent, après une fraction de tour, dans les logements prévus sur la partie femelle. Il n'y a donc aucun boulon ni aucune pièce mobile ; les efforts sont bien répartis tout autour du connecteur et l'étanchéité est d'autant mieux assurée.

La longueur des éléments et la simplicité des connecteurs devraient réduire d'une dizaine d'heures la mise en place du tube prolongateur de 1 800 mètres.

Pour le moment, ce nouveau tube prolongateur a été conçu pour 1 800 mètres d'eau, mais son extrapolation pour 3 000 mètres est déjà à l'étude. Au-delà de 2 000 mètres d'eau la masse d'un tube prolongateur en acier serait telle que les efforts dus au « pilonnement » seraient insupportables (au sens littéral du terme) lorsque le mauvais temps obligerait à interrompre la mise en place du tube ou lorsque, pour une raison quelconque, mais impérative, le tube devrait être *subitement déconnecté* du BOP et resterait suspendu sous le navire.

Trois solutions permettraient de remédier à cet inconvénient majeur :

— Déconnecter, non pas en bas du tube, mais à 200 ou 300 mètres sous la surface de l'eau. Cependant, cette solution serait dangereuse. La partie du tube restant accrochée au fond de la mer devrait en effet être supportée par un énorme flotteur. Si celui-ci était rempli d'air comprimé, ce serait une vraie... « usine à gaz », qui, à la suite de rupture de ses câbles d'amarrage, pourrait venir percuter le navire. D'autre part, un très gros flotteur *de mousse serait extrêmement* cher et, lui aussi, libéré fortuitement de ses câbles, pourrait fracasser le bâtiment.

— Faire appel à des tensionneurs suffisamment performants pour encaisser tous les efforts. De tels équipements seraient sûrement très compliqués mais ils sont déjà à l'étude.

— Alléger le tube prolongateur en le faisant soit en acier et matériaux composites (par *exemple des fibres de carbone*), soit en titane et matériaux composites. Dans le premier cas, un tube de 3 000 mètres pèserait 1 300 tonnes, dans le second 650 tonnes, alors qu'un tube de même longueur tout en acier pèserait 2 000 tonnes (dont 700 tonnes pour le flotteur). Cette dernière solution serait probablement la meilleure.

YVONNE REBEYROL.

En toute logique

Magie en quatre sur trois

Problème n° 232

Savez-vous raisonner dans l'espace et sur des nombres ? Les carrés magiques, qui organisent sur un carré les n^2 premiers nombres de telle sorte que les lignes, les colonnes et les diagonales aient la même somme, existent aussi dans l'espace. Ce sont les cubes magiques, où chaque tranche est un carré magique.

Etant données les couches inférieure et supérieure de ce cube de côté 4, quelles doivent être les couches intermédiaires pour que le cube soit magique ? (La somme magique se retrouve également sur les grandes diagonales.)

64	2	3	61
5	59	58	8
9	55	54	12
52	14	15	49

16	50	51	13
53	11	10	56
57	7	6	60
4	62	63	1

(Solution dans « le Monde des sciences » du 15 décembre.)

Solution du problème n° 231

Le critère de divisibilité par 13 consiste à séparer le nombre en tranches de trois chiffres à partir de la droite et à, alternativement, retrancher et ajouter ces tranches. Le résultat est divisible par 13 si, et seulement si, le nombre original l'est. En effet, 1001 est divisible par 13, de même que $10^6 - 1$, $10^9 + 1$, $10^{12} - 1$, etc. Donc, par exemple :

$10^6 a + 10^3 b + c = (10^6 - 1) a + (10^3 + 1) b + a - b + c$.

Le nombre est divisible avec $a - b + c$.

PIERRE BERLOQUIN.

Le satellite et l'informatique

(Suite de la page 17.)

La civilisation « télé » vers laquelle s'achemine l'humanité avec le téléphone, la télévision, la télécommande, la télémesure, la télétransmission, la télédétection, est d'autant plus portée à engendrer des déséquilibres néfastes que son pouvoir est grand. Une vigilance accrue doit en maîtriser le développement et en contrôler les effets.

La puissance prodigieuse de ces moyens cause d'autres dangers, d'ordre politique. La connaissance *géographique est un instrument de* puissance ; la possibilité de dresser rapidement des cartes précises de l'ensemble des pays assurerait à celui qui serait seul à en disposer une suprématie redoutable ; il faut donc encourager et généraliser *la dissémination de l'information* acquise par les satellites en suivant l'exemple de la libre diffusion de l'information pratiquée par la NASA.

Cependant, certains Etats, comme on l'a vu, s'y refusent, et on assiste, là où une attitude libérale prévalait jusqu'à maintenant, à l'apparition d'une tendance à limiter l'accès aux données. Il faut lutter pour la libre circulation de toute information géographique, particulièrement de celle *qu'on obtient à partir de l'espace.* Si les données sont acquises sur toute portion de la Terre, par suite des caractères mêmes des engins spatiaux, elles doivent être librement diffusées.

Il faut éviter l'accaparement de l'information concernant les ressources terrestres. Cet accaparement peut être permanent ou revêtir la forme insidieuse d'une rétention de données qui ne sont diffusées qu'une fois périmées. La multiplication des Etats maîtrisant cette technologie limite les risques qu'un monopole accroîtrait. Le lancement du satellite Spot, à la fin de 1984, contribuera à diversifier l'origine des informations en augmentant le nombre des puissances productrices d'images de télédétection spatiale.

Par son caractère universel et répétitif, par ses données numériques recueillies à distance, la télédétection par satellite modifie non seulement le volume et la nature de l'information géographique, mais encore bouleverse les modes de travail ainsi que le partage mondial des connaissances et, partant, de la puissance. On ne saurait trop se préoccuper d'en maîtriser le développement sur le double plan culturel et politique. Il est urgent de prendre conscience de cette nécessité au moment où la France est engagée dans un important programme d'observation de la Terre par satellite.

FERNAND VERGER.

Une histoire géologique mal connue

L'EMPLACEMENT des deux forages en Méditerranée profonde a été soigneusement choisi. En 1979, le Comité d'études pétrolières marines (C.E.P.M.), dans lequel se retrouvent les deux groupes pétroliers français, l'Institut français du pétrole et diverses sociétés parapétrolières, a fait procéder à des études, surtout bibliographiques, de la géologie. En 1980, ont été réalisés 32 495 kilomètres *de levée aéromagnétique (le Monde* du 20 août 1980) et 5 300 kilomètres de profils sismiques. L'année suivante, 3 550 kilomètres de profils sismiques et des mesures du flux de chaleur ont été faits. Deux *permis d'exploration ont été* demandés en fonction des informations ainsi obtenues : ils ont été attribués en juin dernier.

L'histoire géologique de la Méditerranée n'est pas encore parfaitement connue. Mais il est sûr que cette mer a subi les contrecoups de l'ouverture progressive de l'Atlantique qui a commencé il y a cent cinquante millions ou cent quatre-vingts millions d'années. Au cours des âges géologiques, en particulier pendant les soixante-cinq derniers millions d'années, elle a été soumise tantôt à des phases de compression qui ont provoqué la surrection des Pyrénées puis des Alpes, tantôt à des phases d'extension qui ont ouvert dans son sous-sol des fossés orientés nord-ouest sud-est. Ces reliefs importants ont été immédiatement attaqués par une érosion très active, ce qui a permis le comblement des fossés par d'épaisses couches *de sédiments fluviaux, lacustres* ou lagunaires. Ce relief ainsi adouci a été recouvert par des sédiments marins, la mer ayant envahi cette marge continentale il y a environ vingt-cinq millions d'années.

Le niveau de la Méditerranée a considérablement baissé il y a quelque six millions d'années : le détroit de Gibraltar a été fermé pendant plusieurs centaines de milliers d'années et la Méditerranée n'a plus été en communication avec l'Atlantique pendant toute cette période. Des évaporites (roches faites de chlorure de sodium, de carbonates, de sulfates et de potasse) se sont alors déposées en couches dont l'épaisseur, au centre de la Méditerranée, peut être de plusieurs centaines de mètres et qui forment des biseaux sur le pourtour de cette mer. En outre, des récifs coralliens se sont développés sur les hauts fonds.

Les sédiments venus du continent par le Rhône ont ensuite recouvert le tout. Les évaporites étant plastiques, la surcharge de poids à laquelle elles ont été soumises par l'accumulation de *ces nouveaux sédiments les a* fait glisser. Elles ont, en quelque sorte, servi de lubrifiant aux sédiments qui se sont accumulés en loupes énormes en bas et au-delà du talus continental.

Le premier forage est destiné à explorer jusqu'aux évaporites l'une des zones où les sédiments se sont accumulés en loupes. Le deuxième forage, qui sera plus long, a pour but de reconnaître toute la série sédimentaire qui s'est déposée dans un *des vieux fossés.* — Y. R.

Concertation Nationale sur le Cancer
Place et rôle du Secteur Privé



Le secteur libéral des Etablissements de lutte contre le cancer, met à la disposition du public:

- Les moyens d'investigation les plus performants: Radiologie générale et spécialisée; utilisation du Scanographe;
- Les moyens thérapeutiques les plus efficaces: Bombes au cobalt, accélérateurs de particules, Curiethérapie.

Il assure une approche pluridisciplinaire, regroupant Chirurgiens, Médecins, Spécialistes et Chimiothérapeutes.



Ces moyens sont:

- Géographiquement répartis de façon cohérente, et à proximité de tous les malades,
- dans des Etablissements conventionnés et contrôlés par la Sécurité Sociale; certains de ces Etablissements assurent la mission officielle de service public.



Ces services:

- Reçoivent tous les malades de jour et de nuit, sur rendez-vous comme en urgence, en hospitalisation comme en consultation.

Ils travaillent en collaboration technique et scientifique avec les Hôpitaux Publics et les Centres anti-cancéreux.



Le secteur libéral prend en charge plus de 50 % des malades atteints du cancer:

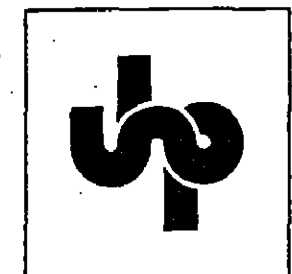
- Dans les meilleures conditions d'accueil et d'harmonisation;
- Au moindre coût pour le budget social de la nation.

Il réclame les moyens de poursuivre sa mission:

– Par l'attribution égalitaire des équipements lourds et de leurs moyens de financement;

– Par sa participation à part entière à toutes les instances de décisions régionales et nationales.

Au service de la Collectivité Nationale



L'UNION NATIONALE HOSPITALIÈRE PRIVÉE DE CANCÉROLOGIE

148, BD MALESHERBES 75017 PARIS

LCS

CARNET

Naissances

– Jacqueline et Alain GIE, Anne-Laure, ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire-Marie,

le 15 novembre 1982.
67, rue Vergniaud,
75013 Paris.

– Noël et Françoise MAMÈRE, née Pichon, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Adrien,

le 15 novembre 1982.

Décès

– Anne et Marc Abeles
et leur famille,
Mme Nina Abeles,
Le docteur Suzanne Weismann,
M. et Mme Florin Abeles,
M. et Mme Michel Gintzburger,
Mme Marion Abeles,
Mlle Luce Abeles,
Mme Maurice Molcard,
Le docteur et Mme Jean Cadoret,
M. et Mme Yves Sarrazin,
M. et Mme Jean-Louis Henriot,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leurs enfants, petits-enfants, neveu et nièce,

Jeanne et Louis ABELES,

survenu le 27 novembre 1982.

L'inhumation aura lieu le jeudi 2 décembre, à 15 h 30, au cimetière Montmartre, 16, avenue Rachel, Paris (18e).

Réunion à la porte du cimetière.

– M. Charles Barbarin, son époux,
Nicole et Sylvie, ses enfants,
Les familles Bellot, Barbarin et Chabanne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles BARBARIN,
née Aline Bellot,

survenu le 24 novembre 1982 à Boulogne (Hauts-de-Seine), dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Montferrand (Puy-de-Dôme).

140, rue d'Aguesseau,
92100 Boulogne.

– Le docteur Elie Benveniste,
son époux,
M. et Mme Jean Martin,
Le docteur et Mme Jacques Benveniste et leurs enfants,
M. et Mme Amos Adam et leurs enfants,
Le docteur et Mme Robert Benveniste et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Saporta, Asseo, Almosnino, Gattegno et Benveniste,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elie BENVENISTE,
née Alice Gattegno,

survenu, le 28 novembre 1982, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er décembre, à 16 h 15, au cimetière du Père-Lachaise (réunion porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue de Verdun,
75010 Paris.

– Sa famille et ses amis
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacques BOUISSOU,
journaliste,

survenu le 26 novembre 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Dans le respect de la volonté de Jacques, envoyez vos dons à l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, 75014 Paris, au bénéfice du service de chirurgie générale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
41, rue du Théâtre,
75015 Paris.

– Bouzaréa, Alger, Bougival,
M. et Mme Jean-Pierre Carli,
Graziella et Antoine Carli,
Mlle Marie-Aimée Carli,
M. Georges Lavoix et Mme, née Michèle Carli,
Hélène et Jean-Dominique Lavoix,
Les familles Carli, Bonnelli, Boué, Renaux, Larcher et Lapp,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dominique Antoine-Marie CARLI,
née Suzanne Reine Renaux,

leur mère, belle-mère, grand-mère et parente,
survenu, le 25 novembre 1982 à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Priez pour elle.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

7, résidence des Trois-Forêts,
78380 Bougival.

– M. et Mme Henri Ejnes,
M. et Mme Maurice Ejnes,
M. et Mme Serge Ejnes,
ses enfants, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eliezer EJNES,

survenu à Paris, le 24 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 26 novembre 1982, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Reims, 22, rue des Telliers.
Paris, 14, rue Moncey, 75009.
Reims, 9, rue Irénée-Lelièvre.

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Yvonne HIRSCH,
née Strauss,

survenu le dimanche 21 novembre à Montreux (Suisse), dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Théophile Gaston HIRSCH,

mort en déportation le 6 avril 1942.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Domicile de la famille :
René et Nicole Klopfenstein,
Villa Fidelio, CH 1823,
Glion-Montreux.

« L'Eternel a donné,
L'Eternel a repris,
Béni soit le nom de l'Eternel. »
Job, I, 21.

– Mme Pierre de Rocca-Serra,
née Jeanne Pietri,

M. Henri de Rocca-Serra,
son épouse Monique
et leur fils Patrice-Ventura,
Mme Perrard, née Jacqueline de Rocca-Serra, son époux, Bernard et leurs fils Bruno et Patrick,
M. Paul Condé, époux de Marie de Rocca-Serra (†)
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Condé,
Mme Marie-Pierre Condé,
M. et Mme Jacques Condé,
M. et Mme François Condé,
M. et Mme Yves Condé,
Mlle Marie-Noëlle Condé,
Mlle Claire Condé,
Et tous ses arrière-petits-enfants,

Mme Patrice de Corsi, sa sœur,
née Linda de Rocca-Serra,
Mme Raphaël d'Ortoli, sa nièce, née Marie-Antoinette d'Ornano,
Mme Bihoreau, sa nièce,
née Rosette d'Ortoli,
Mme Sampiero Pietri,
sa belle-sœur, née Marie Gavini,
Leurs enfants et petits-enfants,

Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre de ROCCA-SERRA,
receveur particulier
des finances (e.r.),

le 26 novembre, rue C.-Pinel à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront lieu à Sartène (Corse), le 1er décembre 1982.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Neuilly.

– M. et Mme Jean Roy et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Mondine et leurs enfants,
Le Père provincial de France,
Et les Pères de la Compagnie de Jésus,
font part du décès du

Père Michel ROY, s. j.,
ancien aumônier au centre Laennec,
ancien aumônier national
du Centre catholique
des médecins français,
de la Fédération internationale
des pharmaciens catholiques,
de l'Association française
des pharmaciens catholiques,
de l'Union chrétienne
des professions de santé
et du service social,
du Centre chrétien des sages-femmes,

survenu le 24 novembre 1982, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence.

Une messe sera célébrée prochainement à Paris.

Le lieu et la date en seront annoncés.
112, rue du Bac, 75007 Paris.
45480 Outarville.
« La Baume-lès-Aix »,
Chemin de la Blaque,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Sofia Ungureanu Marcovici et Maria-Petruta,
M. et Mme Michel Gourier, Sophie, Anne, Marie et Ira,
Mme Daisy Ungureanu,
ses enfants et petites-filles,
Mme Anna Marian,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Sophie Schein,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme *Léonte* Karmitz,
M. et Mme Joseph Karmitz,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Solly Karmitz,
leurs enfants et petits-enfants,
M. B. Michelson,
ses enfants et petits-enfants,
Danièle et Valère Segal,
ses sœurs, frères, belles-sœurs, beau-frère, nièces et neveux,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Caroline UNGUREANU,
née Karmitz.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er décembre 1982, à 14 heures, au cimetière de Neuilly ancien, rue Victor-Noir, Neuilly-sur-Seine, entrée principale.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Virgil Vernier, son fils,
Claire Hirsch-Marie,
Eric et Dominique Vernier,
son frère et sa sœur,
Martine Vernier, sa belle-sœur,
Micheline Vernier, sa mère,
M. et Mme Pierre Virenque,
M. et Mme Michel Vernier,
Mme Odile Baur,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Patrick VERNIER.

Remerciements

– Mlle Léone Batard
Et ses neveux,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de

Mlle Yvonne BATARD,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur vive reconnaissance.

Messes anniversaires

– L'Association des anciens du IIe bataillon de choc a l'honneur de faire part que la messe annuelle à la mémoire de ses morts sera célébrée samedi 4 décembre 1982, à 19 h 30, en la chapelle du lycée Janson-de-Sailly (entrée face au no 23 de la rue Decamps, Paris-16e).

Communications diverses

– L'Association des ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 30 novembre, de 17 à 20 heures, et les 1er, 2 et 3 décembre, de 14 à 20 heures, à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'aviation civile, de l'Armée de l'air, de l'Aéronavale, de l'A.L.A.T. et des parachutistes des compagnies Air France, U.T.A., Air Inter et du Groupement des industries aéronautiques et spatiales.

Association des ailes brisées, 5, rue Christophe-Colomb, Paris-8e.

– L'Association nationale France-Tunisie (8, rue Saint-Saëns, 75015 Paris) a tenu, jeudi 25 novembre, son assemblée générale annuelle. Le président de l'association, M. Louis Perillier, préfet honoraire, ancien résident général de France en Tunisie, vice-président du Conseil supérieur des Français à l'étranger, et le secrétaire général, M. Michel Didier, sous-directeur au ministère de l'économie et des finances, ont été reconduits dans leurs fonctions.

L'Association France-Tunisie, qui vise à développer l'amitié entre les peuples français et tunisien, organise des conférences et des rencontres. Elle est en particulier à l'origine de l'exposition « De Carthage à Kairouan, deux mille ans d'histoire en Tunisie », présenté au Petit Palais.

– Le banquet-assemblée générale de l'Association des anciens élèves du lycée *Louis-le-Grand se tiendra le lundi* 13 décembre prochain, à 20 heures, dans les salons du Sénat, 15 *bis*, rue de Vaugirard, sous la présidence de M. Laurent Schwartz, professeur à l'Ecole polytechnique.

Les anciens élèves désireux d'y retrouver des camarades sont priés de s'inscrire avant le 8 décembre 1982 auprès du trésorier, M. Mock, 15, avenue Elisée-Reclus, Paris-7e, en joignant 150 F pour participation au banquet.

– L'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des Chorégies d'Orange se tiendront le dimanche 12 décembre 1982, à 11 heures, au foyer *municipal à Orange (84100).*

– La Maison du Japon (7, boulevard Jourdan, Paris Cedex 75690) présente, du 30 novembre au 14 décembre, une exposition de dessins de Tetsuya Nakamura.

– La Société de thanatologie organise, le jeudi 2 décembre 1982, de 9 h 30 à 18 heures, son quatorzième colloque national sur le thème « La mort dans les médias », fondé sur deux enquêtes auprès de la presse et auprès du public. Avec les interventions de :

– Professeur Jacques Brehant ;
– M. Michel Cazenave (Radio-France) ;
– M. Bruno Frappat *(le Monde) ;*
– Professeur Hintermeyer ;
– M. Louis Leprince-Ringuet ;
– M. Patrice Louis (Europe No 1) ;
– Professeur Maffesoli ;
– Professeur Milliez ;
– Mme Hélène Reboul ;
– Mme Catherine Rager ;
– M. Alain Remond *(Télérama) ;*
– Professeur René Remond ;
– Professeur Jean Stoetzel ;
– Mme Evelyne Sullerot ;
– Professeur Louis-Vincent Thomas.

Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Entrée gratuite. Renseignements : 805-46-45 et 637-38-80.

– La vente annuelle de l'Association des Français libres, au profit de ses œuvres sociales, se déroulera le jeudi 2 décembre, de 14 heures à 20 heures, et les vendredi 3, samedi 4, dimanche *5 décembre, de 10 heures à 20 heures,* dans le grand hall de Radio-France (premier étage), 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris, (entrée libre).

Cette importante manifestation parisienne sera inaugurée le jeudi 2 décembre, à 15 heures, par Mme la maréchale Leclerc de Hauteclocque.

Vingt-six stands sont à la disposition de nos invités et amis, onze pays étrangers : Belgique, Côte-d'Ivoire, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Inde, Luxembourg, Norvège, Pologne, Tunisie, Union soviétique, ont tenu à s'associer à nos quinze stands nationaux, afin de proposer leurs productions nationales et régionales les plus diverses

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-X (Nanterre), mardi 30 novembre, à 14 h 30, salle C 26, M. Jean Borella : « Fondements métaphysiques du symbolisme sacré ».

– Université Paris-II, mardi 30 novembre, à 10 h 30, salle des Commissions, M. Michel Zuin : « Les aspects nouveaux du droit des sûretés ayant pour objet les créances mobilières ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), mardi 30 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Jeannine Basso : « Répertoire chronologique et analytique du genre épistolaire en langue italienne de 1538 à 1662 ».

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), mercredi 1er décembre, à 8 h 30, salle Gréard, M. Saïd Lallouche : « La genèse des études de littérature comparée ».

– Université Paris-II, jeudi 2 décembre, à 15 heures, salle des commissions, M. Jean-Pierre Kombila : « La problématique constitutionnelle dans les régimes politiques des Etats d'Afrique francophone monopartiste ».

Entraide

– La vente de charité de l'Association de Villepinte (maisons d'enfants inadaptés, maisons de cure et foyers de vie pour adultes handicapés profonds en cours de réalisation), de la part du conseil d'administration et des religieuses de « Marie-Auxiliatrice » – Association de Villepinte, 5, rue Thimonier, 75009 Paris, religieuses de « Marie-Auxiliatrice », 25, rue de Maubeuge, 75009 Paris – aura lieu dans les salons de l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris, les vendredi 3 et samedi 4 décembre 1982, de 11 heures à 19 heures, et le dimanche 5 décembre, de 11 heures à 18 heures.

ANCIENS COMBATTANTS

LES CÉLÉBRATIONS DE 1983

Le budget des anciens combattants permettra de maintenir l'accroissement des pensions, qui rattraperont à la fin de l'année la moitié de leur retard sur les rémunérations de la fonction publique, a estimé M. Jean Laurain, au cours d'une conférence de presse. Le ministre *des anciens combattants, qui dres*sait un bilan de son administration après dix-huit mois de gestion, s'est également déclaré satisfait du dialogue qu'il a mené avec les quelque quatre cents associations d'anciens combattants, résistants et victimes de guerre.

M. Laurain a indiqué que l'indice des pensions, qui était de 170 en 1979, sera de 186 en janvier 1983.

Parmi les nouvelles mesures prises par un budget qui a augmenté de 11,10 %, M. Laurain a cité l'allocation spéciale accordée aux veuves de guerre et de la Résistance, l'allocation décidée en faveur du livre pour les aveugles, une augmentation de 1 800 000 F de la subvention accordée à l'Office national des anciens combattants. Enfin, il a annoncé que la commission historique pour la paix, dont les activités seront *décentralisées*, organisera en 1983 les quarantièmes anniversaires de la mort de Jean Moulin, du défilé maquisard d'Oyonnax et de la libération de la Corse.

SPORTS

VOILE

Route du Rhum : vingt concurrents plus rapides que Birch en 1978

Les arrivées se succèdent dans la deuxième Route du Rhum. Après vingt-deux jours de course, lundi 29 novembre, c'était au tour des trois derniers grands multicoques d'Eugène Riguidel *(William-Saurin)*, de Pierre Follenfant *(Charente-Maritime)* et de Florence Arthaud *(Biotherm)*. Vingt bateaux ont donc fait mieux que le Canadien Michael Birch, en 1978. Parmi eux on trouve cinq catamarans, dont les trois premiers de la Route du Rhum, quatorze trimarans et un seul monocoque, *Kriter-VIII*, de Michel Malinovsky, qui fait figure d'espèce en voie de disparition dans les grandes transatlantiques.

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. – *« J'ai été surpris par la rapidité de l'évolution des multicoques »*, reconnaît Michel Malinovsky. Quand il a conçu *Kritter-VIII*, dessiné en 1979 par l'architecte André Mauric, le navigateur rochelais était encore sous le coup de son immense déception de la première Route du Rhum où, encore en tête à un mille de l'arrivée avec son *Kritter-V*, il avait vu passer comme une fusée le petit trimaran jaune de Birch. Chiffrée à 98 secondes après plus de 3 500 milles de course, cette victoire d'un multicoque ne lui avait pas paru préfigurer inexorablement l'avenir.

« Je pensais alors, dit Malinovsky, *qu'un monocoque extrême adapté pour la manœuvre en solitaire avait encore ses chances dans ce genre de compétition. »* Fuselé comme une torpille avec ses 23 mètres de long pour 3,50 mètres de large, construit en aluminium recouvert d'une peinture bleu nuit qui affine encore plus sa silhouette, *Kritter-VIII* entrait à sa mise à l'eau, en juin 1980, dans la lignée des bateaux traditionnels de grande race. Mais, s'il fait toujours rêver à quai tous les amoureux de l'Océan, il ne parviendra jamais à rivaliser en mer avec les nouveaux monstres multicoques conçus dans le même temps.

Septième de la classe I (plus de 18,288 mètres) dans la Transat en double 1981, le monocoque de Michel Malinovsky retournera aux chantiers pour changer de quille et de gréement. Dans la Rochelle - La Nouvelle-Orléans, en mai 1982, course par équipage où les conditions denavigation étaient très favorables aux multicoques, il terminera quatorzième. La deuxième Route du Rhum en solitaire, avec ses dépressions presque inévitables en cette saison dans la première partie de la course, offrait au navigateur-rochelais l'occasion de livrer un baroud d'honneur.

De fait, dans la tempête du départ et le gros temps des premiers jours de course, Malinovsky fera presque jeu égal avec les meilleurs dans la navigation au près. Il s'offrira même une grosse frayeur le cinquième jour de la course en couchant complètement son bateau dans une rafale de plus de 50 nœuds. *« Les barres de flèche du mât étaient dans l'eau*, raconte-t-il. *C'est un miracle que je n'aie pas déchiré les voiles. »*

Sur la route la plus courte, Malinovsky était encore pointé en troisième position derrière Eric Loizeau et Marc Pajot au niveau de l'archipel des Açores, mais, déjà, il ne se faisait plus d'illusions. *« Bien sûr, tout est toujours possible en voile*, dit-il, *surtout en solitaire où un pépin est vite arrivé. La météo peut avantager un concurrent par rapport aux autres. Mais avec les vents portants ou de travers, les quillards ont un trop lourds handicap de poids par rapport aux multicoques. » Kriter-VIII* pèse 15 tonnes, *Elf-Aquitaine* (Pajot) 8 tonnes, *Jaz* (Peyron) 6 tonnes et *Vital* (Birch) à peine plus de 3 tonnes.

Dixième à Pointe-à-Pitre, en dix-neuf jours seize heures quinze minutes trente-huit secondes, Malinovsky a battu de près de quatre jours son temps de 1978, mais il termine, cette fois, à près de trente-neuf heures du vainqueur. *« Un jour, peut-être, verra-t-on de nouveaux monocoques avec des bras articulés pour permettre d'alléger la quille*, estime-t-il. *Mais, pour l'instant, les Transats ont apporté la preuve que l'avenir est aux multicoques. »* Le dernier apôtre des grands monocoques a été, à son tour, converti. Son prochain bateau sera un catamaran assez proche, dans sa conception, de *Charente-Maritime. « Un peu plus petit et plus large, avec une cellule centrale*, explique-t-il. *C'est un projet très raisonnable de 3 millions de francs pour un programme de course de trois ans, mais je dois encore trouver un commanditaire. »*

Avant de connaître et de s'adapter à de nouvelles conditions de navigation, après trois années perdues par rapport à ses principaux rivaux, Malinovsky disputera encore probablement avec *Kriter-VIII* la prochaine Transat en double au printemps. *« Parce que c'était prévu dans le contrat passé avec mes commanditaires*, précise-t-il, *mais participer ne m'intéresse pas. »* C'est lui qui avait trouvé cette belle formule pour résumer sa déception après la première Route du Rhum : *« Seule la victoire est jolie. »*

GÉRARD ALBOUY.

M. Jacques Chirac est favorable à la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 1992

« Sur le plan des principes, M. Chirac est favorable à l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992 », a déclaré M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), après une entrevue avec le maire de la capitale, le 29 novembre. Celui-ci a indiqué à la délégation du mouvement sportif qu'il ne pourrait prendre de décision officielle avant les prochaines élections municipales, *« par respect du suffrage universel »*.

Ce projet permettrait d'organiser à Paris les Jeux d'été pour le centenaire de l'appel de Pierre de Coubertin. Il a aussi la faveur du président de la République et du parti communiste, alors que la ville de Nice continue ses propres études. Afin de prendre date auprès des organisations sportives internationales – Association des comités nationaux olympiques (ACNO), commission exécutive du Comité international olympique (C.I.O.) et Association des fédérations sportives internationales (AGFIS), – qui doivent tenir leurs sessions *dans les mois à venir*, le maire de Paris a autorisé le CNOSF à préparer une brochure qui pourra servir de support à cette candidature.

Le Monde

culture

THÉÂTRE

« LE SAPERLEAU » A SAINT-DENIS

Un entretien avec Gildas Bourdet

Gildas Bourdet met en scène, à Saint-Denis, *le Saperleau*, pièce qu'il a écrite et créée à Lille (*le Monde* du 17 février), une comédie construite sur les jeux d'un langage inventé, aux personnages nés du théâtre et de son histoire.

« Les personnages, *dit Gildas Bourdet*, nous avons cherché qui ils sont quand nous nous sommes trouvés devant le texte. La réponse sociologique n'existe pas. Ils ne sont ni riches ni pauvres. Leur comportement est sommaire, n'est pas ordonné par la réflexion. Ils sont soumis à des pulsions simples, et le langage dont ils disposent, c'est celui de la pièce !

» Dans les *Bas-Fonds*, les personnages ne sont guère plus capables de réfléchir sur ce qui leur arrive. La parole ne les sert pas au mieux de leur intérêt, ne leur apporte pas le résultat escompté. Il y a un hiatus entre leurs désirs et la manière dont ils les expriment. J'ai travaillé sur *le Saperleau* d'abord, les *Bas-Fonds* ensuite, après avoir monté *Britannicus*, et en contradiction... Dans la dramaturgie classique, la parole est action. Tout ce qui se fait se parle. En dehors de ce qui a trait à l'inconscient, la tragédie classique est un combat de mots d'où découlent les événements. Là, c'est le contraire, les actes ne rejoignent pas les mots.

» L'écriture m'a ramené à l'état d'enfance. A un archaïsme, une sauvagerie joviale pour *le Saperleau*, brutale pour les *Bas-Fonds*. Dans ce cas, il s'agissait de dire le vertige, la peur intime et fascinée de la déchéance, sans en traiter les causes, mais les raisons personnelles qui ont conduit ces gens à abandonner tout comportement social, à s'exhiber. Je ne parle pas d'un lumpen prolétariat, mais d'un agglomérat de marginaux qui se sont eux-mêmes exclus. Nous n'avons pas grand-chose à dire sur un problème social qu'aucune civilisation, d'Est ou d'Ouest, n'a su résoudre.

» Le théâtre nous sert à observer les dérèglements individuels. Un temps, nous avons cru pouvoir diagnostiquer les maladies de société. Nous nous sommes aperçus que nous versions dans les généralités, et ce n'est pas intéressant. Pas intéressant non plus d'écrire sur les gens heureux, chacun sait qu'ils n'ont pas d'histoire. Une histoire, ça vit quand il y a du malheur. On peurt décider de le traiter sur un mode comique, exemple, Buster Keaton... Le comique, le tragique, ce n'est pas si éloigné.

» Les *Bas-Fonds* sont en rupture avec *le Saperleau*, qui est en rupture avec *Britannicus*, mais il s'agit toujours de malheur. Sur Racine, le travail consistait à traquer l'excès dans une dramaturgie de la mesure, alors que *le Saperleau*, c'est un carnaval, et nous avons cherché la rigueur, la netteté. Nous étions obligés, sinon ça s'en allait dans tous les sens, et on ne s'en sortait pas.

Les personnages de *Britannicus* disent clairement ce qu'ils ont à dire et leurs interlocuteurs en tirent les conséquences. Dans les *Bas-Fonds* ils jettent des mots qui les trahissent et se dissolvent dans le vide. Dans *le Saperleau*; à l'exception du narrateur – par convention hors jeu, – ils forment une sorte de famille qui utilise son langage particulier. On se trouve devant eux comme dans un pays étranger. Si on essaie de se fixer sur le vocabulaire, on patauge. Si on est attentif à un ensemble de signes, on se repère.

» Le public est placé dans le même décor et la même lumière que les acteurs : dans une bulle d'intemporel, sans réalité, incongrue en plein milieu d'un endroit d'activités quotidiennes. Ce choix est d'ailleurs lié à la situation concrète de la compagnie, qui n'avait pas de théâtre quand le spectacle a été créé. Les vitres permettent de voir, et elles filtrent les sons de la rue. Les mots prennent alors une valeur inattendue. Nous en avons profité pour travailler sur le silence, autrement qu'en éliminant le bruit. Un silence de théâtre.

» Le spectacle s'est construit à partir de sette absence de salle et du désir de faire rire. *Attention au travail, Britannicus*, ce n'était pas spécialement drôle. Nous avions besoin de comique. Le rire modifie le comportement des spectateurs, leur visage, leur rythme, comme si on leur mettait des électrodes. Faire rire *procure un tel sentiment de puissance !* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ *Le Saperleau*, Halles du marché de Saint-Denis (métro Basilique), 20 h 30.

« PREM'S, DEUZE, DERCHE » à Saint-Etienne

Derrière une grande verrière des jeux de néons dissimulés font lever aurores et crépuscules, lumières vertes ou mauves. Autour d'une danseuse, des musiciens, acrobates et clowns, avec un air tranquille de vous et moi, jouent d'une quantité d'instruments étranges posés çà et là, et qui sont à eux seuls le décor, l'argument et le langage du spectacle.

De tous ces instruments, Steve Waring et ses camarades tirent un parti étourdissant d'inventions folles et gaies, une conque marine pouvant être chapeau ou bouclier d'adulte contre la tendresse du monde, et un échalasson à verger devenir palmier fabuleux dont les fruits sont les calebasses d'un xylophone africain.

Une musique généreuse et drôle décide seule de l'entrelacs des épisodes, des images. Quelquefois, quelqu'un chante, par exemple les phrases brèves et pointues des parents aux enfants qui feraient des bêtises, qui voudraient vivre, sans doute, aussi librement que cette musique.

Aux antipodes de toute pédagogie avouée ou masquée, *Prem's, deuze, derche* est surtout un rythme de bonheur, celui de la liberté de jouer ce qu'en aime avec passion, c'est-à-dire avec exigence. D'où, chez ces merveilleux musiciens et comédiens, un naturel si savant qu'il prend les airs de l'improvisation.

Coproduction du Théâtre de la Carrerarie et de la Maison de la culture de Saint-Etienne, ce spectacle *tourne toute l'année, mais peu de* jours par mois, pour conserver justement son calme et sa joie magiques.

BERNARD RAFFALLI.

★ *Maison de la culture, Jardin des* plantes, 42030 Saint-Etienne, Cedex ; tél. (77) 25-35-18.

ACTION CULTURELLE

CRÉATION, DIFFUSION

La politique des établissements

Deux jours après l'inauguration en grande pompe du Théâtre des Amandiers à Nanterre, confié à Catherine Tasca et Patrice Chéreau (*le Monde* du 25 novembre), se tenait rue de Valois, sans tambour ni trompette, la première rencontre officielle avec la presse de M. Dominique Wallon, directeur du développement culturel, qui a présenté la politique du ministère envers les établissements d'action culturelle.

Recentrer les missions de ce réseau, l'élargir, le rajeunir ; tel est l'enjeu défini. Il s'agit pour les établissements en question (Maisons de la culture, *Centres d'action culturelle*) d'être à la hauteur du « rôle stratégique » qui leur est, de nouveau, reconnu.

Leur responsabilité est double, envers les artistes d'une part, envers la population d'autre part. Il leur sera demandé de proposer un projet de travail précis, sur la base duquel seront signés des contrats avec les différents partenaires. D'ores et déjà, trois Maisons de la culture (Bourges, Grenoble et La Rochelle), et quatre CAC (Bassin houiller lorrain, Marne-la-Vallée, Sartrouville, Villepreux) préparent la discussion de tels contrats pour le budget 1983.

Renversant le processus de désengagement de l'État, le ministère s'engage dans une politique d'équipement – construction et remise en état. – se donne les moyens d'accompagner les actions entreprises par les établissements, d'aider à leur gestion, et entend prendre en charge la nécessité d'une formation professionnelle.

Outre la politique des contrats (qui étayent tout le travail à long terme de la direction), il convient de retenir celle de la « diffusion ». La direction, préoccupée du rapport dialectique à créer entre diversité de l'expression sociale et diversité de l'expression artistique, a soutenu déjà, *et soutiendra, des projets* qui ne visent pas à la mise en place d'institutions mais concernent les exclus traditionnels de la culture.

Enfin, un large réseau de centres culturels, auprès de celui qui existe, devrait se constituer, l'Etat s'engageant là aussi, avec les municipalités, sur la base de contrats et de programmes sur plusieurs années. En 1982, cinquante centres ont ainsi bénéficié d'un soutien financier du ministère. – Cl. D.

■ *Coup de torchon*, le film de Bertrand Tavernier, a été désigné pour représenter la France aux oscars d'Hollywood qui seront décernés le 11 avril prochain. *Ont été* également choisis, dans la catégorie documentaires de long métrage, *Mourir à trente ans*, de Romain Goupil, et pour les courts métrages, *l'Ange de l'abîme*, d'Annie Tresgot.

PHOTO

Un autre parcours à travers Paris

Les belles images, le Mois de la photo n'en manque pas. A la *Bibliothèque Forney, rue du Figuier*, des douceurs signées Emile Joachim-Constant Puyo (1857-1933), des jolies femmes d'autrefois, des Ophélie, des Walkyries, des Salomé, de fausses japonaises, des femmes nues en toilettes de deuil ou en houppelandes d'arlequin. Ah ! quel coquin subterfuge étaient le procédé charbon, l'héliogravure ou l'épreuve à l'huile, quel charmant prétexte que la photographie artistique. *Mais Puyo* n'était pas hypocrite, il disait : *« Toute création procède d'un désir. »* Parmi ces ébats champêtres un peu lancinants se détachent deux ou trois photos inouïes : une tête de Gorgone, un profil à la Demachy, un torse de femme ployé en éventail.

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris accueille en étage, rue Pavée, une exposition un peu bondée, et très datée, d'une compagnie de photographes, ils se faisaient appeler le « groupe des quinze », qui ont *fixé* le Paris des années *50* avec une bonhomie et un allant de photographes du dimanche. Robert Doisneau, Willy Ronis, *les frères Seeberger ont émergé* ces dernières années, et c'est l'occasion à jamais de découvrir ceux qui sont restés en retrait : Lucien Lorelle, Pierre Jahan, Emmanuel Sougez. Mais l'on s'aperçoit qu'une trop grande vivacité, en photographie, réduit cette vie à un cliché pittoresque.

L'Américain Scott Macleay qu'expose, à juste titre, l'American Center du boulevard Raspail, varie du plus piqué au plus flou, et reconstitue dans un studio, avec des modèles, l'angoisse du métro à 6 heures du soir, exquise musique d'ambiance, et tout irait mieux si un jeu de lumières sophistiqué ne donnait à l'exposition un côté happening dont elle se passerait volontiers.

∴

De photos répugnantes, le Mois de la photo en abonde autant que de photos ravissantes : chez Viviane Esders, rue Saint-Merri, Les Krims nous ap*prend, en une dizaine de fiches* pratiques, à mettre un peu de fantaisie dans notre vie quotidienne. Ustensiles : une boîte de petits pois de calibre indifférent, des crucifix, des masques d'oursons, des poissons pourris, des flaques en plastique, des électrodes, des hameçons, le tout fixé ou dégoulinant sur différentes parties du corps, et si possible sur les parcelles génitales. Les uns disent : *shocking, les* autres rigolent, d'autres encore disent bof ! d'un air de lassitude appuyé.

Après le hammam, William *Betsch, qu'expose le Studio 66*, rue Maître-Albert, a visité l'abattoir : frayeur solitaire de la bête couchée qu'on égorge, masse luisante de blancheur des entrailles déversées, crucifixions animalières, anatomies comparées. Quelque chose de terrible, et de si terrible qu'en ce lieu le seul recours est le rire du détachement, le sourire de la pitié, le refus de voir. Tom Drahos, conjoint momentané de Betsch, poursuit sa route, avec rigueur, en s'éloignant de plus en plus et de la fantaisie et de la photographie, ne l'utili*sant que comme support de* peinture, de sparadrap, de salissures, de ficelles de pendaisons et de petits soldats cramoisis. Ce sont bien sûr des objets uniques, assez peu décoratifs, mais il y a les deux écoles.

∴

Les photos présentées à l'Ecole des beaux-arts sous le titre « La photographie comme *modèle* » *ne sont, pour leur* part, ni spécialement repoussantes ni spécialement folichonnes : elles sont droites, rigides, ce sont des documents, des relevés urbains, architecturaux, à l'usage des copistes, des étudiants. Mais elles sont signées Atget, Baldus, Marville, et sont montrées dans leurs tirages d'origine estampillés de bleu.

HERVÉ GUIBERT.

★ Mois de la photo. Renseignements : 359-00-80.

ROCK

Taj Mahal, Grand Master Flash et Culture

On pourra voir plusieurs formes de musique noire cette semaine à Paris : le blues de Taj Mahal, au Bataclan, le rap du Grand Master Flash, et le reggae de Culture au Palace.

Venu de la communauté jamaïquaine de New-York, Taj Mahal a fait des études de musicologie à l'université avant d'entamer une carrière diversifiée qui l'a conduit à jouer du blues, du reggae, de la calypso, du rhythm'n blues et du country-blues en puisant directement son inspiration dans leurs racines et leurs traditions. Sa voix chaude et profonde introduit des climats intimistes et suit tout aussi bien les élans d'un combo torride, avec des compositions et des textes qui bougent au rythme de ses sentiments. On a souvent dit de Taj Mahal qu'il est la mémoire vivante de la musique noire.

Pur produit new-yorkais, le Grand Master Flash est le roi incontesté du moment en matière de rap *(le Monde* daté 28-29 novembre). Un bagou intarissable, une imagination sans limite, et un sens du rythme détonant, son incroyable talent de synthèse parvient à insuffler une existence nouvelle et tonique à des morceaux que l'on connaît pourtant déjà par cœur.

De ce qu'on peut appeler la seconde génération du reggae jamaïquain, Culture est peut-être celui qui a le mieux tenu le choc en dépit d'un changement de compagnie discographique et de musiciens. Trio vocal à l'origine, Culture est devenu cette année une formation de onze musiciens menée par Joseph Hill, au carrefour d'une interprétation occidentalisée et d'une inspiration « roots ».

ALAIN WAIS.

★ Taj Mahal : Ce mardi 30 novembre à 20 heures au Bataclan.

★ Grand Master Flash, le mercredi 1er décembre à 22 h 30 au Palace. Discographie chez Vogue.

★ Culture, les jeudi 2 à 23 heures et vendredi 3 à 19 h 30 au Palace. Discographie chez AZ.

La nouvelle tournée d'A.C./D.C.

La machine hard-rock a toujours fait recette, et, dès les années 60, Alvin Lee, Ten Years After et Led Zeppelin, qui *devient le groupe exemplaire de cette* musique. Grands mouvements lyriques qui cèdent brusquement la place à de brèves crépitations et à un déchaînement dévastateur, Led Zeppelin porte au sublime un rock flamboyant.

Avec le groupe australien A.C./D.C., né il y a neuf ans dans les pubs minables de Sydney et de Melbourne, le hard-rock ne manque pas d'humour, voire d'un peu de dérision et d'une joyeuse bonhomie. La mixture musicale reste terriblement efficace. La sonorité du groupe est dure. Chacun déborde d'énergie et joue un rock'n'roll plein de sensations, de tensions. Un petit homme étrange, le guitariste Angus Young, donne l'impulsion, arrachant les sons, triturant son instrument, s'envolant dans de longs chorus.

Tous les albums d'A.C./D.C. – dont le dernier *For those about to rock*, enregistré en France et publié chez W.E.A. Filipacchi music – ont établi des chiffres-records. La dernière tournée française du groupe remonte à 1981 devant des salles archi combles.

C. F.

★ Le 1er décembre, à Dijon (Parc des *expositions*), le 2, *en Avignon* (*Parc* des expositions), le 4, à la Rotonde du Bourget, le 13, au Parc des expositions de Saint-Etienne et le 15, à Nantes (Beaujoire).

EXPOSITIONS

RÉTROSPECTIVE CHAGALL A STOCKHOLM

Le vol de l'ange

La foule avait déserté le Moderna Museet de Stockholm, ces dernières années. *Elle y est revenue*, pour Chagall, pour quatre-vingt-treize peintures et gouaches, et la série de gravures des *Ames mortes*. *« On voulait voir Chagall, le peintre de chez nous »*, dit M. Ollé Granath, conservateur en chef (l'exposition ira ensuite au Louisiana de Copenhague). Il est content d'avoir fait ce choix, *« demandé par la base du musée »*, musée où sont généralement organisées des manifestations d'avant-garde relativement peu fréquentées. Il suit ainsi le courant qui se manifeste actuellement en faveur d'un retour à la peinture, notamment parmi les artistes postmodernes.

Le Moderna Museet avait récemment montré les œuvres de ces peintres du Nord, Lüpertz, Immendorf, Kirkeby, Penck, qui, comme leurs pairs « trans-avant-gardistes » italiens, reprennent le débat pictural sur le mode métaphysique, là où deux peintres différents l'un de l'autre l'avaient placé aux premières décennies du *siècle* : Chagall et Chirico. Le parallèle est frappant avec les œuvres chagalliennes de ses débuts parisiens en 1910 : ils ont suffisamment marqué un Sandro Chia, pour que lui aussi, défiant la gravitation, peigne en 1980 un personnage flottant au-dessus de Gênes, comme Chagall en a peint au-dessus de Vitebsk en *1912*, ouvrant, selon Breton, l'espace à l'art moderne.

On a cru, ces dernières années, que l'ange chagallien avait fini par tomber. Que sa peinture, ayant perdu la musculature de sa jeunesse, s'était affaissée, affadie, malgré ses grâces. Pourtant, les derniers tableaux qui *ferment cette* rétrospective, prêtés par Pierre Matisse, sont d'une étonnante plénitude, saturés d'éther et de picturalité suspendue. Cette fois, ce n'est pas une peinture de tragédie, mais une peinture de la sérénité, de la méditation, et *généralement sur de vastes* formats que le peintre mène résolument à son terme malgré son grand âge.

La spontanéité, marque de sa peinture, est encore bridée dans ses premiers tableaux russes. C'est en France qu'elle a littéralement explosé, durant les années d'euphorie créatrice passées à la Ruche. Chagall ne cherche pas longtemps son originalité. Il la trouve dans la nostalgie. Dans l'atelier de la Ruche, *dont il ferme la porte* à *la bohème* festoyeuse *« pour travailler »*, Chagall laisse aller son délire mémorial, il fleurit de grande toiles. Le peintre connaît alors sa première crise de confrontation avec le milieu artistique parisien. Ces « crises », sa vie en est jalonnée. Et on observera que chaque fois il va aux gouaches. Il n'est donc pas surprenant que souvent elles soient à la source de grands tableaux. Ainsi l'*Autoportait aux sept doigts*, et *la Chambre jaune*.

Le bizzare *Violoniste* de 1912-1913 est une œuvre typique de l'univers transi de la Ruche. Misérable dans sa réalité et fabuleux dans son *rêve*.

Chagall est loin d'être étranger aux courants esthétiques qui agitent Paris. Il les incorpore dans sa peinture et en même temps s'en démarque. On trouve des échos du cubisme dans le jeu de courbes et de droites de l'*Autoportrait aux sept doigts*. Et le grave *Hommage à Apollinaire* (1911-1913) fait référence à l'abstraction orphique de Robert Delaunay.

Six tableaux *prêtés* par les musées soviétiques illustrent le second épisode de Vitbsk où le peintre est appelé en 1916 comme commissaire aux beaux-arts. *Le vieux juif*, le plus réaliste des Chagall, côtoie de grands tableaux fantasmatiques. *Tandis que la petite gouache Au pas cadencé* nous rappelle la participation du Chagall au théâtre des années révolutionnaires.

De retour à Paris en 1922, via Berlin, Chagall le Russe, va s'accorder au paysage bucolique français. Naturellement, il revient à la gouache. Ces œuvres éclatent comme des apparitions colorées. A travers *elles* passe une gaieté, qui fait voler les images en éclats, une tristesse, qui teinte les couleurs aux heures d'épreuves.

Il aura beau répéter les mêmes thèmes de joie et de tragédie derrière les images de l'amour du cirque et de la méditation religieuse, le *peintre conserve intact, avec de* temps à autre des lueurs nouvelles, ce tremblement pictural caractéristique, nourri de mille pensées, secrètes ou manifestes.

JACQUES MICHEL.

★ Jusqu'au 5 décembre.

Les « mirages » de Jean Louvel

La vision synthétique de Venise que nous propose Jean Louvel est plus proche de Fellini que des dépliants touristiques. Une savante « cuisine » de négatifs photographiques fondus, surimprimés, enrichis au besoin de dessins et de couleurs (Louvel est aussi un peintre), fait surgir de la lagune la « vraie » Cité des doges, caracoler des chevaux sur la place Saint-Marc, réconcilier les lépreuses façades populaires et les palais aux ogives raffinées... Tout est transparence dans ces « mirages », et pas seulement les visages du passé flottant sous les eaux.

J.M. D.

★ Galerie Look 16, 16, rue Vavin ; jusqu'au 4 décembre.

MUSIQUE

L'opéra malgré lui

On avait pu voir à la salle Favart, il y a quatre ans, une excellente production du *Médecin malgré lui*, ce petit chef-d'œuvre de grâce et d'esprit que Gounod composa d'après la pièce de Molière, mais ceux qui, sur la foi de leurs souvenirs, sont allés voir, dans le salon Garnier du Grand Hôtel, la représentation qu'en a donné certain Opéra-Tréteaux (ancré à la Maison de la culture d'Orléans) auquel le Centre culturel canadien avait bien légèrement accordé son patronage, n'auront eu le choix, dès les premières minutes, qu'entre la morne résignation et la fuite salutaire.

L'ouverture, réduite à quelques mesures (couvertes d'ailleurs par le remue-ménage des acteurs sur la scène) s'enchaînant directement avec le final du troisième acte, on avait de sérieuses raisons de penser que ce navrant spectacle s'achevait *déjà ; d'ailleurs la mesure était à son* comble, les obscénités et les pitreries, commencées dès avant les premiers accords, s'étant succédé à une allure vertigineuse... C'est ce que certains appelleront une mise en scène « bien rythmée », chacun ses goûts mais, comme le dit si justement Sganarelle, *« il y a fagots et fagots »*.

Il est regrettable que les chanteurs de l'ensemble Cantabile de Montréal et les musiciens de l'Ensemble instrumental du Val-de-Loire – pour lesquels le chef d'orchestre avait confectionné une version de chambre – aient vu leur bonne volonté et leur talent mis à contribution sous la *férule d'un directeur-metteur en* scène aussi dénué de scrupules. Que diable allaient-ils faire dans cette galère ?

GÉRARD CONDÉ.

■ **Carmen Linares, une des rares interprètes féminines du « cante flamenco », commence une tournée en province après deux récitals au *Carré* Silvia-Monfort. Elle est accompagnée à la guitare par Pepe Habichuela et Vicente Pradal le 1er décembre au Havre, le 5 à Rennes).**

DANSE

MONIQUE LOURDIÈRES DANS « LE SONGE »

L'étoile qui monte

L'irrésistible ascension de Monique Lourdières a de quoi faire rêver les ballerines en herbe. Pur produit de l'école de danse de l'Opéra de Paris, elle était encore sujet lorsque Rudolf Noureev, un soir de décembre 1981, lui confia le rôle de Kitri dans *Don Quichotte*, en remplacement de Noella Pontois. Elle y fit preuve d'une tempérament qui sidéra le public. Le lendemain matin, elle est en scène pour passer le *concours annuel : épuisée, elle gagne* à l'arraché son titre de première danseuse. Six mois après, nommé danseuse étoile, elle s'impose dans *la Fille mal gardée*, puis dans le personnage pittoresque d'Helena, qui traverse *le Songe d'une nuit d'été* avec des yeux de myope.

C'est une nature, comme on dit : brune, vive, drôle, la profil aigu, la technique brillante et sûre, pas évanescente ni sophistiquée. Mais peut-être l'a-t-on trop vite cataloguée dans les pas de virtuosité et les emplois de demi-caractère. Amenée à prendre le rôle titre dans *le Songe*, elle lui a apporté une profondeur nouvelle, Titania agressive qui donne peu à peu libre cours à ses fantasmes. On se prend à rêver à la Giselle qu'elle pourrait être.

MARCELLE MICHEL.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mercredi 1er décembre à 20 h 30 Valmalète	RÉCITAL DE GUITARE **Roberto AUSSEL** Corbetta, Albeniz PIAZZOLA BACH, WALTON
INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Mercredi 1er décembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	Récital de Piano **BERT VAN DEN BRICK** MOZART, BEETHOVEN CHOPIN, RAVEL DEBUSSY
SORBONNE GRAND AMPHITHÉATRE 47, rue des Ecoles Jeudi 2 décembre à 20 h 45 Loc. Royal Tourisme Gibert (disques) FNAC, CROUS (p.a. Werner)	**HAYDN** Symph. « Les Adieux » **MOZART** Symphonie n° 29 Divertimento n° 11 Orch. de Paris-Sorbonne dir. : Jacques **GRIMBERT**
Eglise St-Germain-des-Prés Vendredi 3 Samedi 4 décembre à 21 heures (p.a. Valmalète)	Orchestre **COLONNE** **J.-S. BACH** Cantate n° 51 **MOZART REQUIEM** Dir. : MICHEL **CORBOZ** Chœur de l'ORCH. COLONNE
SALLE GAVEAU Samedi 4 décembre à 17 heures (p.a. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGRAMME MUSICAL FRANCE CULTURE **QUATUOR MUIR** (de Philadelphie) HAYDN, E. CARTER, FAURÉ
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 5 décembre à 17 heures (p.a. Kiesgen)	**J.-CL. DIOT** Flûte **R. LOEWENGUTH** Violoncelle **LESLIE WRIGHT** Piano Beethoven-Martinu-Weber
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 6 décembre à 20 h 30 Loc. Tél. 723-47-77 et Corresp. ouv. Théâtre aux caisses a.c. du 22-11 Valmalète	UNIQUE RÉCITAL DU PIANISTE **Krystian ZIMERMAN** Chopin, Brahms Szymanowski
THÉATRE MUSICAL DE PARIS CHATELET Lundi 6 décembre à 20 h 30 (p.a. Dandelot)	Unique concert de la saison **YEHUDI et JEREMY MENUHIN** Brahms (les 3 Son.)
SALLE GAVEAU Mardi 7 décembre à 18 heures Valmalète	UNE HEURE avec... Dionysios **DERVIS** Guitare Villa-Lobos Britten, F. Martin Garnedos, Albeniz
ÉGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES Mercredi 8 décembre à 21 heures (p.a. Kiesgen)	**HAYDN La CRÉATION** Schmid-Markus-Stämpfli Chœurs R. de Lassus Collegium Musicum Lucerne dir. Aloïs KOCH
ÉGLISE DE LA TRINITÉ Samedi 11 décembre à 20 h 45 Rens. 280-09-30 (p.a. Mondial Musique)	Concert inaugural du THÉATRE DE PARIS Octuor de **l'ACADEMY ST-MARTIN IN THE FIELDS** sol. : Michel Lethiec MOZART, quintette K 515 BRAHMS, quintette clarinette MENDELSSOHN, octuor

CONCERTS



NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 4 décembre 17 h.	dir. : Hubert SOUDANT Shlomo Mintz, violon SIBELIUS - BRAHMS

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

GRANDE SALLE DE L'UNESCO 119, avenue de Suffren Mardi 7 décembre 20 h 30	dir. : RUDOLPH ALBERTH Ensemble vocal des CHŒURS DE RADIO FRANCE Dir. : Jacques JOUINEAU MAITRISE DE RADIO FRANCE Dir. : Henri FARGE Hommage à André JOLIVET

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

CHATENAY-MALABRY Hall de la Faculté de Pharmacie rue J.-B.-Clément Samedi 11 décembre 18 h.	« Multiples II » Webern-A. Goussin-G. Amy J. JARSKY, soprano. P.-Y. ARTAUD, flûte. P. BOUVERET, soprano. J.-F. HEISSER, J. KOERNER pianos NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE direction : Gilbert AMY Peter EOTVOS

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SOUPIRANTS. — Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30.
MOI. — Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.
CAMERA OSCURA. — Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
THE LOVER. — Galerie 55 (326-63-51), 21 h.
ARLEQUIN VALET DE DEUX MAITRES. — Théâtre de la Villa (542-79-56), 21 h.
INTRIGUES. — Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-11-20), 19 h 30 : les Contes d'Hoffmann.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand Foyer, à *20 h 30, Concert : Quatuor à cordes de* Paris ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : le Père.
ODÉON : (325-70-32), 19 h 30 : Grand et Petit.
PETIT ODÉON : (325-70-32), 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, à 20 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) 18 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 19 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) 20 h : Correspondance.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE, Resserre 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Le doux charme de l'île An-archie.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), *I : 20 h 45* : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h, 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : J. Supervielle, II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : La noce ; 22 h 15 : Moman. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.

Mardi 30 novembre

STUDIO FORTUNE, (Sam.), 21 h : Ça sert à rien... mais ça impressionne.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : l'Écume des jours ; 20 h 30 : A. Allais.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour ; 14 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h. : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée : 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30, : la Fuite en Chine.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 h : les Strauss.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) : 20 h 30 : Tohu-Bahut.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tour a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30, Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 heures : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : A. Trebaol.
LE FANAL (233-91-17), 20 heures : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 heures : la Garçonne : 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64), 21 h : Un cœur de mère ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20), 20 heures : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 heures : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : N. Rieu ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82). 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 heures : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos rouds... fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 15 h : Tino Rossi.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : K. Rajakarier, K. Mahalingasivam.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 18 h 30 : Hommage à E. Piaf.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : G. Servat.
FORUM (297-53-39), 21 h : A. Morin.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 15 : Hussein el Masry.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : M. Torr.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
RADIO-FRANCE (524-15-16), Auditorium 106, 18 h 30 : Ch. Camerlynck, J.-P. Roseau, J. Hulburt, F. Mello, A. Herscovici.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Shakuntala.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Flamenco, danses et chants.
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.
MUSÉE GUIMET (723-61-65), 20 h 30 : Danses et musiques de fêtes au Manipur.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : D. Parrain (Beethoven, Brahms, Debussy, Prokofiev) ; 21 h : L. Petrova-Boisnay, D. Ferelman (Levina).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Valdes, Chœurs et maîtrise de R.-F., chef de chœur : M. Lasserre de Rozel (Offenbach).
SALLE GAVEAU, 18 h : L. Cooper (Mozart) ; 21 h : Les Virtuoses français, dir. : J. Moreau (Haendel, Bach, Dvorak, Chostakovitch).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Le Petit Collège de musique (Dowland, Holborne, Monteverdi).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 30 : Maîtrise de l'Oratoire du Louvre (Bach, Vivaldi).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Cologne (Vivaldi, Telemann, Corelli).
ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : H. Gremy-Chauliac (Couperin, Rameau, Haendel).
PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : GERM (Johnson).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 22 h 30 : Jack Mosaic.
BATACLAN (700-30-12), 20 h : Taj Mahal.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), à 21 h : M. Baker, Booker, T. Laury ; 22 h 30 : Bess Babalu.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : B. Lancaster.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : M. Saury.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Lafitte, G. Arvanitas, A. Resplandin, Ch. Bellonzi.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), 19 h 30 : P. Caratini, M. Fosset, M. Azzola.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

SAINT-DENIS, Halle du Marché, 20 h 30 : Saperleau.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE SAINT-ETIENNE DU MONT, 21 h : Ensemble d'instruments baroques, Ensemble vocal de la Chapelle royale, dir. : G. Leonhardt (Bach).

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), 21 h : le Choral des Pêcheurs d'éponges.
BAGNEUX, Th. Victor-Hugo (663-10-54), 21 h : Amleto without breaking eggs ; Eglise Saint-Hermeland.
CHATILLON, Eglise (657-22-11), 19 h : Dance as an Art form.
COLOMBES, Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul (782-42-70), 20 h 30 : Quatuor national de cuivres de Paris, Chœur Orphée (Delalande, Gervaise, Purcell).
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) 20 h 45 : l'Eléphant d'or.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (899-22-11), à 21 h : Mouchoir de nuages.
SUCY-EN-BRIE, C.C. (590-25-12), 20 h 45 : J.-F. Dutertre.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : En attendant Godot.
VILLE-D'AVRAY, Église, 21 h : Chœurs *de la Madeleine, dir. : Havard de la Montagne.*

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (784-24-24)

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : Calvaire d'apôtre, de M. Tourneur ; 19 h, Hommage à B. Boetticher : Le tueur s'est évadé ; 21 h, Sept Hommes à abattre.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; *Paramount Montmartre, 18e* (606-34-25).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Saint-Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)* ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : *Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan,* 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Elysées Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : *Forum, 1er (297-53-74)* ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Convention Saint-Charles, 15e* (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91). h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; *Panthéon, 5e (354-15-04)* ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 14e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME D'AMOUR, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

DOCTEURS IN LOVE, film américain de Garry Marshall, (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, *12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins,* 13e (336-23-44) ; Mistral, 4e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HECATE (*), film français de Daniel Schmid : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; *Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-*Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN TUEUR DANS LA VILLE (*), film américain d'Armand Mastroianni : (v.o.), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (*), film japonais de Shoshei Imamura. V.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; *Paramount Montparnasse,* 14e (329-90-10).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse (326-58-00) Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : *Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).*

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS *(Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, *3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-*79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan 19e (241-77-99).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; *Paramount Opéra, 9e (742-56-31)* ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING *(A., v.o.) (*) : U.G.C. Dan*ton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *George-V, 8e (562-41-46)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BOULEVARD DU CRÉPUSCULE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : *Arcades, 2e (233-39-36).*

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Cinéma-Présent, 19e (203-02-55).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-19).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : *Olympic-Halles, 3e* (278-34-15).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 3e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o) : Action Christine, 6e (325-47-46). H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY *(A., v.o.) : Ranelagh, 16e* (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A, v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

REDS (A., v.f.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : St-Séverin, 5e (354-50-91). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : les Lois de l'hospitalité.

CHANTAL AKERMAN : Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16), la chambre. Je, Tu, Il, Elle.

FESTIVAL FASSBINDER : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : en alternance : Despair, Gibier de passage, l'Année des treize lunes (**).

LE *CINEMA AU BORD* DES LARMES : Bonaparte, 6e (326-12-12) : chaque jour : Les flics ne dorment pas la nuit ; le Coup de l'escalier ; le Doulos ; Fat City ; The Last Picture Show.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), Cinq soirées (v.o.)

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), Dark Victory.

STUDIO 43, 9e (770-63-40) : ART PRESSE : 10 ans d'une revue (cinéma et vidéo).

A. TARKOWSKI (v.o.) : Républic-cinémas, 11e (805-51-33) ; l'Enfance d'Ivan.

LUIS BUNUEL/ALAIN ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01). Glissements progressifs du plaisir (**). 22 h : Tristana ; 20 h, l'Age d'or.

FESTIVAL NICHOLAS RAY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : en alternance : les Amants de la nuit ; les Indomptables ; les Diables de Guadalcanal.

VIENNE, BERLIN, HOLLYWOOD : LANG, WILDER, PREMINGER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Témoin à charge.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83) ; les Indomptables.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), Tir groupé.

STEVE Mc QUEEN (v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21), en alternance : Bullitt, Nevada Smith, The Getaway, l'Affaire Thomas Crown.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), l'Étau, les Enchaînés, le *Procès Paradine, Soupçons, la Maison du* Dr Edwardes, Rebecca, Lifeboat, Frenzy, Sabotage, Psychose, Mr and Mrs Smith, les Oiseaux.

Les séances spéciales

*CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-*Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

CLAIR DE TERRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.

L'EXORCISTE (**) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., 16 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

IF (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

IL ÉTAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX (LES PLOUFFES), Cité internationale, 14e (589-38-69), 21 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Pol., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 40.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 30.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MÉDÉE (It., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46), 18 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 50.

REMBRANDT FECIT 1669 (Holl., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), *19 h 30.*

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 17 h 20.

RADIO-TÉLÉVISION

UN DÉFAUT UNIVERSEL

L'information matinale à la radio : avant 7 heures, s'abstenir

De notre envoyée spéciale

Toronto. – Je viens de rencontrer des journalistes heureux, des journalistes « très spéciaux », des journalistes de radio, des journalistes dont la plupart relèvent du service public, des journalistes venus d'un peu partout, à l'invitation de Radio-Canada, pour parler métier. Ils se frottaient les mains, ils se congratulaient : ça va, ça va bien, ça va même très bien.

La mer sonore, dans laquelle nous baignons du réveil au coucher, monte à l'horizon avec ses petites et ses grandes marées de nouvelles quotidiennes. Et on ne voit pas ce qui pourrait l'arrêter.

Ni la multiplication des chaînes de télé par câble. Ni l'expansion en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et, bientôt, en Grande-Bretagne de la *« breakfast TV »*, utilisée comme fond sonore, malgré tous les efforts – y compris, au début, aux Etats-Unis la présence à l'écran d'un chimpanzé hilarant – pour obliger les familles à rappliquer devant le poste en abandonnant leurs transistors sur la cuisinière ou le lavabo. Ni l'irruption des magnétoscopes réservés pour le moment en priorité à une clientèle populaire classée C et D par les Anglo-Saxons : *le Meilleur des mondes*, façon Huxley, avec ses citoyens alpha, bêta, etc., est en marche. Ni même l'explosion des radios libres, pirates ou privées, appelez-les comme vous voudrez, nuée bruissante, grésillante de sauterelles venues s'abattre sur les terres de nos seigneurs des ondes avec, pour tout bagage, un micro, des disques rock et, à l'étranger, un M. Météo.

Ils ne s'en inquiètent pas outre mesure. A elles les sons, à eux les mots. Il y a de la place pour tout le monde. Il y en a surtout, il est vrai, pour les représentants du service public allemand encore assurés d'un quasi-monopole. Du coup, ils se haussent du col et prennent des petits airs supérieurs et satisfaits, habituellement réservés aux Anglais dans ce genre de réunion. Il faut dire que, sur ce chapitre, celui de l'information radiodiffusée, la B.B.C. World News est sans égale. De demi-heure en demi-heure, elle fouille, dans toutes les langues, d'un large coup de projecteur, les quatre coins de la planète, sans oublier de balayer à temps réguliers devant sa propre porte.

Aucun service, y compris celui qu'assurent les quatre autres chaînes de la B.B.C. et leurs rivales du réseau commercial, ne peut lui être comparé. Sinon, soyons justes, deux chaînes, l'une aux Pays-Bas, l'autre en R.F.A., qui privilégient systématiquement les nouvelles de l'étranger. A titre d'échantillon au sommaire de la Deutschlandfunk, mardi 30 novembre, à 7 heures (le journal dure dix minutes), *dans l'ordre* : la réunion de l'U.E.O. à Bruxelles, les pourparlers de Genève sur la limitation des armements, une déclaration de Schmidt à la télé britannique sur l'implantation des missiles américains en Europe, Gromyko et Caramanlis à Bonn, Fanfani présente son nouveau gouvernement à Rome, Gonzalès son programme à Madrid, Mitterrand à New-Dehli.

Ce jour-là, les Anglais s'intéressaient à une nouvelle affaire d'espionnage et aux retombées de la guerre des Malouines. De notre côté, nous n'avions d'yeux, toutes chaînes confondues, que pour la tempête de neige dans la région Rhône-Alpes, le voyage présidentiel en Inde et le soutien-gorge d'une employée de bureau déboutée par la justice.

Si, ces jours derniers, France-Inter, Europe 1 et R.T.L. ont consacré la plus grosse part, pour ne pas dire la quasi-totalité de leurs bulletins aux mesures sociales prises par le gouvernement, rien de plus normal. La diminution de notre préretraite nous atteint davantage que le voyage de Reagan au Honduras. De tout façon, un journal – que dis-je, un ensemble de journaux, – tombant toutes les heures, avec des éditions spéciales à la mi-journée et en fin d'après-midi, doit se juger sur une certaine durée.

L'objectivité, ça n'existe pas ?

Une enquête, menée à l'occasion de ce colloque auprès de quarante et une sociétés de radiodiffusion, souligne une différence fondamentale entre certains pays d'Europe (Espagne, Belgique, Portugal, Italie, France, Autriche), qui ne jugent pas nécessaire de séparer l'énoncé des faits du commentaire, et le reste du monde occidental, où l'on est extrêmement strict sur ce point. On l'est aussi et de la même façon sur le chapitre de l'objectivité.

Pour les Anglo-Saxons, les Allemands et les Scandinaves, l'objectivité, ça existe. C'est le premier devoir et c'est la meilleure arme du journaliste contre les pressions du pouvoir ou de l'argent. Pour les Latins, l'objectivité, ça n'existe pas, c'est un leurre, un attrape-nigaud, tout choix est subjectif, et le journaliste ne peut être tenu à une complète impartialité. La question est tellement explosive qu'on a n'a pas osé la soulever à Toronto. Ou à peine.

Tant mieux. Difficile d'opposer, en effet, aux fervents de l'objectivité, notre culte de la seule honnêteté professionnelle quand, ce n'est un secret pour personne, la mainmise du pouvoir sur l'audiovisuel n'a jamais été moins discrète. Trois ministres sont passés en moins d'un quart d'heure au micro d'Europe midi l'autre lundi. Tout nous est occasion d'inviter les membres du gouvernement à venir nous expliquer – mot cher à la nouvelle majorité – en personne le bien-fondé de leurs décisions.

Et l'on chuchote dans les couloirs de la Maison Ronde que si France-Inter a été priée de changer de profil et de ton entre 6 heures et 8 h 45, dès le mois prochain, c'est parce qu'on l'a trouvée encore trop agressive en haut lieu. Dire que l'on a déjà supprimé les chroniques de Cardoze et de Jamet !

Des nouvelles qui n'en sont pas

Puisque nous en sommes à parler de cette tranche horaire, première source d'information, de loin la plus écoutée, admirons l'art et la manière de la découper en parts inégales, en fonction de la quantité et de la qualité des auditeurs. Et ça dans le monde entier. Il s'agit là d'une grille standard. Avant 7 heures (ou 8 heures suivant les pays), les bulletins, qui se succèdent toutes les demi-heures à l'intention des lève-tôt, des travailleurs postés, des cols bleus, des « C », des « D », sentent terriblement le renfermé. Ils sont bien assez bons, semble-t-il, pour ceux qui se bousculent devant les portillons du métro ou les horloges pointeuses, à l'heure où les intellectuels, les cols blancs, les « A », les « B » ont droit à un journal complet, suivi d'une revue de presse à la mesure de leur curiosité et de leur instruction.

De la même façon, les femmes au foyer, trop occupées à habiller et à nourrir leur nichée pour suivre attentivement cette édition spéciale réservée aux mâles de race caucasienne, pour qui boulot rime avec auto et bureau, n'auront droit à leur tour, passé 9 heures du matin, qu'à des faits divers ou à des nouvelles qui n'en sont pas, du style, je n'invente rien – : *« L'enfant qui a disparu, il y a dix-neuf jours, dans la région de Cannes, n'a pas été retrouvé par les gendarmes. »*

Il y a plus grave. Le succès remporté auprès des jeunes de toutes nationalités par les radios libres, enclines à réduire l'information à quelques borborygmes, coincés entre deux plages musicales, laissaient rêveurs nos confrères. Ils en étaient à se demander si, dans l'avenir, on ne devrait pas raccourcir, simplifier et entrelarder de rock les éditions plus étoffées, habituellement programmées en fin d'après-midi au retour des classes. Histoire d'arracher les gosses à la concurrence. Au risque de les décerveler et de les écarter plus tard de leur droit et de leur devoir de se tenir informé. Au risque de saper ainsi les bases mêmes de la démocratie.

CLAUDE SARRAUTE.

PRESSE

En Italie

LE « CORRIERE DELLA SERA » EST MIS EN VENTE

(De notre correspondant.)

Rome. – Le groupe d'éditions Rizzoli et le grand quotidien *Corriere della sera*, qui en fait partie, sont officiellement en vente, depuis la diffusion, samedi 27 novembre, d'un communiqué de la société financière La Centrale déclarant qu'elle avait reçu mandat de la direction de Rizzoli de commencer les tractations en vue d'une cession.

La Centrale, société financière dépendant de Banco Ambrosiano, qui détient 40 % du groupe Rizzoli-Corriere della sera, était depuis plusieurs semaines en litige avec la direction du groupe. Celui-ci est en grave difficulté financière, avec des dettes de 350 milliards de lires et La Centrale entendait obtenir un mandat l'autorisant à réaliser sa vente partielle ou totale.

Il est possible que La Centrale décide de vendre le groupe titre par titre et non globalement. Une solution qui serait préférable pour le *Corriere della sera*, le grand quotidien de Milan qui, ces dernières années, a été dans la tourmente de la chute de l'empire Rizzoli (*le Monde Dimanche* du 28 novembre). Un comité de quatre sages devrait surveiller l'opération de vente réalisée par La Centrale.

Parmi les acheteurs potentiels du *Corriere della sera* (estimé à partir de 70 milliards de lires), figurent des industriels, dont M. Agnelli (Fiat, Pirelli) ou de M. de Benedetti (Olivetti). Selon l'hebdomadaire *Panorama*, un autre groupe d'acheteurs pourrait se former autour de M. Merloni, président de la Confindustria et de M. Nesi, président de la Banque nationale du travail.

PHILIPPE PONS.

● *Grève à* Paris-Normandie. – Après les ouvriers du Livre C.G.T., vendredi soir 26 novembre, c'est la rédaction de *Paris-Normandie*, qui a décidé, lundi 29 novembre, de faire grève, empêchant le journal de paraître ce mardi. La décision est intervenue après un vote, mais elle n'a été obtenue qu'à une courte majorité (42 pour la grève, 37 contre, 3 abstentions). A l'annonce, jeudi, par M. Jean Allard, directeur de *Paris-Normandie*, de l'abandon des éditions du Calvados, entraînant 29 licenciements dont ceux de dix journalistes, ouvriers du Livre et journalistes avaient exprimé leur opposition totale à cette décision. Lundi matin, M. Allard a proposé que cinq journalistes soient maintenus à *Paris-Normandie* ou dans un des hebdomadaires de Basse-Normandie appartenant au groupe Hersant. *(Corresp.)*

Mardi 30 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Spectacle de l'Opéra du Rhin : Pelléas et Mélisande (en liaison avec France-Musique).
De Claude Debussy, adaptation de la pièce de Maurice Maeterlinck, mise en scène R. Terrason, coprod. ministère de la culture. Avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg sous la direction de R. Giovaninetti, directeur des chœurs J. Blanc. Réal. P. Ducrest. Avec A.-M. Blanzat, E. Weingarten, E. Conquet, L. Kosma, E. Blanc, R. Soyer, X. Tamalet.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : les Sept Jours de janvier.
Film espagnol de J.-A. Bardem (1979), avec M.-A. Egea, M. Robinson, V. Mataix, J. François, A.-A. Lopez.
A Madrid, quelques mois après la mort de Franco, un jeune aristocrate, appartenant à un mouvement d'extrême droite, prépare un attentat contre des avocats de gauche, défenseurs de grévistes.
D'après un sanglant fait divers réel. Bardem, prend position contre les séquelles du fascisme. Un propos estimable et sincère pour un film, malheureusement, raté.

22 h 45 Histoires courtes.
« Rendez-vous hier », de G. Marx.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.

20 h 35 Cinéma : le Prisonnier de la 2e Avenue.
Film américain de M. Frank (1975), avec J. Lemmon, A. Bancroft, G. Saks, E. Wilson, F. Stanley, M. Stuart.
Un petit bourgeois new-yorkais souffre du bruit, des pannes d'ascenseur et des nuisances de la vie moderne. Il perd sa situation et fait une dépression nerveuse. Sa femme réagit avec énergie. D'après une pièce de Neil Simon. Mise en scène conventionnelle.

22 h 15 Journal.

22 h 25 Bleu outremer.
Emission de M. Coletti.
Avec une interview d'Henri Salvador ; un reportage sur l'île de Maïo, en Polynésie française ; un groupe « tropical » de la Réunion, le groupe Caroussel ; un document sur l'île du Salut, en Guyane ; pour finir, Philippe Lavil, musicien martiniquais.

23 h 40 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Religion et révolution, avec C. Jambet et D. Shayegan.

22 h 30, Nuits magnétiques : les catacombes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Opéra (en simultané avec TF 1) : « Pelléas et Mélisande », de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. R. Giovaninetti. (Voir programme TF 1).

23 h 30, La nuit sur France-Musique : 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 1er décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.

11 h Télévision scolaire.

12 h Météorologie.

12 h 10 Juge box.

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 35 Un métier pour demain.
Des métiers de la distribution moderne.

13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.

15 h 45 Jouer le jeu de la santé.

15 h 55 Les pieds au mur.

18 h 25 Le village dans les nuages.

18 h 50 Histoire d'en rire.

19 h 5 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 S'il vous plaît.

19 h 53 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 35 Les mercredis de l'information : La guerre sans dentelles.
Emission de M. Thoulouse, enquête de N. Broomfield et J. Churchill.
L'entraînement de jeunes Américains engagés dans l'U.S. Army. Lavage de cerveau et sévices corporels.

21 h 35 Concert : Symphonie no 1 de Brahms.
Par l'Orchestre national de France sous la direction d'E. Jochum.

22 h 25 Documentaire : Cinéma indien.
Le plus grand cinéma du monde. Émission de M.-P. Cavalier, réal. D. Martiny et R. Fruytier.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h Journal.

12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 *Stade 2 midi.*

13 h 50 Série : La vie des autres.

14 h Les carnets de l'aventure.
Plongée à la Coumo d'Hyouarnedo (Pyrénées), de P. Beaumard.

14 h 30 Dessins animés.

15 h 05 Récré A 2.

17 h 10 Platine 45.
Avec C. Couture, les Forbans, P. Timsit...

17 h 45 Terre des bêtes.
De A. Bougrain-Dubourg, Indira Gandhi, l'écologiste.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Rock.
D'après le roman de Delacorta, réal. M. Treguer. Avec J.-P. Kalfon, A. Gauthier, L. Lovich, J.-P. Bisson...
Un homme et une femme rêvent de leur vie dans leur chambre, à défaut de la vivre. Jean-Pierre Kalfon y fait un bon numéro d'acteur dans un rôle de farfelu.

22 h 20 Magazine : Cinéma-cinéma.
A la recherche de David Goodis : Samuel Fuller : Hommage à King Vidor ; Elia Kazan, etc.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Court métrage.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.

20 h Les jeux.

20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Jouons à pince-académicien.

20 h 35 : Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier, avec M. Bellon, J. Terry, E. Petrus.
Cinquième épisode ; le voyage mouvementé de Harved, en Normandie, chargé d'un message secret pour Guillaume : une fresque bien mise en scène pour les enfants et les adolescents.

21 h 30 Portrait : l'œuvre et la vie de Woody Allen.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Quatuor pour cordes no 3 opus 18 de Beethoven par le Quatuor Parrenin.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : remise du prix Jean Macé.

11 h 2, La musique prend la parole : paramètres analogiques, paramètre digital (Schœnberg).

12 h 5, Nous tous chacun.

12 h 45, Panorama : spécial Chine.

13 h 30, Interphone : une journée avec Michel Deconst, par M. Reverdy ; (et à 17 h 32 et 20 h).

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : « Folle alliée », de M. Luneau.

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs.

15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Promenade ; à 17 h, Roue libre.

18 h 30, Feuilleton : Les voyageurs sur la Terre.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences.

22 h 30, Nuits magnétiques : Laurie Anderson.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 35, Jazz : Tout Duke.

13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Couperin, Muffat, J.S. Bach, Rameau, par U. Bouvard-Uyama, clavecin.

14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants ; 14 h 10, Un quart d'heure avec la maîtrise de Radio-France ; œuvres de Haydn ; 14 h 30, Chansons occitanes pour enfants ; la musique en dehors des notes ; 15 h, La musique et son public : œuvres de Berlioz, Gossec, Cambini, Le Sueur, Couperin ; 15 h 40, Zappa et compagnie ; A vos crayons ; 16 h, Le jeu ; 16 h 30, En marge. Haute infidélité.

17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Jolas, Tessier.

17 h 35, Les intégrales : des œuvres de Szymanovski.

19 h 38, Jazz.

20 h, Les chants de la terre.

20 h 30, Concert (donné à la mairie du 5e arrondissement de Paris le 23 août 1982) : « Scènes d'enfants » et « Carnaval » de Schumann par T. Dussaut, piano.

21 h 30, Concert (donné à la salle Pleyel à Paris) : « Symphonie no 1 » de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. E. Jochum.

22 h 15, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; 23 h, œuvres de Tchaïkovski, Lalo, Schubert, Mozart.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 1er DÉCEMBRE

– Notre collaborateur *Marcel Niedergang*, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30 à l'occasion du voyage de M. Reagan en Amérique latine.

– M. *Philippe Chatrier*, président de la Fédération française et de la Fédération internationale de tennis, est reçu au journal de TF 1 à 13 h.

– M. *Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

– M. *Gabriel Mignot*, délégué général à l'emploi, est l'invité du journal d'Europe 1 à 19 h 30.

CORRESPONDANCE

Le service public et les grévistes de l'audio-visuel

M. Randonneix, de Sartrouville, nous écrit :

Aujourd'hui le personnel de la radio-télévision est en grève... C'est son droit le plus strict.

Je n'ai pas durant vingt années milité activement à la C.F.D.T. pour être aujourd'hui effarouché par une grève.

Mais quelle n'a pas été ma stupéfaction, en fin de soirée, d'entendre un présentateur anonyme annoncer que les Français allaient entendre une émission réalisée par les grévistes (!) au cours de laquelle « on » exposerait les motifs de leur action, « on » mettrait en garde le public (à l'échelon national, s'il vous plaît) contre le risque de démantèlement de la radio-télévision, etc.

Stupéfaction oui. Et sans doute les limites de l'inadmissible ont été ressenties par cet homme responsable (1) qui a fait couper cette émission pirate.

Stupéfaction sans doute d'un grand nombre de Français, qui se sont sentis comme dessaisis de leur bien public, au profit d'une corporation qui dipose comme toutes les autres de moyens légaux pour défendre ses droits.

Stupéfaction devant de tels procédés dignes des républiques latines ou des dictatures d'Afrique, où l'on commence d'abord par investir l'immeuble de la radio !

Stupéfaction de penser que des cheminots en grève pourraient utiliser librement locomotives, voitures, gares, à travers le pays pour « expliquer » leur arrêt de travail.

Stupéfaction à imaginer que les agents des P.T.T. pourraient, bloquant les standards un jour de grève, appeler tous azimuts pour « expliquer » leur action.

Stupéfaction de lire un jour *le Monde* dont les colonnes seraient accaparées par son personnel pour y « exposer » ses revendications.

Que pensez-vous d'une telle anarchie dans l'esprit de responsables syndicaux qui mettent ainsi en cause les plus élémentaires principes de la démocratie ?

Homme de gauche, je déplore de telles attitudes qui ne peuvent que renforcer les réactions totalitaires des hommes de droite.

⁂

M. Louis Canier, d'Izeure (Allier), nous écrit :

Le mot d'ordre de grève lancé le 25 novembre par les syndicats C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., des personnels admiistratifs et techniques de la radio-télévision, a mis en évidence la puissance syndicale face au pouvoir d'Etat. L'un et l'autre n'étant pas antinomiques, on peut penser qu'une raisonnable concertation aurait pu conduire à un *modus vivendi*, épargnant ainsi aux auditeurs-téléspectateurs une querelle dont seuls ils font les frais : d'abord parce qu'ils acquittent les taxes de ce service public qu'est l'information, ensuite parce qu'on les en prive au nom de la démocratie.

En vérité, le droit de grève, reconnu par la Constitution, n'est pas ici en question. Simplement, en un temps où les pouvoirs publics appellent chacun à l'effort dans la modération d'exigences légitimes en fonction d'un juste souci de priorité, il serait salutaire de mettre en regard du beau mot de démocratie celui, non moins noble, de civisme. Or, l'un et l'autre sont affaiblis par une conception erronnée des droits et des devoirs de tout citoyen responsable.

La démocratie véritable ne saurait méconnaître le droit du plus grand nombre. Pour qui le service public est mis en place et dont le critère fondamental est la continuité. Certes, chacun peut et doit se faire entendre, notamment par l'organe syndical, sans toutefois perdre de vue que le soin des affaires publiques a été précisément confié par le suffrage universel aux responsables en charge devant les citoyens. C'est la vertu du suffrage universel qui confère à ses représentants légimité et puissance. Le contre-pouvoir que constituent les syndicats ne saurait donc se substituer au pouvoir légal et national.

Le civisme n'est peut-être plus un vocable à la mode, mais il est de rigueur. L'autorité de l'Etat ne saurait donc être battue en brèche par ceux-là mêmes qui partagent les options du gouvernement en exercice et dont les revendications doivent tenir compte de l'effort économique actuel que les responsables imposent et s'imposent. Il est sain de contester, légitime de veiller à ses intérêts, démocratique de se concerter : mais pouvoir et syndicats travaillent sur deux registres distincts et non interchangeables. Tous deux doivent se souvenir du mot de Paul Valéry : *« Si le pouvoir est fort, il nous écrase, s'il est faible nous périssons. »*

(1) Le P.D.-G. de Radio-France, M. Jeanneney, a fait « couper » l'antenne (*le Monde* du 27 novembre).

● *La Fédération nationale des radio-télévisions locales et indépendantes* (F.N.R.T.L.I.) vient de suspendre le mandat de M. Patrick Faure, son représentant à la commission Galabert, et d'entamer à son égard une procédure d'exclusion. La Fédération lui reproche de n'avoir pas soutenu Radio libre-Paris et Cité-96, conformément aux décisions du bureau de la F.N.R.T.L.I. Récemment nommé membre titulaire de la commission, M. Patrick Faure était le seul représentant de la F.N.R.T.L.I. choisi par le ministère de la communication. La Fédération avait alors protesté contre cette décision du ministère.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Accessoires

Si l'accessoire est défini par le *Robert*, comme *« petit objet nécessaire à une représentation théâtrale »*, on peut affirmer en termes de mode, qu'il représente l'élément mettant en valeur la silhouette. C'est ce principe qu'exploite avec bonheur Isabel Canovas au 16 de l'avenue Montaigne à Paris.

Ancienne styliste d'accessoires de chez *Christian Dior*, elle propose des sacs, des ceintures, des colliers, des boucles d'oreilles, des bracelets et des gants, des châles.

Les ceintures de passementerie, ornées du gland maison, mêlent plusieurs coloris en fins traits de couleurs vives et sourdes, parfois agrémentées de pierres dures, de graines ou de billes de bois. La soie thaïlandaise, taillée en souple corselet, gansée de chevreau métallisé, se drape facilement, tout comme se pose le ceinturon de cuir et soie clouté.

Les sacs sont en mélanges de matières précieuses et pratiques : soies et chevreau. Le manchon est rectangulaire, à porter aussi en baudrier, comme les modèles de jour à glands, et fermeture à glissière. Les uns et les autres existent en quatre coloris chauds, grenat, roux, prune et bleu, tandis que le sac bandoulière en fausse fourrure suggère soit l'astrakan, soit le mouton.

Les châles et les étoles vont du cachemire noir, frangé de vison et de passementerie noire et or, se portant sur un blouson, un manteau, voire une robe du soir. Les capes, doubles et réversibles renouvellent le genre, en eux noirs, noir et fauve, entièrement gansées.

Les prix vont de la ceinture corselet à 600 F au cabas géant à 3 800 F et les gants en veau velours clouté sont à 900 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

UNE NOUVELLE GRIFFE : PHILIPPE GUIBOURGÉ. — A cinquante ans, Philippe Guibourgé *trouve enfin un commanditaire lui* permettant de lancer sa propre griffe. Il s'agit du groupe japonais Renown, troisième fabricant de prêt-à-porter sur le plan mondial, pour qui le créateur parisien représentera le haut de gamme. Ancien bras droit de Marc Bohan chez *Christian Dior*, c'est lui qui, il y a huit ans, a créé le prêt-à-porter *Chanel*.

Dans un premier temps, sa collection sera destinée aux Japonaises, sur des prototypes réalisés à Paris, en tissus français et italiens, confectionnés ensuite à Tokyo, avant le lancement aux Etats-Unis. Entre-temps sera mis en place l'appareil de fabrication et de distribution en France, sans doute en 1984.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 29 et mardi 30 novembre :

UN DÉCRET

● *Relatif aux prêts conventionnés et modifiant l'article R. 331-71 du code de la construction et de l'habitation.*

DES ARRÊTÉS

● Fixant les taux et les modalités d'assiette de la taxe due à l'association les Centres techniques des matériaux et composants pour la construction.

● Fixant les conditions des emprunts des départements, communes et leurs groupements, territoires d'outre-mer, régions, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, ports autonomes, établissements publics gestionnaires d'aéroports et organismes bénéficiant de la garantie de ces collectivités ou établissements prévues par le code des communes.

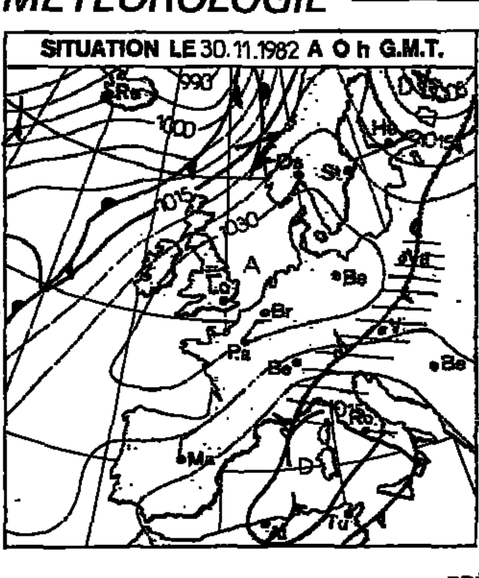
● Fixant les taxes applicables dans les relations téléphoniques entre la France, d'une part, la Bolivie, le Botswana, Brunei, la Guyane, l'Inde et le Suriname, d'autre part.

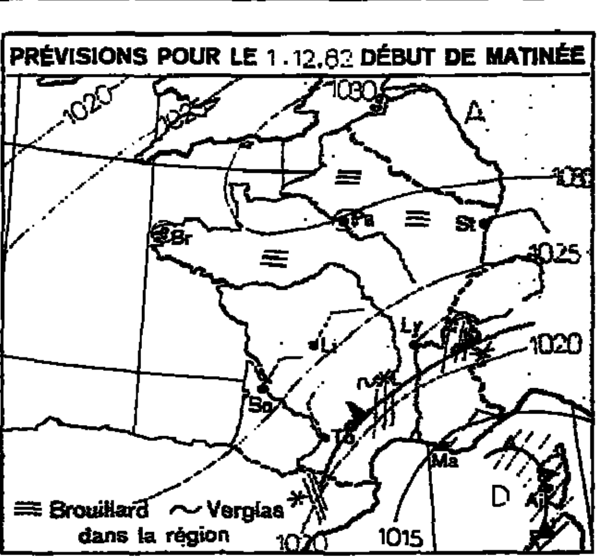
● Fixant la liste des sociétés coopératives artisanales admises, pour la période du 1er juillet 1982 au 30 juin 1983, au bénéfice des dispositions des articles 69 et 266 du code des marchés publics.

UNE CIRCULAIRE

● Prise en application du décret du 6 avril 1982 et des décrets du 5 juillet 1982 (prêts au Français rapatriés d'outre-mer).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 1er DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 novembre à 0 heure et le mercredi 1er décembre à minuit :

La France sera partagée en deux, la moitié nord sera sous la protection de hautes pressions et bénéficiera d'un temps sec, froid mais brumeux ; la moitié sud restera sous l'influence d'une dépression centrée sur les Baléares qui dirigera de l'air chaud et humide vers les régions du Sud-Est.

Mercredi, le ciel restera très chargé sur toutes les régions au sud d'une ligne Bordeaux-Mulhouse. Il pleuvra abondamment sur la Corse, le littoral de la Méditerranée et le sud des Alpes. Sur les Alpes, le Jura et le Massif Central quelques flocons de neige le matin, puis, dans l'après-midi, recrudescence des averses de neige à basse altitude.

Sur les régions au nord de Bordeaux-Mulhouse, temps froid et brumeux le matin, puis dévelopement d'éclaircies et, l'après-midi, belles périodes ensoleillées. *Dans l'ensemble, 0 à − 2 degrés* au lever du jour, 2 à 4 degrés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, 6 à 8 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, environ 5 à 6 degrés sur la moitié nord et le Centre-Est, 7 à 8 degrés sur le Sud-Ouest et à peine plus de 10 degrés en bordure de la Méditerranée. Le vent soufflera de l'est ou du nord-est et se renforcera vers les Alpes et le Massif Central.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 novembre 1982, à 7 heures, de 1 031,7 millibars, *soit 773,8 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 novembre ; le second le minimum de la nuit du 29 au 30 novembre) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 7 et 3; Bordeaux, 6 et 4 ; Bourges, 6 et 2 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 3 et 1 ; Dijon, 5 et 4 ; Grenoble, 4 et 3 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 4 et 4 ; Marseille-Marignane, 11 et 5 ; Nancy, 5 et 2 ; Nantes, 8 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; *Paris-Le Bourget, 5 et 1* ; Pau, 7 et 2 ; Perpignan, 8 et 7 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 6 et 3 ; Tours, 7 et 1 ; Toulouse, 6 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 degrés ; Amsterdam, 6 et 2 ; Athènes, 19 et 13 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 5 et − 4 ; Bruxelles, 3 et 1 ; Le Caire, 21 et 8 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 7 et − 2 ; Dakar, 26 et 23 ; Djerba, 18 et 12 ; Genève, 5 et 5 ; Jérusalem, 14 et 5 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 6 et − 2 ; Luxembourg, 3 et 1 ; Madrid, 10 et − 1 ; Moscou, 0 et 0 ; Nairobi, 21 et 13 ; New-York, 10 et 5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 10 ; Rome, 15 et 12 ; Stockholm, 4 et − 3 ; Tozeur, 16 et 10 ; Tunis, 17 et 10.

L'EVOLUTION POUR LA FIN DE LA SEMAINE

L'axe *de haute pression qui persiste* depuis le proche Atlantique jusque sur le nord de l'Europe maintiendra des conditions anticycloniques sur la majeure partie de la France. Toutefois, au voisinage de la dépression de Méditerranée en voie de résorption, le temps perturbé du sud-est de la France s'améliorera lentement. Par ailleurs, en fin de semaine, une lente baisse du champ de pression se produira par le nord-ouest en marge méridionale du flux perturbé qui circulera des îles Britanniques au nord de l'Europe.

Jeudi, le temps sera encore nuageux de la Méditerranée aux Alpes, au Massif Central et aux Pyrénées, avec quelques pluies éparses (neige à basse altitude sur les versants est des Alpes et du Massif Central). Une amélioration se développera par le nord mais les vents d'est resteront forts près de la Méditerranée. Sur le reste de la France : temps froid et brumeux le matin avec légère accentuation des gelées dans l'intérieur et brouillards parfois givrants et à dissipation lente, éclaircies l'après-midi.

De vendredi à samedi, l'amélioration se poursuivra dans le Sud-Est où les éclaicies deviendront belles, mais les vents d'est resteront assez forts surtout en mer. Ailleurs, le temps froid et brumeux persistera également avec des gelées et des brouillards givrants, surtout localisés du Centre au Nord-Est. Les éclaircies *deviendront cependant plus* belles dans l'Ouest et s'accompagneront d'une légère hausse des températures. Par ailleurs, de la Bretagne aux Flandres, les vents s'orienteront au sud-ouest et le temps deviendra plus doux et plus nuageux.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

COMMUNICATION

LE BILAN DE VELIZY. — A trois semaines de la clôture officielle de l'expérience Télétel 3-V, le Centre de perfectionnement des journalistes organise, du 8 au 10 décembre, une session sur le thème « Vélizy à l'heure du bilan ». Tous les partenaires de la première expérience française de télématique grand public participeront à ces trois journées d'information : l'administration, les prestataires de services et les utilisateurs, professionnels ou domestiques. Tous pourront clairement et librement parler de leur expérience et dialoguer avec les autres intervenants.

★ **C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. 508-86-71.**

EXPOSITIONS

LANGUES ANCIENNES. — L'Association *régionale des enseignants* de langues anciennes des académies de Paris, Créteil, Versailles (ARELAP) organise du premier au 15 décembre 1982, à la librairie Larousse, 58, rue des Écoles, 75005 Paris, une exposition sur le thème : « De nouveaux outils pour un nouvel enseignement des langues anciennes ».

★ **Entrée libre, les 3, 7,8,10 et 14 décembre de 14 h. à 18 h.**

FESTIVALS

SOUS LA MER. — Du 8 au 12 décembre se déroule le neuvième Festival mondial de l'image sous-marine d'Antibes - Juan-les-Pins. Cette manifestation, qui est la grande fête du monde sous-marin, comprend un concours amateur : film, diaporama, diapositive, photo couleur et photo noir et blanc ; quinze nations y sont inscrites cette année.

★ **Spondyle Club, 4, rue du Printemps, 06160 Juan-les-Pins, tél. (93) 61-23-13.**

FORMATION PERMANENTE

DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE. — L'Institut des techniques d'administration publique organise un stage de perfectionnement aux collaborateurs des administrations, des services publics et des collectivités locales, du 1er au 3 décembre : « Vers la documentation électronique. »

★ **I.T.A.P., 37, boulevard d'Auteuil, 92100 Boulogne-Billancourt, tél. 605-18-15.**

LANGUES

L'ANGLAIS PAR LE THÉATRE. — Des cours d'anglais par le théâtre sont organisés à l'attention des adolescents de douze à dix-huit ans, tous les mercredis de 14 h. 30 à 16 h. 30, depuis le début novembre par le Centre culturel canadien.

Les méthodes utilisées feront appel au jeu théâtral, à l'improvisation dramatique ; les ateliers seront dirigés par des étudiants canadiens spécialisés en théâtre ; les *cours sont gratuits.*

★ **Service des échanges universitaires et scolaires, Tél. : 551.36.73, poste 222. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris.**

RENCONTRES

AU CERCLE RÉPUBLICAIN. — Le *Cercle républicain organise* chaque mois des « rencontres » selon une formule un sujet, un orateur, une heure. Le 1er décembre, M. Philippe Lamour traitera de « l'aménagement du temps dans l'organisation du travail ». Le 12 janvier, la rencontre avec M. Alfred Sauvy aura pour thème : « Ce qui disparaîtra, ce qui demeurera, ce qui évoluera, ce qui apparaîtra d'ici à l'an 2000. »

★ **Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.**

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er DECEMBRE

« *Paris révolutionnaire* », *14 h 30*, 23, rue de Sévigné, Mme Duhesme.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Appartements royaux du Louvre », 15 h, métro Louvre, Mme Saint-Girons.

« Notre-Dame », 15 h, portail central, M. Serres (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Musée Zadkine », 15 h, 100 bis, rue d'Assas (Approche de l'art).

« Exposition Oudry », 15 h, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« *Du canal Saint-Martin à l'hôpital* Saint-Louis », 15 h, métro Jacques-Bonsergent, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de l'Assistance publique », 15 h, 47, quai de la Tournelle, Mme Hager.

« L'Opéra », 13 h 30, entrée, M. Jaslet.

« *Gare Saint-Lazare* », *14 h 15*, devant le monument aux morts.

« Appartements royaux du Louvre », 15 h, cour du Louvre, porte Denon.

« Exposition Fantin-Latour », 15 h, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Rues provinciales autour de Saint-Sulpice », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'art irlandais », 15 h 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Jardins, abbaye, caves de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h, Musée des monuments français, O. Boucher : Turquie, carrefour des civilisations : « Lydie, Carie, Lycie, de Bodrum à Antalya » (*Antiquité vivante*) (projections).

15 h, Musée de l'homme : « Dada ! Tzara, Ernst, Charchoune... ».

15 h et 17 h, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, C. Thibaut : « La nature morte de Baugin à Zurbaran » (Peinture et civilisation).

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, *M. Meyniel : « Le premier art gothique ».*

18 h, 12, rue Vivienne, A. D'Athis : « L'astrologie et la santé », et 19 h 45, M. Daubenton : « Que peut vous apporter la radiesthésie ? » (Ergonia).

18 h 30, 47 bis, avenue Bosquet, José Zuniga : « La peinture murale mexicaine et ses apports contemporains » (Centre culturel du Mexique).

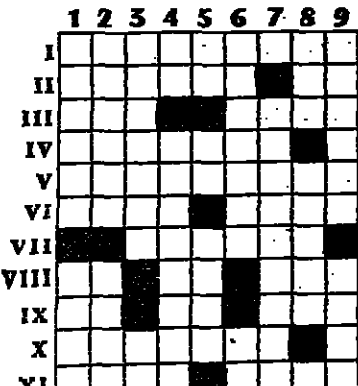
18 h 30, 5, avenue de l'Opéra, Ph. Lamour : « L'aménagement du temps dans l'organisation du travail » (Cercle républicain).

18 h 30, 28, avenue George-V, P. Brouwers : « New-York-Los Angeles » et 20 h 45, « San-Francisco » (Focale 5) (projections).

20 h 30, 26, rue Bergère, G. Lecarvese : « Initiation à l'icône » (*L'homme* et la connaissance).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3331



HORIZONTALEMENT

I. Quand il est grand, on peut avoir envie de plonger. — II. Doit être maniée avec prudence pour éviter les blessures. En daube. — III. Ne circule plus. Pour le bouquet. — IV. En face de Mytilène. — V. Présentés en reliefs. — VI. Marque le superlatif. Mis au courant. — VII. Un recueil de prescriptions. — VIII. Bruit. Note. Situés. — IX. La fin de tout. Article arabe. Ordre de départ. — X. Elèvent. — XI. Laxatif. Un coin d'où l'on peut surveiller.

VERTICALEMENT

1. Susceptible de faire beaucoup de relations. Coupent des pâtés. — 2. Agir d'une façon dégradante. Foyer qui peut être plein de charme. — 3. Gagnées par ceux qui savent bien semer. Préfixe. — 4. Pronom. Une façon d'exprimer les choses. — 5. Soutire (épelé). Pronom. Affluent de l'Oubangui. — 6. Obligeait à reprendre la moitié d'un frère. Négation étrangère. — 7. Peut être constituée par un ensemble de grosses tuiles. — 8. Pas annoncés. Se rendrait. — 9. Ville de Mésopotamie. Qui n'a donc pas son pareil.

Solution du problème n° 3330

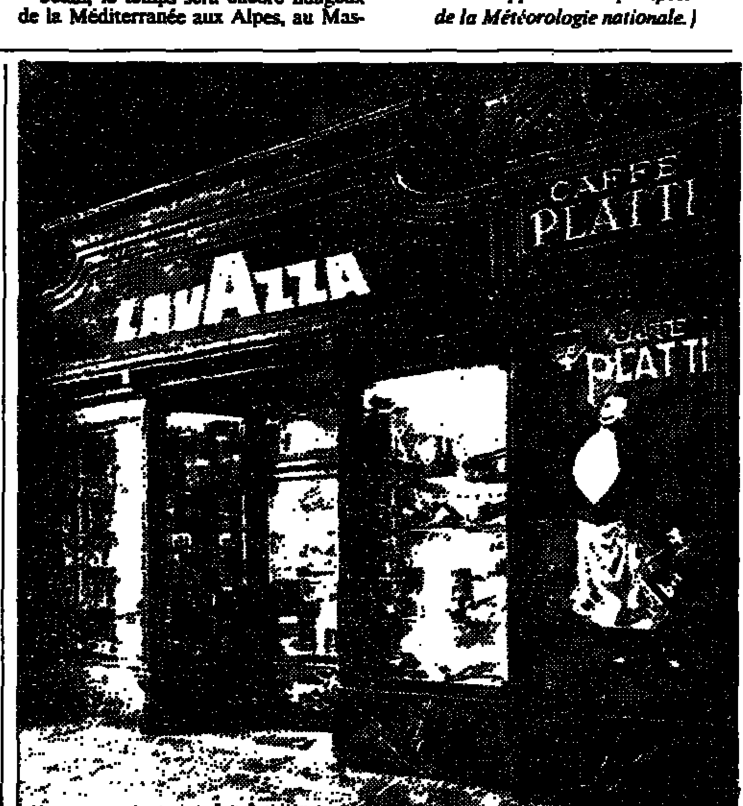
Horizontalement

I. Trois-huit. — II. Honneur. — III. Equarris. — IV. Ru. Bien. — V. Melon. Ars. — VI. Orgelet. — VII. Ma. Dû. Pi. — VIII. Es. Aérium. — IX. Absurde. — X. Rail. Dais. — XI. Enlevé.

Verticalement

1. Thermomètre. — 2. Roque. As. An. — 3. Oau. Lô. Ail. — 4. Inabordable. — 5. Seringues. — 6. Hure. Rude. — 7. Urinal. I.R.A. — 8. Répudié. — 9. Tu. Estimés.

GUY BROUTY.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

– Ingénierie de Locaux Techniques –

Filiale d'un grand groupe français, nos activités couvrent la conception et la réalisation "clé en main" de locaux techniques pour les secteurs industriels et tertiaires, (informatique, bureautique, centres de télécontrôle...).

Nous souhaitons confier à un

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

La Direction de notre Département Ingénierie (20 personnes environ), assurant la maîtrise d'œuvre de nos réalisations.

Agé de plus de 30 ans, le candidat recherché possède de solides connaissances en courants forts et courants faibles et peut faire état d'une double expérience de **conduite de Travaux** *(si possible TCE) et de* **Chargé d'Affaires** *en bureau d'étude ou en ingénierie.*

Le niveau du poste proposé – rattaché à la Direction Générale – nécessite en outre de réelles capacités d'organisation et de management : contacts et négociations internes et externes, animation des Ingénieurs et Techniciens Chargés d'Affaires, contrôle des projets et de leur réalisation...

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75247 LM, à HAVAS CONTACT, 1 place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra directement. Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

La réputation et la qualité de nos **MACHINES DE HAUTE PRÉCISION** (électronique, mécanique, robotique), particulièrement de nos **MACHINES DE CONDITIONNEMENT D'EMBALLAGE** a permis à notre P.M.I. (170 personnes; CA 45 Millions), d'avoir une croissance rapide. Nous recherchons donc notre

DIRECTEUR DE PRODUCTION
TECHNOLOGIE DE POINTE
200 - 260000

Nous lui demandons:

- de formation supérieure (A & M ou équivalent), cet ingénieur a fait ses preuves dans un domaine similaire;
- *polyvalent et curieux dans des domaines techniques variés (mécanique, pneumatique, électronique)*, il est de plus un organisateur rigoureux et un homme compétent dans le domaine de la gestion des hommes (négociations...);
- maîtrisant bien l'anglais, il a une bonne connaissance de production informatisée (temps réel).

Nous lui apportons:

- un produit technique lié à know-how de haut niveau;
- un poste enrichissant avec les responsabilités d'un vrai *MANAGER*; rattaché au D.G. il sera responsable de l'ensemble de la gestion au plan technique financier et humain (125 personnes) *de notre unité*;
- *un développement personnel intéressant*: participant au Conseil de Direction, il pèsera d'un grand poids dans l'évolution de l'entreprise grâce à son expérience et ses compétences.

Le poste est à pourvoir à 130 km au nord de Paris.

Intéressé par cette opportunité, adresser CV, photo et rémunération actuelle sous référence 41020LM à notre Conseil MERCURI URVAL 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS.

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT

Chambre Syndicale — Paris

Secrétaire Général

Fédération Professionnelle groupant une vingtaine de Syndicats Primaires, nous recherchons pour deux de nos Chambres Syndicales, un Secrétaire Général. Il participera, en liaison avec les adhérents (entreprises de matériels et équipements mécaniques pour l'industrie, l'agriculture, le TP,..) à la définition de la politique des professions représentées. Il assurera la mise en œuvre des décisions et leur suivi ; informera et conseillera personnellement les adhérents sur les différents problèmes les concernant; aura en charge les relations avec Administrations Organisations Professionnelles, Presse... et la promotion de l'image des professions représentées. Il aura le souci constant de défense des intérêts des adhérents.

S'agissant d'un milieu professionnel bien défini, les candidats - âgés d'une quarantaine d'années - devront être familiarisés avec l'industrie mécanique et les biens d'équipement en général. Une expérience similaire dans une organisation professionnelle, une entreprise industrielle ou commerciale est un atout.

Nous vous prions d'adresser votre candidature (mentionnant vos souhaits de rémunération) sous référence 4282 à DESSEIN 69, rue de Provence - 75009 Paris qui transmettra. Elle sera examinée de façon strictement confidentielle.

Dessein

---

devenir directeur d'une agence régionale chez un grand promoteur immobilier

PONTS, T.P., A.M., ... — 200.000 F + /Paris et Régions

C'est ce que vous propose PROMOGIM. Soit en prenant directement la direction d'une de ses agences (réf. 1), soit comme adjoint avec le titre d'ingénieur développement et, à terme, la perspective d'une direction régionale (réf. 2).

PROMOGIM, spécialiste du logement aidé par l'Etat, a commercialisé depuis sa création 13.000 logements en 10 ans, villages et maisons individuelles groupées. Ces réalisations bénéficient des Prêts bonifiés d'Accession à la Propriété. Filiale de la SCREG, notre taux de croissance est souvent cité en exemple dans la profession. *Voilà l'environnement dans lequel nous vous proposons de réaliser vos objectifs personnels.*

Directeur d'agence régionale, c'est en fait, au niveau de sa région, être promoteur par délégation. Cumuler toutes les fonctions, être l'interlocuteur unique et permanent des clients, des fournisseurs, de l'administration. Trouver les terrains, obtenir les permis *de construire et les prêts PAP, commercialiser ; en un mot, d'un terrain nu, sortir un produit vendable.* Pour cela, vous bénéficiez de l'appui et de l'assistance de notre organisation : en amont, la direction foncière, en aval, la direction des travaux et la direction commerciale. Et pour certaines régions, vous serez assisté d'un ou plusieurs adjoints (ingénieurs développement).

De formation Ponts, T.P., A.M. ou équivalent, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en entreprise, bureau d'études ou cabinet d'architecte.

Vous êtes un spécialiste du marché, dynamique et solide.

promogim

Adressez-nous votre candidature, en précisant la référence du poste et la ou les régions ayant votre préférence sous référence EVC (1 ou 2) à B. de Loisy - PROMOGIM - *9, avenue de Friedland - 75008 PARIS*

O&P Organisation et Publicité

L'ACTIVITE CHAUFFAGE ET SERVICES
d'un groupe de 3.000 personnes recherche le

Directeur administratif
de sa région Ile-de-France

En liaison directe avec le directeur de region, il coordonne et anime l'activité administrative des agences (au global : 300 millions de francs de chiffre d'affaires, 450 personnes).

C'est avant tout un gestionnaire et un homme de caractere.

Gestionnaire, il doit avoir les competences indispensables pour assumer pleinement la responsabilite de sa charge qui implique un bon niveau comptable et la capacité d'utilisation de l'outil informatique.

Homme de caractère, il doit faire face à de multiples interlocuteurs et savoir intervenir sur le terrain.

Ce dialogue permanent necessite une aptitude certaine à la compréhension des problèmes techniques liées à des contrats commerciaux complexes.

Deux à trois ans d'experience dans une fonction équivalente sont indispensables à la bonne maîtrise du poste.

Adressez votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 3259 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

directeur
150 - 200.000 F

Cette A.S.F.O. du Sud-Est recherche son nouveau Directeur. Devra posséder une expérience en conception et réalisation de stages techniques et fonctionnels en milieu industriel de P.M.I. Disposera de la plus grande autonomie dans le cadre d'une politique définie par son conseil d'administration à qui il rendra compte. Aimera les contacts et conseillera les dirigeants ou responsables de formation des entreprises adhérentes. Animera une petite équipe de permanents, *saura s'entourer de vacataires* compétents et assurera la gestion du Centre.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. C 112-M à



CEP annecy
37 avenue gambetta
74000 annecy

lyon, grenoble

GROUPE MULTINATIONAL
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL DIVISION

- Lieu : PARIS.
- Age minimum : 40 ans.
- Format. ingénieur grandes *écoles : X, Centrale,* Mines... + IFP.
- Anglais courant.
- Expérience minimum 15 ans technique et gestion avec 6 ans responsabilité de direction.
- Rémunération importante selon expérience.

Ecr. avec C.V., ph. s/réf., 3.343 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui tr.

DIRECTEUR DE PRODUCTION

République populaire du CONGO

Nous sommes la filiale d'un groupe agro-alimentaire français de grande notoriété.

Notre activité : exploitation et transformation du bois.

Nous recherchons notre Directeur de Production.

Celui-ci, rattaché à la Direction Générale, aura en charge :

- au niveau technique : développement des produits et des process de fabrication,
- au niveau économique : gestion des coûts et des délais,
- au niveau humain : commandement *et animation* de l'équipe.

Le candidat retenu sera ingénieur A.M., I.N.S.A. ; il sera reconnu et accepté pour ses compétences dans les fonctions qu'il supervisera. Par ailleurs, il aura acquis une expérience de nature similaire dans un domaine lié à la gestion de production des industries des bois exotiques.

Ecrire sous le nº 7.362, à *le Monde* Publicité, au Service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

---

notre directeur technique Centre-Ouest

Nous sommes une affaire de premier plan de la distribution (CA annuel supérieur à 2,5 MMF). L'un de nos problèmes majeurs consiste à gérer la chaîne complète de distribution de plusieurs millions de produits par an, ainsi que l'ensemble des infrastructures de l'entreprise.

Agé d'au moins 35 ans, ingénieur diplômé (ECP, AM...), vous avez réalisé et géré des systèmes logistiques performants reposant sur l'informatique.

Dans une premier temps, nous vous confions la gestion et l'exploitation de nos systèmes; très rapidement, vous devrez concevoir, réaliser et gérer l'ensemble de nos systèmes de demain, fortement décentralisés. Pour cela, nous vous proposons un budget (140MF), une équipe (350 p.), un programme d'investissement important; nous avons besoin de votre talent.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4258 LM) à « Carrières d'Ingénieurs ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux — emplois régionaux

Établissement public de recherches en sciences de la Terre, à vocation internationale (2.200 salariés), recherche pour sa sous-direction de l'énergie à *ORLÉANS-LA-SOURCE* un

INGÉNIEUR Technico-Commercial

pour la responsabilité en France et à l'étranger du développement des activités dans le domaine de la petite hydraulique. Les candidats, de formation ingénieur, devront présenter 5 à 10 ans d'expérience professionnelle.

Connaissances souhaitées en hydraulique, génie civil et montage de projets. Goût des contacts, notamment à l'étranger, requis.

Adresser lettre de candidature, curric. vitae, *référ.* et prétent. ss référence CS/82/17-1406, à l'attention de M. PONCEAU, à L'A.N.P.E., 165, boulevard de Châteaudun, 45042 ORLÉANS CEDEX.

CENTRE SOCIAL
recrute
2 ANIMATEURS FORMATEURS

ayant expérience pour stages d'insertion sociale, 16/18 ans, de 6 mois. Salaire : 6.050 F brut. Référence CC Snaecso.

Envoyer C.V. à Centre Social Jean Giono, place des Baladins, 13140 MIRAMAS.

TRES IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL SPECIALISE
DANS LA FABRICATION
D'EMBALLAGES
recherche

jeune chef de produit

qui sera chargé du lancement et du développement d'une ligne de produits nouveaux.

Profil recherché :

jeune diplômé ESC possédant une première expérience réussie de la vente acquise de préférence dans le secteur conditionnement.

Poste basé à proximité de Tours mais nécessitant de fréquents déplacements de courte et moyenne durée.

Adresser lettre candidature, CV et prétentions - s/réf. 8957 à : *PIERRE LICHAU S.A.* BP 220 - 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

URGENT

la chambre de commerce et d'industrie du Doubs

recrute

1 ASSISTANT TECHNIQUE A L'INDUSTRIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce poste nécessite, outre une formation technique supérieure, le goût du contact à tous niveaux, et une expérience industrielle de plusieurs années dans les domaines suivants :

- Gestion ;
- *Commercialisation de produits* ;
- Implantations de locaux industriels ou aménagements de sites industriels.

Rémunération annuelle 100.000 F +

Lieu de travail : MONTBÉLIARD.

Prière d'adr. votre cand. manuscrite avec c.v. et photo à : Chambre de Commerce et d'Industrie antenne de Montbéliard, 24, rue des Roses, 25200 MONTBÉLIARD.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

gregory pat

imperméables-sportswear

Prêt-à-porter féminin
C.A. : 20 M.
recherche son :

Directeur commercial

En véritable manager, avec des qualités commerciales essentielles et une grande autonomie d'action, il assure la Direction Commerciale et l'animation des structures d'exploitation de notre filiale spécialisée dans la confection-distribution de vêtements féminins à manches. Définissant ses objectifs, il se donne les moyens de sa réussite jusqu'aux résultats dont il répond au P.D.G. du holding.

D'une **formation de type Sup de Co...,** un sens aigu des responsabilités et de l'animation, 28 ans minimum, une grande disponibilité seront ses meilleurs atouts à ce poste évolutif basé à **BREST.**

Ecrire lettre de candidature + C.V. + photo avec prétentions à **A.C.P. ENTREPRISES** 12, rue Dupleix - 29200 BREST Tél. : (98) 46.20.78 *sous* réf. DC/4722. Toute discrétion assurée.

MEDIA PA

entreprises

SAE

recherche pour le MOYEN ORIENT

UN DIRECTEUR DE COORDINATION DE HAUT NIVEAU

C'est le responsable sur un très grand chantier de bâtiment, de tous les travaux de second-oeuvre et des lots techniques. Ces travaux sont réalisés directement par l'Entreprise.

La mission :
- planifier l'ensemble de ces travaux
- organiser et coordonner les exécutions
- contrôler la qualité des réalisations et le respect du planning
- assurer la coordination avec le client.

Les moyens : pour chaque lot technique, le titulaire du poste aura sous ses ordres un Ingénieur de travaux de second-oeuvre assisté de plusieurs chefs de chantier. Il exercera un commandement sur environ 1.000 personnes, y compris les ouvriers.

L'homme : ingénieur diplômé de grandes écoles du B.T.P., il a une *expérience de direction de travaux importants à l'étranger*. Il connaît bien les travaux de second-oeuvre, la planification et la coordination de travaux importants. La pratique de l'anglais est obligatoire.

Adresser CV sous référence COMO - Service du Recrutement
S. A. E. 32, avenue de New York 75784 PARIS CEDEX 16

COFAP

DIRECTEUR FINANCIER
Paris

Notre client est un organisme financier à vocation régionale qui apporte aux entreprises les moyens de financement necessaires à leur expansion.

Rattaché à la Direction Générale, le Directeur Financier anime et contrôle les services financier et comptable de la Société et de ses filiales. Il prend en charge personnellement la part la plus spécifiquement financière de l'activité du service.

Le poste convient à un cadre de formation *supérieure commerciale ou économique* (HEC, ESSEC, IEP, etc...) âgé de plus de 30 ans, ayant une bonne expérience de la fonction, acquise de préférence dans un établissement financier.
Connaissances en informatique indispensables.

Adresser CV détaillé s/réf.222/43M à :
France Cadres 22, r. St-Augustin 75002 Paris.

P.M.E. (100 personnes. CA 80 millions de F.) implantée en Europe et aux Etats-Unis, spécialisée dans la connexion pour industries électroniques poursuit son expansion et recherche son

Directeur commercial
pour le département connectique

Agé d'environ 35 ans, il a une formation supérieure. Il devra prendre en charge l'ensemble des *activités marketing/commercial et sera responsable de la réalisation des objectifs pour les équipes françaises et étrangères.*
L'Anglais est impératif et l'Allemand souhaité.
Des déplacements fréquents sont à prévoir en Europe.
Adresser CV et prétendions *sous référence 6069* à Média-System
104, rue Réaumur 75002 Paris
qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
BANLIEUE SUD DE PARIS
FILIALE D'UN GROUPE AUDIO-VISUEL INTERNATIONAL

recherche

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF et FINANCIER

En prise directe avec le Président, il devra s'intégrer à l'équipe de direction pour prendre en main tout l'administratif et financier de la Société.

Pour être candidat, il faut avoir une expérience concrète suffisamment longue (5 à 10 ans minimum) et diversifiée pour avoir acquis la maîtrise de toutes les *techniques modernes de gestion, à partir d'une solide* formation générale de base.

Anglais courant indispensable.

comes

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2461)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Sociétés Région CENTRE recherchent

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

devant prendre en charge les responsabilités de 4 comptabilités, le suivi du tableau de bord, l'organisation générale et préparer la mise sur informatique.
Expérience nécessaire.
Env. C.V. et prétent. à M. S. GESTION, réf. PM2, 32, bd Bastille, 75012 Paris.

DIRECTEUR CCIAL DYNAMIQUE

DEVELOPPEMENT VENTE FILMS VIDEO

Envoyer C.V. Films Concorde, 276, rue des Pyrénées, 75020 Paris - 797-33-74.

Centre informatique région Lorraine recherche
UN DIRECTEUR
Adr. C.V. man., prétent. et Ecr. s/nº 7.344, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Foyer de Jeunes Travailleurs 130 lits Banlieue proche Paris recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités :
Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif.
Expér. et formation exigées.
Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V. C.L.J.T. 1, rue Royer-Collard, Paris-5e.

Recherche pour

72 - LA FERTÉ-BERNARD
DIRECTEUR(TRICE) M.J.C.

- Formation D.E.F.A. ou équivalent.
- *Expérience M.J.C. ou équipement similaire souhaité.*

Env. C.V. URGT à U.N.M.J.C., 9, av. Albert-Sorel, 14000 Caen.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

L'Office des Postes et Télécommunications du Gabon
recherche

son Chef de Service Informatique

Il aura la charge d'animer une équipe de 5 analystes programmeurs qui développent des logiciels de gestion sur 2 Mini-6.
Il sera responsable de la maintenance et de l'évolution des chaines opérationnelles :
- gestion commerciale des abonnés, facturation, recouvrement
- gestion du personnel
- paye

et dirigera la réalisation de prochaines applications :
- comptabilité de l'office
- services postaux.

La connaissance du Mini-6 au niveau système sera un atout ainsi qu'une expérience de missions à l'étranger.
Avantages liés à l'expatriation.
Lieu de séjour : Libreville, contrat direct de 2 ans renouvelable.

Envoyer CV + photo, en précisant salaire actuel, à l'attention de Mme DE CLERCQ à **SOFRECOM** 8, rue de Berri 75008 Paris

Levi Tournay

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



Nous construisons un barrage au Maroc...

Situé dans la région d'Aït Chouarit à 150 km de Marrakech, cet ouvrage de 380 m de long et 135 m de haut sera construit en terre et en enrochement, et représente 10 000 000 m³ de remblais.

Pour mener à bien ce chantier important, nous souhaitons compléter nos équipes.
Nous recherchons plus particulièrement :

Ingénieur méthodes (réf. LM 3009)

pour concevoir l'installation du chantier, les coffrages et mener à bien les travaux de méthodes en galerie et en terrassement.

Projeteur (réf. LM 3011)

Ce cadre sera très expérimenté en matière d'implantation et de coffrage d'ouvrage de génie civil.

Dessinateurs-projeteurs (réf. LM 3010)
Chef-métreur (réf. LM 3015)

Très expérimenté, il assurera la liaison avec les administrations ainsi que les situations de travaux.

Pour tous ces postes le séjour en famille peut être envisagé et dans ce cas la scolarité des enfants sera assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à DUMEZ. Service des Relations Humaines. 345 avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cédex.

média-system

Mettez votre avenir en chantier.

---

dumez

Dumez Moyen-Orient...

Conducteurs de travaux haut niveau T.C.E.

Vous avez une expérience de dix ans environ de la conduite de travaux importants tant en gros œuvre que second œuvre et vous maîtrisez bien les techniques de ces différents domaines.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'un secteur sur l'un de nos chantiers de construction de *maisons individuelles préfabriquées* que nous menons actuellement.

Une bonne connaissance de l'anglais sera nécessaire.

Pour ce poste, le séjour en famille peut être envisagé et dans ce cas la scolarité de vos enfants sera assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. LM 163, à DUMEZ, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cédex.

média-system

Mettez votre avenir en chantier.

MEMBRE DE SYNTEC

SECTEUR AUTOMOBILE

Nous sommes un grand groupe industriel français (32 usines dans le Monde) intervenant dans le domaine des productions diversifiées pour l'automobile, les transports et l'industrie. Le développement des affaires à l'étranger (+ 30% par an) d'une de nos Divisions nous amène à recruter un

EXPORT SALES ENGINEER

Jeune Ingénieur de formation mécanique ou physique, il parle nécessairement l'anglais et l'allemand.

Il sera l'interlocuteur technique des services études, commerciaux et fabrication auprès des constructeurs Automobiles Européens.

Une carrière évolutive est possible pour un élément de valeur. Déplacements de courte durée fréquents.

Merci d'adresser votre dossier à EUREQUIP sous référence 8252 M à qui nous avons confié la recherche, et qui vous garantit la plus grande discrétion.



PARIS - LONDRES - HOUSTON

EUREQUIP

Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél: 553.84.73

HAVAS CONTACT



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux



elf aquitaine

recherche
pour sa Division Organisation et Traitement de l'Information
à AMBES (Bordeaux)

UN INGENIEUR SYSTEME

PROFIL :
Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, il devra, grâce à sa première expérience d'au moins deux ans, être rapidement opérationnel.

MISSION :
Cet Ingénieur participera au démarrage d'un système DPS 8 et d'un réseau TP de 200 consoles.
La connaissance de GCOS3 et DM4 serait particulièrement appréciée.

INTERET :
Perspectives ultérieures d'évolution au sein du Groupe pour des candidats mobiles géographiquement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 53405 à ELF FRANCE
Service Recrutement 137, rue de l'Université 75007 PARIS.



NANTES

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE EN FORTE EXPANSION

recherche

INGENIEUR DEBUTANT ENSM OU EQUIVALENT

Bonnes connaissances optique mécanique et traitement de signal.

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES

ETUDE : 2 à 3 ans expérience

- UN ANALOGICIEN : Basse fréquence, mesure très bas niveau
- UN ANALYSTE : Calculs scientifiques. Langages Fortran et autres langages évolués. Langage assembleur Motorola 6800.

PRODUCTION CONTROLE : 3 à 5 ans d'expérience

- INGENIEURS prenant en charge la responsabilité d'un secteur de contrôle.

Adresser C.V. et photo à SERCEL - BP 64 - 44471 CARQUEFOU Cedex.

UN INGENIEUR ACHETEUR ELECTRONICIEN

L'usine d'Angers de THOMSON BRANDT, BRANCHE GRAND PUBLIC, est l'unité de fabrication la plus performante du Groupe dans le domaine des TV couleur, moniteurs visus, home computer. Elle réalise, au plan international, l'ensemble des Achats des produits nécessaires à ses fabrications.

La responsabilité de ce futur collaborateur porte sur l'achat des composants électroniques actifs et passifs (soit un budget annuel de 200 MF). Il négocie les contrats d'achats et de transports, et travaille en étroite collaboration avec les services «Etude et Recherche» et Qualité.

Une formation supérieure en Electronique et *une première expérience* identique sont souhaitées. Anglais courant.

Cette fonction s'inscrit dans le contexte d'une usine-pilote et d'un Groupe pouvant offrir de larges perspectives d'évolution.

Angers : ville universitaire à moins de 2 H 30 de Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature
(lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions)
sous réf. 82267 à SELECOM.

THOMSON-BRANDT
Branche Grand Public

Selecom 225, rue du faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

telesystemes

Systèmes de Télécommunications et d'Informatique recherche pour sa filiale bordelaise
CIREL SYSTEMES
des

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour le Grand Sud Ouest

De préférence de formation supérieure, ils ont à leur actif une expérience probante de 3 à 5 ans de la vente auprès des PME, idéalement dans le domaine du service.
En outre, la connaissance du milieu agro-alimentaire (viticulture, céréales...) serait également très appréciée pour ces opportunités à saisir rapidement.
Voilà qui constituerait les meilleurs atouts pour accélérer le développement de notre filiale.
Merci d'écrire avec CV, photo, prétentions en précisant vos délais de disponibilité à
Corinne MASKOWYCZ, Direction du Personnel — TELESYSTEMES, 115 rue du Bac - 75007 PARIS.

LA TRADITION D'AVANT GARDE — telesystemes

Desselin

IMPORT. GROUPE FRANÇAIS
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Lieu : région OUEST
Age min. : 30 ans. Expérience fabrication tubulaire, tôlerie carrosserie, études produits. Rémunération selon expérience. Ecrire avec C.V., photo ss réf. 3.342 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

INGENIEUR MECANICIEN ou ELECTROMECANICIEN

Depuis 5 ans au moins, vous exercez une fonction de **responsable en production automatisée.** C'est dire que vous êtes un véritable spécialiste et que vous maîtrisez tous les aspects de votre métier.

Vous vous sentez d'ailleurs au tournant de votre carrière et aimeriez bien lui donner une orientation nouvelle.

La Direction de la Formation de l'AFPA vous en offre l'opportunité pour *son Centre Pédagogique et Technique de LYON et vous propose*, au sein de l'unité de mécanique générale, une

TRIPLE MISSION D'ETUDE, DE CONSEIL et DE FORMATION :

- Concevoir et expérimenter les programmes de formation,
- Suivre les enseignants en place, assurer leur perfectionnement, les maintenir au courant des évolutions techniques de leur spécialité,
- Conduire les stages technico-pédagogiques auprès des mécaniciens professionnels destinés à devenir des formateurs AFPA,

Enfin, coordonner ces actions au sein de l'AFPA en tenant compte des besoins exprimés par les entreprises régionales.

Intégré dans une équipe dynamique d'une dizaine d'enseignants - ingénieurs et techniciens - ce poste implique de la part du candidat une forte motivation pour la transmission des connaissances appliquées au monde industriel avec toutes les qualités humaines que cela comporte.

Des connaissances en commande numérique CAO, CFAO et informatique industrielle seraient appréciées.

Si vous êtes intéressé par cette offre, adressez rapidement votre C.V. détaillé à la Direction Technique et Pédagogique de LYON,
boulevard de Jodino - 69200 VENISSIEUX -
A l'attention de M. PELOSSE

afpa — DES METIERS QUI VIVENT !



emplois internationaux — emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour

Afrique francophone

CHEF DE CENTRE

Responsable du développement commercial, il assurera la gestion globale d'une unité autonome (+ 100 personnes) spécialisée dans la maintenance industrielle.

Le candidat, ingénieur de formation, justifiera d'une expérience réussie dans le même type de fonction où il aura pu développer ses qualités de négociateur, gestionnaire et animateur.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à N. 2558
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

LA CIMENTERIE ASMENT DE TEMARA

Aïn-Attig (12 km de RABAT, MAROC)
Capacité nominale 625.000 tonnes/année de ciment

CHERCHE

I) INGÉNIEUR CIMENTIER de haute et très longue expérience. Recrutement contractuel de 3 à 5 ans renouvelable.

II) GÉOLOGUE confirmé pour campagne de sondages carottés, Évaluation des réserves de la carrière et Établissement d'un plan global d'exploitation.

Recrutement contractuel de 4 ans minimum.

Ecrire directement à la Société,
c.v., *Références et Prétentions.*
Discrétion assurée.

DIRECTIONS

GROUPE IMPLANTÉ EN AFRIQUE
recherche

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES POUR SES SOCIÉTÉS AFRICAINES

- Formation D.E.C.S. ou équivalente. Expérience professionnelle indispensable.
- Aura en charge :
  - la supervision des Services Comptables,
  - le contrôle de gestion,
  - les déclarations fiscales et sociales,
  - les bilans,
  - le reporting mensuel à la direction du Groupe.
- Rémunération annuelle équivalente à 390.000 FF.
- Logement, personnel de maison et voiture de service assurés.
- Statuts et avantages Expatriés.

Envoyer curric. vitae + photo + lettre manuscrite sous le nº 2.611, à OPLEC, 2, rue Séguier, 75006 Paris, qui tr.

E.T.T. TOP-INTER
recherche
pour COTE-D'IVOIRE

1 CHEF DE CENTRE

— Bon gestionnaire ;
— Esprit commercial, 35/40 ans.
Expér. AFRIQUE NOIRE. Pour *mission longue durée* avec possibilité d'évolution du statut vers une fonction permanente.

Adr. C.V. + photo : 206, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Recherchons secrétaire trilingue, expérimentée, allemand, *anglais, français,* sténodactylo. Prière envoyer C.V. à International Bank, B.P. 147, Monte-Carlo.

DIE NASE IM TREND
INTERNATIONALE
HAARDESIGNER
F exclusives aus in Aachen gesucht.
Spitzengehalt wird geboten. Wohnung vorhanden. Zuschriften bitte an...
Ecr. s/nº 7.347 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE FLORENCE recrute :

UN PROFESSEUR (A3) A TEMPS PLEIN POUR SON DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Durée du contrat comprise entre 3 et un maximum de 7 ans. Des contrats de plus courte durée peuvent être envisagés éventuellement. *Seuls les* candidats occupant une fonction équivalente dans une université ou une institution de recherche seront pris en considération.

Les demandes d'information et les candidatures, à envoyer avant le 1er mars 1983, sont à adresser au :

Chef de Département des Sciences Economiques,
INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN,
BADIA FIESOLANA,
I-50016 SAN DOMENICO DI FIESOLE (FI).
Téléphone : (55) 477931 APP. 230.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



MOËT & CHANDON

Dans le cadre de notre activité Vins et Spiritueux
(champagne, whisky, porto, liqueur,...)
nous renforçons notre structure Marketing et recrutons

assistant chef de produit

De formation supérieure (grande école de commerce ou de gestion), cet assistant venant d'une société diffusant des produits de grande consommation:

- participera à l'élaboration de la stratégie des marques,
- collaborera avec d'importantes agences de publicité.

Pratiquant couramment l'anglais, il possède de réelles qualités de dynamisme et de créativité car le poste est évolutif.

Lieu de travail : Epernay (140 km de Paris - proche de Reims, ville universitaire).

Merci d'adresser C.V. détaillé à :
Directeur du Personnel
Société MOET & CHANDON
20, av. de Champagne - B.P. 140 - 51205 EPERNAY CEDEX

13



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LILLE
Filiale d'un Grand Groupe
Nous sommes une PME Performante,

- PAR NOS PARTS DE MARCHE ; *premier spécialiste mondial de nos matériels présents dans les 5 continents.*
- PAR NOS MARGES, *exceptionnelles pour une affaire de mécanique.*
- PAR NOTRE VOLONTE *de structurer donc d'embaucher en particulier des Ingénieurs qualifiés pour enrichir notre entreprise.*

Le B.E. est l'âme de notre Société ; travaillant sur devis en étroite liaison avec nos clients, les hommes d'études sont à la fois maîtres de leur technique et capables d'assurer un rôle de coordination des projets dont ils ont la charge (entre 10 et 100 millions de francs).

Nous recherchons des :

INGENIEURS DIPLOMES MECANICIENS
(Référence 32208 C)

- Un débutant diplômé,
- Un Ingénieur (10 ans d'expérience)

s'intéressant ou issus de la construction des machines spéciales, machines outils ou matériels de T.P.

UN INGENIEUR DIPLOME HYDRAULICIEN
(Référence 32208 D)

confirmé dans la connaissance des composants hydrauliques pour circuits complexes à multi-fonctions, haute pression.

UN INGENIEUR DIPLOME ELECTRICIEN
(Référence 32208 E)

confirmé venant de la construction électrotechnique déjà familier des automatismes et de la régulation.

Pour prendre rapidement des fonctions d'INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES en contact avec nos clients essentiellement anglo/saxons.

Si vous êtes intéressés, merci d'écrire sous la référence indiquée, à notre Conseil G. STIKER qui vous assure de la plus totale discrétion.

ORES MEDIA

ORES MEDIA
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 - LILLE - Tél. (20) 54.06.37

Pour consolider son équipe Logiciel de base,  à Toulouse recherche

2 Ingénieurs système

Le Centre d'Etudes Informatiques s'est affirmé au cours de ces 10 dernières années en tant que spécialiste de logiciel de télégestion ;

un réseau national desservant 400 terminaux répartis dans plusieurs dizaines d'entreprises et la cession de licences à plusieurs sociétés étrangères en témoignent.

De la réussite de ses premiers objectifs le CEI a puisé l'expérience nécessaire pour construire ses propres matériels et concevoir un nouveau système d'informatique réparti. Les premiers ordinateurs et leur réseau sont en place et fonctionnent avec leurs applications. Le CEI offre ainsi une solution autonome, complète et intégrée aux entreprises de tailles moyennes.

Les candidats possèderont un diplôme d'ingénieur ou pourront justifier d'une solide expérience pratique dans les domaines des réseaux et des bases de données. L'anglais sera pratiqué de façon courante dans le cadre de l'activité exportation.

Hommes d'équipes ils s'intègreront tant par leur disponibilité que par un état d'esprit novateur et pratique.

Ils souhaiteront évoluer avec nous dans la recherche permanente de l'efficacité.

Merci d'adresser votre dossier complet sous réf 1000 A à



nicole maury conseil
5 rue Saint-Pantaléon
31000 Toulouse,
qui vous assure d'une totale discrétion.

média-system

IBM IBM IBM IBM

IBM recherche
pour son CENTRE d'ÉTUDES ET RECHERCHES
situé à **La Gaude près de Nice :**

1 INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS ÉLECTRONIQUES

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Électronicien Débutant(e) ou ayant quelques années d'expérience en microélectronique (technologies, logique, analogique, design system). Référence ES.

1 INGÉNIEUR FIABILITÉ DES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Ce poste conviendrait à un(e) Débutant(e) ayant une formation en électronique ou en Mathématiques Appliquées à la Physique, et en Statistiques. Référence JC/RS.

1 RÉDACTEUR TECHNIQUE EN LANGUE ANGLAISE

Cette activité englobe la planification, la conception et la préparation en langue anglaise, des diverses brochures supportant les produits développés au laboratoire.

Ce poste conviendrait à un(e) Débutant(e) ayant une connaissance approfondie de la langue anglaise ainsi qu'une bonne connaissance des techniques informatiques. Référence JC/AP.

1 INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT STRUCTURES MÉCANIQUES

Cette activité s'étend de la conception en bureau d'Études jusqu'au support de mise en production des structures mécaniques et des câblages internes pour les produits développés au laboratoire.

Ce poste conviendrait à un(e) ingénieur Débutant(e) ayant une solide formation en technologies de fabrication mécanique. Référence GL.

Tous ces postes nécessitent une bonne connaissance de la **langue anglaise** et une aptitude à utiliser les outils informatiques.

Ils peuvent impliquer des stages ou missions de longue durée en France et à l'étranger, notamment aux États-Unis.

Ils permettent à des personnalités de valeur d'accéder à des responsabilités techniques et humaines de haut niveau au sein de la compagnie IBM.

Envoyer candidatures détaillées en précisant la référence à : Ph. Rougier, Service du Personnel, IBM France 06610 La Gaude.

MASH

IBM IBM IBM IBM

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
11 usines en France et aux U.S.A.

offre
une très intéressante opportunité de développement de carrière à un

INGENIEUR CONFIRME
Mines, Centrale, AM...

Au sein de nos équipes de Direction, il lui sera proposé des fonctions opérationnelles qui le conduiront rapidement à un poste de **Direction d'Etablissement** ou à un poste de **Direction au niveau central.**

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous **référence 2.992 M à PUBLIPANEL,** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Parfums de luxe

Délégués commerciaux HF

Nous sommes une **société internationale de parfums de luxe** connue et bien implantée sur le marché français. Nous recherchons **2 délégués commerciaux.**

Mission : *Dépendant directement du Directeur Commercial, vous aurez la responsabilité de promouvoir et de commercialiser nos* produits auprès des parfumeurs détaillants.

Profil : Vous êtes **jeunes diplômés d'école de commerce,** fortement attirés par la Vente et souhaitez y débuter votre carrière **ou vous êtes déjà un professionnel de la Vente.** Vous êtes motivés par ce type de poste, dynamiques et prêts à vous impliquer.

Nous vous offrons : Le renom de notre entreprise, la qualité de nos produits, notre dynamisme et des possibilités de carrière au sein du groupe. Vous bénéficierez d'une voiture de société ainsi que d'avantages sociaux. Votre rémunération comportera un fixe et un variable.

Les deux postes sont à pourvoir rapidement dans les secteurs suivants :
- **Nord, Est et Vallée de la Saône.**
- **Rhône-Alpes et Côte-d'Azur.**

Prière d'écrire avec C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions en précisant le secteur choisi et en indiquant sur l'enveloppe la référence 2226/M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



UN LEADER MONDIAL DE L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Maître d'œuvre et fournisseur de
- TRANSPAC,
- RESEAUX PUBLICS : AUSTRALIE, BRESIL, LUXEMBOURG...
- RESEAUX PRIVES : CHASE MANHATTAN BANK, AGENCE SPATIALE EUROPEENNE
- GRANDS SYSTEMES : EDF, PTT, SNCF...

recherche pour développer sa division activités régionales
LYON, MARSEILLE, TOULOUSE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES.

Chaque candidat aura le sens de l'action commerciale, la capacité de gérer une équipe, et sera en mesure d'assurer le suivi technique des projets.

Les postes sont à pourvoir au cours du 1er semestre 1983.

Envoyez votre CV, prétentions et photo à B. GODBOUT
SESA - 241, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE.



IMPORTANT FABRICANT MATÉRIELS
BROYAGE - CONCASSAGE - CRIBLAGE
recherche

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
- *Fréquents déplacements à l'étranger.*
- Grande disponibilité.
- Anglais courant indispensable.
- Goût du contact humain.

UN INGÉNIEUR SERVICE MÉTHODES
Pour :
- Constitution des Services Exploitation des nouvelles machines. Etude des investissements.

UN TECHNICIEN PROGRAMMATION MÉTHODES
Niveau B.T.S. ou DUT
expérience d'usinage et machines C.N. souhaitée

UN RESPONSABLE ATELIER USINAGE
Bonne formation technique de base.
- Qualités d'organisation, esprit d'initiative, excellent contact humain indispensable.
- Parfaite connaissance des machines-outils demandée. (M.O.C.N. apprécié).

Envoyer C.V., photo et prétentions HAVAS 2002, B.P. 297, 38044 Grenoble Cedex.



Gillette France

ANNECY

recherche, pour son département audit opérationnel

AUDITEUR INTERNE

De formation HEC, ESSEC, ESC ou équivalent, vous possédez le DECS et éventuellement des certificats supérieurs d'expertise comptable.
Vous avez acquis une expérience de 2 ans minimum dans une *fonction similaire ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon.*
L'anglais écrit et parlé est indispensable.
Le poste est basé au siège à Annecy (Haute-Savoie).
Le candidat pourra évoluer ultérieurement vers d'autres postes de responsabilités dans les divers secteurs du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel Gillette France, BP 26, 74010 Annecy.

média-system



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important

Groupe Financier Privé

pour renforcer chacune de ses délégations régionales de

ROUEN

BORDEAUX STRASBOURG

recherche un

COMMERCIAL POUR PRODUITS FINANCIERS

Dynamique, de formation supérieure (Economique et Financière). Une pratique des contacts à tous niveaux. Une expérience bancaire (vente de Produits financiers) de 2 ou 3 ans serait souhaitable. Et avec l'appui fonctionnel des services centraux, il aura à développer la vente des produits du groupe par analyse de son marché potentiel et relations avec les entreprises. Une formation complète sera assurée. Bonne rémunération entièrement fixe, fonction des qualités et de l'expérience des candidats.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous Nº 6590 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne
75008 Paris - qui transmettra

Nous recherchons LE

DIRECTEUR REGIONAL

D'UN IMPORTANT ORGANISME FINANCIER NATIONAL

Ce cadre de haut niveau assurera la continuité du développement du Groupe en

BRETAGNE

Les bureaux de la délégation régionale sont à RENNES.

Le candidat doit avoir :

- Une expérience bancaire, commerciale.
- Une connaissance des produits financiers.
- Une aptitude à diriger et à animer.
- Le goût des relations.

S'il est originaire de la région c'est un atout.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous Nº 6592 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne
75008 Paris - qui transmettra

DRESSER (FRANCE) S.A. DRESSER

INGENIEUR SOUDURE

DRESSER FRANCE S.A., la filiale française d'un important groupe international, produisant en France des matériels destinés à l'industrie pétrolière (compresseurs, turbines, pompes, etc...) et exportant 90% de sa production, recherche un Ingénieur Français diplômé, ayant une formation métallurgique et en soudure, pour son Département Engineering de son Usine du Havre.

Sa fonction consistera à sélectionner les techniques de soudage appropriées à notre production, et obtenir l'approbation des clients pour l'utilisation de ces techniques, à apporter sa collaboration dans la conception des matériels sous pression, ainsi que ses connaissances métallurgiques dans la sélection des matériels, en collaboration avec la Société américaine.

Cette offre concerne un Ingénieur diplômé ayant une formation métallurgique, une bonne connaissance des standards utilisés en soudure ainsi que des appareils sous pression. Le candidat devra avoir une excellente base d'anglais afin de pouvoir rapidement maitriser son expression dans cette langue (INDISPENSABLE). Le salaire sera en rapport avec l'expérience.

Si ce poste vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo à M. SAMSON DRESSER FRANCE S.A. 5, rue d'Antony, Zone Silic - 94568 RUNGIS Cedex.

INGENIEUR AM - ICAM... Responsable des Méthodes Entretien

Cette importante unité d'industrie lourde du Douaisis, travaillant en continu, possède un service d'entretien d'environ 100 personnes.

La Direction crée, sous l'autorité du Chef de département et fonctionnel par rapport au Chef d'entretien la FONCTION METHODES pour mieux préparer et exécuter les interventions préventives et de dépannage.

La mission consiste à définir les moyens humains, d'outillage, de matériel à mettre en œuvre pour chaque type de travaux ; à gérer les approvisionnements correspondants et à tenir à jour les dossiers machines.

Le poste sera confié à un Ingénieur mécanicien diplômé (AM - ICAM - MINES DE DOUAI) avec une expérience de 1 à 3 ans dans un service d'entretien, méthodes montage, méthodes usinage.

Cette création de poste permet à un élément de valeur d'entrevoir une évolution de carrière très favorable au sein de cet établissement de plus de 1500 personnes.

Si vous êtes intéressés, merci d'écrire sous référence 32180 N à G. STIKER qui vous informera en toute discrétion.



ORES MEDIA
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 - LILLE - Tél. (20) 54.06.37

Etablissement public de recherches en sciences de la Terre, à vocation internationale (2.200 salariés), recherche pour sa sous-direction de l'énergie à ORLÉANS-LA-SOURCE 1 ou 2

CHEFS DE PROJETS

pour la responsabilité de la conduite de projets de géothermie basse ou très basse température, et de projets de stockage.

Les candidats devront présenter une formation d'ingénieur généraliste ou hydro-géologue, ayant la responsabilité commerciale et technique de projets, si possible pluridisciplinaire.
Une expérience professionnelle de 5 à 10 ans est requise en bureau d'études, ingénierie ou milieu industriel.
Habitude des contacts avec les collectivités locales et connaissance des marchés publics appréciées.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, références et prétentions sous la référence CS/82/18-1407, à l'attention de M. PONCEAU, à l'A.N.P.E., 165, boulevard de Châteaudun, 45042 ORLÉANS CEDEX.

Le Chef du Personnel d'une grande entreprise industrielle, filiale d'un des premiers groupes français recherche pour **LYON** un

JEUNE DIPLÔMÉ — Gestion du personnel —

Il sera chargé à court terme des problèmes de traitements informatiques, des statistiques et participera étroitement à l'élaboration du bilan social, aux relations sociales et à la mise en oeuvre d'une politique de formation.

Le développement rapide de l'entreprise assurera à un candidat de bon niveau (DUT ou équivalent en Gestion du personnel) de réelles perspectives d'évolution.

Candidature et CV sont à adresser sous référence 75228/LM à notre conseil

MILO M.R.H Place de l'Église 06810 Auribeau-sur-Siagne

HAVAS CONTACT

SAFT MAZDA — Groupe CGE Poitiers

propose à de jeunes

INGENIEURS GRANDES ECOLES

d'acquerir une première expérience industrielle au sein de ses équipes de Recherche, d'Etudes et Développement, chargées de mettre au point des produits de haute fiabilité destinés à des secteurs comme l'Aéronautique, Electronique, Informatique, Médical.

Ils auront à prendre en compte l'aspect économique de ces Etudes et développeront leur capacité de Gestionnaire.
Postes évolutifs pour des Ingénieurs dynamiques, autonomes, capables d'animer un Groupe de travail.

Adresser votre CV sous réf. G.2.5 à SAFT Direction des Ressources Humaines, 119 rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET

UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS à vocation internationale représentant un ensemble industriel de plus de 2.000 personnes renforce sa division export en créant une nouvelle fonction pour un jeune

Export Manager

Basé à LYON, il aura la responsabilité promotionnelle de zones géographiques impliquant la connaisance de l'anglais et de l'espagnol. Correspondant privilégié de nos licenciés ou de nos agents, il leur fournira l'aide technico-commerciale permettant le développement des ventes. Ce poste, placé sous la hiérarchie d'un Directeur de langue anglaise convient à un homme de contact à l'aise dans un entourage international et disponible pour des déplacements ponctuels et fréquents (50 % du temps environ).
Une FORMATION SUPERIEURE COMMERCIALE ou MEDICALE est nécessaire avec une première expérience dans l'industrie pharmaceutique. Une évolution est possible vers la direction d'une de nos filiales européennes.

Ecrire au **CABINET GATIER** - 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous réf. **890 M**

Cabinet Gatier

média-system



Nous sommes l'une des premières entreprises générales d'électricité française (1100 personnes - 300 MF de CA).

Connus pour la fiabilité de nos équipements et pour la qualité de nos prestations, nous voulons aujourd'hui

Renforcer notre activité centrales électriques de secours en FRANCE et à l'EXPORT.

Le collaborateur que nous recherchons sera chargé d'y apporter l'impulsion et la dynamique nécessaires à travers une approche marketing pertinente, adaptée aux besoins spécifiques de nos interlocuteurs (industries, entreprises, promoteurs, administrations, etc...).
En collaboration étroite avec la direction générale, il concevra et mettra en place une politique et une stratégie de distribution; il motivera et perfectionnera l'équipe technico-commerciale. il réfléchira avec les techniciens aux évolutions des matériels.

Ce poste pourra être un tremplin pour évoluer dans notre société vers la direction d'un centre de profit autonome.

Nous donnerons la préférence à un ingénieur de formation (type A & M, INSA, IDN, etc...) possédant quelques années d'expérience dans le domaine des biens d'équipement et ayant le goût et les qualités personnelles pour une approche commerciale et marketing des problèmes. Deux points indispensables : la connaissance de l'Anglais et la nécessité de résider près de notre unité de fabrication (ville agréable des pays de Loire).

Merci de prendre contact avec Elisabeth GREFF qui vous parlera plus longuement de ce poste. Référence à rappeler. MO 668.
Cabinet Key-Men, 10 rue de Rome 75008 Paris.



média-system

Importante Société Industrielle - CHALON-SUR-SAÔNE -

recherche

UN INGENIEUR METHODES

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé d'une Grande École ayant si possible une première expérience industrielle. Une spécialisation en **automatisme** *serait appréciée.*

Dans le cadre de sa fonction, il sera chargé en particulier de seconder le Responsable des Méthodes pour mener à terme des travaux de création, d'analyse et de coordination.

Son action consistera entre autre à participer à des études d'automatisation allant jusqu'à la mise en service industrielle des équipements.

Écrire sous référence 75257/LM, à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT



44, rue Bayard
31000 TOULOUSE
Tél. : (61) 62.40.83
(61) 62.46.75

recherche pour une importante société, leader sur son marché (appareillages électriques)

L'ADJOINT AU DIRECTEUR EXPORT

La mission : assister le responsable export en assurant l'organisation administrative du service, le suivi des affaires et la réalisation des devis, et en participant à la fonction marketing.

Le candidat : ingénieur de formation électro-technique, il possédera si possible une expérience dans l'exportation et l'étude des devis commerciaux. L'anglais lu, parlé, écrit est exigé.

Poste à pourvoir dans une agréable ville de Midi-Pyrénées.

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé sous réf. DIP à l'attention de Gilles Santucci.



ARJOMARI

L'un des Grands du Marché de l'Industrie Papetière, C.A. 1,9 milliard de F. recherche pour son Usine de BESSE SUR BRAYE (72), 120.000 tonnes/an, 60 kilomètres de TOURS et du MANS (Référence 133 M) et pour son Usine de COULOMMIERS (77) (Référence 134 M)

TROIS INGENIEURS DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE

AM - IDN - + spécialité papetière - EFP

Ces trois candidats devront effectuer des remplacements à différents postes à la production ou collaborer à la recherche ainsi qu'à la mise en application de nouvelles méthodes et procédés liés à l'outil de production.
Ils pourront se voir confier ultérieurement des missions ponctuelles au sein de l'Usine.
Ces postes constituent une réelle opportunité pour des candidats animés du désir de réussir dans toutes les tâches qui leur seront confiées et déterminés à s'impliquer à part entière dans la vie de l'Usine, dans l'ensemble de ses aspects techniques et humains.
Logement de fonction assuré dans site agréable.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions sous référence choisie à :



DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS

qui garantit le secret des candidatures.

13



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Mobil

recherche pour ses raffineries de l'Hérault et de Seine-Maritime

jeunes ingénieurs généralistes

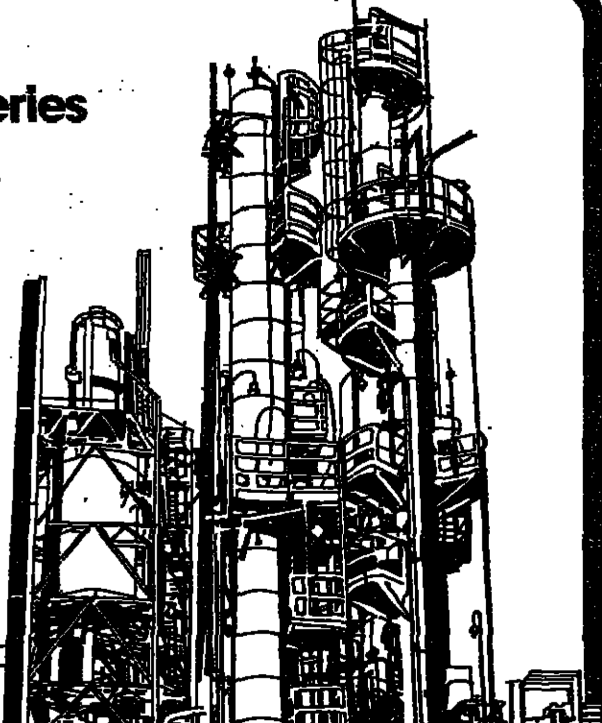
(X, MINES, CENTRALE, ENSAM, etc.)

ENSPM APPRECIEE - ANGLAIS INDISPENSABLE
Débutants ou avec 2 à 3 ans d'expérience.

Après une période de formation de 2 ans environ qui comportera la prise effective de responsabilités dans une des fonctions de base particulièrement enrichissante du raffinage, *ils bénéficieront d'ouvertures variées sur différents postes plus importants soit en raffinerie, soit dans des activités connexes au Siège Social ou à l'étranger.*

Leur période de formation pourra comporter des séjours dans des établissements du Groupe en Europe ou aux Etats-Unis.

Prière d'adresser sous référence No 53.529 lettre manuscrite, C.V. et photo (restituée) à
MOBIL OIL FRANCAISE
Service Central Recrutement - Tour Septentrion
92081 PARIS-LA DEFENSE CEDEX 9.



Une entreprise de construction métallique à taille humaine, grande région de Nancy, en expansion, financièrement saine, réalisant de gros équipements sur devis (charpente métallique, grosse chaudronnerie, mécanique) dans le monde entier, recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

TECHNICO-COMMERCIAL

formation mécanique A.M., E.N.S.I., I.N.S.A. ou similaire. 5 à 10 ans d'expérience (par exemple : ingénieur d'affaires biens d'équipements lourds, ingénieur d'études travaux neufs de grande industrie) apte aux études et calculs de *structures métalliques spéciales.*

MISSION : Assistant direct du chef d'entreprise, il étudiera, négociera, réalisera des contrats de haut niveau (engineering, grandes industries) en France et à l'export, appuyé par le service technique et le service informatique.

Anglais courant indispensable.

Poste d'avenir stable.
Logement facilité.

Adresser curric. vitae détaillé sous la référence 1.022 à :

SÉLETEC,
CONSEIL,
67009 STRASBOURG CEDEX.

Laboratoire universitaire situé en Alsace, rech. un physico-chimiste pr la *préparation* d'une thèse de docteur-ingénieur.
Bourse d'un montant élevé.
Ecr. s/nº 7.356, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

THOMSON - BRANDT

BRANCHE GRAND PUBLIC
Ensemble industriel
de 2.000 personnes
leader européen du lave-linge,
recherche à *LYON*

Jeune ingénieur Acheteur international

Dans le cadre du renforcement *de notre Division Achats* (C.A. : 450 MF), nous accueillerons un jeune diplômé maîtrisant parfaitement l'anglais et aimant la *négociation commerciale*, de manière à rechercher de nouveaux fournisseurs à l'Etranger comme en FRANCE. Après *une période de formation, il* sera responsable d'un secteur d'achat, et devra proposer des évolutions techniques à la fois au B.E. et aux sous-traitants, afin d'optimiser en permanence les coûts d'achats. Enfin, il devra faire preuve de sa capacité à mettre en oeuvre des méthodes modernes et dynamiques de gestion des achats. L'importance du Groupe autorise une évolution de carrière rapide. Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous référence **350 P.**

média-system

Cabinet Gatier

BEBE-CONFORT

400 MILLIONS DE F.
1.000 PERSONNES - 4 USINES
Articles de PUÉRICULTURE + Jouets
Son Sce RECHERCHE & DEVELOPPEMENT
à CHOLET (49) *recherche* **JEUNE**

INGENIEUR « MATERIAUX » (R. et D.)

RECHERCHE DE NOUVEAUX MATERIAUX pour les fabrications de la Sté. REDUCTION MATIERES par valorisation du seuil minimum ET TOUTES ETUDES DE RESISTANCE. Assistance technique à la qualité et à la standardisation.

- **INGENIEUR U.T. Compiègne ou équiv. Connaissant bien matériaux de synthèse, résistances mécani*ques, calculs de structure et si poss.* la C.A.O.**
- **DEBUTANT avec stage opérationnel de 6 mois mini**
  ou
  1re EXPERIENCE en Sce R. et D. d'une Sté créative.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V., rémunér. et photo sous réf. 4950 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

MERLIN GERIN

14000 personnes, 35 filiales en France et dans le Monde, un chiffre d'affaires en progression de +30% en 1982 réalisé pour près de 50% à l'exportation – chiffre d'affaires 81 : 4 milliards – Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements électriques et électroniques pour le transport et la distribution d'énergie électrique continue sa progression et recherche des ingénieurs de fort potentiel pour participer à son développement. La politique de promotion et de mobilité interne permet des carrières très évolutives.

recherche pour son
DEPARTEMENT CENTRAL INFORMATIQUE

UN INGENIEUR SYSTEME IBM

CONFIRME

Vous participerez à la mise en place des systèmes DOS/VSE-CICS-DLI dans le cadre d'une décentralisation informatique en relation avec les chefs de projets et les utilisateurs.

Formation supérieure + 3 ans minimum d'expérience IBM DOS/VSE, CICS, DLI, VTAM.
Réf. MTM.200

UN ANALYSTE CHEF DE PROJETS

Diplômé d'une grande école (ECP, MINES, ESE...) + formation gestion et/ou informatique appréciée. Le complément de formation nécessaire sera assurée par notre société.

Au sein d'un groupe de développement important comprenant des chefs de projets expérimentés qui vous aideront dans les premières étapes de votre carrière. Vous participerez à la conception et à la réalisation de projets informatiques variés utilisant les techniques de pointe.
Vos qualités, votre forte motivation vous conduiront, dès expérience acquise, vers un poste de responsabilités. Réf. MTM.201

Ecrire avec CV et prétentions en précisant le poste choisi à :
MERLIN GERIN
Service GCE
38050 GRENOBLE CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE d'INGENIERIE
(230 personnes)
PARIS - GARE DE LYON

recherche

1 TECHNICIEN(NE) ELECTRONICIEN(NE) CONFIRME(E)

BTS en électronique
5 à 8 ans d'expérience

Ce Technicien sera chargé d'étudier et de suivre la réalisation de petites séries *électroniques en Technologie analogique et numérique.*

- Déplacements de courte durée en France et à l'étranger pour assurer des opérations de maintenance.
- Anglais courant.
- Dynamisme et adaptation.

Envoyer lettre manuscrite, CV+photo sous réf.53701 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex qui transmettra

---

IFP

INSTITUT FRANCAIS
DU PETROLE
situé à RUEIL-MALMAISON (92)
souhaite intégrer un

JEUNE INGENIEUR

pour son service spécialisé en
GEOLOGIE - GEOPHYSIQUE

Il exercera une activité diversifiée en MATIERE D'ETUDES, SYNTHESES D'INFORMATIONS, MODELISATIONS

Il sera amené à être en relation fréquente avec les Compagnies Pétrolières.

Ses missions s'exerceront aussi bien en LABORATOIRE que dans le cadre de MISSIONS DE TERRAIN ou en MER.

Cette offre s'adresse à un ingénieur diplômé Grande Ecole ou niveau thèse possédant 3 à 4 ans d'expérience.

Envoyer CV et prétentions sous No 53069 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Important Cabinet
Audit et commissariat aux comptes
recherche

- **Réviseurs**
- **Assistants débutants**

- Formation supérieure de gestion,
- D.E.C.S.,
- Langue(s) étrangère(s).

Possibilités de promotion et rémunération motivante pour les candidats à fort potentiel.

Adresser C.V., photo et prétentions s.réf: 453 à TELEX P.A. - JONCTION, 34 bd Haussmann 750009 PARIS, qui transmettra.



En 25 ans, nous sommes devenus spécialistes en fabrication et commercialisation d'appareils dans les domaines du contrôle, de la surveillance et de l'automatisme pour applications terrestres et navales. Nous recherchons pour notre siège à MARSEILLE un

INGENIEUR

RESPONSABLE EN MICRO-ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

De formation INSA, ENSERG, ESEO, ENSEEITH ou équivalent, vous avez une grande expérience et une compétence affirmée dans ce domaine. Vous devrez concevoir et mettre en oeuvre des systèmes faisant appel aux techniques de traitement numérique au niveau du logiciel et du matériel. Les contacts que vous aurez avec nos filiales à l'étranger, nécessitent une pratique courante de l'anglais.

Adressez C.V. + photo + prétentions sous réf. 1122 '82 à I.S. CONSEIL - 34 Cours Gouffé 13286 MARSEILLE Cédex 6.

I.S. CONSEIL. *PARIS - LYON - MARSEILLE*

Importante industrie
en expansion
Produits Modernes
pour le bâtiment à Strasbourg
recherche

JEUNE CADRE EXPORT

E.S.C.E., E.S.C. + formation export ou similaire

1 à 2 ans expérience exportation parlant bien l'anglais et l'allemand.

MISSION :
- Assistance au responsable de l'exportation pour développer des marchés d'exportation déjà actifs.
- Etudes de débouchés, de canaux de distribution.
- Organisation de réseaux.

Adr. C.V. dét. ss la réf. 1.007 à
SÉLETEC,
CONSEIL,
67009 STRASBOURG CEDEX.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
recherche

COMMERCIAUX

1º DÉBUTANTS
vente matériel électrique

FIXE : 6.000 F.

Postes Paris - Province
Mobilité géographique obligatoire
Promotion France et étranger

2º CONFIRMÉ
Expérience sanitaire ou bâtiment
Poste à LILLE

FIXE : 12.500 F

Curriculum vitae + photo à : DUVAL, 47, rue Bucourt, 92210, SAINT-CLOUD, Téléphonez au (1) 771-65-59.

Cabinet d'Experts Comptable région Niort, rech. collabor. pr dresser ou contrôler bilans, ayant connaissances fiscales. *Tél. NIORT* 16 (49) 79-36-97.

GROUPE INDUSTRIEL DE TOUT PREMIER PLAN

recherche

UN CHEF DU PERSONNEL

POUR SON UNITÉ DE PRODUCTION SITUÉE EN TOURAINE

Vous avez 35 ans environ, votre formation supérieure (sciences humaines, droit, ingénieur...) doublée d'une solide expérience acquise impérativement en usine.

Nous vous proposons d'assister le Directeur de l'Unité dans l'ensemble des aspects de la fonction :

- relations sociales,
- gestion administrative du personnel,
- suivi et application de la législation,
- formation - information - communication interne - sécurité.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence 4.694, à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

En bordure Atlantique important *fabricant de menuiserie industrielle,* 335 personnes, 125.000.000 F de C.A., recrute

JEUNE RESPONSABLE SERVICE DU PERSONNEL

pour lui confier la TOTALITE de la fonction tant sur le plan administration que relations humaines. Créant le poste, il devra se prévaloir d'une solide compétence en matière de droit du travail et justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 à 5 années en milieu industriel.

Principalement chargé de maintenir un climat social favorisant le développement des hommes, il associera des qualités d'ouverture au dialogue à une forte personnalité.

Bref, il se devra d'être un homme d'idées, de contacts et de terrain.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à notre Conseil

Michel AUBRY Le Victoria, 82, boulevard d'Angleterre, 85000 LA ROCHE SUR YON

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
FILIALE D'UN GROUPE LEADER
SUR SON MARCHÉ

recherche

pour chacune de ses deux usines, situées à 80 et 100 km à l'est de Paris

2 INGÉNIEURS

qui auront pour mission d'adapter les méthodes actuelles, et de participer aux études et à l'automatisation.

Ces postes s'adressent à 2 ingénieurs diplômés dont les *compétences sont orientées vers la mécanique et les automatismes.*

Nous demandons plus de 5 ans d'expérience, le sens du dialogue et du contact humain.

Postes évolutifs pour candidats de valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier et la rémunération souhaitée sous le nº T 037.080 M à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Poste pour REPRÉSENTANT pr *diverses régions en France. Aussi débutant.*
Avec possibilités de promotion.
Age : 22 ans à 40 ans environ.

Société S.M.F. M. KELLER,
14, rue des Bosquets,
68400 RIEDISHEIM.

Poste pour COIFFEUSE pour boutique Hairmatic, sachant travailler seule avec *possibilités* de promotion,

Société S.M.F. M. KELLER,
14, rue des Bosquets,
68400 RIEDISHEIM.

ORGANISME DE RECH. PUBLIC ouvre pour son secteur agro-*alimentaire un poste de chercheur* (niveau chargé de recherches) à un chimiste spécialisé dans l'analyse des macromolécules végétales. Docteur ingénieur ou possédant une formation équivalente, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise. Il devra apporter son expérience et ses compétences à une équipe de biochimistes technologues. Statut de fonctionnaire après concours. *Résidence administrative* : MONTPELLIER.
Adresser curriculum vitae.
Ecr. s/nº 7.343 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

S.I.M.A.N.

Syndicat intercommunal
à vocation multiple
de l'agglomération nantaise
cherche

• ASSISTANT DE DIRECTION

Chargé de l'animation et du secrétariat de la commission voirie (contournement de l'agglomération nantaise) du groupe *de travail sur les nouvelles compétences* pouvant revenir au S.I.M.A.N.

Il peut se voir confier des missions d'études juridiques ou économiques en étroite relation avec l'aide à la décision et sera chargé plus particulièrement des relations avec les administrations centrale ou territoriale et les organismes public ou privé.

Le candidat devra être titulaire d'un emploi au moins égal à attaché d'administration ou à défaut d'un D.E.S. de droit ou sciences éco.

• ASSISTANT DE GESTION

Près du Directeur Financier chargé d'établir le budget et la comptabilité du service des transports, d'analyser la comptabilité de la S.E.M. exploitante.

Il devra avoir une parfaite connaissance des comptabilités publique et privée des S.E.M. et en matière fiscale.

Envoyer curriculum vitae avant le 30 décembre 1982 au :
S.I.M.A.N.,
5, bd Vincent-Gâche,
44200 Nantes.

Centre d'Informations Financières recherche
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- début. ou expérimentés ;
- sens de la négociation ;
- *excellente présentation* ;
- formation assurée.

T. pr r.-v. 553-91-30, p. 210.

Nous sommes
une Société *Française*
de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu *mensuel* de 8.000 à 10.000 F.

Nous leur offrons :

- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

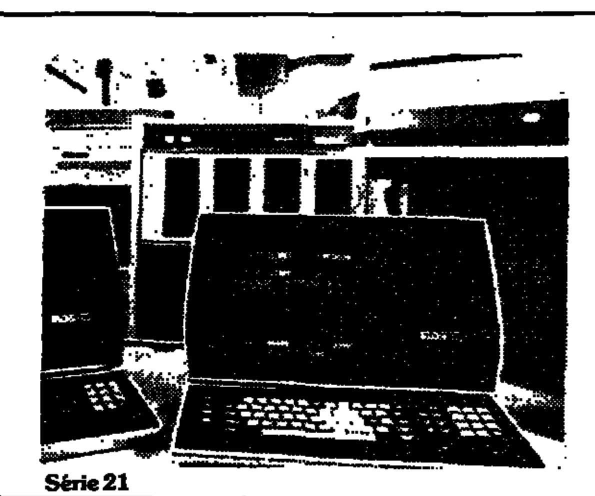
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Écrivez avec C.V. et photo, nº 2.662 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de sa personnalité.

Ecole d'ingénieurs Paris rech. pour son centre de traitement de l'information UN

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé, intéressé par la mise en œuvre de système de CAO (en microélectronique).
Formation assurée.
Ecrire ou téléphoner : ISEP, 21, rue d'Assas, 75270 PARIS Cedex 06. Tél. : 548-24-87.



Série 21

Valorisez votre première expérience de la vente en informatique !

MDS se place au 14e rang du marché mondial des constructeurs de mini-informatique. En France, MDS compte 320 collaborateurs dans 11 agences régionales et 40 centres techniques, et poursuit sa croissance. Outre son rang et ses implantations, la force de MDS tient à l'adaptation permanente de ses produits au marché, et à l'efficacité de ses équipes.

Afin de poursuivre sa pénétration et son expansion,

MDS recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Postes à pourvoir : Paris et grandes villes de province.

Vous avez une formation supérieure et une première expérience de la vente de systèmes en mini-informatique; valorisez ces atouts et soyez le négociateur de nos marchés avec les plus grandes entreprises françaises.

Cette mission sous-entend la prospection et le suivi de votre clientèle, ainsi que le développement commercial de nos nouveaux produits.

Aux larges perspectives d'évolution au sein de notre entreprise, s'ajoute un salaire très motivant en rapport avec votre réussite personnelle.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la ville choisie comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction des Ventes, MDS France SA Tour Gamma B - 197, rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12.

MDS

MDS FRANCE S.A.

média-system

JOB D'ÉTUDIANT H OU F

Pour missions ponctuelles PARIS-2e.

Sens des contacts téléphon.

Rémunération : 25 F/heure.

Ecrire sous réf. 2237 à M. ESPARBET — 9, rue Emile-Dubois, 75014 Paris qui transmettra. Ne pas téléphoner. Ne pas se présenter.

IMPORTANTE SOCIETE

leader européen sur son marché recherche

UN RESPONSABLE COMPTABILITE CLIENTS

Pour lui confier :

— gestion et contrôle des comptes clients en liaison avec la Direction Commerciale.

— suivi et recouvrement des créances, traitement des réclamations, création de procédures comptables.

Le candidat idéal possède une formation de type DECS et une expérience équivalente de 4 à 5 ans.

Il a déjà assuré la supervision d'une petite équipe d'employés administratifs.

Si vous possédez ce profil, nous vous invitons à écrire avec C.V., photo, prétentions n° 9752 TELEX PA JONCTION 34, bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

---

2 Jeunes Directeurs d'Agences Bancaires

Paris **150.000 F/an**

Banque de dépôts, d'excellente réputation, nous recherchons les responsables de deux agences situées, l'une à PARIS 16ème, l'autre en très proche banlieue Sud.

Dirigeant une équipe de 4/6 collaborateurs, ils auront une position autonome et dépendront directement du siège. Déjà expérimentés en exploitation bancaire, bons gestionnaires, polyvalents, ayant le sens commercial, ils seront jugés sur les résultats de leur agence tout autant que sur son développement. Une belle progression de carrière est prévisible, compte tenu des possiblités de promotion existantes.

La rémunération de départ pour des candidats de valeur pourrait se situer autour de 150.000 Francs.

Envoyer CV en précisant la réf. 1011 AK aux consultants de GFC *chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.*

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

BANQUE

2 Responsables Développement de l'Exploitation

France 180/200.000 F/an +

Commerce Extérieur 190/210.000 F/an +

Banque de dépôts française de moyenne importance, implantée sur tout le territoire national, nous renforçons l'action de notre Direction Exploitation et recherchons 2 cadres de qualité pour animer et conseiller notre réseau et sa clientèle commerciale.

L'un d'eux aura la responsabilité, sur une part importante du réseau, du développement des opérations dans les domaines des investissements et de leurs financements (CT. MT. LT.). Il devra avoir eu une expérience en exploitation, la responsabilité d'engagements et posséder des qualités d'animateur.

L'autre personne recherchée aura à promouvoir les relations France pour tout le commerce extérieur sur l'ensemble du réseau. S'appuyant sur la Direction Internationale au Siège, ce poste demande une bonne expérience des problèmes de commerce extérieur et des techniques du financement afférentes. Il peut convenir soit à un cadre bancaire, soit à un très bon spécialiste du Commerce International, ayant les connaissances requises et le sens du contact commercial.

Siège PARIS. Nombreux déplacements.

Envoyer CV en précisant la réf. 1012 AK pour le premier poste et 1013 AK pour le second aux consultants de GFC chargés de cette recherche. *Discrétion absolue et réponse assurée.*

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

LA TELEMATIQUE : UNE NOUVELLE REVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Associé, souvent comme maître d'œuvre, aux plus importantes réalisations informatiques, CAP SOGETI LOGICIEL accroît sa participation aux grands projets nationaux.
Dans le domaine de la Télématique et des Télécommunications, nous nous voyons aujourd'hui confier des projets d'envergure, et nous souhaitons dans ce cadre élargir nos équipes à des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Expérimentés (2 à 10 ans)

Ils participeront à nos activités dans l'un des domaines suivants :

Réseaux, téléinformatique, Logiciel de base.

En contrepartie des compétences qu'ils nous apporteront, ces ingénieurs trouveront dans ces premières affectations, une opportunité concrète de renforcer leur niveau technique, et d'évoluer vers des responsabilités importantes d'expertise ou d'encadrement.
Les rémunérations de départ sont parmi les plus élevées de secteur, et progresseront ensuite régulièrement.

CAP SOGETI LOGICIEL

Les postes à pourvoir se situent à Paris et dans l'Ouest de la France.



CAP SOGETI LOGICIEL
Un dossier de candidature est à adresser à M. Robert NOELL
5, rue Louis Lejeune
92128 Montrouge Cedex.

HAVAS CONTACT



Un important Département de SG2 recherche pour prendre la responsabilité de la réalisation de grands projets de Gestion des :

JEUNES INFORMATICIENS

Diplômés d'une École d'Ingénieur
Ayant 2 à 3 années d'expérience IMS/DL1

Les candidatures faisant état de la connaissance d'un autre moniteur de traitement et d'une base de données seront également examinées.

L'importance, le niveau technique et les perspectives de ces projets originaux peuvent intéresser de jeunes Ingénieurs attirés par la réalisation de grands projets et souhaitant évoluer au sein d'une entreprise de dimension internationale.

Les lettres de candidatures, accompagnées d'un CV mentionnant si possible le numéro de téléphone, sont à adresser à : SG2 - 12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS, sous référence CR/01.

HAVAS CONTACT

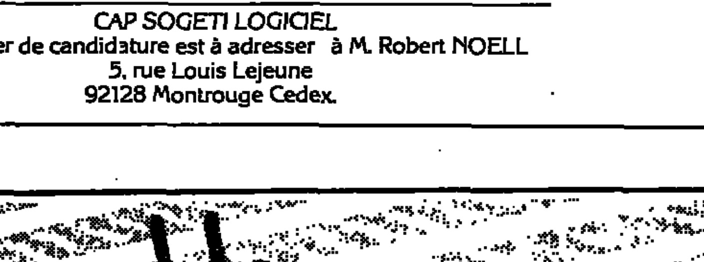


recherche dans le cadre de son expansion

Ingénieurs commerciaux confirmés

Leur mission : elle consiste à commercialiser les activités informatiques de SLIGOS auprès des cabinets comptables et des entreprises au moyen de toute une gamme de produits généralisés (comptabilité, paie, facturation, stock, etc.) en télégestion (micro-ordinateurs connectables).
Leur profil : ils sont ambitieux, dynamiques ayant le goût des relations humaines, diplômés d'une Ecole supérieure de commerce ou titulaire du DECS avec une expérience commerciale minimum de 2 ans de la vente aux entreprises ou aux cabinets comptables.
Leur formation : elle portera sur le plan technique : télématique, produits et services SLIGOS et sur le plan commercial : relations humaines et méthodes de vente.
Leur rémunération : fixe élevé + prime + frais de représentation.
Lieu de travail PARIS.
Adresser lettre, C.V. photo et prétentions à P. MIKOWSKI, SLIGOS, 111-113, rue de REUILLY, 75012 PARIS.

Publival





Produits financiers

Pour renforcer son Etat-Major commercial, notre société, en forte expansion, spécialiste de produits financiers originaux et **performants**, filiale d'un important groupe financier, recherche un homme de marketing à fort potentiel pour lui confier la **responsabilité de son département marketing.**

Ce collaborateur de haut niveau, rattaché au Directeur Commercial, homme d'action et de créativité, rompu à toutes les techniques du marketing, participera aux études et définitions stratégiques de la politique commerciale, à la mise au point des produits et services nouveaux, à la conception et à la rédaction de documents commerciaux.

Ce poste convient à un diplômé de grande école (HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences Po...), âgé de 32 ans minimum, ayant acquis une expérience marketing de 5 à 7 ans dans une entreprise dynamique et performante du secteur financier, attiré par un poste très évolutif où il devra mettre en valeur ses réelles capacités rédactionnelles, et qualités d'imagination, de réalisation, d'aisance relationnelle à tous niveaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2238 à



9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra

MEDIA PA

GROUPE BBC

CONSEIL ET FORMATION
GESTION DU PERSONNEL ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

Depuis 1973, nous intervenons auprès de 90 entreprises privées et publiques, françaises et anglo-saxonnes – Chiffre d'affaires triplé depuis 3 ans.

*Nous avons assuré avec succès environ 1000 recrutements — **par annonce non anonyme et par approche directe** — dans la plupart des secteurs d'activités.*

Pour renforcer notre activité de recrutement (plus de 35% de notre CA actuel), nous vous proposons de créer un nouveau poste à PARIS

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT

Bénéficiant d'une large autonomie :

- *vous prendrez connaissance de nos méthodes (description de fonction, analyse des exigences, sélection par entretien, etc.);*
- *vous assurerez le développement de cette activité à partir des contacts déjà établis;*
- *vous assisterez techniquement les clients — non en sous-traitant, mais en leur laissant leur liberté de décision — à chaque étape du recrutement, depuis l'analyse de la demande jusqu'au suivi de l'insertion du candidat;*
- *vous saurez refuser les contrats irréalistes pour le client ou contraires à l'intérêt des candidats.*

A terme, vous pourrez intervenir dans les autres domaines d'activités : conseil et formation intra-entreprise, et devenir un des Associés.

Si vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure et une expérience du recrutement, soit comme membre de l'encadrement, soit dans un Service du Personnel,

Veuillez téléphoner (233.86.30) ou écrire à Richard BÉNATOUIL ou Jacques BRUSSET, GROUPE BBC, 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.

Tous les candidats sont assurés d'une discrétion absolue et d'une réponse rapide.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Brie à Meaux

recherche

ORGANISATEUR ORGANISATRICE

Il (elle) sera chargé d'assurer la conduite de projets en étroite collaboration avec les services utilisateurs.
Diplômé de l'enseignement supérieur.
Position cadre.
(Salaire annuel 80 à 100.000 F. brut).

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du C.A.
BP 205 - 77101 77101 MEAUX

bleu

IMPORTANTE BANQUE
recherche pour son DEPARTEMENT FINANCIER

JEUNES DIPLOMES

(libérés O.M.)

Titulaires du DUT de gestion-finance ou du BTS de comptabilité.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS 2e

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 8959 à : PIERRE LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Important groupe pétrochimique français
recherche

Ingénieur Diplômé

Dans le cadre d'une bourse d'études, un travail lui sera confié à l'université devant le conduire à une thèse de *Docteur Ingénieur. Le candidat* doit avoir de bonnes connaissances des matériaux plastiques, de leur technologie de transformation et de la mécanique.

Adresser lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. en précisant sur l'enveloppe la référence 2233/M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra.

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

SHARP

RECHERCHE SON

RESPONSABLE TECHNIQUE
MINI-INFORMATIQUE

• **SES FONCTIONS :**
animer, former, contrôler une équipe de techniciens et assurer la liaison avec *notre réseau* revendeurs.

• **SA FORMATION :**
niveau BTS, DUT ou équivalent.
Il devra avoir une très bonne expérience du matériel mini et micro-ordinateur et de ses différents périphériques.

LES AVANTAGES :
- évoluer sur du matériel à la pointe des dernières techniques,
- *être cadre dans une société* dynamique,
- avoir un salaire en fonction de ses capacités et bénéficier des différents avantages d'une société en constante progression.

Si vous pensez correspondre à ce poste, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner à :

S.B.M.
151, Avenue Jean Jaurès
93307 AUBERVILLIERS Cédex
sous référence A.P.
Joindre C.V. détaillé, prétentions et photo.
Téléphone 834.93.44 poste 381.



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de département commercial France export

référence CS 290 CM

UN DES GRANDS DE L'EMBALLAGE PLASTIQUE, SOCIÉTÉ FRANÇAISE DYNAMIQUE ET PERFORMANTE (35 % à l'exportation) crée le poste de **Directeur de département commercial France Export** afin de poursuivre et intensifier son développement.

Il aura la responsabilité :
- de participer à l'élaboration de la politique et des stratégies commerciales,
- d'animer l'équipe de vente et en particulier de coordonner l'activité de deux Chefs de Ventes confirmés France et export,
- d'assurer les négociations et les relations avec la clientèle de haut niveau.

Poste évolutif pour candidat de valeur, ayant un fort potentiel de développement HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, une solide expérience de la vente et de l'animation d'équipes et une connaissance de préférence de la grande distribution et de l'indus*trie alimentaire.*
Très bonne connaissance de l'anglais.
Réelles perspectives d'évolution de carrière.
Poste : grande banlieue ouest de Paris.

Des managers pour diriger des PME

UN GROUPE FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN recherche ***plusieurs Managers*** *pour confier à chacun la direction et le développement d'une* société de prestations de services industriels.

Il s'agit de sociétés, ayant entre 30 et 150 personnes, se situant dans un domaine d'activités en forte expansion.
Ces postes conviendraient à des candidats ayant le profil de chefs d'entreprises. De formation supérieure (école d'ingénieurs ou de commerce) ou de niveau équivalent, ils auront des qualités marquées d'opérationnels et ils disposeront de quelques *années d'expérience professionnelle impliquant relations commerciales, direction de* personnel et gestion.

Postes régions :

Rhône-Alpes	**: référence VU 285 AM**
Centre France	**: référence WM 286 AM**
Sud-Ouest	**: référence XN 287 AM**
Bretagne	**: référence YP 288 AM**

Écrire en précisant la référence.

Chef de service du personnel

référence DT 291 AM

TRÈS IMPORTANT CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL (effectif 200 personnes) **siège à Paris,** nombreuses délégations régionales, offre un poste de **Chef de Personnel.**

Ce poste conviendrait à un candidat qualifié disposant :
- d'une formation supérieure de préférence licence en droit (spécialisation droit du travail - CIFOP ou CELSA appréciés),
- *d'une expérience de 5 à 8 ans environ de la fonction acquise si possible dans* le secteur tertiaire ou bancaire.

Sa mission concernera l'ensemble des aspects : recrutement, gestion administrative *et prévisionnelle (retraites, préparation de la paye, étude de rémunération, horaires* variables...), recueil des besoins et plan de formation.
Poste intéressant et évolutif nécessitant des qualités de rigueur et de contact.
Lieu de travail : Paris.

Responsable de l'information interne

référence EU 292 AM

UNE FIRME FRANÇAISE TRÈS RÉPUTÉE DANS LE DOMAINE *DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE* (1000 personnes et plusieurs établissements) souhaite créer une fonction de Responsable de l'**Information interne.**

Le but de ce poste rattaché au Secrétaire Général est de favoriser dans l'entreprise *les conditions d'une meilleure circulation de l'information à tous les niveaux.*
Le cadre recherché assurera la rédaction du journal d'entreprise, animera les services d'accueil, réception, courrier et proposera différentes actions facilitant la communication dans l'entreprise (réunions d'informations, cercles qualité...).
La société souhaite accueillir un diplômé d'enseignement supérieur ayant une expérience similaire en entreprise d'au moins 5 ans et témoignant de réelles qualités de contact.
Lieu de travail : banlieue immédiate sud de Paris.

Carrières évolutives pour jeunes ingénieurs fort potentiel

référence HX 295 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN, leader incontesté dans son domaine, offre une solide formation et de larges perspectives de carrières à de **jeunes Ingénieurs diplômés débutants** ou *ayant une première expérience,* de formation ECP, Mines, AM ou école "généraliste" équivalente.

Intégrés au départ dans des usines à taille humaine, il partageront la vie de l'équipe de direction de ces unités et seront formés sur les plans techniques, organisation, gestion industrielle, relations humaines.

Ces cadres pourront accéder par la suite à d'importantes responsabilités opérationnelles et à de larges perspectives dans le groupe.
Plusieurs postes sont à pourvoir dans des villes de province.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE Traducteur

référence GW 294 AM

UN CABINET DE BREVETS, *solidement implanté,* *recherche un* **Traducteur** (anglais-français et/ou allemand-français).

Ce poste conviendrait à un candidat qui, outre ses connaissances linguistiques, aura acquis, soit par sa formation, soit par expérience, une solide culture technique.
Plusieurs types de collaboration peuvent être envisagés : salarié temps plein ou mi-temps (éventuellement une activité rémunérée aux honoraires peut également être possible).
Le lieu de travail pourra être, au choix, Paris ou Strasbourg.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

An important food product firm
at Rungis seeks female

ASSISTANT

to its commercial manager. Her main task will be to help him to establish a new range of english products, by setting up the administrative organization, and *ensuring the commercial follow up and the logistics* (carriage, planning of delivery...).
A perfect knowledge of the french and english languages and a minimum of 5 years work experience in a similar field are required.
Send a handwritten letter + french C.V., photograph and desired selary ref. 1117 to Christine Germant



IS CONSEIL
11, rue de la Boëtie 75008 Paris.

IS CONSEIL. *PARIS- LYON- MARSEILLE*

LE 4e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, TRÈS FORTE CROISSANCE + 78% EN 1981, IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRES DE RECHERCHE EN FRANCE ET EN CALIFORNIE, FILIALE DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS), CHERCHE LES HOMMES QUI CONTINUERONT CETTE RÉUSSITE.

Informaticien devenez formateur

Vos années d'expérience vous apportent *la maîtrise des logiciels de base à* dominante scientifique. Et vous voulez dépasser la technique pure pour jouer un rôle de communication avec créativité.

Vous prenez la responsabilité de la formation de nos clients et de nos équipes de technico-commerciaux et de support, à nos systèmes et techniques de pointe. Une bonne synthèse pour une meilleure évolution dans notre organisation à taille humaine.



benson
Écrivez au Service du Personnel
Z.I. des Petites Haies
1, rue Jean-Lemoine
94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

Importante Société d'Ingénierie
filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recrute pour son centre de recherches

Analyste - Programmeur
ou MICRO - INFORMATICIEN

Niveau DUT. Quelques annees d'experience. Sera chargé du développement et de la mise au point d'automatismes de contrôle de traitement des eaux.
Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et pretentions sous référence **6018 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra



AEROPORT DE PARIS

recherche
pour sa Direction chargée des études de conception aéroportuaire à ORLY un

INGENIEUR DIPLOME

GENIE CIVIL

Il est indispensable de posséder une formation **complémentaire au Centre des Hautes Etudes de la Construction — C H E C — (C H E B A P).**

Cet ingénieur sera chargé dans une organisation par projet de mener des études techniques dans sa spécialité.

- **Anglais courant.**
- **Déplacements à l'étranger.**

Adresser lettre et CV à Monsieur MARTIN
291 boulevard Raspail - 75014 PARIS
Téléphone : 320.15.00

Secteur tertiaire (St-Quentin-en-Yvelines - 78)
Filiale d'un groupe de dimension mondiale, nous sommes leader dans notre activité.

Pour lancer notre nouveau Plan Informatique qui va mettre en oeuvre les moyens les plus évolués (informatique répartie, mini-ordinateurs, réseaux de télétraitement, base de données), nous *renforçons nos* équipes de développement. Nous recherchons :

CHEFS DE PROJETS ANALYSTES ANALYSTES PROGRAMMEURS

Nous demandons :
- une formation supérieure. *Au moins 2 ans d'expérience* dans la fonction,
- la pratique du **COBOL**. L'expérience d'applications interactives.

Seraient appréciées : • *une connaissance des* mini-ordinateurs DIGITAL (VAX-PDP) • une expérience de base de données • une pratique des problèmes de réseaux.

Envoyer C.V., photo *et prétentions en mentionnant* sur l'envoi la réf 8729 à Média System 104, rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

SOCIETE GENERALE

Le Service de l'Organisation et des Études Informatiques
de la Société Générale recherche pour PARIS des

Ingénieurs Informaticiens
– Débutants –

Diplômés d'une École d'Ingénieurs, MIAGE ou d'un niveau équivalent. ils se verront confier dès leur intégration des fonctions opérationnelles d'analyse-programmation.

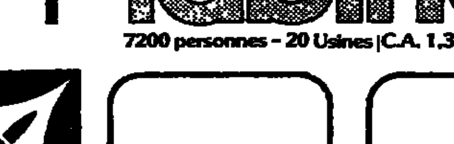
Ils pourront ensuite évoluer vers de plus larges responsabilités de coordination et de conduite de projets dans des domaines conformes à leurs affinités et leur potentiel.

Nous vous remercions d'adresser une candidature avec CV. sous référence ID. à SOCIÉTE GENERALE.
Service Recrutement. 7, rue Caumartin. 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT



7200 personnes - 20 Usines | C.A. 1,3 Milliard de F.



DIVISION AÉROSPATIALE ÉLECTRONIQUE
BOIS D'ARCY

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

Formation Ingénieur SUP AÉRO - CENTRALE - SUP ÉLEC ou équivalent.
Possédant une expérience approfondie dans le domaine de l'exportation des équipements aéronautiques et électroniques.
Il devra rapidement prendre en charge la **responsabilité de l'ensemble de la fonction export de la division.**
Le poste nécessite une parfaite connaissance de l'Anglais. Allemand souhaité.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Possédant de solides connaissances en électronique.
Il devra justifier d'une bonne expérience dans le domaine de la commercialisation des équipements aéronautiques.
L'essentiel de ses contacts se passera sur le territoire national.
Anglais indispensable.



DIVISION AUTOMOBILE BOIS D'ARCY

UN CADRE EXPORT

De formation commerciale, il possède de préférence une première expérience de la vente de biens industriels dans un contexte international.
Il sera chargé du suivi de la clientèle et du développement du chiffre d'affaires du secteur Europe du Nord (RFA - Scandinavie - Bénélux).
Ce poste nécessite une parfaite connaissance de l'Allemand et de l'Anglais - Déplacements fréquents à l'étranger.

DIRECTION DES ACHATS BOIS D'ARCY

RESPONSABLE SECTEUR: FRAIS GÉNÉRAUX.

De formation Commerciale ou de gestion. Ce professionnel possédera une bonne expérience d'une fonction identique, il se verra confier la responsabilité de l'ensemble de la section frais généraux (8 personnes).

Adresser C.V. et prétentions à P.M. LABINAL. Direction des Relations Sociales 5, avenue Newton - 78390 BOIS D'ARCY.

Innover - s'adapter - réaliser

Nous sommes la filiale française du Groupe WR GRACE : 80.000 personnes dans le monde, 8.000 en Europe et 1.000 en France (dont 200 cadres). L'expérience internationale du Groupe et l'étendue de son potentiel industriel lui ont permis d'acquérir une position de premier plan au niveau mondial. Sa renommée est assurée par sa capacité d'innovation, sa faculté d'adaptation, ses réalisations et la qualité de son personnel.
Implanté près de Rambouillet sur 13 hectares, notre siège regroupe les activités PACKAGING (emballages plastiques destinés à l'Industrie Alimentaire), CONTAINER (joints d'étanchéité destinés à l'Industrie de l'Embouteillage) et DAVISON (Silices, tamis moléculaires, catalyseurs).
Pour compléter nos équipes, nous souhaitons intégrer plusieurs cadres :

• ANALYSTE FINANCIER

Il prendra en charge des projets d'automatisation et procédures de contrôle de gestion.

• RELATIONS HUMAINES

Ces collaborateurs seront chargés de missions de recrutement, formation, sécurité, gestion du personnel, micro-informatique, ... Formation supérieure et expérience acquise sur le terrain (production, management, ...) sont nécessaires.

• ACHETEUR TECHNIQUE MATIERES PREMIERES

De niveau Ingénieur Chimiste ou Universitaire, il aura la responsabilité des achats de produits chimiques.

• CHIMISTE LABORATOIRE (DUT-BTS)

Il effectuera des mesures physico-chimiques sur des matériaux plastiques et exploitera les résultats de ces mesures.

• INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Chargés de promouvoir et commercialiser les procédés d'étanchéité, ils participeront également au développement de nouveaux procédés et à l'assistance technique à la clientèle. Déplacements à prévoir en France, Bénélux et Suisse. Formation chimiste et sens commercial nécessaires.

• INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Faisant partie du service commercial Marketing, il développera de nouvelles applications pour une ligne de produits et sera disponible pour voyager.

• CHEF DES VENTES

De formation Ingénieur, il sera responsable de la vente de tamis moléculaires et de silicagels, développera et contrôlera leur réseau de ventes, en liaison avec les services techniques allemands. Il s'agit de produits destinés à l'industrie. Fréquents déplacements en France et en Allemagne.

• INGENIEUR ANALYSTE DE PRODUCTION

De formation Ingénieur généraliste, il analysera les besoins de l'usine en termes de systèmes informatiques, et il participera à leur mise en place.

• INGENIEUR PROCEDES INDUSTRIALISATION

Il participera à l'optimisation des procédés de fabrication, de la qualité des produits, et coordonnera le lancement de nouveaux produits.

Pour toutes ces fonctions, une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire, ainsi qu'une formation et une personnalité de haut niveau. Une expérience professionnelle de quelques années est demandée (sauf pour les postes d'Analyste de Production et d'Analyste Financier, qui pourront convenir à des débutants).
Nous souhaitons trouver des hommes et des femmes combatifs, disponibles et autonomes, capables de travailler dans une entreprise jeune.
Les structures et la taille de notre Groupe permettent d'envisager des évolutions de carrières motivantes et diverses, dans un environnement international.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en précisant le poste choisi, au Service Recrutement - Société GRACE B.P. 10 - 28230 EPERNON



Organisation et Publicité



ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS
ET LA DIVISION ELECTROMECANIQUE
FRANCE
recherchent

3 INGENIEURS

de fonction A.M. ou équivalent électromécanique ou matériaux ayant pour chacun des postes à pourvoir de 5 à 10 ans d'expérience dans des entreprises industrielles et pratiquant l'anglais.

REGION PARISIENNE

Division Relais M.T.I. :
RESPONSABLE TECHNIQUE PRODUITS

• Dépendant du Directeur de la division, il assure en liaison avec la direction industrialisation du groupe, une assistance permanente aux services de production, étudie et met au point avec son équipe, les modifications, améliorations et applications clients des produits. Participe à la qualification des produits nouveaux et assure l'interface technique clients-services techniques ainsi que le suivi qualité.

Pour ce poste qui nécessite une expérience en étude et industrialisation de produits électromécaniques fabriqués en petite et moyenne séries et des connaissances en électronique industrielle.

Pour ce poste écrire à M.T.I., Monsieur DELERUE, 2, avenue des Sablons Bouillants - BP 133 - 77107 Meaux Cedex.

LE TOUQUET

Division Commutateurs ISOSTAT :
RESPONSABLE TECHNIQUE PRODUITS

• En plus de la fonction décrite précédemment, l'intéressé animera une petite équipe "méthodes", lui permettant de mettre en valeur ses qualités de conceptions et de mise en œuvre de programmes d'analyse et de réduction des coûts tant sur des produits de grande que de moyenne séries.

Pour ce poste, écrire à ISOSTAT : Monsieur G. GUILLAUME : 155, avenue F. Godin - 62780 Cucq.

EN FRANCHE COMTE

Division Commutateurs JEANRENAUD :
CHEF DU SERVICE OUTILLAGE

• Outre la responsabilité de conception d'outillages de découpe et de moulage, élaborée en étroite collaboration avec le bureau d'études et de développement, l'intéressé devra proposer des solutions afin de réduire les coûts et délais de fabrication d'outils en implantant et développant des technologies nouvelles. Ce praticien aura l'habitude et le sens du commandement afin de gérer et organiser un atelier de 25 outilleurs.

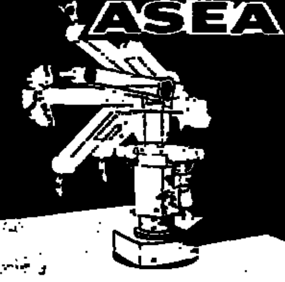
Pour ce poste, écrire à JEANRENAUD : Monsieur G. DECAYE, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 39105 Dole cedex.

Pour toutes ces propositions qui représentent de réelles opportunités actuelles et futures pour des candidats de valeur, *envoyer C.V., photo et prétentions* aux adresses indiquées.

ITT *Composants et Instruments*

SYSTEMES
ROBOTS INDUSTRIELS

3ème constructeur
mondial



Les performances, la fiabilité et la précision «suédoise» de nos robots industriels et manipulateurs nous ont valu un accueil sur le marché français qui nous amène à étoffer rapidement notre équipe de Persan (95).
Nous proposons donc à un

JEUNE INGÉNIEUR

A & M, ESME ou équivalent

l'opportunité d'

INTÉGRER NOTRE SERVICE APRÈS-VENTE ROBOTIQUE

Pour réussir, vous avez:

— une solide base technique dans des domaines variés (mécanique, électrotechnique, pneumatique, électronique) validée si possible par une première expérience (Atelier, Entretien, SAV,...);
— de bonnes connaissances en anglais;
— un tempérament d'organisateur, autonome, actif et rigoureux;
— des ambitions professionnelles et une attirance personnelle vers les technologies de pointe.

Nous vous proposons:

— une formation approfondie en France et en Suède;
— après une période satisfaisante d'interventions en clientèle, de participer au développement du service en encadrant une équipe de SAV, jeune et dynamique.

Pour en savoir plus, adresser rapidement CV, photo et rémunération actuelle, sous référence 42202 LM à: MERCURI URVAL, 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS.

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT

Importante société française d'électronique recherche pour ***son activité aéronautique et spatiale****, un*

CHEF DE GROUPE COMMERCIAL

Il aura la responsabilité d'une équipe commerciale qui a la charge de promouvoir des produits électroniques d'équipement destinés aux secteurs aéronautique civil ou militaire, en France et à l'étranger.

Nous souhaitons un Ingénieur diplômé d'une Grande École d'Électronique ***ESE, Sup'Aéro,*** *connaissant la vente des produits d'équipement dans les différents secteurs militaires:* ***marine, terre, aéronautique.***

Anglais indispensable.

Envoyer CV et prétentions, sous référence 75243/LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Un des plus importants cabinets d'audit international recherche rapidement pour ses centres de Paris et Lyon

AUDITEURS SENIORS

Ils travailleront sur des missions variées auprès de sociétés de dimension nationale et internationale.

Ils recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit de notre cabinet.

Les candidats devront avoir une expérience de 2 à 3 ans en cabinet d'audit français ou international et au moins le DECS complet.

Merci d'adresser CV avec photo en précisant la rémunération actuelle sous référence M 223 à
Rudolph von Raesfeldt
TEG - 18, place Henri Bergson



Une division de SYSTEMA

Desseln

Contrôle Bailey



Ingénieurs de haut niveau,

la 1re entreprise française de Systèmes de Process Control a besoin de vous.

Pour faire face à une expansion de 20% par an depuis 3 ans en France et à l'étranger, nous recrutons pour notre siège à Clamart (Hauts-de-Seine)

22
Ingénieurs de haut niveau

Adresser CV détaillé à Contrôle Bailey
Direction du Personnel, 5, avenue Newton
92142 CLamart Cedex
en précisant la référence du poste.

GROUPE CGEE ALSTHOM Contrôle Bailey

COMMERCIAL

Réf. 2 CF-51 FRANCE
Six Ingénieurs technico-commerciaux
spécialisés en process control Fabricant ou Ingénierie.
Domaines: centrales électriques, chimie, agro-alimentaire.
Clients: utilisateurs finals et/ou Société d'Ingénierie. Langue anglaise demandée.

Réf. 2 CE-61 EXPORT
Deux responsables (très expérimentés) de zone géographique *expérience process control - montage et direction de réseau international (filiales ou agents):*
- **Amérique latine:** *connaissance espagnol, anglais et/ou portugais.*
- **Moyen Orient:** *connaissance anglais et arabe.*

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Réf. 2 RD-11
Deux Ingénieurs Grande Ecole, expérimentés
automates industriels (matériel, logiciel et redondance) et/ou application aux systèmes séquentiels (Batch control)

Réf. 2 RD-12
Un Ingénieur Grande Ecole, expérimenté
réseau de communication de données industrielles, pour études de Bus rapide à haute sécurité.

Réf. 2 RD-13
Un Ingénieur expérimenté
conception L.S.I., pour transmission de données haute vitesse.

INGENIERIE

Réf. 2 IA-21
Chefs de Projet
Trois Ingénieurs Grande Ecole, expérimentés
responsabilité de projet Process Control - Thermiciens et/ou Automaticiens. Anglais demandé.

Réf. 2 IA-22
Informatique Industrielle
Deux Ingénieurs
systèmes temps réel en process control. Connaissance souhaitée SOLAR.

Réf. 2 MSV-31
Mise en Service
Quatre Ingénieurs Electronique, débutants
pour mise en service et maintenance de systèmes de process control France et Étranger. Anglais demandé.

DOCUMENTATION TECHNIQUE

Réf. 2 DC-41
Un Technicien Electronicien Supérieur,
forte expérience rédaction de notices en technique électronique industrielle.

Réf. 2 DC-42
Technical writer engineer
English mother tongue
Responsible for technical manual and commercial brochure group.
Technical advertising as well.



elf aquitaine

recherche
pour sa DIRECTION COMMERCE INTERNATIONAL
à PARIS

UN JEUNE CADRE DEBUTANT

PROFIL :
Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC - ESSEC - SUP de CO...) ou d'Ingénieur (Centrale - AM...) il aura une excellente connaissance de la langue anglaise et si possible *d'une seconde langue, de préférence l'espagnol - Concret et réaliste, il devra avoir le goût* du commerce, des contacts extérieurs et des relations internationales.

MISSION :
Sous l'autorité du Chef de la Division Négociations Commerciales, il participera à l'activité d'Achat/Vente et échange de pétrole brut du Groupe.
A ce titre, il suivra l'évolution du marché international et négociera directement ou au côté du Chef de la Division la conclusion des contrats.

INTERET :
Une réussite dans ce poste permettra ultérieurement, une évolution de carrière dans les différentes activités du Groupe, en France ou à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 53412 à ELF FRANCE
Service Recrutement 137, rue de l'Université 75007 PARIS.

INGENIEUR METHODES CONTROLE QUALITE

GROUPE FRANCAIS DE MECANIQUE DE PRECISION

Nous recherchons pour notre usine située en banlieue Sud de Paris, un ingénieur expérimenté chargé de la réalisation des gammes de contrôle pour les fabrications mécaniques, de la définition des spécifications des outillages.

Il encadrera une équipe d'une quinzaine de techniciens.

Ce poste s'adresse à des ingénieurs diplômés soucieux d'évoluer au sein d'un groupe renomné. La pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous No 53457, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Grand quotidien national
recherche pour une « mission ponctuelle »
un(e) chef de publicité
6 mois **70.000 F**

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence 8.887 M.
55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet
Psycom

Membre du Syntec.



Nous sommes un groupe de sociétés décentralisées sur plusieurs pays (Europe, Afrique, Asie) à forte croissance (C.A. 1,6 milliard de F – 40 filiales).
Notre métier: le bois - la forêt, la transformation, le négoce international, la distribution... Nous recherchons pour PARIS un spécialiste en

gestion - contrôle - organisation

Vos missions
- Promouvoir les procédures du groupe auprès des dirigeants de nos filiales.
- Les conseiller sur leur organisation administrative.
- Obtenir, analyser, contrôler *les comptes*, mesurer *les performances.*
- Préparer pour la Direction Générale les dossiers de développement ou d'acquisitions.
- Effectuer de courtes missions sur le terrain.

Vous êtes diplômé d'une grande école commerciale, vous avez si possible le DECS, et une expérience de 3 à 5 ans en Cabinet d'audit ou d'organisation et/ou en entreprise.

Nous serons sensibles aux capacités d'évolution des candidats et à leur disponibilité.

BECOB Adressez lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération sous réf. M 52 à P-DANEL - BECOB - 38, rue Brunel - 75017 PARIS.

UN DES GRANDS DE L'INDUSTRIE DES SEMI-CONDUCTEURS,

chiffre d'affaires de FF 2 milliards,
implanté en France,
recherche 3 collaborateurs :

UN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ
UN INGÉNIEUR D'APPLICATIONS MICRO-ORDINATEUR
UN INGÉNIEUR DE VENTE

De formation électronique, les candidats devront parler l'anglais et être disposés à voyager en Europe et aux U.S.A.

Adresser c.v., photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE, *le Monde* P.A., sous réf. 249.920 M.,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Recherche

AGENT COMMERCIAL

pour Paris

Envoyer C.V. et prétentions sous nº T 036 969 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.



BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES ET DE COOPERATION DE L'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

recherche

ASSISTANT(E) D'INGENIEUR

Niveau minimum : DUT Informatique.

Connaissances génie chimique et/ou économie appréciées.

Le travail proposé inclut principalement l'exploitation de modèles d'analyse économique et technique dans le domaine de l'industrie pétrolière et de l'énergie (Fortran, programmation linéaire).

Le candidat(e) devra pouvoir assurer l'entretien et la gestion des modèles (utilisation d'un mini relié à un ordinateur central) et participer à terme à la construction de nouveaux modèles.

Exigé : connaissance minimum Fortran.

Apprécié : expérience dans travail similaire.

Les candidatures et C.V. devront être adressés au Chef du Département des Relations Sociales du BEICIP, 232 avenue Napoléon Bonaparte - B.P. 213 - 92505 Rueil Malmaison Cédex-référence 07.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

DIPLOMÉ H.E.C., ESSEC, E.S.C.P.

EXPÉRIENCE 4 ou 5 ANS DANS UN CABINET INTERNATIONAL POUR DIRECTION de sa section

AUDIT

Ecrire sous nº T 037 081 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

HEC, ESSEC, ESCP expert comptable

LE GROUPE BSN recherche un diplômé d'une Grande École de Gestion + Expertise Comptable pour sa Direction Générale des Affaires Financières.

Il se verra confier la responsabilité du Service Méthodes et Procédures Comptables. Sa mission sera d'étudier, proposer et mettre en place les méthodes et procédures comptables dans les sociétés françaises et étrangères du Groupe. Il collaborera étroitement avec les autres services de la Direction Générale des Affaires Financières ainsi qu'avec les services comptables et financiers de toutes les Sociétés. Il devra apporter une vue prospective en matière de doctrine et méthodes comptables. Aussi participera-t-il aux travaux des comités spécialisés au plan national et professionnel.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un candidat âgé *d'une trentaine d'années. Il aura acquis une solide expérience de* l'utilisation des techniques anglo-saxonnes de comptabilité. La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Poste basé au Siège du Groupe BSN à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J 32 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

chef de service gestion ordonnancement

GERVAIS DANONE FRANCE crée ce poste dans son usine lilloise qui fabrique une gamme de 60 produits (yoghourts et desserts). Il doit favoriser la souplesse et la rapidité d'adaptation de l'outil de production aux impératifs commerciaux.

Membre du Comité de Direction, le Chef du Service Gestion-Ordonnancement assurera la gestion budgétaire: tableaux de bord, budget de fonctionnement, *suivi et contrôle des investissements. Il gérera l'ordonnancement*, l'approvisionnement des matières premières, l'expédition des produits finis. Il animera une équipe de 35 personnes dont 2 cadres et 6 agents de maîtrise. Il aura à organiser la mise en place d'un système de gestion de production utilisant l'informatique en temps réel.

Pour ce poste à la fois opérationnel et fonctionnel, nous recherchons un jeune ingénieur ayant acquis une première expérience de *l'ordonnancement industriel et familiarisé avec l'outil informatique.* Attiré par la création et la mise en place de systèmes de gestion performants, il jouera, pour son usine, un rôle moteur dans ce domaine.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 27 M, en precisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téheran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

responsable opérations industrielles

GERVAIS-DANONE FRANCE — 2,5 Md de CA, 4400 personnes, 7 usines fabriquant une gamme de 185 produits — poursuit son développement sur le marché des produits frais.

La Direction Industrielle recherche pour le siège à Levallois-Perret (92) un Ingénieur Responsable des Opérations Industrielles. A partir des prévisions de vente, des plans d'actions promotionnelles et des lancements de nouveaux produits, il met en oeuvre le plan de fabrication de la gamme dont il est responsable. Il gère et actualise en permanence les capacités de production des usines. Il assure la coordination permanente entre les Directions Marketing, Ventes, Distribution, Achats, Recherche et Développement et les Usines.

Il prépare pour la Direction Industrielle et les Directions d'Usines certains éléments de réflexion nécessaires au choix d'orientations de la politique *industrielle de la société.*

Pour réussir dans ce poste où les qualités de gestion et de relations sont importantes, une expérience industrielle d'environ cinq ans *dans des responsabilités hiérarchiques et de gestion de production* est nécessaire. Un ingénieur à fort potentiel y valorisera ses atouts dans un rôle d'animation et de coordination ouvert sur un large ensemble de fonctions et très proche des instances de décisions.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 17 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

ingénieur débutant travaux neufs

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES — 1,4 Md de F de CA, 2300 personnes, 11 unités de production — fabrique et commercialise des marques *réputées de bière (Kanterbräu, Gold, Valstar, Busch, Chopp) et de boisssons* sans alcool (Canada Dry).

Compte tenu des programmes importants d'investissements de sa brasserie *de MELUN (77), elle crée un poste d'Ingénieur Travaux Neufs au sein de cet* établissement.

Cet ingénieur sera chargé de l'étude des projets de Travaux Neufs, de l'établissement des budgets correspondants, de la consultation des fournisseurs tant en France qu'à l'étranger ainsi que du suivi des travaux jusqu'à la réalisation «clés en mains».

L'outil industriel, dans ce secteur, représente des investissements très importants. La mécanique et les automatismes y jouent un rôle de plus en plus prépondérant: matériels complexes soumis à des cadences très élevées, automates programmables pour l'optimisation des lignes de production...

C'est donc un champ d'action intéressant pour le jeune ingénieur de formation type Arts et Métiers que nous recherchons. La réussite à ce poste lui permettra d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles plus larges.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 9 M a: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

Important Laboratoire Pharmaceutique

recherche pour

Paris - Banlieue Sud

INGENIEUR

Responsable matériels de conditionnement et machines de production

Ce collaborateur rattaché directement au Chef du département bâtiment, études et installations nouvelles aura pour mission essentielle d'étudier, de rechercher et de mettre en place les matériels ou machines nécessaires à l'amélioration de la production et de la productivité. Il aura également la charge de la maintenance. Le candidat recherché est nécessairement diplômé d'une grande école, Centrale, Arts et Métiers ou équivalent. Il doit avoir acquis une formation complémentaire de gestion des entreprises et posséder des connaissances en informatique industrielle ou dans les automatismes ou la robotique. Les candidatures de débutants à forte potentialité, détenant exactement les formations complémentaires requises et très motivés pour la fonction rentrent dans le cadre de notre recherche. Une première expérience, courte, dans la fonction et dans un secteur des produits de grande consom*mation serait appréciée. Le laboratoire offre un excellent* climat de travail et d'importantes perspectives d'évolution.

Ecrire lettre manuscrite avec le C.V. + photo + rémunération actuelle ou demandée à

SODECI 140 rue de la Croix Nivert *75015 Paris, sous réf. 111*

Nous sommes une Société Internationale basée à Paris. Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

Notre Département Economie recherche :

un jeune cadre

chargé de répondre aux questions les plus variées sur les statistiques, les usages bancaires, les informations boursières...

De formation Sciences Eco (ou équivalent), vous avez acquis une première expérience professionnelle dans une banque.

Envoyez votre candidature détaillée ainsi que vos prétentions à SVP, Direction du Personnel, 54, rue de Monceau, 75384 Paris Cedex 08.



AMEP PA

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL A VOCATION INTERNATIONALE (secteur METALLURGIE - 20.000 personnes - C.A. supérieur à 5 Milliards de F.)

recherche pour

SA DIRECTION FINANCIERE A PARIS

UN CADRE FISCALISTE ASSISTANT DU CHEF DU SERVICE FISCAL

Le poste à pourvoir, axé essentiellement sur l'étude des *solutions relatives aux problèmes fiscaux du Groupe* dans le cadre de ses activités tant en France qu'à l'Etranger, comprend, en outre, certaines tâches de gestion (suivi des impôts locaux, notamment).

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur (E.N.I., D.J.C.E., D.E.S.S. fiscal ou tout autre formation *équivalente). Une bonne maîtrise de l'anglais et éventuellement* de l'allemand serait appréciée.

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sous le No 53423 à *Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra* 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

![CISI]

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

Depuis longtemps, la CAO (Conception Assistée par Ordinateur) est un de nos domaine privilégiés de recherche et d'activité. Elle connaîtra dans les prochaines années un développement très rapide, auquel la variété des solutions techniques et la qualité des progiciels que nous avons développés nous mettent en mesure de contribuer de façon décisive.

C'est l'occasion pour de

JEUNES INGENIEURS

diplômés d'une Grande Ecole, pratiquant le FORTRAN et l'ANGLAIS, possédant déjà une première expérience profes*sionnel en mécanique ou en électronique, d'intégrer* une équipe de spécialistes et de participer à une passionnante aventure au service de l'industrie française.

Ecrivez-nous : CISI - Direction du Personnel 35 Boulevard Brune 75680 PARIS Cédex 14.

GROUPE CISI

CABINET SPÉCIALISÉ DANS LA FORMATION ET LE CONSEIL AUX ENTREPRISES - PARIS

recherche

FORMATEUR

ayant grande expérience dans L'ANIMATION DE SESSIONS DE HAUT NIVEAU EN MILIEU INDUSTRIEL dans le domaine : **Développement des Ressources Humaines.**

Ce poste conviendrait à un **spécialiste** de formation littéraire, possédant une culture générale très étendue (niveau Doctorat), **habitué à des prestations de niveau élevé.**

Des **connaissances** approfondies en **psychologie** et des **aptitudes pédagogiques confirmées** sont évidemment indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous le nº 53.050, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040, Paris Cedex 01, qui transmettra.

(Métro MAIRIE-DE-MONTREUIL)
Important Bureau d'Études techniques recherche :

DEUX TECHNICIENS SUPÉRIEURS BATIMENT

ou niveau équivalent, expérimentés, pour :

- Étude et conception structure bâtiment ;
- Coordination d'études techniques tous corps d'état.

Ecr. à O.P.F., nº 486, 2, r. de Sèze, 75009 PARIS, qui tr.

Nous sommes dans ce groupe une société d'Ingénierie Informatique de pointe. Notre expansion est forte, nos clients prestigieux. Aussi, recherchons-nous des

ANALYSTES D'APPLICATIONS

Votre expérience de 1 à 5 ans des applications informatisées en grande entreprise (IMS, CICS/DL1, DMIV, MINI 6, IBM 34/38 par exemple), votre formation supérieure et votre ambition nous intéressent.

En échange nous vous offrons une rémunération attrayante correspondant aux réelles responsabilités que nous vous confierons, la chaleur d'une entreprise de taille humaine et une formation en permanence renouvelée vous permettant d'être toujours à la pointe de la technique.



Adresser votre dossier sous réf. LN 2 48 avenue R. Poincaré 75116 PARIS

SOURCES

DIRECTION FINANCIERE PHARMACEUTIQUE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

(30 ans) - Bon négociateur.

Formation : Grande Ecole Commerciale, C.E.S.B.

Expérience souhaitée : avoir acquis une bonne connaissance des techniques financières par une première expérience d'exploitation bancaire ou de trésorerie (gestion crédit clientèle *dans une grande entreprise industrielle internationale).*

Langues : bonnes connaissances d'Anglais - Espagnol souhaité.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Adresser CV, photo et pretentions à No 53.583, Contesse Publicite 20, av. Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Chef de groupe comptable

Agent de Maîtrise

Nous souhaitons intégrer un comptable à fort potentiel dont les fonctions essentielles seront de coordonner les comptabilités analytiques des sociétés, de centraliser et analyser les résultats par branche, d'assurer le reporting.

Il s'intégrera à une petite équipe et dépendra directement du chef de service.

Une expérience réussie dans un poste similaire serait un avantage.

Anglais indispensable. Libre rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : DOUWE EGBERTS - 36, avenue Galliéni - 93175 Bagnolet Cédex (*Réponse et discrétion totale assurées*).



pmp

Secteur tertiaire (St-Quentin-en-Yvelines - 78)
Filiale d'un groupe français de dimension mondiale, nous sommes leader dans notre activité.

Pour lancer notre nouveau Plan Informatique qui va mettre en oeuvre les moyens les plus évolués (informatique répartie, mini-ordinateurs, réseaux de télétraitement, base de données), nous recherchons

RESPONSABLES ETUDES ET REALISATIONS DE GROUPES

Votre mission : encadrement de projets importants de gestion décentralisée, dans le cadre du schéma directeur.

Votre profil :
- ingénieur diplômé,
- expérience réussie dans la fonction
- capacités étendues d'animation d'équipes et de dialogue avec les utilisateurs,
- forte motivation pour les aspects organisation planification, méthodologie.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'envoi la réf 8733 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Important Groupe de Distribution Alimentaire
recherche

Jeune Assistant de Gestion

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous voulez débuter votre carrière dans un groupe puissant.
Intégré au sein d'une équipe jeune (âge moyen 30 ans), vous serez chargé de l'application et du contrôle des systèmes de gestion actuellement en place : tableaux de bord, statistiques... Vous participerez également à la réalisation d'études ponctuelles concernant la gestion des filiales et à la mise en place de nouvelles applications informatiques de gestion.

Vous avez déjà mis en pratique vos connaissances informatiques au cours de stages, vous possédez une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse développé.

Ce poste est à pourvoir à **Paris.**

Envoyer lettre manuscrite - CV - photo - prétentions sous référence **8697** à



31, Bd Bonne Nouvelle 75083
Paris Cedex 02 - qui transmettra

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION PERFORMANTE DE L'EST PARISIEN
C.A. 1 MILLIARD FRANCS - 250 PERSONNES

recherche

UN CHEF DU PERSONNEL

Le candidat retenu, âgé de 35 ans environ, devra pouvoir justifier de 5 ans d'expérience au moins dans la fonction et posséder une bonne connaissance de l'anglais.

Il devra en outre avoir une faculté d'adaptation rapide à un nouvel environnement professionnel et des qualités de negociateur.

La connaissance de la convention collective de la métallurgie sera appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. PM 83 à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Un gestionnaire sur qui compter

Un marché neuf, un chiffre d'affaires (50 millions) en progression ultra rapide, nous explosons...
Notre comptabilité analytique est à créer.
Notre système de gestion (et en particulier la tenue de nos stocks) est à informatiser et notre tresorerie à gérer.

Soyez le Directeur Administratif et Financier de notre équipe.

Vous nous apportez : une formation solide type ESCAE + DECS, doublée d'une expérience constructive en entreprise, du tonus et beaucoup de realisme.
Votre carrière trouvera à se développer dans notre groupe.
Lieu de travail : Paris.
Rémunération : 180 000 F. +.
Envoyer lettre manuscrite + CV, en précisant sur l'enveloppe la ref 6067, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra à notre Service Gestion des Cadres.

Société de distribution
50 km Sud de Paris

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

Ce poste s'adresse à un diplômé d'une école supérieure de commerce ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les services de gestion, marketing, secrétariat général.

Connaiss. de l'anglais et/ou de l'allemand indispensable.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° T 037.037 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Dans le cadre du Développement de ses ventes à l'Etranger

LE LEADER EUROPÉEN DU SIÈGE AUTOMOBILE

recherche
pour la région parisienne

COLLABORATEUR EXPORT

Niveau : formation supérieure.

Fonction : préparation et suivi des dossiers techniques (produits, qualité, prix)

Ce poste de dialogue entre usines et clients exige :
- Une expérience similaire (2 ans minimum) ;
- La maîtrise des langues anglaise et allemande ;
- Une forte personnalité.

Adresser c.v., photo, salaire actuel et prétentions sous n° T 037.122 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Etablissement Financier National spécialisé dans l'apport de fonds propres aux PME cherche pour PARIS

UN CADRE JURIDIQUE

pour participer au montage des investissements et prendre la responsabilité du suivi juridique des dossiers.

Nous offrons :
- Un poste très stable avec des responsabilités immédiates et autonomes.

Nous demandons :
- Le niveau minimum d'un DESS spécialisé en FISCALITE et DROIT DES SOCIETES; le diplôme de Juriste Conseil d'entreprise et le certificat comptable du DECS seraient, en outre, des atouts très appréciés.
- Une expérience de quelques années dans un poste analogue.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Madame D'ORNANT

FIDAL PARIS 18 bis, rue de Villiers 92303 LEVALLOIS

LYCÉE FRANÇAIS DE NEW-YORK

recherche

PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS

toutes disciplines

INSTITUTEURS et BIBLIOTHÉCAIRES

(fonctionnaires en activité s'abstenir)

Adresser curriculum vitae très complet + photo, diplômes, références et recommandations en double exemplaire.

Le 1er à :
M. Serge GUARINO, Directeur du Personnel, 70, rue George-Sand, F - 91120 PALAISEAU.

Le 2e à :
Lycée français de New-York, M. Serge GUARINO, Directeur du Personnel, 3,5 East 95th Street, NEW-YORK, N.-Y. 10028, U.S.A.

Jeunes diplômés 3M

Le Service Etudes de Marchés de 3M FRANCE recherche un **CHARGE D'ETUDES DE MARCHES.**

Il aura l'entière responsabilité des études pour un ensemble de départements de vente (analyse des besoins, négociation et gestion des budgets, relations avec les sociétés d'études, présentation des résultats et recommandations).

Le candidat devra avoir une formation supérieure **(H.E.C., E.S.S.E.C., Sup de Co)** et une bonne connaissance de l'anglais.

Sa personnalité et ses motivations devront lui permettre d'accéder ultérieurement à des postes de responsabilité produits.

Le poste est basé à **CERGY-PONTOISE.**

Adresser C.V., photo et prétentions à Monique GENOT sous référence 29/G. - **3M FRANCE** - Boulevard de l'Oise - 95106 CERGY-PONTOISE CEDEX.

MEDIA PA



TECHNICON™

leader mondial en *INSTRUMENTATION* et SYSTEMES AUTOMATIQUES D'ANALYSE,

recherche pour son DEPARTEMENT INDUSTRIE (LABORATOIRE d'APPLICATION) un

chimiste ou physico-chimiste

de formation DUT, BTS, DEST, MAITRISE ou équivalent.

Une expérience en Chimie Analytique et de bonnes connaissances en instrumentation, statistique ou/et informatique seront bienvenues. Une grande disponibilité est nécessaire.
L'Anglais sera un atout apprécié.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) à :
M. COLISTRO - TECHNICON - B.P. 10 - 95330 DOMONT



SOCIETE DE TELECOMMUNICATION PROFESSIONNELLE, OUEST DE PARIS

recherche

INGENIEUR DE PRODUCTION ELECTRONIQUE

180/240.000 F
35 ans minimum.

Formation A & M, ICAM, ECAM, ENI ou similaire, mais la candidature d'un autodidacte sera accueillie avec bienveillance.

La parfaite connaissance des règles de l'art relatives à l'assemblage de composants électroniques sur circuits imprimés et ainsi qu'au câblage téléphonique sera demandée.
Cet ingénieur responsable d'usine, assurera la direction des services de fabrication et de contrôle (40 personnes).

La fonction imposera l'utilisation de moyens informatiques de gestion.

Adressez C.V. + photo + prétentions à **SECMAT INDUSTRIES** 49, rue de Bagneux 92120 MONTROUGE.

FLONIC
Société du Groupe Schlumberger
conçoit et réalise une gamme complète de matériels de comptage et de mesure industriels.
Nous maintenons notre position de leader sur nos marchés grâce à la poursuite d'une politique de développement permanent et recherchons pour notre

Département Gaz Industriel
situé à COLOMBES (92)

Jeunes ingénieurs d'études

diplômés de Grandes Ecoles dans les spécialités suivantes :
- ELECTRONIQUE (connaissances micro-processeurs).
- MECANIQUE (dont mécanique des fluides).

Ces postes s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience. Ils offrent de réelles perspectives d'évolution au sein de notre Groupe international.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence S 188, à Thierry RAJCA, FLONIC, 12 place des Etats-Unis 92541 Montrouge Cédex.

FLONIC
Schlumberger

GROUPE TERTIAIRE DE 1er PLAN
recherche

UN JEUNE DIPLOME

Pour le Département

organisation

Il lui sera confié après formation des missions d'études et de conseil en organisation concernant les agences du Groupe.

Pour ce poste aux larges responsabilités, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'Université (DEA ou DESS de Gestion, d'économie), fortement motivé par la fonction, disponible rapidement et ayant un excellent contact humain.

Le poste est basé à PARIS mais nécessitera de fréquents déplacements en Province.

Nous vous remercions d'envoyer lettre, C.V., photo, prétentions et si possible numéro de téléphone sous no 53.453 à CONTESSE *Publicité 20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CENTRE DE DOCUMENTATION recherche JEUNE INGÉNIEUR dynamique, nationalité française connaissant l'anglais, notions d'informatique pour actions promotionnelles dans service relations extérieures.
Envoyer C.V. et prétentions sous le n° 28.413, à Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVÉ, 8e

recherche

CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

pour prendre rapidement la responsabilité du service de gestion comptable et fiscale de ses SICAV et FCP.
Niveau DECS minimum.
Connaissant très bien valeurs mobilières et bien accoutumé au traitement informatique.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à : n° 1.650 DELORME 98, rue de la Victoire PARIS-9e qui transmettra.

S.S.C.I.
en expansion
recherche pour étoffer son département Études situé à Neuilly-sur-Seine

CHEFS DE PROJET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience indispensable.
Langage BASIC - GAP. II
Matériel IBM 34 et 23

Envoyer C.V. détaillé et prétentions Ing. Co. Marketing, n° 150, 83, rue de Rennes, 75006 PARIS qui transmettra.

Sté de Transports spécialisés recherche

COLLABORATRICE

Service logistique transports
- Formation supérieure.
- Anglais souhaité.

Adresser C.V. + photo à : T.N., 11, r. Christophe-Colomb, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans les équipements aéronautiques, rech. pour son Unité de Production située RÉGION TOURAINE

JEUNE INGÉNIEUR ÉTUDES et DÉVELOPPEMENT

Formation générale électromécanique et complémentaire électronique.

MISSION :
- Participer au développement de nouveaux appareils à base électromécanique et électronique (études, mise au point, industrialisation).

Esprit pratique et imaginatif.
Anglais apprécié.

Adresser CV et prétentions n° 53.590 Contesse Publicité 20 av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 q. tr.

MATRA

La Direction Informatique de l'une des branches d'activités est équipée d'un nouveau système informatique basé sur un réseau d'ordinateurs IBM 43 XX sous DOS/CICS/DL1 – SNA et IBM 3033 sous VM.
Elle renforce ses équipes et crée plusieurs postes :

Ingénieurs Systèmes

2 postes sont proposés :
– L'un des postes concerne un Ingénieur expérimenté. Il aura rapidement la responsabilité de faire évoluer et de gérer les systèmes et le *réseau*.
– L'autre poste peut convenir à un Ingénieur débutant intéressé par une *expérience valorisante au sein d'une équipe jeune et évolutive.*
Réf.A.

Ingénieur Méthodes

Intégré au groupe Méthodes et Assistance, il participe à la définition des normes de réalisation, à l'élaboration d'outils logiciels de haut niveau destinés à améliorer la productivité des équipes d'études. Il communique son expérience aux analystes programmeurs qu'il assiste techniquement.

Ce poste convient à un Ingénieur ou universitaire justifiant de 3 à 5 ans d'expérience dans les logiciels précités et si possible dans la méthode IPT.

Des qualités de contact et un sens pédagogique seront très appréciés dans cette fonction.
Réf.B.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous N° SL 996 au Service du Recrutement des *Ingénieurs et Cadres* 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

MATRA VELIZY

Pour ses laboratoires de recherches et d'essais de matériaux crée un poste :

Ingénieur Chimiste

expérimenté en chimie organique - polymères

Il a la responsabilité d'un laboratoire de chimie organique, chargé de *l'évaluation et de la qualification de produits organiques.*

A ce titre, il anime et organise l'activité d'une petite équipe.

Cette fonction sera confiée à un chimiste de formation (Chimie de Paris ou ENSI). Avec une expérience industrielle de 8 à 10 ans, il apportera de *solides compétences dans le domaine des polymères.*



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 997 au *Service Recrutement* des Ingénieurs et Cadres – 3 avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Multiconsult

Correspondant de Deloitte, Haskins and Sells, recherche des

CONSULTANTS EN MANAGEMENT

Vous êtes :
– diplômé de grande école,
– éventuellement titulaire d'un MBA ou du diplôme d'expertise comptable,
– *âgé d'environ* 30 ans.

Vous possédez :
– plus de 3 ans d'expérience en entreprise et/ou en cabinet de conseil,
– des facilités de contacts à haut niveau ,
– une bonne connaissance de l'anglais.

Vous participerez à des missions telles que :
– diagnostic, conception et mise en place de systèmes d'information de gestion (comptabilité générale et analytique, contrôle budgétaire, trésorerie...),
– audit opérationnel d'entreprise,
– études d'acquisition et analyses d'investissement.

Nous offrons :
– *un travail au sein d'une équipe* jeune et internationale,
– des possibilités d'évolution rapide,
– des missions très variées,
– un salaire motivant,
– un poste basé à l'Etoile, impliquant des déplacements en province et à l'étranger.

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/réf. 2191 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



INGENIEURS GRANDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

1) INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs.

2) INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.

MATRA RUEIL

La Division Optique développe ses activités couches-minces :

Ingénieur Opticien

ESO-ENSPM - Doctorat

Il est chargé de développer des technologies nouvelles dans le domaine des couches-minces.

Il participe aux études, et assure le suivi de fabrication en interface avec les services internes et les clients.

Opticien de formation, il peut débuter dans la vie professionnelle, mais justifier de connaissances en informatique/microprocesseur, si possible dans le domaine des applications couches-minces.

D'esprit curieux, il doit être à l'aise dans la théorie et dans ses applications concrètes et révéler des facilités dans l'animation et l'organisation du travail d'une petite équipe de techniciens.

Anglais courant.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SL 994 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3 avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

MATRA

Le département Informatique Fédérale équipée d'ordinateurs MATRA DATAPOINT recherche :

Ingénieur Informaticien

Au sein d'un groupe projet, il participe à l'étude et à la mise en place de nouvelles applications *de gestion en temps réel notamment sur le* projet de décentralisation du système comptable fédéral.

Diplômé de l'enseignement supérieur (INSA – IIE – MIAGE), ce poste concerne un ingénieur débutant à 2 ans d'expérience industrielle.

Bonnes connaissances de l'anglais.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 998 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3 avenue du Centre
78182 – SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

IMPORTANTE ASSOCIATION TOURISME SOCIAL

Recherche

SON (SA) RESPONSABLE TRANSPORTS

Rattaché(e) à la Direction des Programmes Étrangers.

Il (elle) devra :
– Avoir une *pratique* et une expérience complètes dans la négociation des charters et des vols réguliers - France/Étranger.
– *Avoir une expérience de direction* d'une équipe Billetterie (Fer, Air, Mer) et ses implants et en assurer le développement commercial et technique.
– *Si possible, avoir une bonne connaissance* du milieu associatif et syndical.
– Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Adresser C.V. + prétentions + photo à
O.P.F., nº 479, 2, rue de Sèze, 75009 Paris,
qui transmettra.

MEESCHAERT-ROUSSELLE & CIE
Agents de Change
recherche pour compléter son équipe
d'ANALYSTES FINANCIERS

UN INGENIEUR

débutant ou 1ère expérience

Après formation spécifique au domaine d'intervention, *ce jeune diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs* et possédant une formation économique complémentaire (ESSEC, IAE...), se verra confier la responsabilité de missions d'ETUDES FINANCIERES, de Sociétés françaises du secteur industriel, et en évaluera les perspectives économiques et boursières.

Il participera à l'adaptation et au développement *d'outils INFORMATIQUES d'aide à la décision* en matière de prévision et de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Dans un environnement en fort développement et offrant des perspectives intéressantes, ce poste exige des qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse, le goût du travail en équipe et des contacts à haut niveau.

Anglais courant indispensable.

Envoyez C.V. + lettre de motivation + photo, *sous réf. AF à Bernard CEYROLLE.*

MEESCHAERT-ROUSSELLE & CIE
16, Bd Montmartre 75009 PARIS.

(Métro Mairie-de-Montreuil)
Important Bureau d'Études techniques
recherche :

1 TECHNICIEN CHAUFFAGE

ayant quelques années de pratique en exploitation et installation thermique.

Notions énergies nouvelles souhaitées.
Contacts à envisager.
Écrire à O.P.F.,
Nº 487, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS,
qui transmettra.

Nous Sommes une Importante Société Industrielle *(+ de 5000 personnes), attentive au développement* **de la communication dans l'entreprise.**
Pour poursuivre notre action et compléter nos équipes, nous recherchons pour une mission d'un an :

2 CADRES "Expression des Salariés"

Sous la maîtrise d'oeuvre de la Direction des Relations *Sociales, ils interviennent dans les domaines* suivants :
- information sur le projet mis en oeuvre dans la *Société,*
- études des modalités d'adaptation spécifiques à chaque milieu de travail,
- animation de la formation des responsables,
- suivi et bilan des actions engagées.

Diplômés de l'enseignement supérieur, les candidats devront justifier d'une compétence professionnelle *leur permettant d'être immédiatement* opérationnels dans ces missions.

Ces postes sont à pourvoir très rapidement.

Ecrire avec C.V., rémunération souhaitée et photo sous la référence 8331/M à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS
qui transmettra

Important Organisme de Services
recherche

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

pour renforcer son équipe "terrain".

Les candidats, diplômés, auront une spécialisation d'animation de groupe, intéressés par des contacts à tous niveaux et ayant le sens des réalisations.

Le poste est basé en région parisienne (banlieue Ouest) et nécessite de fréquents déplacements.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous Nº 8330 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne
75008 Paris qui transmettra

UNILOG

UNILOG - 14 ans d'expérience - 400 professionnels intervenant dans tous les domaines **de l'ingénierie informatique,** renforce les équipes de sa Filiale **UNILOG-FINANCE** et recrute des

ingénieurs débutants

ou des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau troisième cycle au minimum)

Leur intégration à des équipes travaillant en relation étroite avec nos clients sur des projets d'informatique bancaire sera précédée d'une **session de formation,** rémunérée, commençant ***le 17 janvier 1983.***

Leur évolution ultérieure leur *permettra d'actualiser* en permanence leurs connaissances et d'évoluer vers la conduite de projets.

Adressez-nous dès maintenant votre candidature, sous référence 458 à **UNILOG-FINANCE** -
9, rue Alfred de Vigny - 75008 Paris -
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT



entreprises saunier duval
A RUEIL-MALMAISON
recherche pour son SERVICE CENTRAL ACHATS

UN INGENIEUR OU UN TECHNICIEN

dont l'expérience lui a permis de se familiariser avec le matériel d'instrumentation et de régulation utilisés dans les domaines de la pétrochimie, cimenterie, verrerie...

Une bonne connaissance du matériel électrique alliée à la pratique de l'anglais, seront des atouts supplémentaires.

Adresser C.V. et prétentions de salaire à
Entreprise SAUNIER DUVAL Service Relations Humaines
250, Route de l'Empereur
92508 RUEIL MALMAISON CEDEX.

Venez participer au succès du Leader des Produits Frais



GERVAIS DANONE FRANCE
Usine du Plessis-Robinson (92)

recrute

Pour son Service des Relations Sociales

un(e) EMPLOYÉ(E) QUALIFIÉ(E) SERVICE PAIE

- BAC ou équivalent minimum.
- Expérience professionnelle souhaitée.
- Notions d'informatique appréciées.

Adresser CV et prétentions à GERVAIS DANONE
Service des Relations Sociales - BP 4
92357 LE PLESSIS-ROBINSON CEDEX.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

chef comptable

D.E.C.S. **150 000 +**

Une société de service très prospère, située à Paris 8e, souhaitant exploiter pleinement une conjoncture favorable, crée le poste de chef de gestion comptable.

Assisté d'un cadre et de 3 employés, votre mission englobera la comptabilité générale et analytique, la gestion budgétaire et la programmation financière.

Vous êtes le candidat idéal si, âgé de 28 ans au moins, titulaire du D.E.C.S., vous avez déjà 5 ans au moins d'expérience et si vous maîtrisez les techniques comptables modernes, françaises ou américaines. Traitement en temps réel sur IBM 34.

Ce poste vivant, rattaché directement à la direction générale, conviendra à un homme très organisé, souhaitant s'intégrer à une équipe de jeunes cadres. Il est à pourvoir d'urgence.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitées, à M.S. REYMOND, 24 place Charles Fillion, 75017 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature, sous référence CGM2.

Importante société d'ingénierie filiale d'un puissant groupe industriel recherche

Cadre administratif et de gestion

Directement rattaché au Directeur d'une unité technique autonome, il l'assistera pour l'organisation administrative et la gestion de l'unité.
A ce titre il sera notamment responsable de la préparation et de la gestion des budgets (frais, investissements, effectifs...), de l'élaboration du programme prévisionnel d'activités de l'élaboration et du suivi des contrats (prestations, travaux etc.).
Il assurera en outre, le contrôle des relations avec les fournisseurs.
Ce poste convient à un cadre ayant une expérience professionnelle de quelques années dans des fonctions similaires.
Lieu de travail : BRUYÈRES-le-CHATEL (91).

Adresser C.V. et photo, sous référence 6068 à Média-System 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Secteur tertiaire (St-Quentin-en-Yvelines - 78)

Filiale d'un groupe français de dimension mondiale, nous sommes leader dans notre activité.

Pour lancer notre nouveau Plan Informatique qui va mettre en œuvre les moyens les plus évolués (informatique répartie, mini-ordinateurs, réseaux de télétraitement, base de données), nous recherchons

INGENIEUR SYSTEME

Votre mission :
suivi, optimisation, développement des systèmes existants, orientés vers le mode inter-actif. Conception et mise en œuvre d'un réseau de mini-ordinateurs.
Votre profil :
ingénieur diplômé, expérience système et T.P. (au moins 2 ans), connaissance appréciée des systèmes et réseaux *DIGITAL (DEC 20, VAX, PDP)*.
Formation complémentaire assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions en mentionnant sur l'envoi la réf. 8731, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Filiale française d'une société suédoise spécialisée dans l'appareillage scientifique
destiné aux laboratoires de recherche des sciences de la vie,
recrute pour faire face à son expansion :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- 1 RESPONSABLE REGIONAL (Paris et Province)
Ce poste est destiné à un candidat susceptible d'assurer la gestion commerciale d'un secteur (prospection, vente, formation et assistance clients).

De bonnes connaissances en chromatographie liquide, techniques électrophorétiques ou comptage nucléaire, sont nécessaires.

- 1 RESPONSABLE Chromatographie liquide HPLC, analyse d'acides aminés.

Pour chaque poste, de solides connaissances sont nécessaires dans la discipline concernée.

Ils devront s'intégrer à l'équipe de vente, promouvoir leur ligne de produits sur l'ensemble de la France, assurer séminaires, démonstrations et formation auprès de notre clientèle.

Les candidats devront faire preuve de dynamisme, du sens des responsabilités, être disponibles pour de fréquents déplacements.

Anglais pratique souhaité. Les postes à pourvoir sont basés à Orsay (91).

Envoyer C.V. et lettre manuscrite, photo et prétentions à :

LKB

LKB INSTRUMENTS S.A.
69 Rue de Paris - B.P.29
91404 ORSAY Cédex

Sté Expertise comptable rech

CHEF DE MISSION

NIVEAU CSRC
Libre rapidement.
Adr. C.V., photo et prétentions EXPERTISE ET CONSEIL
9 rue de Chaillot, PARIS-16e.

Etablissement public recherche :
pour Service Personnel

UN RÉDACTEUR

Titulaire maîtrise droit
Ecrire : ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Administration Paris-9e rech. pour un service technique du domaine de l'énergie.

DOCUMENTALISTE TECHNIQUE

EXPÉRIMENTÉ OU NON
Diplôme de documentaliste et licence ès sciences indispensables.
Connaissance des domaines électrique, hydraulique et nucléaire ainsi que de l'utilisation de l'informatique documentaire appréciée.
Envoyer lettre C.V. et prét. s/réf. 8.958 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Urgent L.T.P. St-Nicolas, rech.
PROFESSEUR
Temps complet pour enseignement travaux pratiques de fabrication mécanique. Niveau lycée. Diplôme exigé BTS fabricat. mécanique et 3 ans d'expérience professionnelle.
Tél. : 222-83-60.

Labo Recherches Universitaires ORSAY
demande

DESSINATEUR

Titulaire B.T.S. esthéticien industriel.
Ecr. avec C.V., Mme Mathieu, Accélérateurs Linéaires, bât. 200, 91405 ORSAY.

Conseils de sociétés

recherche

CHARGÉ (E)

de relations publiques pour assurer le maintien des contacts avec clientèle existante, promouvoir l'activité de services nouveaux.
Formation universitaire comportant bonnes connaissances de gestion et du droit des affaires.
Expérience professionnelle soit dans la même activité, soit dans un cabinet de conseils.

Envoyer C.V. manuscrit à :
ING. CO. MARKETING
83, r. de Rennes, 75006 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
PARIS 8e

Recherche

INFORMATICIEN

Formation supérieure :
Universitaire ou École d'Ingénieurs.
Expérience appréciée.
Pour service informatique en plein développement (200 terminaux en 1983).

Nos matériels et logiciels :
CII, HB 64 DPS, MINI 6, MERISE, TDS, IDS 2

VOTRE ROLE : Développement et maintenance des applications dont vous serez chargé.
Formation assurée. Possibilités de carrière.

Adressez C.V. sous no 250.064 M à :
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour ses activités en région parisienne, Important Bureau d'Études techniques recherche :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES DIPLOMÉ (E)

capable d'assumer coordination et responsabilité d'opérations de logements - infrastructure, équipements et réhabilitation. Ce poste convient à un ingénieur de formation ETP, INSA, I.D.N. ou similaire, ayant quelques années d'expériences similaire ou dans le domaine du bâtiment.

Écrire à O.P.F.,
no 488, 2, r. de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une P.M.E. (PARIS-2e)
Nous nous développons et nous recherchons un

PROFESSIONNEL DE LA VENTE

Vous avez le goût et vous êtes à l'aise dans la démarche et la prospection commerciale.
Vous avez une première expérience de 2 à 3 ans dans une activité commerciale.
Vous êtes diplômé d'une école de Commerce.

Envoyer c.v. manuscrit, photo et prétentions no 53.596, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX, qui trans.



ÉTABLISSEMENT FINANCIER

TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche

DOCTEUR SCIENCES ÉCO

(3e Cycle ou Etat)

Avec ou sans expérience professionnelle pour fonction de CHARGÉ D'ÉTUDES auprès de la *Direction Commerciale et Marketing.*

Les candidats devront communiquer leurs travaux et préciser sur leur c.v. la mention obtenue lors de la soutenance de thèse.

Envoyer c.v. et photo à :
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel, tour Maine-Montparnasse, 75734 PARIS CEDEX 15.

(MÉTRO MAIRIE-DE-MONTREUIL)

Important Bureau d'Études *techniques bâtiment*-infrastructure, pour développement et mise en place de l'informatique technique de ses services, recherche :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ(E) EXPÉRIMENTÉ(E)

chargé(e) :
- De la définition des cahiers des charges avec les services utilisateurs ;
- De la mise en œuvre des solutions informatiques et de leur suivi ;
- Du conseil aux utilisateurs.

Connaissances de l'ingénierie du bâtiment et de l'infrastructure appréciées, en particulier dans le domaine de la thermique.

Ecrire à O.P.F., no 489, 2, rue de Sèze, 75009 Paris qui transmettra.

FORMAVENIR
Organisme de formation continue
recherche

VACATAIRES POUR L'ANNÉE 83

Afin d'animer des stages dans les domaines de l'informatique et de la bureaucratique.

Tél. (4) 455-19-36 pour R.V.

Etablissement financier recherche pour étude et montage dossiers financement

CADRE

Formation supérieure.
Expérience nécessaire dans poste similaire.
Poste évolutif.

Env. CV, ph. et prét. s/réf. 2195 à P. LICHAU SA, BP 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Technicien Supérieur mécanique

5 ans d'expérience

Société d'ingénierie La Défense recherche un TECHNICIEN SUPERIEUR MECANIQUE.

Vous avez 5 ans d'expérience acquise dans une B.E. de mécanique générale en particulier dans la conception de machines spéciales comportant des pièces en mouvement.

Dans le cadre du développement d'un nouveau *matériel, nous vous confierons :*
- la conception de machines d'essais d'endurance,
- le suivi de leur fabrication chez les sous-traitants,
- la participation aux essais et leur dépouillement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération annuelle) en précisant bien la référence M/2234 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans les équipements aéronautiques

recherche
pour sa direction technique
PARIS

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

COORDINATEURS DE PROJETS
Formation aéronautique ou électronique.
Niveau thèse 3e cycle indispensable.
Doctorat souhaité.
Ecrire sous le no T 037113 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT

Ets sous contrat
recherche
PROF de MATHS et PROF. E.P.S.
Adresser C.V. 36, av. du Pt-Wilson, 94230 Cachan.

POUR CABINET FRANCO-BRITANNIQUE

JEUNE JURISTE

Bilingue français, anglais. Minimum maîtrise avec mention plus diplôme universitaire anglo-saxon.

Ecrire à FRESHIELDS

69, av. V.-Hugo, 75116 Paris.

Sté EXPERTISE COMPTABLE
recherche

CHEF DE MISSION

ayant connaissances comptabilité industrielle.
Sens des responsabilités.
Poste d'avenir
pour candidat dynamique.

Env. C.V. et prétentions à M. S. GESTION, réf. PM1, 32, bd Bastille, 75012 Paris.

Administration recherche :

AGENT TECHNIQUE

pour négociation rédaction de marchés industriels d'État.
D.U.T. ou équivalent minimum.
Ecrire au Service central des commandes, 46, bd Bessières, 75017 PARIS.

CABINET EXP. COMPTABLE COMMIS. AUX COMPTES
recherche

RÉVISEUR

Format. sup. souh. DECS
1 an d'expér. minimum exigé.

Ecrire SEFRECO S.A.
18, rue Boissière, 75116 Paris.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY
demande

INGÉNIEUR

ÉLECTRONICIEN ou INFORMATICIEN.

Ecrire avec C.V., M. DANON, ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE, *bâtiment 200, 91405 ORSAY,* ou téléph. 941-82-70, p. 524.

Sté 1 CIS (filiale Sté Bertin)
recherche

OPÉRATEUR

CONFIRMÉ POUR C.A.O. Système maxi racal, rédac. Urgent envoyer C.V. et rémunération souhaitée à :
M. FRIXON, 1, CIS, Z.I., rue Louis-Armand, 13762 LES MILLES Cedex.

Institut de Physique Nucléaire
recrute :

TECHNICIEN (NE)

pour frappes de textes scientifiques (machines type multipoint I.B.M.), avec perspectives d'utilisation de matériels traitements de texte.
Anglais nécessaire.
Expérience souhaitable.
Ecrire avec C.V. I.P.N., réf. CH, B.P. 1, 91406 ORSAY.

Importante association *de tourisme social*
recherche
pour son siège à PARIS

AGENT COMPTABLE

(responsable comptable et financier).
185.000 F. Responsable devant le directeur général et le conseil d'administration de la comptabilité complète de l'association, de l'établissement des budgets et bilans, du contrôle budgétaire, du suivi financier des investissements. BTS ou DECS de comptabilité, 5 ans min. d'expérience chef comptable exigée.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à AREPOS, 34, rue des Martyrs 75009 PARIS.

P.M.I FRANÇAISE
recherche

CHEF COMPTABLE

Lieu : PARIS.
Age *min.* 35 ans. Form. DECS. ou équivalent. Expér. min. 10 ans comptabilité générale.
Rémunérat. : 140.000 F.
Ecr. av. CV, photo s/réf. 3341 SWEERTS, BP 269, 75424 Paris Cedex 09 qui tr.

URGENT - CHERCHE

AGENT CCIAL

Ecrire sous le no pour diffuser collection de prêt-à-porter sur Paris et région parisienne.
Tél. : (93) 61-39-03 ou (93) 61-77-52.

---

conseils en carrière

CADRES A LA RECHERCHE DE VOTRE 2e SOUFFLE

Le poste que vous avez accepté hier, le reprendriez-vous aujourd'hui ? Si, au fond de vous-même, c'est non, ne vous y résignez pas.

Nous aidons les cadres dirigeants à trouver leur deuxième souffle. Nous sommes les conseils en orientation les plus expérimentés en Europe.

Notre méthode consiste tout d'abord en une analyse en profondeur de votre cas. Puis nous vous aidons à obtenir les contacts qui vous conduiront à l'emploi le plus conforme à vos désirs.

Pour une évaluation, confidentielle et sans frais, de vos propres possibilités de redéploiement, prenez un rendez-vous par téléphone ou par lettre avec un de nos conseils en orientation :

Forgeot Weeks

Conseil en orientation de cadres dirigeants.
50, rue Saint-Ferdinand - 75017 Paris.
Tél. 574.24.24/574.25.20

Meeting in English welcomed.

Sté d'édition Paris
recherche
COLLABORATEUR à mi-temps

SPÉCIALISTE SCIENCES DE LA TERRE

FONCTION : coordination et suivi de projets « avionique »

Anglais exigé.

Adr. CV, ph. et prét. no 53.589 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

représentation offres

LES FORGES D'ART, fabricants tts ferron., luminaire, articles de cheminées, rech. REPRESENTANTS Multicartes rég. Paris, Bretagne, Nord, Est, Vallée du Rhône.
Lettre de première prise de contact aux FORGES D'ART PAZAYAC, 24120 TERRASSON.

représentation demandes

Représentant expérimenté cherche stés à représenter. Écrire No 55017 AMEP P.A. 37, rue Gal-Foy 75008 Paris.

capitaux propositions commerciales

A céder cabinet comptable à Montpellier, honoraires 83 : 615.000 F (h.t.) plus reprise droit au bail et leasing ordinateur. Possibilité reprise partielle de clientèle.
Ecr. s/no 7.361, *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NICE - Cause retraite, vend cab. immob., portefeuilles, syndic (C.A. 300.000 F) et gérance (C.A. 400.000 F), traitement informat. Tél. : 501-33-55 bur., 373-85-56 domicile.

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ETRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT

261, Bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28

Méthode orale, conversations.
Cours la journée et le soir.

Session d'hiver du 3 janvier au 26 mars 1983.

Inscriptions à partir du 29 nov.
Préparation au T.O.E.F.L.
Cours pour enf. de 8 à 10 ans.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amérique, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX, copies, thèses, rapports, etc. Téléph. au 306-08-88.

travaux à façon

ENTREPRISE sér. réf. effectue rapid. travaux peint., revêt. sol et mur, électr., plomb., décoret. Devis gratuit sauf sinistres. 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

SAMBA LS - AVRIL 82
Excellent état, 12.000 km.
Prix : 27.500 F. LEDUEY,
Tél. 464-92-80 (poste 3.549).

de 8 à 11 C.V.

Urgent à vendre CX 2000 Pallas, année 79, 70.000 km, gris foncé, intérieur beige. 26.000 F. T. 246-72-23 poste 2492 bur. ; 045-49-29 ap. 18 h.

Particulier vend R 18 GT TD diesel, neuve 10 - 1982 - vitres teintées - trait. anticorrosion 5.000 F en dessous du prix neuf.
Tél. : 875-15-58.

PARTICULIER
Vends 505 T.I. Année 81, beige métallisée, 54.000 km. Excellent état. Prix Argus. T. 531-70-75.

boxes - parking

PASSY R. Bois-le-Vent
A VENDRE PARK. cocloisonné.
Prix : 58.000 F - 553-91-45.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)

Créateur et animateur d'un service décentralisé gérant un encours de 6 milliards de francs (100.000 dossiers).

Expérimenté en :

- GESTION : concepts, direct par objectifs, comptabilité, contrôle budgétaire, recouvrement de créances.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, rédaction cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : encadrement de 70 personnes, organisation de travail, recrutement, formation et gestion du personnelle, conception et mise en œuvre traitement de textes.

Forte personnalité dynamique et volontariste, sens de l'analyse et de la synthèse,

recherche poste à responsabilités tous secteurs d'activité, Michel Bouteloup, 77630 Arbonne-la-Forêt.

H. de contact et de terrain, 35 ans d'expérience journalisme politique, spectacles, etc., étudie toutes propositions relations publ., service presse, édition, documentation, Paris.
Ecr. s/nº 3.941, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Diplômé de Yale, volont. Peace Corps, hautes études American Film Institute ch. emploi lui permettant d'écrire.
ROB GOETHALS, 666 North Van Ness, Los Angeles, California, 90004 U.S.A.

INFORMAT., ALLEMAND

39 ans, ét. sup., tril. angl., fr.

- Concept. et mise en pl. des applic. de gest. interactives (DB/DC).
- Bonne connais. des bases de données et des logiciels.
- Audit informatique.

cherche poste
COORDIN. DS ACTIVITÉS DU PLAN INFORMATIQUE *en Europe*

Audit informatique

Ecr. s/nº 3.973, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. ARCHITECTE

dipl. univ. all., cour. all. 10 a. exp. (Dir. Coord. Organ. ét. proj. France R.F.A.), not. Gest., Com. int., angl. lu. Ch. pte : TECHNIQUE et/ou TECHNICO-COMMERCIAL en France/Allemagne.
Ecr. s/nº 7.363, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Que proposez-vous à Cadre 36 ans, secteur social, direction pédagogique, administrative et financière. Diplômes + réf. 1er ordre.
Ecr. s/nº 7.360, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 52 ans, cadre, très sérieuses références, spécialisé gestion de stocks, direction dépôt distribution, recherche en région parisienne emploi similaire toutes branches.
Tél. à M. CLÉMENT : 986-61-56

J.F., 26 ans maîtrise droit privé anglais courant, exp. collab. avocat, sce contentieux, étud. ttes propositions. Libre de suite. Ecrire S. Bourreau, 24, rue B.-Barret, 75014 Paris.

EXPORT MANAGER

Expér. vente et marketing produits grande consommation Conn. marchés : Europe, USA, Moyen-Orient, Japon. Animat. d'équipe. Nég. à niv. internat. homme quarantaine, formation commerciale sup. A.C./H.E.C., trilingue anglais/allemand. Recherche poste à responsab.
Ecr. s/nº 3.936, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dactylo confirmée, 9 ans expérience sur IBM électrique boule. Formation littéraire, cherche travail Paris.
Ecr. s/nº 3.951, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RELATIONS HUMAINES

J.F., 35 ans, dipl. enseign. sup. sciences hum.-gestion, 8 ans d'exp. format. adultes, conception et animat., recrutement, expér. acquise en entreprise et cabinet, rech. poste responsable format. ou fonct. personnel. Tél. soir : 883-41-09 ou écr. M. Mayet, 104, av. du Bac, 94210 La Varenne-St-Hilaire.

H., 36 ans, ing. russe, 6 ans en France, D.U.T. informat. sach. micro, IBM43, ch. empl. st. Paris.
Ecr. s/nº 3.958, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire dactylo sans sténo, 47 ans, courrier comptable administration générale. Libre fin décembre.
Ecrire sous le nº T 037.088 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jardinier confirmé 4 branches plus entretien bâtiment et mécanique, possibilité tout matériel pour effectuer travaux sites, tous permis, rech. poste à responsabilité dans propriété région Sologne, 36, 18, 41, 37 ou limitrophe. Etudierait toutes propositions d'emploi pour travaux. Ecrire Havas, 45000 Orléans, nº 197.052.

Dame, cadre direction, 20 ans d'expérience secteur social, recherche emploi direction, animat. foyer personnes âgées.
Ecrire sous le nº 9.682 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 35 ans spécialiste

ÉNERGIES NOUVELLES

recherche poste à responsab., ccial tech. et gest. Ecr. Jacky ROMAT, Bât. F8, la Petite-Garenne, 16000 ANGOULÊME.

Analyste-Programmeur, 27 ans, diplôme AFPA d'analyste-programmeur, diplôme comptable (CPECF), 3 ans expérience sur IBM 34 GAP II.
Téléphonez au : 448-34-41. Cherche Paris ou banlieue Sud.

Jeune femme profession. angl. franç. rech. stage Paris à partir 6 déc., marketing pub. de Cie inter. A. Jouvebel, pav. Honnorat, ch. 304, Cité univ., 21, bd Jourdan, 75014 Paris.

8 ans industrie, 6 ans animat. et format. adultes et jns chôm. dans secteur associat., 6 ans prof. LEP, BT électr. DESS ECO du travail, ch. poste à respons. dans form., anim., gestion pers. Région 26, 07, 69, 84. Libre rapidement. Roy-Vauneveys. 26400 Crest. T. (75) 75-33-69.

H., 36 ans, ing., 11 ans expér. commerciale produits bât. animation réseau responsable marketing missions dir. générale anglais/portugais/espagnol, dynamique, sens organisation contact humain, ch. Paris dir. vente/achat/marketing.
Ecr. s/nº 3.974, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 36 ans, militaire, licence Sc. éducation, DUG psycho, polyvalent, organisé et autonome, expérience variée domaine administratif. Formation de personnel et gestion. Notions italien et espagnol, étudierait toutes propositions d'un poste à responsabilités et évolutif à Paris ou banlieue Sud.
Ecrire sous le nº T 037.046 M. RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., interprète dipl. d'Ealing College of Higher education Londres, angl., esp., fr., dact. conf., permis de conduire V.L., cherche emploi, plein temps Paris ou province dans sa spécialité ou secrétariat ou réception. Ecr. à Christiane BONNEAU, 19, r. Victor-Hugo, 78230 LE PECQ
Téléphone : 973-65-61.

J.H., 33 ans, D.U.T. documentation, licence anglais, espagn. cour., prépare maîtrise, stage BBC, rech. emploi documental. Tél. : 530-00-93 apr. 18 h.

H.E.C., expert comptable Audit, expérimenté, ch. situation.
Ecrire sous le nº T 037.086 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Directeur s'occupant de réinsertion sociale, grande expérience en gestion et innovation sociale recherche poste dans organisme ou association s'intéressant au tiers-monde.
Ecr. s/nº 3.895, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE

25 ans, quatre années d'expérience professionnelle, rédaction, reportages, secrétariat de rédaction, maquette ; habitude des relations avec les imprimeurs ; deux ans de photo-journalisme ; ayant une bonne connaissance des problèmes de diffusion de la presse ; recherche une situation dans les métiers de la communication. Toutes propositions étudiées. Ecrire à M. Gauthier, 1, avenue de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris.

J. F., 19 ans, dactylo, 1er éch., CAP employée de bureau, cherche emploi Région Nord ou Paris
VOIRIN, 100, r. des Chéneaux, 95160 MONTMORENCY
Téléphone : 964-18-13.

secrétaires secrétaires

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

LE COUP DE FOUDRE
imm. XVIIe rest. sup. 3/4 pces, 2 bns, terrasse. 1.350.000 F. S.D.G. Téléphone 634-06-20.

4e arrdt

RUE DES TOURNELLES
Immeuble XVIIIe TRIPLEX
200 m², s/rue et cour-jardin. Prix 2.200.000 F. 272-40-19.

BEAUBOURG, imm. caract., 3 pièces, 60 m². 590.000 F. charme, poutres. 370-16-96.

5e arrdt

NEUF
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE, 3, 4, 5 Pièces et DUPLEX. Vis. témoin tous les jours de 14 h à 19 h, sauf dimanche.

6e arrdt

LUXEMBOURG. 8 PIÈCES, 354-95-10, 220 m², VUE JARD.

MONTPARNASSE, dble liv. 2 chbres, + serv. Bel immeuble asc. 800.000 F. 566-52-11.

7e arrdt

PLACE BRETEUIL
IMM. RÉC. Sèj. + 1 chbre. 4e ét., balcon, plein sud, garage. 1.500.000 F.
J. FEUILLADE - 566-00-75.

35, RUE DE BEAUNE, 2e étage, rue et cour, 2 pces, 50 m², à rénover. Prix : 500.000 F. Sur place mercredi, de 13 h à 17 h.

8e arrdt

RUE REMBRANDT
Prox. parc, spl., appt 340 m² 2e ét. divisible, prof. libérale. SANTANDREA 260-67-38/66.

9e arrdt

Très BEL imm., grand standing, 2e étage, ascens., sur cour et jardin, CLAIR, calme, très beau et grand 4 pièces, cuisine, salle de bains, 120 m² environ, 975.000 F. Tél. 878-97-52.

10e arrdt

SQUARE ST-LAURENT. Gd 5 p., stand. possib. Prof. lib. 1.092.000 F. 563-91-45.

11e arrdt

PARMENTIER, je vends 5e et 6e étage, 2 grandes chambres + balcons plein soleil. 80.000 F l'une 554-74-85.

Voie privée Fg du Temple CHARME LUXE
Séjour 34 m² + 2 chambres, 530.000 F - 704-43-43.

12e arrdt

NATION LOFT
205 m², 770.000. 272-40-19.

NATION, imm. XVIIIe, surfaces à rénover, possibilité jardin. Téléphone : 370-16-96.

13e arrdt

Mº TOLBIAC
DANS UN PETIT IMM. REST. CHARMANT DUPLEX 60 m². Living, 2 chbres, bns, gde cuis. RÉNOVÉ, CALME, PLEIN SUD. Direct. pptaire : 293-36-82.

TOLBIAC UNIVERSITÉ
DS PETIT IMM. REST. St. 27 m², cuis. équipée, bns. Stud. 16 m², kitch, s. d'eau, w.-c. Rénovation de qualité. Tél. 293-36-82.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
PLEIN CIEL, 14e ÉTAGE
Vue exceptionnelle tout Paris, dble liv. + 3 chbres 135 m² + 60 m² terrasse, balcon, plein sud, imm. gd standing, parf. état, 2 parkings. 227-93-30.

PERNETY-MAINE. Charmant duplex, 2e ét., 3-4 p., cft, clair. CALME, 755.000 F - 577-96-85.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
3 P., w.-c., s. d'e., bel anc. 505.000 F. Brancion, 575-73-94

DUPLEIX
4 pces, 110 m² + service, bel ancien. 1.100.000 F. BRANCION, tél. : 575-73-94.

16e arrdt

RUE DU RANELAGH
Nº 135
Imm. pierre de taille 1900, 2e étage sur rue, asc., double réception + 2 chbres, 77 m². Sur place le 1er décembre, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

18e arrdt

MAIRIE 18e
Bel imm. Pierre de T., soleil, dble liv. + ch., cuis. S. d'e., w.c., chf. centr. Px 360.000 F. VERNEL, 526-01-50.

S/jardin Sacré-Cœur
5 pces, cuis., s. de bns, 98 m² chff. centr. individuel, gaz. 700.000 F. Tél. 562-05-55.

MONTMARTRE, CALME et LUXE, 3 P., cuis. équip., bains. PARK. 1.430.000. 296-40-13.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
MAISON 5-6 PIÈCES
Tout confort, avec beau jardin. Prix 950.000 F, 297-52-73.

92 Hauts-de-Seine

BAGNEUX-NORD
Part. vd. bel appt 7 p., 152 m². Plein ciel. Prox. R.E.R., C.E.S., lycée, 2 entr., 3 park. 665-17-54.

BOURG-LA-REINE, R. Albert-Camus, imm. réc., 3 pces, asc. 390.000 F AC 337-69-59.

ISSY, Mº Pte VERSAILLES magnifique 5 pces, cft, 2 asc., balc. 880.000 F. 577-96-85.

NEUILLY
LONGCHAMP
3e ét., asc., verdure
4 P. CONFORT
en cours de rénovation.
PX 895.000 F
Tél. hres bur. 733-91-22.

LEVALLOIS
PRÈS Mº ANATOLE-FRANCE, B. 2 P., cuis., w.-c., salle d'eau. Bel imm. ravalé. 315.000 F. VERNEL, téléphone 526-01-50.

DÉFENSE 2000, 11e ét., 3/4 p., 82 m², belle décoration, moderne, parking. Prix 650.000 F - 572-02-87.

94 Val-de-Marne

CHATEAU VINCENNES
Pptaire vend directement à proximité du bois sur rue résidentielle dans bel immeuble rénové, pierre de t. et briques de parement, asc. et couverture ardoise neuve, 2 beaux appts, 5 p., 110 m² et 3 p., 80 m² occupés en loi 48. 553-00-21.

Province

TOULOUSE. Cœur ville près Capitole. Particulier vend bel appt ancien 110 m², standing, 3e ascenseur, libre, 650.000 F. JARGEAU, 47500 LIBOS. Tél. (16) 53-71-01-28.

Association professionnelle recherche pour son siège social Paris 8e
SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO
expérimentée, poste nécessitant initiatives, organisation, et nombreux contacts.
Env. C.V. et prétentions s/nº T 037.082 M à : RÉGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

13e. 2.000 m². Immeuble à construire.
MARAIS 1.000 m².
BASTILLE 1.000 m² divis.
PORTE DE PANTIN, hôtel particulier, 700 m².
17e PARC MONCEAU, 250 m².
MARC DANTARD
Tél. : 265-03-23.

Locations

RUE SAINT-LAZARE
115 m², 6e étage
187 m², 3e étage.
BUREAUX RÉNOVÉS
BON STANDING.
SAGGEL VENDOME
TÉL. : 522-38-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
BON STANDING
BUREAUX
1 LOT DE 510 m².
SAGGEL VENDOME.
Tél. : 522-38-00.

Près Champs-Elysées
UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX
Votre adresse, votre bureau, votre secrétariat, votre salle de réunion.
POUR UN JOUR OU PLUS
LE SATELLITE
8, r. Copernic, 75116 Paris
Tél. : (1) 727-15-59.

GEORGE-V, A LOUER
256 m² DE BURX
fonctionnels
St-Philippe-du-Roule
A LOUER 250 m²
de bureaux de prestige
HAMPTON 225-50-35.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50.

DOMICILIATION 8e
RM-RC 220/330 F MOIS
AVEC SERVICES COMPLETS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX-SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES.
AGECO : 294-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ).

PARIS 11e
Près Mº, Sté vend luxueux local à usage de bureau, 320 m², balcon, parking.
Prix : 2.900.000 F.
Tél. : 806-83-20, P. 405.

8e ST-LAZARE
104 m², 4 Burx + entrée.
GEFIC CTI, 720-50-80.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans, 296-36-74.

Votre secrétariat permanent
VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL
8e COLISÉE ÉLYSÉES
DOMICILIATIONS
TELEX et TOUS SERVICES
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C., 359-20-20.

SAINT-AUGUSTIN
3e ét., 600 m² de burx. entièrement rén. de imm. pierre de t.
Jean THOUARD
504-08-50.

66 CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICES
BUREAUX MEUBLES
SALLES de RÉUNIONS
Domicile sièges sociaux
B.E.B. - Tél. : 723-50-00.

DÉFENSE ZONE B
Immeuble neuf, bureaux 5.200m², 68 parkings.
Livraison été 83.
Location.

DÉFENSE ZONE A
Petit et luxueux immeuble bureaux 1.700m². Location.

16e VICTOR-HUGO
Proximité rue de Longchamp. 800m², 25 burx, 3 park. Location.

D. FEAU 294-20-00

UFFI

ÉLYSÉES-BOÉTIE	120 à	450 m²
TOCQUEVILLE	226 à	458 m²
MONCEAU	254 à	737 m²
PUTEAUX	301 à	650 m²
LEVALLOIS	200 à 2	100 m²

Tél. 522-12-00.

locaux commerciaux

Ventes

MALAKOFF
A VENDRE OU A LOUER
imm. neuf indép. 800 m² burx et 800 m² d'activité au pied du métro, park. en ss-sol.
Jean THOUARD
504-08-50.

A VENDRE OU A LOUER
Grand choix de locaux ccìaux de 50 à 500 m² env. sur toute la Région Parisienne
Appelez
LA MAISON DU GSCIC
Croisine BRIANT
Tél. 538-52-53. P. 3957 ou 3954.

Locations

Local de 48 m² à concéder dans la gare de GARGAN. Renseignements : S.N.C.F. — Service du domaine — Concessions Commerciales dans les Bâtiments Voyageurs, 5, rue de Florence — 75008 PARIS — Tél. 285-63-54.

locaux industriels

Locations

CHARENTON, 3.500 m²
Bureaux et stockage, accès gros porteurs.
MARC DANTARD,
Tél. : 265-03-23.

fonds de commerce

Ventes

Part. vend raisons santé, centre grande ville, rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTE 500 m², en pleine exp., très grande renom., install. réc., standing. Très gros c.a. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais un très bon gestionnaire).
Ecrire sous le nº T 036.880 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

Ventes

INVESTISSEURS
MURS de gde boutiq. 300 m², prox. PL. VOLTAIRE, divisibles, loyer 100.000 hors taxes. Px 900.000 F. T. 225-46-82.

VICTOR-HUGO près
Placement garanti 1er ordre
MURS BELLE BOUTIQUE
loué à Société Internationale Wagons-Lits. Bon rapport.
RARE. 435.000 F.
Téléphone : 705-54-91.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

appartements occupés

Chasse sangliers à la journée. Renseignements CITAS. 54280 MAZERULLES. Tél. : (8) 326-61-85.

Bd SAINT GERMAIN CARDINAL LEMOINE
Bel imm. pierre de taille, asc. tapis escalier 5e s/rue beau 5 P. tt cft 100 m², 770.000 F. loi 48. Droit de reprise. Vis. Mercredi 14 h 30 à 16 h 30. 11, Bd St-Germain

terrains

CŒUR PROVENCE
terr. arb. 1 ha, v. impr. Ste-Victoire, 35 mn Aix. 200.000 F p. crédit. T. (42) 60-91-49.

A vendre, terr. de 1 à 5 ha, constructible, eau, électric., 1 km de la mer et 15 km Golfe d'Ajaccio (Corse).
Ecrire sous le nº 9681 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A vdre à UZERCHE (19)
Imm. à usage ccial et terrain à bâtir.
(16-55) 26-15-53 ou (16-55) 26-00-17, apr. 20 h.

viagers

Libre studio tt cft, Mº Lamarck, 28.000 + 1.300 F, bel imm. p. de taille. Tél. : 266-19-00.

16e, Michel-Ange-Molitor gd 2 p., tout. cft, bel imm. 125.000 + 2.000. Occupé homme 79 ans. Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

locations non meublées offres

Paris

1, rue Guénégaud, 75006 Paris, à louer appartement 4 pièces + 1 chambre service, loyer principal 7.000 F + charges environ 1.500 F mens. S'adr. le matin à la concierge, Cabinet 354-02-16.

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél. 359 64 00

Région parisienne

MARNE-LA-VALLÉE. Face métro, maison de maître s/1.500 m², séjour, salle à manger, 6 chambres, 3 salles de bains, dépendances, gar. dble, 9.000 F mensuel. Tél. : 278-40-04.

Pr PONT-DE-NEUILLY
immeuble neuf standing
3 p., park. à part. 3.120 + ch.,
4 p., park. à part. 3.400 + ch.,
14 bis, r. P.-Lafargue, Puteaux.
Mardi/jeudi, de 15 à 18 h 30.
Mercredi, vendredi, samedi, de 11 heures à 18 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue.
Téléphone : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphonez au : 296-58-10.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus — 281-10-20.

immeubles

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

20e IMM. RAVALÉ
544 m², bout. + 20 appts dont 3 libres, bonne rentabilité. Px 1.120.000 F. 605-10-08.

BOULEVARD VOLTAIRE
Propriétaire vend murs boutiques occupées. Tél. 553-00-21.

pavillons

BAGNEUX 350 m Mº
Idéal prof. lib. liv. + 8 P. S. de bains 250 m² habitable gar. 3 voitures jard. 300 m² Px 1.500.000 F - 663-42-45.

villas

MONTPELLIER CENTRE
dans un parc de 2.000 m²
BELLE VILLA 620 m²
GARAGES ET ANNEXES
récente, belles finitions. Conviendrait bureaux et appt fonction, clinique ou restaurant-hôtel. DEVAUX, 36, Port-Saint-Sauveur, Toulouse. Tél. (61) 80-44-21.

Ds les Pyrénées-Orientales 25 km Perpignan, gde et confort., villa 4 faces, beau séjour 46 m², gde cuisine 14 m², bureau, 4 belles chbres, 2 s. d'eau, buanderie, cellier, cave, gar. (2 voit.). Très ensoleillée, beau terr. 950 m², tt cft, état impec. Px 850.000 F. AGENCE DE LA COTE VERMEILLE. Téléphone : (68) 81-10-17. 66700 ARGELÈS-PLAGE, 33, avenue du Grau.

MONTFORT-L'AMAURY, site exceptionnel. 7 P. s/5.500 m² + dép., 1.100.000 F. A DÉBATTRE - 45 1-57-12.

maisons de campagne

Ardèche 65 Km Montélimar-TGV. Vend 47.000 F. Petite grange toit-murs-sols bon état belle vue Sud-Jourdan (1) 224-15-94.

propriétés

SAONE ET LOIRE
16 Pièces, Écuries 7 ha A.V.L. 281-07-94.

HERBLAY
Part. à Part. vend très belle maison toute récente caractère, parfait état, plein sud sur 4.000 m² parc paysagé, grand séjour, cheminée, hall, Salle à manger, 5 belles chambres, 3 S. bains, cabinet toilette, grande cuisine équipée, salle billard, 2 lingeries, dressings, Kitchen, équipée, très grand grenier, pavillon gardien 6 P., gar. 2 voitures. 2.500 000 F. Tél. H.B. 260-66-13.

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE
dont un constructible possibilités Étangs
Écrire HAVAS ORLÉANS Nº 200.506.

châteaux

13 km sud Beauvais
CHATEAU A RESTAURER
1.800 m², sur 2 HA.
Sacrifié : 750.000 F.
776-21-40 (3) 052-53-99.

Le Monde

régions

VILLES EN CHANTIER

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU RHONE ET DE LA SAONE

Quand Lyon retrouve ses fleuves

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Lyon au fil des fleuves. »* Une exposition sur ce thème a occupé, durant l'été, l'Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC) dans le complexe de Perrache. Etait-ce la première manifestation des retrouvailles entre les Lyonnais et les deux fleuves, le Rhône et la Saône, qui traversent leur ville et s'y rencontrent ?

Lyon n'a pas su tirer parti des possibilités uniques que lui offrait son site fluvial, surtout pour le tourisme et les loisirs. Et les Lyonnais ne profitent pas non plus de ces avenues liquides et mouvantes qui animent leur ville. On ne flâne plus sur les quais du Rhône et de la Saône comme sur ceux de la Seine. Les voies de circulation, les parcs de stationnement et la pollution des eaux en sont la cause. La familiarité de la population avec ses fleuves a disparu.

Pourtant, beaucoup a été fait pour l'amélioration du cadre de vie des Lyonnais. Les façades des quais de la Saône d'abord, puis du Rhône, ont retrouvé leurs couleurs Renaissance. Les ocres jaunes et roses se marient sur tous les modes et donnent à la ville un aspect italien. La contagion heureuse des façades gagne peu à peu l'ensemble de la communauté urbaine.

Mais ce spectaculaire rajeunissement n'est pas totalement exploité : la Saône, au lit étroit, est enserrée par des quais très élevés et ses abords sont quasiment inaccessibles aux piétons. Le Rhône déploie d'immenses « bas-ports parkings » et a du mal à faire oublier l'injure esthétique d'un stade nautique (près du pont de l'Université), affublé de deux pôles d'éclairage aussi laids qu'inutiles.

Une « commission de réflexion » baptisée « Lyon, ville fluviale » est née au sein de la communauté urbaine. Elle est présidée par M. Jean Fulchiron, conseiller municipal. Il faut combler un vide, car les plans d'occupation des sols ont bien longtemps négligé les berges. Le temps presse pour « optimiser les plans d'eau », selon la formule de M. Fulchiron. D'abord les ports : celui de Rambaud sur la Saône et le port Edouard-Herriot sur le Rhône souffrent de langueur en attendant l'hypothétique liaison Rhin-Rhône. Pourquoi ne pas créer un port de plaisance ?

Ensuite les loisirs : on envisage d'installer sur le Rhône, juste en amont du confluent, un stade nautique qui serait le point d'orgue de l'aménagement de la ZAC de Gerland. Planche à voile, navigation de plaisance, ski nautique : les possibilités théoriques sont certaines. Mais si la pratique du canoë-kayak et de l'aviron restera limitée par les vents et les courants, en revanche le sport traditionnel des Lyonnais, les joutes, pourrait bénéficier d'un stade plus accessible qu'une ancienne écluse flanquée contre l'autoroute du Soleil, à la Mulatière. De même les courses de barque à fond plat pourraient connaître une nouvelle jeunesse.

Parmi les projets d'aménagement les plus concrets, il faut noter une piste cyclable, reliant, en suivant le Rhône, l'ensemble des loisirs de Miribel-Jonage, au nord, à la plaine des sports de Gerland, tout près du confluent. Et surtout, le projet « Navi Lyon ». Au début de 1984, un bateau de croisière fluviale, dont le coût est évalué à 3 *millions* de francs, sera à quai. Les collectivités locales intéressées par le projet ont donné leur accord de principe. Le départ et l'arrivée se feront au pont La Fayette sur le Rhône. Le bateau desservira la Mulatière, le quai de la Pêcherie et le barrage de Couzon-au-Mont-d'Or, sur la Saône. En deux heures *de promenade, cent* cinquante passagers découvriront Lyon au ras de l'eau. Une étude de marché a établi à cent quatre-vingt mille les clients potentiels pour la seule agglomération.

Les élus se préoccupent aussi de l'environnement architectural. Comment exploiter, par exemple, le cadre naturel du confluent, qui est aujourd'hui un terrain à l'abandon ? Un effort particulier sera entrepris pour reboiser les rivages : ils en ont besoin après des décennies de béton. Enfin, Lyon devrait retrouver la passerelle du palais de justice — passage-piétons sur la Saône — dès que seront réglés les conflits de compétence entre la mairie et le *ministère de la culture*.

Ces nombreux projets ne doivent pas faire oublier une préoccupation majeure de la population : la qualité des eaux qui coulent sous leurs fenêtres. Les poissons, témoins de cette qualité, ont du mal à résister à d'innombrables rejets de produits chimiques dits « accidentels ». Ils *disparaissent au même rythme* que les frayères. Après une période très critique, il y a dix ans, surtout pour la Saône, la situation semble se « stabiliser » au dire des experts.

Si les Lyonnais se félicitent du nouvel intérêt porté à leurs fleuves, ils demandent qu'on n'oublie pas leurs habitants naturels, *intéressés au premier chef* eux aussi à l' « amélioration du cadre de vie »...

CLAUDE REGENT.

Le centre de Brest aux voix

De notre envoyée spéciale

Brest. — Une maquette imposante, un montage audiovisuel, un film de vidéo, un questionnaire déposé dans soixante mille boîtes aux lettres, des hôtesses qui patrouillent en permanence... Décidément, la municipalité (union de la gauche) de Brest a tout fait pour sortir l'urbanisme des placards de l'administration.

La consultation d'aujourd'hui *(elle dure jusqu'au 11 décembre)* est le dernier acte d'une histoire déjà longue. Les élus savaient depuis longtemps que l'agglomération devait être revue et corrigée : Brest est une ville sans cœur, car elle a été reconstruite après la guerre (durant laquelle elle fut rasée *à 80 %) pour les besoins de* la marine et du véhicule individuel.

La ville, affirme un élu, *« ressemble à un poisson dont l'arête, une artère commerciale longue et ventée de plusieurs kilomètres, serait, de plus, sectionnée en son milieu » :* la place de la mairie, en dépit de ses magasins, ne joue pas un rôle attractif, au contraire. Si de petits quartiers, ici et là, sont très animés, la ville elle-même n'a pas de vrai centre.

Il y a trois ans, un concours d'idées avait été organisé. Les propositions de quatre candidats avaient été retenues. Il s'agissait de créer au centre un « pôle attractif », des équipements administratifs, commerciaux, des espaces publics, des places de stationnement ; d'assurer de véritables liaisons avec la mairie tout en préservant les équilibres de la ville, c'est-à-dire le maintien des personnes âgées et des familles modestes dans le centre en réhabilitant les quartiers anciens, en créant des espaces verts, etc.

Avant de prendre des décisions définitives, les élus ont décidé de solliciter l'opinion de leurs administrés.

Mais la démocratie est aujourd'hui davantage synonyme de conservation que de consultation. L'affaire des « couloirs de bus », qui fit couler tant d'encre à Brest, le prouve. Après de *multiples* tergiversations, la mairie avait décidé d'installer un sens unique au bas d'une artère principale et d'autoriser les seuls bus à remonter la rue. Tollé général. *« Nous sommes deux cent vingt commerçants sur le secteur »*, affirme, par exemple, M. Noël Gilles, secrétaire de l'Union des commerçants. *« En trois ans, notre chiffre d'affaires a baissé de 18 %. Mais celui des parcmètres a aussi diminué. Si les voitures ne peuvent plus circuler dans une rue, elles ne s'y arrêtent pas non plus. »* Après des mois de tractations, un accord a été préparé par la mairie, les commerçants, la société exploitante des bus : les voitures pourront utiliser la rue dans les deux sens, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Demain, les élus sauront quelle ville souhaitent les Brestois ou, plutôt, quelles sont les demandes des piétons, des automobilistes, des commerçants, des habitants de tel ou tel quartier. Quant au projet final, *« c'est la responsabilité des élus,* affirme le maire, M. Pierre Maille, *de faire des choix et de les appliquer ».*

Reste à savoir si les Brestois joueront tous le jeu de l'intérêt collectif.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Angers, sonomètre au poing

De notre correspondant

Angers. — Le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, a signé, le mois dernier à Angers, un contrat-pilote engageant l'Etat à participer pour moitié à un programme de lutte antibruit de 4,5 millions de francs. Cet investissement financera notamment l'isolation phonique de locaux scolaires, des crèches et des six Maisons pour tous de la ville, la réfection des chaussées trop bruyantes et l'achat de matériel insonorisé pour les services municipaux. On va même essayer de télécommander les feux de circulation, de manière que les pompiers allant au feu roulent sans utiliser leurs sirènes.

Ce contrat est une sorte de reconnaissance du caractère exemplaire de la politique de lutte contre les nuisances sonores, engagées dès 1977, et dans le cadre d'un programme « santé environnement » global par la municipalité d'union de la gauche du maire socialiste, M. Monnier. Directement ou indirectement, en effet, ce sont près de 10 millions de francs qui, en cinq ans, ont déjà été investis dans l'« *assainissement sonore* » de la ville.

Pour les Angevins, la lutte contre le bruit dans leur ville a le visage du docteur Jean-Claude Antonini, conseiller municipal délégué à l'environnement, la quarantaine décontractée. Appuyé sur les structures techniques d'un service hygiène et environnement et *« prise directe sur le quotidien »*, à travers une commission extramunicipale spécialisée, il fait depuis cinq ans passer au crible tous les dossiers à « composante bruit », qu'il s'agisse de logements ou de constructions scolaires, de voirie ou, par exemple, comme ce fut le cas au printemps dernier, de l'établissement d'un plan de circulation. *« Aujourd'hui,* peut-il affirmer, *les Angevins sont sensibilisés au problème du bruit. »*

Dans sa guerre contre les nuisances sonores, les grandes batailles sont d'abord défensives : dans le cadre d'une opération de réhabilitation de l'habitat social conduite avec l'Office municipal d'H.L.M., d'importants travaux ont permis d'améliorer très sensiblement l'isolation phonique de plusieurs centaines de logements de la vieille cité Verneau, construite dans les années 50 ; et la Ville a investi 4 millions de francs pour l'insonorisation — réussie — de tous ses restaurants scolaires.

Mais le combat pour le silence est aussi offensif. Le service Hygiène et environnement traite les plaintes pour nuisances consécutives au bruit et s'il a le plus souvent recours à la conciliation on n'hésite pas à aller, au besoin, devant la justice. Affaire de voisins le plus souvent. Mais aussi cas plus sérieux : ici, c'est le patron d'une petite usine voisine d'une résidence qui a dû remplacer un compresseur trop bruyant par un nouveau matériel insonorisé ; là, c'est une décision du tribunal qui contraint à modifier son matériel un imprimeur dont le massicot faisait sursauter le quartier toutes les quarante-sept secondes... Seul véritable échec l'an dernier avec l'ouverture — sur autorisation de la préfecture — d'une discothèque dans un quartier résidentiel de la ville.

Le succès de la guerre au bruit est aussi très largement affaire de bonne éducation. Ainsi depuis trois ans 750 000 francs ont été consacrés à trois campagnes « souriantes » adressées aux Angevins pour les inviter, conseils pratiques à l'appui, à ne plus être les « pollueurs d'atmosphère sonore » de leurs concitoyens.

« Le résultat ce sont les bruits que vous n'entendez plus », remarque le docteur Antonini. Mais on sait aussi que le nombre des véhicules trop bruyants a diminué de 30 % en ville et que celui des plaintes pour bruit qui avait augmenté de 50 % l'année de la première campagne est, aujourd'hui, retombé à son niveau antérieur. Et la mise en place d'un plan de circulation adapté a permis d'abaisser deux et même trois fois le niveau sonore dans certains secteurs de la cité auparavant considérés comme particulièrement bruyants...

CLAUDE-HENRI GAY.

Un périphérique à Tours

De notre correspondant

Tours. — Le conseil général d'Indre-et-Loire vient de prendre en une seule séance, rondement menée, deux décisions importantes pour l'infrastructure routière de la région. Il a d'abord voté la construction d'un boulevard *périphérique autour de la ville de* Tours, boulevard qui inclura dans sa partie est une portion de l'autoroute A-10.

Dans ce but, il a approuvé le rachat à Cofiroute du péage situé au sud de Tours, à Saint-Avertin, contre la somme de 9 millions de francs payables en cinq ans, avec la participation de l'*administration municipale* tourangelle.

Ce tracé a rencontré l'oppositio de la gauche et du maire du canton de Saint-Cyr, M. Griveau (modéré), qui ont fait ainsi écho aux préoccupations des défenseurs de l'environnement. Ceux-ci ont, en effet, manifesté depuis longtemps leur opposition à un boulevard qui, s'il doit permettre de décongestionner la circulation dans le centre de Tours, va toucher au nord-ouest de l'agglomération le joli site de la vallée de la Choisille, à Saint-Cyr. Ces associations n'ont certainement pas dit leur dernier mot.

Quant au deuxième dossier approuvé dans son principe par l'assemblée départementale, il concerne le tracé de la future voie express Tours-Angers. Ce dossier a connu de nombreux rebondissements. On avait d'abord parlé de construire une autoroute qui prolongerait l'A-10, à partir de Tours, en direction d'Angers, où elle se raccorderait avec la liaison autoroutière Angers-Nantes. *Mais le projet avait provoqué* une contre-offensive non seulement des écologistes mais encore des viticulteurs de la région de Bourgueil. Finalement, lors de sa venue à Tours pour l'inauguration du pont Wilson, en septembre dernier, le ministre des transports, M. Charles Fiterman, s'était rallié à une contre-proposition *visant à utiliser les voies* déjà existantes.

Ses services ont transmis, il y a quelques jours, au conseil général un dossier proposant comme base un tracé suivant de très près le cours de la Loire. La voie express emprunterait ainsi, dans le Maine-et-Loire, la RN 147, puis gagnerait la RN 152 avant de franchir la Loire à Langeais et de se raccorder à l'A-10 juste au sud de Tours. Les sept conseillers généraux socialistes ont refusé de prendre part au vote d'un projet dont ils venaient, ont-ils souligné, juste de prendre connaissance. Le coût définitif des travaux échelonnés dans le temps serait de 1 300 millions de francs.

PIERRE MAILLARD.

CINQ MINISTRES AU CONGRÈS DE LIMOGES

Le « militantisme économique local » aura un rôle de plus en plus important

Limoges. — Si l'importance d'un congrès devait se mesurer au nombre de ministres qui y ont pris la parole, à coup sûr le trentième congrès du Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), qui a été réuni les 25 et 26 novembre à Limoges, est à marquer d'une pierre blanche. Cinq membres du gouvernement et non des moindres (1) se sont succédé dans la très fonctionnelle et très moderne salle de Beaubreuil pour « plancher » sur un thème de grande actualité : *« Planification et décentralisation : quel rôle pour les comités d'expansion ? »*.

Mais, avant même de savoir ce que pourrait être le rôle de ces organismes, d'un fonctionnement souple, pragmatique, et au sein desquels se rencontrent élus, professionnels, universitaires, techniciens, banquiers, une question était sous-jacente à tous les débats : les comités d'expansion — qu'ils aient une assise locale, municipale, départementale ou régionale — ont-ils encore quelque utilité et quelque justification ? Le fait que se soit déroulé à Limoges ce congrès du CNERP qui les fédère, et qui est présidé par M. Charles Josselin, député P.S. des Côtes-du-Nord ; que l'on ait annoncé que la prochaine réunion aurait lieu probablement à Strasbourg en 1983 avec pour thème : *« Les politiques de l'emploi et les collectivités locales dans les pays de la C.E.E. »*, prouve que les comités d'expansion ont su traverser, depuis les années 50, les constitutions, les régimes, et les réformes, administrant la preuve qu'ils pouvaient s'adapter et que le *« militantisme économique local »* restait une exigence permanente même à l'heure où sonne à grande volée l'heure de la décentralisation. Tous les ministres ont souhaité que les comités d'expansion — mi-institutions par les personnalités qui les animent, mi-associations quant à leur statut — continuent à œuvrer, sinon désormais pour l'expansion, en tout cas pour le développement et pour une solidarité plus réelle entre régions.

Concurrence avec les chambres de commerce ?

Le pays étant mal préparé aux deux grandes réformes que sont la planification et la décentralisation, les comités d'expansion doivent avant tout jouer un rôle pédagogique et de conseil car leurs animateurs, praticiens de l'aménagement concret du territoire, bénéficient

De notre envoyé spécial

d'une grande expérience. *« Soyez ce lien entre deux mondes qui se connaissent mal, celui des élus et celui des industriels »*, a lancé M. Jean-Pierre Worms, secrétaire général du CNERP, député P.S. de Saône-et-Loire. *« Aidez les communes à dépasser la seule logique de l'équipement. Faites en sorte que la décentralisation ne suscite ni craintes ni désordres. »*

La décentralisation et l'action locale *« à ras de terre, mais organisées »* ont aussi été prêchées par M. Michel Rocard, qui a déclaré : *« Loin d'être un gadget pour marginaux ou un à-côté des choses sérieuses, le développement local, où les synergies peuvent le mieux être mises en évidence, constitue un élément essentiel de l'adaptation du pays tout entier dans les années qui viennent.*

Comme il fallait s'y attendre l'essentiel des débats a porté sur la question de savoir jusqu'où pouvait aller l'intervention économique des collectivités locales (et donc des comités d'expansion, qui en sont les relais pour l'emploi). Les comités, ici ou là, se conduiront-ils en machines de guerre contre les chambres de commerce ou d'agriculture ? Marcheront-ils, forts de leurs appuis politiques, sur les plates-bandes des sociétés de conseil aux entreprises ? *« Attention*, a averti M. Josy Moinet, sénateur (gauche démocratique) de Charente-Maritime, *ni par leurs moyens ni par leur nature les collectivités locales ne sont bien armées pour intervenir directement dans l'économie. »*

Les comités d'expansion ont d'abord pour tâche d'aider les entreprises à accéder aux formes *« les plus pointues de la technologie et du progrès »*, a renchéri M. Maurice Ligot, député U.D.F., maire de Cholet. M. Olivier Guichard, président R.P.R. du conseil régional des Pays de la Loire, critiquant les très courts délais qui seront laissés aux régions pour « faire » leur plan, a annoncé que dans sa région *« le plan insistera bien davantage sur les équipements collectifs — ce que l'on sait faire et programmer depuis plusieurs années — que sur les investissements productifs. »*

Ne voilà-t-il pas précisément une tâche nouvelle, une ambition nouvelle, pour les comités d'expansion : former des planificateurs praticiens, sur le terrain et au contact des agents économiques ? Peu d'intervenant, malheureusement, ont relevé cette suggestion, alors qu'on discutait à perte de vue de nouveauté, de créativité, d'innovation, d'espérance, d'imagination, de nouvelle donne...

M. Jacques Delors avait bien précisé le débat lors du dîner rassemblant plusieurs centaines de personnes dans les salons de la préfecture. *« Peut-on*, avait-il déclaré, *penser au développement régional, dans un pays où la croissance sera faible, voire nulle, s'il n'y a plus de surplus à partager ? En tout cas, il faut imaginer un nouveau modèle de développement dans un monde « dur ». A cet égard, les lois de décentralisation mettent la démocratie à portée de la main même s'il faut se garder du risque de faire des régions des enjeux politiques. C'est l'entreprise qui demeure au cœur de la bataille et c'est sur elle qu'il faut compter plus que jamais. »* Et au passage cette pique à l'adresse des banquiers : *« Il n'est pas vrai qu'ils sont nécessairement les gardiens de la sagesse économique. »*

Les transferts de l'Etat : 2,8 milliards de francs

Sagesse, rigueur, réalisme. Les collectivités locales auront besoin de ces vertus, elles qui vont de plus en plus être sollicitées, soit pour aider les entreprises en difficulté soit pour porter sur les fonts baptismaux les P.M.E. en gestation (et à ce titre beaucoup de réalisations nouvelles, de haute technologie, se font jour en Limousin). Ne faut-il pas mieux concentrer ses efforts sur les entreprises les plus performantes quitte à renforcer par ailleurs et à décentraliser la politique de solidarité sociale ?

Les collectivités locales, en tout cas, avec un budget total de plus de 300 milliards de francs *« constituent*, a remarqué M. Defferre, *une force économique primordiale et les comités d'expansion doivent être les outils privilégiés à la disposition des élus locaux »*. Le ministre de l'intérieur a profité de sa présence à Limoges pour annoncer que dès 1983 les compétences transférées par l'Etat représenteraient une somme de 2,8 milliards de francs, dont 1,15 financé par le produit de la carte grise affecté aux budgets régionaux.

Enfin, M. Defferre a lancé une mise en garde qui ne s'adressait pas seulement aux élus mais aussi à certains de ses collègues — on pense à la culture, à l'aménagement du territoire, à l'environnement et à l'énergie. *« Il serait dangereux*, a-t-il dit, *de laisser proliférer une politique contractuelle tous azimuts entre l'Etat et les régions, les départements, les communes... C'est un moyen puissant de reconcentrer le pouvoir de décision et de contrôle sur Paris et d'opérer des transferts de charge sur les collectivités. La multiplication des initiatives contractuelles risque d'aboutir à mettre aux enchères les crédits de l'Etat entre les collectivités locales les plus offrantes... »*

Voilà encore une nouvelle tâche pour les comités d'expansion : coordonner sur le terrain la politique économique contractuelle.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) MM. Gaston Defferre (intérieur et décentralisation), Michel Rocard (plan et aménagement du territoire), Jacques Delors (économie et finances), André Chandernagor (affaires européennes), Michel Crépeau (environnement). M. Marcel Rigout (formation professionnelle) s'était fait représenter par son directeur de cabinet. Ont aussi pris la parole M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire et M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social.

Un parc Brassens dans le quinzième arrondissement

Emouvante évocation, le vendredi 26 novembre, à Paris, dans le quinzième arrondissement : alors qu'était diffusée la chanson *Bancs publics*, M. Jacques Chirac, entouré de nombreux artistes, amis et parents du disparu, dévoilait une plaque portant le nom de « parc Georges-Brassens ».

Ce parc, d'une superficie de plus de 7 hectares, est situé sur le terrain des anciens abattoirs de Vaugirard. *« C'est le plus vaste espace vert créé dans la capitale depuis le Second Empire »*, a indiqué le maire de Paris en décrivant les nouvelles installations : un bassin de 2 500 mètres carrés, une rivière artificielle de 150 mètres, des aménagements spéciaux pour les handicapés et un itinéraire de promenade balisé pour les malvoyants.

C'est en mars prochain que le parc sera ouvert dans sa totalité. On y plantera alors une vigne, qui existait ici dès le dix-neuvième siècle, avant la construction des abattoirs. Plusieurs équipements publics sont aussi prévus : une école maternelle, une crèche de soixante-dix berceaux et un club pour les personnes âgées.

A PROPOS DE...

LA DÉCENTRALISATION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Les maires maîtres du terrain

Délivrer un permis de construire ou le refuser, faire et défaire la fortune immobilière des électeurs, est, pour le maire d'une petite commune, un acte hautement politique. Et beaucoup trouvaient commode, parfois, de se retrancher derrière les « non » de l'administration. Donner aux maires la responsabilité des permis de construire est l'un des points forts de la loi de décentralisation que l'Assemblée nationale examine depuis le lundi 29 novembre, après le Sénat qui a amendé le texte de manière à le rendre indolore : plus de libertés, moins de contraintes, avec la possibilité pour les conseils municipaux de « rendre » à l'administration le droit de délivrer des permis, après chaque élection.

Les sénateurs ont notamment refusé l'article 16 qui déclarait les terrains inconstructibles dans les communes qui ne voudraient pas établir un plan d'occupation des sols. Pas de POS, pas de permis et l'arrêt des constructions autres qu'agricoles ou publiques en dehors du bourg. Atteinte au droit de propriété (inscrite dans la déclaration de 1789), à l'égalité des citoyens devant la loi ! ont fait valoir certains en menaçant de porter l'affaire devant le Conseil constitutionnel. Comme si l'urbanisme et l'organisation du territoire dans l'intérêt général (protéger les terres agricoles, préserver des paysages naturels, gérer à l'économie les voieries, les réseaux divers) n'avait pas, depuis belle lurette, limité le droit de chacun à faire ce que bon lui semble sur sa parcelle de terrain « privé ».

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, avait clairement annoncé la couleur. L'idée était, en effet, d'inverser la charge de la preuve : un terrain devient constructible quand on a établi un plan, avait déclaré le ministre qui voulait éviter *« la distribution anarchique des permis de construire »*, et ne pas abandonner *« la France à la chienlit urbanistique »*.

Emotion des maires des communes rurales, les autres étant depuis longtemps déjà lancés dans la bataille des POS. Rendus obligatoires par la loi de 1967 pour les communes de plus de dix mille habitants et les localités touristiques, ces documents qui délimitent les secteurs où l'on peut construire et dans quelles conditions (nature, densité, aspect, etc.) ont été « prescrits » dans plus de onze mille communes (sur trente-six mille) où vivent quarante-six millions d'habitants.

Quinze ans après les premières études, six mille huit cents POS sont publiés ou approuvés : ils couvrent sept mille cinq cents communes où sont délivrés, selon l'administration, 87 % des permis et où vivent les quatre cinquièmes de la population. Un effort considérable a été fait depuis quelques années : en 1978, on ne comptait que mille cinq cents POS applicables. Mais les délais de « fabrication » sont encore très longs et les problèmes politiques et psychologiques surtout dans les petites communes semblent encore insurmontables à bien des élus.

« Ce n'est jamais très populaire de faire un POS dans une commune rurale », explique M. François Paour, maire (modéré) de Saint-Bernard (Allier) et délégué de la Fédération nationale des maires des France, qui réclame les *« moyens humains »* correspondants et des délais plus longs pour établir un document simplifié, une *« carte communale »* officialisée.

Chienlit urbanistique interne

Le Sénat a modifié le texte dans un sens qui arrange les communes : suppression de l'article 16 et de la « punition » d'inconstructibilité ; transformation *ipso facto* des cartes communales, documents très simplifiés établis ces dernières années (il y en a cinq mille environ) en documents d'urbanisme reconnus par la loi ; possibilité après chaque élection municipale de choisir si on « prend » la délivrance des permis ou si on la « rend » à l'Etat ; possibilité enfin pour une commune qui se sentirait « victime » des décisions prises dans un groupement intercommunal de quitter cette structure.

L'Assemblée va sans doute rétablir les dispositions initiales, comme M. Gaston Defferre l'a souhaité le lundi 25 novembre. *« La décentralisation de l'urbanisme se fera à condition que les communes se dotent des moyens de gérer leur territoire »*, estime M. Jean-Pierre Worms, député socialiste de Saône-et-Loire et rapporteur de la loi, qui proposera une définition du POS en distinguant des éléments obligatoires (délimitation des secteurs constructibles et règles générales) correspondant à un document simplifié. D'autre part, le gouvernement est prêt à accorder des délais plus longs (plus « réalistes », diront certains) aux communes qui se lanceront dans l'aventure du POS (un an pour le décider et trois pour le faire, au lieu de six mois et deux ans prévus initialement). Pendant cette période transitoire elles pourront construire, en respectant le « règlement national d'urbanisme » — ensemble de règles assez générales pour permettre le coup par coup et un certain arbitraire.

Mais les statistiques (il y aurait dix-huit mille communes où l'on délivre moins de deux permis par an) ne doivent pas masquer la réalité : il s'agit d'une moyenne entre les nombreuses communes où l'on ne construit plus du tout et celles, rurales mais proches des villes, qui sont brusquement soumises à une pression (quelques dizaines de maisons par an) qu'elles ne peuvent maîtriser. C'est précisément aux franges des villes, là où les bois, les champs et les paysages agrestes attirent les citadins déçus, où la campagne se « rurbanise » comme disent les sociologues, que se joue la bataille contre la « chienlit urbanistique ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

COMMERCE

La réforme de la loi Royer serait à nouveau différée

M. Delelis veut donner la priorité à l'artisanat

Remis de quinzaine en quinzaine, le dépôt du projet de loi visant à modifier la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, dite « loi Royer » est à nouveau différé. En effet, le conseil des ministres du mercredi 1er décembre n'en serait pas saisi comme il avait été prévu il y a plusieurs semaines. En revanche, M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, pourrait soumettre ce, jour-là, des textes concernant la lutte contre l'inflation. Il pourrait aussi faire une déclaration de portée générale sur les objectifs du texte en préparation ; elle situerait les activités commerciales et artisanales dans l'évolution économique d'ensemble.

« *Rien ne presse* », dit-on à présent dans l'entourage du ministre, où l'on reprend un mot attribué à M. Jacques Delors, qui lui a aussi à connaître du projet, : « *Une réforme de la distribution tous les vingt-cinq ans, c'est suffisant.* » Or depuis le début des années 60, le commerce et les conditions de son exercice ont été profondément transformés deux fois (circulaire Fontanet et loi Royer).

L'intention de M. Delelis est de présenter son projet de loi sur la distribution lorsque l'Assemblée et le Sénat seront en mesure de le discuter très rapidement. Or, rappelle-t-on, dans les prochains mois, le calendrier des deux Assemblées est chargé. De surcroît, les parlementaires seront distraits par la préparation, directe et souvent personnelle, des élections municipales. Plus généralement, la prochaine confrontation électorale incline — c'est de bonne guerre — M. Delelis à ne pas « *pousser* » un projet politiquement délicat.

Au-delà de cet argument « *conjoncturel* », le ministre du commerce et de l'artisanat veut aussi se donner un plus long temps de réflexion. D'abord afin de consulter toutes les parties, et elles sont nombreuses. Ensuite parce qu'il doit se mettre d'accord avec deux de ses collègues du gouvernement eux aussi concernés par la réforme : le ministre de la consommation et celui de l'économie et des finances. Ce dernier entend bien profiter de l'occasion pour réduire certaines des causes structurelles de l'inflation. Ce qui paraît indiquer que,à l'avenir, dans le commerce la place de la grande distribution ne sera guère modifiée.

C'est un nouveau langage si l'on se souvient de celui qui a suivi le 10 mai 1981. La surface minima pour pouvoir ouvrir un nouveau commerce, sans autorisation ne serait pas ramenée à moins de 400 mètres carrés comme il en avait été question, mais serait maintenue à 1 000 ou 1 500 mètres carrés selon le nombre d'habitants vivant dans les communes où doit se créer le magasin.

La loi Royer a eu des effets positifs et a fait évoluer le commerce dans le bon sens, rappelle-t-on dans l'entourage du ministre du commerce. Il suffirait de l'épousseter pour lui donner de nouvelles couleurs. Un seul souci réel pour l'administration de la rue de Lille aujourd'hui, chercher à maintenir (voire à rétablir là où il le faut) l'équilibre entre le commerce rural et celui situé à la périphérie des villes et des bourgs. Comment mieux protéger le premier qui participe à l'animation des villages ?

La réforme de la loi Royer en préparation se limiterait essentiellement à rendre plus claires encore les conditions de la concurrence (affichage et publicité des barèmes réels, prix d'appel...) et aussi à préciser les conditions du crédit entre la production et la distribution. Facteurs d'inégalité entre le grand et le petit commerce, les délais de paiement sont trop longs, parfois non respectés, ce qui est source de difficultés pour l'industriel, dont les factures ne sont pas normalement réglées. Ils sont aussi un facteur d'inflation, en raison du coût du crédit. Un accord interprofessionnel sur les délais de paiement vient au reste d'être passé sous le patronage du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). Il prévoit notamment la mise en place d'une chambre d'arbitrage paritaire en cas de différends entre des partenaires (*le Monde* du 15 octobre).

M. Delelis profiterait de la déclaration qu'il doit faire au conseil des ministres pour évoquer aussi le dossier de l'artisanat, auquel il donne une priorité. Cette activité (tout comme le commerce) est encore l'une des rares à être potentiellement créatrice d'emplois. Or quoique plus important démographiquement que l'agriculture et sans doute parce qu'il s'est (ou qu'il a été) moins bien défendu que cette dernière, l'artisanat bénéficie de cent fois moins de crédits. Un thème de réflexion pour le gouvernement. — A. T.

ÉNERGIE

Création d'un Comité européen pour l'énergie nucléaire

De notre correspondant

Strasbourg. — Un Comité européen pour l'énergie nucléaire a été fondé samedi 27 novembre à Strasbourg, à l'initiative du Comité national pour l'énergie nucléaire (CNEN) et du Comité franco-allemand pour l'énergie nucléaire. Les délégations venues de Suède, d'Espagne, d'Italie, de Belgique, d'Allemagne et de France, regroupant des industriels, des scientifiques, des ingénieurs, des respon- sables syndicaux, des personnalités politiques et des universitaires, ont participé à la création de ce comité qui désignera son bureau « *avant la fin de l'année* ».

L'objectif de ce comité est de définir et de mettre en œuvre une nouvelle politique des « *atomes pour la paix* », renouant avec l'optimisme historique des grands projets de développement économique « *Nord-Sud* » du général de Gaulle et du président Eisenhower. « *Développer l'énergie nucléaire sans retard dans les pays européens est une nécessité si l'Europe veut sortir de la crise économique ; exporter vers le tiers-monde les technologies nucléaires européennes est synonyme de développement rapide, pour ces pays-là, d'emplois hautement qualifiés, et de prospérité pour nos pays* », ont notamment déclaré les porte-parole du Comité, M. Jacques Cheminade, secrétaire général du Parti ouvrier européen et M. François-Georges Dreyfus, directeur du Centre d'études germaniques et de l'Institut des études politiques de Strasbourg. La nécessité de promouvoir les recherches dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée, prochaine grande étape énergétique, selon le Comité, a également été soulignée au cours des travaux de Strasbourg.

Le Comité a encore abordé la question des armes à rayonnement défensif capables de détruire en vol dans l'espace les missiles balistiques. « *C'est à la mise au point de ces armes et non à l'utopie du dangereux mouvement en faveur du gel des armements nucléaires en remettant en cause tout l'équipement stratégique actuel, fondé sur la terreur nucléaire, de garantir la paix* » a souligné, au cours d'une conférence de presse, Mme Helga Larouche, présidente du Club de la vie.

Le nouveau Comité, qui se veut « *un véritable mouvement pour la paix* », a l'intention de préparer un symposium qu'il entend tenir lors du prochain sommet des pays non alignés à New-Delhi en février prochain. — J.-C. H.

APRÈS LA LEVÉE DE L'EMBARGO AMÉRICAIN

Le Japon reprend sa coopération avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Tokyo. — La récente décision du président Reagan de lever l'embargo sur les fournitures de technologies américaines destinées à l'U.R.S.S. ne met pas seulement fin à une épreuve de force entre Washington et la C.E.E. Elle bénéficie également au Japon, certes beaucoup plus discret dans la polémique avec son allié, mais non moins intéressé que les Européens de l'Ouest à la mise en valeur des ressources naturelles de l'Union soviétique.

Le revirement américain, accueilli ici sans tapage, donne le feu vert à la reprise de la coopération de Tokyo avec Moscou pour l'exploitation des gisements pétroliers et de gaz naturel de la presqu'île de Sakhaline (*le Monde* du 22 juin). L'embargo, estime-t-on, a retardé d'un an la réalisation de certains projets, notamment la mise en place de plusieurs plates-formes de forage, d'ailleurs doublement gelés, l'hiver ne permettant pas la reprise des travaux avant le printemps prochain. Cependant les Soviétiques, qui auraient été en droit d'annuler certains contrats en arguant de leur non-respect, ne l'ont pas fait, tout en soulignant les risques que fait courir au Japon, en matière d'approvisionnements énergétiques, ses liens politiques excessifs avec Washington.

L'un des résultats de cette crise devrait en tout cas être un effort accru des autorités et des milieux industriels japonais pour tenter de limiter leur dépendance, en développant leurs propres technologies. En 1990, la mise en valeur dés gisements de Sakhaline devrait permettre de fournir au Japon, pendant vingt ans, quelque 7 % de sa consommation annuelle en gaz naturel, soit encore 0,7 % de la totalité de ses besoins en énergie. Tokyo fait valoir qu'un aussi faible pourcentage ne saurait en aucun cas constituer une dépendance contraignante vis-à-vis de Moscou. — R.-P. P.

AFFAIRES

AYANT OBTENU LA LEVÉE DU SÉQUESTRE SUR SA FILIALE BELGE

Saint-Gobain va pouvoir entreprendre le redressement financier des Glaceries Saint-Roch

A la suite d'un accord intervenu entre l'Acsyngo (1) et la compagnie Saint-Gobain, cette dernière a obtenu du tribunal de commerce de Namur (Belgique) qu'il lève la mise sous séquestre des actions Glaceries Saint-Roch détenues par Saint-Gobain et prononcée en juillet dernier à la demande d'anciens actionnaires du groupe nationalisé. Cette décision va permettre à Saint-Gobain de reprendre normalement la gestion de sa filiale à 50,1 % en attendant un jugement sur le fond et, surtout, d'entreprendre son redressement financier, un processus qui avait été bloqué par la décision du tribunal belge.

Ce groupement d'anciens actionnaires de Saint-Gobain qui contestaient, notamment, la procédure d'indemnisation retenue après la nationalisation de la compagnie en février dernier, avait également entrepris une démarche identique près du tribunal de Fribourg, en Suisse, où le groupe français détient une filiale à 100 %. International Saint-Gobain, qui possède d'importantes participations industrielles, en Espagne et en Suède notamment. A la mi-septembre, le tribunal de Fribourg refusait toutefois de donner satisfaction à l'Acsyngo (*le Monde* du 23 septembre 1982) et le seul procès en suspens restait celui de la participation de Saint-Gobain dans les Glaceries Saint-Roch.

Entre-temps, la situation financière de la société belge allait en s'aggravant. Déjà déficitaire en 1980, les Glaceries Saint-Roch sont restées dans le « rouge » l'année suivante et, pour les seuls huit premiers mois de 1982, la société a déjà perdu 1,25 milliard de francs belges (2).

Pour compenser cet endettement croissant et entreprendre un redressement, l'entreprise avait obtenu un crédit de 2 milliards de francs belges, sur une durée de onze ans, auprès d'un consortium bancaire animé par la Société nationale de crédit à l'exportation (S.N.C.I.). Celle-ci avait toutefois mis comme condition à son accord que Glaceries Saint-Roch procède, parallèlement, à une augmentation de capital de 1 milliard de francs, garantie par sa société-mère française, de façon à procéder à un programme d'investissements évalué à 2,1 milliards de francs belges.

Tout ce montage financier était bloqué par la mise sous séquestre prononcée par le tribunal de Namur. Les deux protagonistes, l'Acsyngo et Sain-Gobain, sont donc convenus de débloquer la situation et, après de laborieuses négociations, un accord a été signé le 10 novembre dernier. « *Tout en préservant les droits de chacune des parties jusqu'à ce que soit prononcé un jugement sur le fond* », ce texte prévoit que les anciens actionnaires de la compagnie ne donnent plus suite à leur demande de mise sous séquestre au bénéfice de seules mesures conservatoires définies de façon conventionnelle. En revanche, les dirigeants de Saint-Gobain s'engagent à abandonner toute intention de réclamer des dommages-intérêts à l'Acsyngo et à ne pas vendre leurs participations dans les Glaceries Saint-Roch.

Fortes de cet accord, les deux parties ont rapidement obtenu du tribunal belge la levée du séquestre et Saint-Gobain a aussitôt entrepris le processus d'augmentation du capital des Glaceries Saint-Roch dans le cadre d'une pleine gestion recouvrée, en attendant qu'intervienne — sans doute pas avant plusieurs années — un jugement sur le fond de cette affaire.

SERGE MARTI.

(1) Acsyngo : syndicat des actionnaires et copropriétaires de Saint-Gobain.

(2) *1 FB = 0,14 F environ.*

Accord entre Biogen et une société japonaise pour la commercialisation d'un composé de sang humain

La société internationale Biogen, spécialisée dans l'application commerciale des techniques de manipulation génétique, vient d'annoncer la signature d'un accord avec Teijin Ltd, firme industrielle japonaise, dont les activités portent principalement dans les secteurs pharmaceutiques et chimiques. Au terme de cet accord, Teijin aura le droit de commercialiser un composé du sang humain produit par manipulation génétique au Japon, en Corée du Sud, à Taiwan, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les essais cliniques seront effectués au Japon. Ce composé, connu sous le nom de facteur VIII ou de facteur anti-hémophilique, constitue la principale thérapeutique d'une fréquente forme d'hémophilie.

Simple accord commercial ou « *coup publicitaire* » ? S'il constitue un marché très important, il convient de souligner que le facteur VIII n'a pas encore été produit à partir de techniques de manipulation génétique. Selon de nombreux spécialistes, compte tenu de sa structure complexe difficile à synthétiser par un micro-organisme, il est peu probable que cette production soit effective avant plusieurs années. Une opinion qui tranche avec l'enthousiasme des scientifiques de la société Biogen, qui mènent leurs recherches dans les laboratoires américains de la société à Cambridge (Massachusetts).

Le facteur VIII est actuellement produit à partir de sang humain. Il fait l'objet d'un important commerce à l'échelon international. En France, on estime que, pour 1983, les besoins seront (pour environ 2 500 hémophiliques majeurs) de 65 millions d'unités. En dépit d'une quantité suffisante de matière première, seule un peu plus de 90 % de la production nationale pourra être couverte. Les importations proviennent des États-Unis et d'une société européenne. En 1979, la France avait importé près de 5 millions d'unités de facteur VIII pour un coût d'environ un million de dollars.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Première victime : le magnétoscope

« *La guerre du magnétoscope* », annonce *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. « *Libérez le magnétoscope* », demande *LE POINT*. C'est une belle levée de boucliers que provoquent la taxation et le freinage des importations de ce matériel haut de gamme.

Emmanuel Lauzun, dans *LE FIGARO-MAGAZINE* n'y voit qu'inconvénient et craint le pis : « *Taxes de Laurent Fabius* » et « *protectionnisme de Michel Jobert* » vont, lui semble-t-il, viser « *l'ensemble des équipements hifi* ».

Pour Charles Delville, dans *L'ÉCONOMIE*, « *le véritable débat semble se situer ailleurs* ». Il explique : « *L'Etat n'entend pas se départir d'un moyen indispensable à sa politique de communication avec l'opinion publique. Quel serait, en effet, l'indice d'écoute pendant une intervention du chef de l'Etat si chaque foyer pouvait acquérir un magnétoscope et des cassettes à des prix abordables ? Il ne s'agit certainement pas uniquement d'un match France-Japon, mais aussi, et surtout, d'un match opposant les westerns ou le cinéma italien à l'* « *information* » *des citoyens.* »

Dans *LE POINT*, Martine Leventer (avec Gérard Guibert) s'interroge : « *Vise-t-on uniquement (et de façon maladroite) les Japonais, ou voudrait-on limiter la liberté des Français aux émissions distillées par le service public ?* » Elle ajoute : « *Dans les deux cas, le calcul est exécrable. Car étrangler le marché de la vidéo individuelle, c'est aussi ôter tous moyens à une industrie française de programmes de se développer au moment, justement, où dans le monde entier la demande dans ce domaine est en train d'exploser. C'est donc ouvrir la porte, ultérieurement, à une véritable invasion culturelle de l'étranger. Nous sommes entrés, que le pouvoir l'admette ou non, dans la civilisation de l'image. Libérons donc le magnétoscope !* »

« *Il faut alerter les Français sur le commerce extérieur de leur pays. (...) Aujourd'hui, nous sommes au bord du drame* », affirme Roger Priouret en ouvrant le dossier que *LE NOUVEL OBSERVATEUR* consacre au thème : « *Faut-il fermer nos frontières ?* » Franz-Olivier Giesbert et Jacques Mornand décrivent « *l'hypocrisie* » et « *l'inefficacité économique* » des méthodes choisies pour protéger la production nationale contre la concurrence étrangère. Ils concluent : « *En déclarant la guerre aux magnétoscopes japonais, le gouvernement a suivi une mauvaise pente. Si la France cédait, d'aventure, aux sirènes du défaitisme et du protectionnisme, si elle fermait ses frontières, elle reviendrait un siècle en arrière — au temps du mélinisme. On imagine la suite...* »

Sous le titre « *Décidément, l'imagination n'est pas au pouvoir* », Richard Liscia note dans *LES NOUVELLES LITTÉRAIRES* : « *Il ne faut pas sortir de Polytechnique pour savoir qu'on ne peut pas exporter (et donc créer des emplois) sans accepter d'importer également. Vers quoi croyez-vous que s'oriente Reagan en dépit de son libéralisme (économique) ? Vers le protectionnisme. Que faisons-nous, nous-mêmes, avec les magnétoscopes et les voitures japonaises ? Du protectionnisme. Que font tous les autres, sous prétexte qu'ils sont saisis à la gorge ? La même chose. Or, c'est bien connu, le protectionnisme conduit à la ruine et à la guerre. Ne sommes-nous pas avertis ? N'en avons-nous pas fait l'expérience ?* »

Après avoir assuré que « *jamais, depuis la seconde guerre mondiale, la menace du protectionnisme n'a été aussi forte* », Patrick Bonazza, dans *L'EXPRESS*, relève que le « *protectionnisme n'est pas une affaire récente* », mais il justifie l'inquiétude en expliquant que, « *depuis trois ans, le climat se dégrade* » et que « *la panoplie des mesures de protection (barrières non tarifaires) est infinie* ».

Le magnétoscope n'est, certes, pas « *indispensable* », comme l'a expliqué M. Jobert. Il n'empêche que le « parc » français, avec un million d'appareils, est relativement limité, et que les mesures prises sont tout, sauf encourageantes.

A. Ch.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Toyota construira au Canada une usine de pièces d'aluminium** au coût de 23 millions de dollars. Le président de Toyota-Canada n'a pas révélé, cependant, si l'entente avec le gouvernement canadien prévoit l'accès au Canada, sans frais de douane, de voitures japonaises en échange d'une production dans le pays égale à 85 % des pièces de rechange, comme c'est le cas pour Volkswagen. Un tel accord avait été signé l'an dernier entre le gouvernement canadien et Volkswagen pour la construction d'une usine en Ontario. La nouvelle usine de Toyota sera construite sur la côte ouest, en Colombie britannique.

Agriculture

● **Prix agricoles pour la campagne 1983-1984** : la France demanderait plus de 8 % d'augmentation. Interrogée sur R.M.C., Mme Edith Cresson a laissé entendre qu'elle demanderait, lors des prochaines négociations sur les prix agricoles, une augmentation « *légèrement supérieure à l'inflation en France, puisqu'il y a toujours une répercussion qui est moins bonne* » de la hausse décidée aux prix réellement obtenus sur le marché.

● **Certains pays producteurs de sucre ont accru abusivement leur production** », engendrant ainsi un surplus de près de 9 millions de tonnes, a déclaré lundi 29 novembre M. Georges Garinois, président de la Confédération générale des planteurs de betteraves. Les pays accusés sont la Turquie, l'Afrique du Sud, l'Inde, la Thaïlande, le Brésil, le Pérou et la Colombie. Atteignant en 1981-1982 100 millions de tonnes, la production mondiale de sucre a augmenté de 14 %, alors que la consommation ne progressait que de 2 % par an contre 5 à 6 % il y a cinq ans. Au cours de cette campagne, la C.E.E. a elle-même accru sa production de 23 % sur l'année précédente, ce qui, selon M. Garinois, « *est tout à fait raisonnable pour l'une des régions du monde les plus aptes à la production de sucre* ». Pour la prochaine campagne, la C.E.E. va procéder à une nouvelle réduction des surfaces, de 6 à 9 % et même de 10 % pour la France. La production de sucre de canne, qui est la plus visée dans la déclaration de M. Garinois, représente 63 % de la production mondiale de sucre, contre 37 % pour le sucre de betteraves.

Energie

● **Ashland abandonne l'un des principaux projets américains de carburants de synthèse.** — La compagnie Ashland Oil et Bechtel viennent de décider de suspendre le programme en cours de conversion du charbon sur lequel ils travaillaient, dans le Kentucky depuis près de dix ans. Cette décision a été prise du fait du coût des investissements nécessaires et des incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole. Cet abandon — qui fait suite à ceux d'Exxon dans le Colorado et de Sohio dans le Wyoming — semble sonner le glas du programme américain de carburants de synthèse lancé par le président Carter lors du second choc pétrolier.

● **La conférence de l'OPEP se réunira finalement le 19 décembre à Vienne et non le 3 décembre à Lagos** comme il était prévu initialement, a annoncé lundi 29 novembre le sous-secrétaire au ministère du pétrole des Emirats arabes unis. Le déplacement de Lagos à Vienne, siège du secrétariat officiel de l'organisation, avait été déjà annoncé (*le Monde* du 17 novembre). L'ajournement de la réunion « *permettra aux treize pays membres de l'OPEP de se consulter davantage sur des questions comme les prix du brut, le plafond de la production de l'OPEP, fixé à 17,5 millions de barils-jours, et une nouvelle répartition des quotas de production* », indique l'agence de presse des Emirats. (WAM).

ELF-AQUITAINE CHERCHE A CEDER UNE PARTIE DE SES INTERETS DANS ALWYN

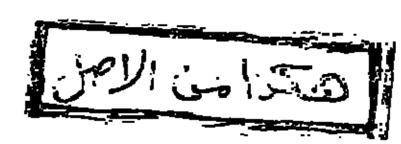
Elf-Aquitaine a décidé de céder une partie de ses intérêts dans le projet de développement en mer du Nord britannique du gisement d'Alwyn-nord. Elf détient actuellement une participation de 66,6 % sur ce gisement dont les réserves récupérables sont estimées à 200 millions de barils de pétrole et 27 milliards de mètres cubes de gaz. La production de l'ordre de 100 000 barils par jour devrait commencer vers 1987. L'autre compagnie française Total détient 33,3 %.

Elf avait longuement hésité à s'engager sur un projet qui représente un investissement supérieur à 15 milliards de francs et dont la rentabilité serait presque nulle si la compagnie ne bénéficiait d'un crédit d'impôt pour sa production du gisement de Frigg. Le risque financier paraît sans doute excessif à la compagnie en cette période d'incertitude quant à l'évolution du prix du pétrole, d'où ce désengagement (qui pourrait atteindre 25 %) moins de six semaines après le dépôt officiel par les compagnies françaises auprès du département britannique de l'énergie du projet de développement d'Alwyn-nord.

BRITISH LEYLAND EMBAUCHE

Divine surprise pour les Britanniques en cette veille de Noël : British Leyland embauche... pour la première fois depuis cinq ans. Certes, l'augmentation des effectifs est modeste — mille cent salariés — et limitée à la seule usine de Cowley où sera lancée en mars 1983 la production d'un nouveau modèle la Maestro. De dégraissages en plans d'allégements, le plus gros « canard boiteux » de l'industrie britannique avait supprimé depuis trois ans plus de quatre-vingt mille emplois. Reste à savoir s'il s'agit là d'une lueur d'espoir... ou d'une erreur de programmation ! V.M.

● *A l'initiative du ministère de la recherche et de l'industrie*, la SOPROMEC-IDI, société de promotion économique créée en 1964 par le groupe des Banques populaires, et, associée à l'Institut de développement industriel, va consacrer 20 millions de francs à la constitution du capital de la Société financière pour le redéploiement industriel (SOFIRINI). Le nouvel organisme, qui bénéficiera, en outre, d'une aide de l'Etat d'environ 40 millions de francs, fournira des fonds propres ou quasi-fonds propres à des P.M.E.



MONNAIES

Légère reprise du dollar

(Suite de la première page.)

Voilà pour les facteurs techniques, responsables, pour partie, de ce recul subit du dollar. Mais d'autres facteurs sont à l'œuvre, plus puissants, et à plus long terme. Tout d'abord, comme la chose était prévisible, la hausse continue du dollar, conduisant à une surévaluation de l'ordre de 20 % au minimum, provoque une dégradation continue de la balance commerciale des États-Unis, qui, selon les estimations du sous-secrétaire au Trésor américain, M. MacNamara, relayées par celles de M. Feldstein, chef des cellules économiques de la Maison Blanche, pourrait atteindre 75 milliards de dollars en 1983, contre 40 milliards de dollars, probablement en 1982, et 28 milliards en 1981. Positive depuis près de deux ans, la balance des paiements de l'Oncle Sam redeviendrait négative d'autant que le choc causé par la défaillance du Mexique en août dernier s'atténue et que l'afflux de capitaux aux États-Unis, causé par cette défaillance, a tendance à se ralentir.

L'affaiblissement de l'image de l'Amérique

D'autre part, la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, amorcée avec retard en août 1981 par l'affaire mexicaine (on l'attendait en juin), a réduit l'attrait que présentaient les placements en dollars par rapport à ceux réalisés en monnaies européennes ou japonaises. Enfin, et c'est peut-être le facteur le plus important, l'absence de reprise de l'autre côté de l'Atlantique, avec un chômage grandissant qui préoccupe la Maison Blanche, est en train d'affaiblir un peu l'image de l'Amérique aux yeux des milieux financiers internationaux. Indice significatif, une légère remontée du taux d'intérêt à New-York ne fait même plus réagir de dollar à la hausse, comme elle le raisait sans discontinuer depuis deux ans.

Sans doute ne faut-il pas exagérer la portée immédiate de ce changement de *« sentiment »*. Un premier palier de baisse du dollar vient d'être atteint, aux environs de 7 francs, de 2,50 DM et de 250 yens, réaction jugée raisonnable, d'autant que la demande de *« billets verts »* subsiste face à une offre en diminution, notamment de la part de l'OPEP dont les excédents s'effondrent : l'échéance semestrielle de fin décembre pour les 600 milliards de dollars d'euro-crédits va éxiger au moins 30 milliards de dollars pour les seuls intérêts. Mais de début de 1983 pourrait voir l'amorce d'un véritable renversement de tendance sur le marché des changes, où selon un spécialiste, *« aucune monnaie n'est actuellement à sa vraie parité »*. En ce cas, notait lundi 29 novembre à Paris, M. Karl Otto Poehl, au cours du colloque organisé par notre confrère l'*International Herald Tribune* et *Forex Research*, *« de nouvelles estimations »* formulées par les marchés internationaux pourraient *« secouer » lesdits marchés : un recul du dollar favoriserait le mark, le yen, le franc suisse, le florin, que ne pourraient suivre, dans leur remontée, la lire italienne, le franc belge et, très probablement, le franc français. De nouvelles tensions seraient donc à prévoir au sein du Système monétaire européen d'ici le printemps prochain.*

FRANCOIS RENARD.

ÉTRANGER

Au Danemark

Le taux d'escompte est ramené de 11 % à 10 %

De notre correspondante.

Copenhague. — La Banque nationale du Danemark a abaissé son taux d'escompte de 11 % à 10 %, le ramenant à son niveau le plus bas depuis 1979. En février 1980, elle l'avait porté au taux record de 13 % — pour le faire revenir quelques mois plus tard à 12 % et 11 %.

Cette décision, espérée et réclamée par beaucoup, sinon attendue à ce moment précis, a pu être prise parce que la plus grande partie des quelque 15 milliards de couronnes (12 milliards de francs), qui avaient quitté le Danemark en septembre et octobre, à un moment de crise aiguë marquée à la fois par un changement de gouvernement à Copenhague et la dévaluation suédoise de 16 %, ont maintenant regagné le bercail. Plusieurs banques privées avaient commencé d'elles-mêmes à reduire légèrement leurs taux d'intérêt, jouant un rôle de locomotives.

Tous les partis politiques sans exceptions ont accueilli la mesure avec satisfaction, escomptant surtout qu'elle contribuera à relancer la vie économique, principalement la construction qui est dans une situation très précaire. Les socialistes du peuple (extrême-gauche) estiment toutefois qu'elle intervient trop tard pour être suffisamment efficace ; selon eux, elle aurait déjà dû être arrêtée il y a un an.

Pour le gouvernement Schlüter (centre droit), cette opération est le signe que les milieux d'affaires ont, à l'intérieur comme à l'extérieur, commencé à lui manifester une réelle confiance. Cette confiance, le ministre des finances, M. Henning Christophersen (libéral), s'est appliqué ces dernières semaines à la ranimer hors frontières en se lançant dans une véritable croisade. Il a entrepris de faire le tour des places financières internationales (Londres, New-York, Francfort, etc.) pour expliquer en détail aux experts les objectifs du plan de redressement du cabinet auquel il appartient.

Au retour de ses voyages M. Christophersen n'affiche cependant pas un optimisme exagéré. *« La cure débute tout juste,* a-t-il déclaré lors d'un colloque tenu à Copenhague. *Nous ne devons nous faire d'illusions ; nos créanciers sont plutôt sceptiques quand ils évoquent notre cas et ils demandent à voir les résultats concrets de nos efforts. »*

CAMILLE OLSEN.

● **La Hongrie a le 29 novembre dévalué le forint de 4 %** par rapport aux principales devises. Cette mesure n'a fait l'objet d'aucun communiqué, mais les cours officiels hebdomadaires publiés par la Banque nationale hongroise indiquent cette dépréciation. A compter du 30 novembre, le mark vaudra 15,95 forint, contre 15,31 la semaine dernière, et le franc suisse 18,51 forint contre 17,77 auparavant. En revanche, le taux de baisse par rapport au dollar n'est que de 2,4 %. La précédente dévaluation, de 7 %, remontait à juillet. *(Reuter).*

AU JAPON

L'ampleur du déficit budgétaire rend nécessaire une vaste réforme fiscale

De notre correspondant

Tokyo. — M. Doko, président honoraire du conseil du grand patronat japonais et responsable du projet de réforme administrative a déclaré la semaine dernière que l'Etat serait dans une situation de banqueroute virtuelle d'ici une dizaine d'années si les dépenses publiques et le déficit n'étaient pas réduit fortement. Il s'en est pris au premier ministre démissionnaire, M. Suzuki, qui, après avoir promis de s'attaquer en priorité au deux grands maux de l'économie — déficit budgétaire et hypertrophie administrative, — n'a pratiquement rien fait. Le Japon est dans une situation grave. Les emprunts obligataires représentent déjà 30 % du budget. *« Cette situation est unique au monde »*, a dit M. Doko.

Est-on au bord d'un désastre ? Ou au contraire, comme le dit l'ancien ministre des finances, M. Watanabe, *« le déficit budgétaire est-il moins grave qu'on ne le dit »*, compte tenu de la relative bonne santé de l'économie ?

Pour s'être fixé un taux de croissance trop optimiste et avoir tablé sur des recettes importantes, l'Etat se trouve dans une situation inquiétante, écrasé qu'il est par un déficit budgétaire et une dette considérables : 17 000 milliards de yens, soit quelque 66 milliards de dollars, sont déjà prévus pour l'année budgétaire 1982 (1). Cela fait 6,8 % du produit national brut (2).

Du coup, les projets gouvernementaux qui tablaient sur un assainissement des finances d'ici l'exercice 1984 sont tombés à l'eau. M. Suzuki, qui avait lié sa carrière au succès de cette stratégie — combinée à une politique d'austérité et à une tentative de réforme administrative, — est lui-même « tombé ».

Arrivant au pouvoir, en 1980, par les hasards d'un compromis politique, M. Suzuki avait fait le pari d'assainir les finances et de ramener à zéro en 1984-1985 un déficit qui était alors de 14 600 milliards de yens, (57 milliards de dollars) soit 6,1 % du P.N.B. Cela en réduisent fortement les dépenses, mais sans augmenter les impôts, pour des raisons politiques. C'était un grand pari sur la croissance dans une conjoncture internationale difficile.

A mi-parcours déjà...

L'année 1981 fut relativement encourageante, l'effort d'austérité se révélant payant : le déficit tombait à 12 600 milliards de yens (49 milliards de dollars). Fort de ce succès, le gouvernement s'imposait alors dans la loi de finances de 1982 (avril 1982-mars 1983) de ramener le déficit à 10 850 milliards de yens (42 milliards de dollars), soit environ 4 % du P.N.B.

A mi-parcours, on en était déjà à 17 000 milliards de yens (66 milliards de dollars), et le gouvernement, par le moyen d'une loi de finances rectificative, a emprunté — pour commencer — quelque 4 000 milliards (15,5 milliards de dollars) pour combler un trou qui en fera sans doute 6 000 (23,3 milliards de dollars).

Entre-temps, M. Suzuki avait décrété *« l'état d'urgence financière »* — et le Japon avait rectifié son taux de croissance de 5,3 % à 3,4 %. On pense aujourd'hui que ce taux s'établira entre 2,5 % et 3 %.

La reprise de la demande intérieure n'a pas été au rendez-vous. Malgré la chute du yen, les exportations ont stagné. Le contrôle de l'inflation n'a pas arrangé la situation sur le plan des recettes fiscales dans ce pays où, contrairement à la France par exemple, la fiscalité directe représente 70 % des impôts contre 30 % à la fiscalité indirecte. Assis sur les revenus des sociétés et des individus, les impôts sont tributaires de la croissance. Beaucoup estiment qu'ils sont mal adaptés aux charges croissantes d'un grand Etat moderne. Mais, pour des raisons politiques et techniques, les conservateurs se sont jusqu'à présent refusé à introduire le système de la T.V.A.

Plus grave peut-être, en pourcentage du P.N.B., le poids de la fiscalité est le plus faible de tous les pays industrialisés : 23 % contre 32 % en France et 40 % en Grande-Bretagne.

Dans le cas présent, la stagnation a ajouté une baisse des recettes à un accroissement des dépenses sociales. Les velléités de réforme administrative et de nationalisation des entreprises publiques n'ont pas mené à grand-chose. La fraude fiscale, notamment celle des entreprises, reste élevée. Enfin, pour des raisons souvent politiques, l'Etat, c'est-à-dire le parti libéral démocrate, accorde des subventions ruineuses à divers groupes socio-économiques et d'abord à l'agriculture (peu compétitive, elle constitue l'une des bases de l'électorat conservateur).

La dette cumulée de l'État — qui emprunte exclusivement sur le marché obligataire — se chiffre à 93 000 milliards de yens (362 milliards de dollars), c'est-à-dire deux fois le montant du budget de 1982. Cette année, le service de la dette représentera une charge de 7 000 milliards (27 milliards de dollars). Celle-ci ne devrait pas cesser de s'alourdir au cours des dix prochaines années.

On estime au ministère des finances que la « vraie » crise devrait commencer en 1985, lorsque l'essentiel des emprunts obligataires arrivera à maturité. En 1990, l'État devra rembourser 17 000 milliards de yens (66 milliards de dollars), soit l'équivalent du déficit total de 1982... Sauf hypothèse, peu probable, d'une croissance très forte, et à défaut d'une réforme de la fiscalité, on ne voit guère d'issue.

Certes, la part de l'État est relativement faible. Cependant, certains secteurs de pointe, la recherche, le développement, dépendent des subventions publiques. Ils risquent donc de prendre du retard, comme c'est déjà le cas pour le spatial.

La solution la plus sérieuse, estiment différents experts, serait de procéder à une véritable réforme de la fiscalité. Les textes sont prêts. Fin octobre, M. Watanabe se montrait favorable à une suggestion du patronat envisageant un accroissement de la fiscalité indirecte combiné à une réduction des impôts sur le revenu. Reste à savoir si le gouvernement Nakasone prendra le risque d'annoncer des mesures fiscales forcément impopulaires, si elles sont nécessaires.

R.-P. PARINGAUX.

(1) L'année budgétaire couvre la période début avril-fin mars de l'année suivante.

(2) Contre 3 % en France.

SOCIAL

Le pouvoir d'achat du S.M.I.C. est majoré de 1 %

(Suite de la première page.)

Sur les quatre-vingt-trois discussions qui se sont conclues, trente-neuf ont abouti à un accord national (quinze accords ayant par ailleurs été obtenus dans les régions dont six pour la seule métallurgie) et quarante-quatre se sont achevées sans contrat salarial. Mais parmi ces quatante-quatre, vingt-six recommandations patronales ont été édictées. Ainsi, dans le secteur privé, de 2,5 millions de salariés (chiffre encore indicatif) sont couverts par des accords salariaux et 4,7 millions par des recommandations. C'est un progrès, encore limité mais indéniable. Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette situation de sortie du blocage.

Tout d'abord, les syndicats ont relativement bien joué le jeu. Alors que l'action revendicative est demeurée très faible tant en septemble qu'en octobre et novembre, F.O. a signé vingt-neuf accords (dont treize portent uniquement sur 1982), la C.G.C. vingt-sept (dont les trois quarts des accords 1982-1983), la C.F.T.C. vingt-trois, la C.F.D.T. seize (dont les deux tiers des contrats ayant des clauses bas salaires) et la C.G.T. six. Tous les syndicats se sont donc « compromis » à des degrés divers dans cette sortie du blocage. Ils ont évité la surenchère.

Pour autant, ces contrats n'ont pas suivi à la lettre les « recommandations » ou les conseils des pouvoirs publics... Alors que le gouvernement souhaitait que les négociations portent à la fois sur 1982 et1983, seuls douze accords entrent intégralement dans ce cadre, vingt portant uniquement sur 1982. Des réunions sont cependant déjà programmées en décembre, en janvier ou en février sur les salaires de 1983. Sur le niveau des hausses salariales on ne retrouve pas surtout les 18 % programmés par les pouvoirs publics sur 1982 et 1983, certaines branches s'inscrivant en dessous (14,45 % dans les coopératives d'élevage et d'insémination artificielle, 16,8 % dans les coopératives de conserve). Les augmentations s'échelonnent pour 1982 de 6,3 % (dans les aérauliques, mais avec une augmentation importante du salaire minimum garanti) à 11,7 % (gardiens et concierges) et pour 1983 de 8 % dans le sucre à 12,2 % pour les jardiniers.

Mais M. Auroux enregistre un certain nombre d'éléments positifs. Alors qu'il s'est gardé d'un trop grand interventionnisme (seule la branche des hôtels, cafés et restaurants, trois cent mille salariés, a été explicitement convoquée en commission mixte ce qui a permis, pour la première fois, un accord national), plus d'une quinzaine d'accords prévoient des accords sur les salaires réels — innovation importante alors qu'on ne discutait généralement que sur les minimas — et un tiers comporte des mesures pour les bas salaires. Mieux encore : plusieurs engagements patronaux ont intégré les « avancées » de la négociation : c'est le cas du caoutchouc, des industries textiles et de la métallurgie où on raisonne en réels ou encore du verre mécanique où une rémunération annuelle de 54 000 F a été intit-uée pour 1982. Dans l'habillement, l'accord a créé une rémunération mensuelle garantie de 3 600 F, supérieure au SMIC tel qu'il sera revalorisé au 1er décembre, ce qui, dans cette branche de 250 000 salariés, réduit sensiblement le nombre de smicards.

Enfin, le ministre du travail a globalement réussi à remettre en cause le mécanisme — illégal depuis l'ordonnance du 4 février 1959 — de l'indexation *a posteriori* des salaires sur les prix. La plupart des branches se sont inscrites dans la démarche d'une anticipation d'une décélération des prix avec des hausses salariales prédéterminées. Si des rendez-vous ont été pris fin 1983-début 1984 pour constater d'éventuels dérapages des prix, seul le sucre a institué une clause de sauvegarde pour les salaires inférieurs à 62 000 F par an. Le faux pas de la fonction publique ne s'est donc pas généralisé.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉLECTIONS DES PRUD'HOMMES

Deux émissions, consacrées l'une au collège des employeurs, l'autre au collège des salariés, seront diffusées simultanément sur TF1 et Antenne 2, à 19 h 42, dans le cadre de la campagne pour les élections prud'homales (le 8 décembre).

● *Le 3 décembre :* l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L.), le Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.), le C.N.P.F., la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.).

● *Le 6 décembre :* C.F.T.C., C.G.C., C.G.T., F.O., C.S.L. et C.F.D.T.

● **Eclair-Prestil : une usine « sous surveillance ».** — Quelque trois cents licenciements devaient être annoncés, mardi 30 novembre, au comité d'entreprise de l'usine Eclair-Prestil (fermetures à glissière) mise en liquidation judiciaire depuis le 26 février 1981, au Petit-Quevilly (Seine-Maritime). Lundi, les salariés ont mis l'établissement « *sous surveillance* » pour contrôler les entrées et les sorties et obliger Petrotec, un groupe suisse qui reprendrait l'affaire, a préciser ses intentions.

DANS LA MÉTALLURGIE

Syndicats et patronat dressent un premier bilan de l'accord sur la réduction de la durée du travail

Au 1er janvier 1983, la durée hebdomadaire de travail de 2 500 000 salariés de la métallurgie sera de nouveau abaissée d'une demi-heure. Il s'agira de l'application d'une nouvelle étape de l'accord national du 23 février 1982, signé entre l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C., sur la réduction de la durée du travail. Le 29 novembre, les organisations signataires se sont retrouvés pour dresser le bilan de ses neuf premiers mois de mise en œuvre. A l'U.I.M.M., M. Olivier Dragué, chef du service de réglementation du travail, affiche une prudence de bon aloi, soulignant que « *la mise en place de cet accord ne peut se faire que progressivement dans les entreprises, car il suppose des études techniques nombreuses et très poussées* », mais, à titre personnel, il émet une « *opinion plutôt positive* » dans la mesure où « *il n'a pas rencontré de difficultés nombreuses* ».

Au niveau des réductions d'horaires, l'accord prévoyait trois réductions d'une demi-heure, au 1er mars, au 1er juin, puis au 1er janvier 1983. « *L'accord a été appliqué à 100 %* », souligne-t-on à l'U.I.M.M. en se basant sur l'enquête du ministère du travail qui montre que la durée moyenne hebdomadaire dans les métaux est passée de 40,1 heures au 1er janvier 1982 à 39,2 heures au 1er avril 1982, soit une baisse de près d'une heure. Ainsi la plupart des entreprises ont préféré une réduction d'une heure au 1er mars aux deux étapes d'une demi-heure. Rien n'a donc été fait en juin, et au 1er juillet la durée moyenne avait même légèrement augmenté (39,3 heures).

L'accord a-t-il favorisé des créations d'emplois ? Selon le ministère du travail, l'indice brut des effectifs salariés dans l'industrie des métaux est passé de 99,8 au 31 mars 1982 à 100,4 au 30 juin, soit un accroissement de 0,6 % (environ quinze mille emplois). « *Il serait illusoire,* affirme M. Dragué, *de penser que cette augmentation des effectifs a été provoquée par cette réduction d'horaires* ». Mais, reconnaît-il, l'effet de l'accord sur l'emploi « *n'a pas été totalement nul* », la réduction de la durée du travail ayant « *limité les pertes d'emplois* ».

Il n'empêche que, du 30 juin 1981 au 30 juin 1982, le solde d'évolution des effectifs est négatif : 1,1 %. Une étude plus partielle de la C.F.D.T. (1) aboutit à des conclusions différentes. Tout en notant que « *la réduction de la durée du travail n'a aucun effet mécanique en matière de créations d'emplois* », la centrale note que trois accords dans la métallurgie (Cogéma, Digital Equipement France, Société générale pour les techniques nouvelles) concernant dix mille salariés ont abouti à une augmentation des effectifs de 1,9 %. Mais les réductions, oscillant entre 2 heures et 4 heures, étaient plus fortes que dans l'accord national.

D'autres enseignements seront à tirer à partir du 1er janvier, puisque la nouvelle réduction d'une demi-heure ne sera compensée sur le plan salarial qu'à 70 %. Et la C.F.D.T. indique que pour six accords avec compensation partielle étudiés, l'augmentation minimum des effectifs a été de 4,8 %. D'autres observations sont mises en avant par l'U.I.M.M. : les effectifs en chômage partiel sont passés de 152 589 en mars 1982 à 85 000 en juin, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait qu'avant le 1er mars, on était à 39 heures en chômage partiel, ce qui n'était plus le cas au-delà de cette date. Le coût de l'accord est par ailleurs évalué entre 4 % et 6 % de la masse salariale.

L'aspect le plus surprenant de ce bilan est l'utilisation partielle des « *assouplissements* » apportés par l'accord du 23 février. A la fin du premier semestre, note M. Dragué, la majorité des entreprises n'avaient pas épuisé le contingent annuel de 94 heures supplémentaires sans autorisation des représentants du personnel ou de l'inspection du travail. Cependant, de nombreuses petites entreprises ont épuisé ces 94 heures au premier semestre en raison d'une plus grande difficulté à recourir aux plans de modulation des horaires ou à adapter leur organisation à la mise en place de nouveaux aménagements. D'une manière générale, les entreprises n'ont pratiquement pas recouru aux horaires spéciaux de fin de semaine, aux équipes chevauchantes ou au déplacement de la plage horaire d'interdiction du travail de nuit des femmes. « *La période actuelle de sous-activité et de baisse des commandes ne favorise pas les assouplissements* », commente M. Dragué. L'U.I.M.M. souligne qu'il n'y a pas eu d'évolution significative de la productivité : « *Il y a même des entreprises qui nous ont signalé une incidence négative sur l'activité* », ajoute-t-on. Les syndicats émettront peut-être des avis différents.

M. M.

(1) Ce constat est extrait d'une étude du secteur politique revendicative de la C.F.D.T. « *à partir de vingt et cas, des effets sur l'emploi de la réduction de la durée du travail* ».

LÉGÈRE DÉCÉLÉRATION DU RYTHME D'AUGMENTATION DES DÉPENSES DE SANTÉ EN OCTOBRE

Le rythme de progression annuelle des dépenses de l'assurance-maladie s'établit à 18,6 % à fin octobre 1982, indiquent les statistiques de la Caisse nationale de l'assurance-maladie publiées le 29 novembre. Ce taux est inférieur à celui enregistré en septembre (19,2 %), mais supérieur au rythme annuel observé à la fin octobre 1981 (17,1 %).

La progression annuelle des dépenses de soins de santé est de 19,1 % marquant par rapport aux résultats à fin septembre (19,7 %) une légère décélération qui s'observe sur l'ensemble des postes de dépense.

Les frais de séjour hospitalier augmentent de 21,2 % en rythme annuel contre 21,7 % le mois précédent, cette hausse étant de 23,5 % dans le secteur public contre 12,9 % dans le secteur privé.

Le rythme annuel d'évolution de remboursements au titre des « *honoraires du secteur privé* » passe de 15,2 % fin septembre à 14,9 % fin octobre (15,5 % pour les honoraires médicaux et 13,1 % pour les honoraires dentaires). Le taux de croissance annuel des prescriptions s'élève à 17 % fin octobre au lieu de 18 % fin septembre — la principale composante, la pharmacie, ayant augmenté de 16,8 % le mois dernier. Enfin, les dépenses d'indemnisation des arrêts de travail pour maladie ont progressée de 13,4 % fin octobre contre 13,6 % fin septembre.

On assiste donc à une relative stabilisation de la croissance des dépenses d'assurance-maladie à un rytme qui demeure cependant encore élevé.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —
$ E.-U.	7,0565	7,0600	+ 210	+ 245	+ 380	+ 430	+1020	+1140
$ can.	5,6960	5,7010	+ 40	+ 80	+ 120	+ 175	+ 450	+ 570
Yen (100)	2,7890	2,7920	+ 130	+ 155	+ 250	+ 280	+ 770	+ 840
DM	2,8245	2,8325	+ 135	+ 160	+ 270	+ 300	+ 840	+ 910
Florin	2,5650	2,5670	+ 130	+ 160	+ 260	+ 295	+ 770	+ 830
F.B. (100)	14,4060	14,4180	— 70	+ 55	— 200	+ 15	— 390	+ 20
F.S.	3,2905	3,2950	+ 255	+ 290	+ 495	+ 540	+1450	+1550
L (1 000)	4,8881	4,8915	— 630	— 550	—1170	—1050	—2510	—2340
£	11,3370	11,3490	+ 240	+ 335	+ 515	+ 630	+1635	+1870

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16	10	10 5/16
DM	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 7/16	7	7 3/8	6 7/8	7 1/4
Florin	5 3/4	6 3/4	6 7/16	6 13/16	6 7/16	6 13/16	6 3/4	7 1/8
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4	12 3/4	14 1/4	12 3/4	14 1/4
F.S.	5/8	1 5/8	3 7/8	4 1/8	3 7/8	4 1/4	4	4 3/8
L (1 000)	16 3/4	22 1/4	24	26 1/4	24 1/2	26 1/2	23 1/4	24 1/2
£	10	10 3/4	10 5/16	10 11/16	10 5/16	10 11/16	10 3/16	10 9/16
F. français	14 3/4	17 1/4	18 3/4	20	18 3/4	20	19 3/4	21

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CFAO

Compagnie française de l'Afrique Occidentale

Dans une lettre adressée aux Actionnaires de la Compagnie, le 29 novembre 1982, le Président a notamment indiqué :

« ... Les comptes de la *Compagnie* société holding, arrêtés au 30 juin 1982, font ressortir un bénéfice net de 28,6 millions de francs, en augmentation de 13,27 % sur celui des six premiers mois de l'exercice précédent.

La situation consolidée du *Groupe* se présente comme suit, en millions de francs :

		30-6-1982	30-6-1981
Totaux bilan		5 978	5 738
Chiffres d'affaires		5 046	4 615
Bénéfices nets	Part du Groupe	83	116
	Part des tiers	7	9
	Totaux	90	125
Situations nettes	du Groupe	1 635	1 474
	intérêts hors Groupe	201	198
	Totales	1 836	1 672

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe marque une progression de 9,33 %.

Il convient de rappeler que le résultat net consolidé au 30 juin 1981 comprenait 22 millions de francs de plus-values exceptionnelles C'est donc un recul de 12 % qui est enregistré au 30 juin 1982. Cette situtlon est due essentiellement aux mauvais résultats des filiales de Côte d'Ivoire et au ralentissement des exportations sur Nigeria.

Notre Compagnie vient de prendre une participation importante dans la Compagnie Marseillaise de Madagascar dont les activités sont maintenant entièrement concentrées à la Réunion. Cette entreprise dont nous assumons désormais la direction a connu de grandes difficultés et les derniers exercices ont été lourdement déficitaires mais le redressement est amorcé et avec l'appui du Groupe l'exploitation doit retrouver rapidement une rentabilité normale.

Il serait hasardeux d'extrapoler les résultats du premier semestre pour l'ensemble de l'exercice mais, compte tenu de ce qui précède, il faut prévoir que les résultats consolidés du deuxième semestre seront eux aussi inférieurs à ceux de la période correspondante de 1981. Néanmoins dans la conjoncture actuelle on peut considérer que ces résultats se situeront encore à un niveau relativement satisfaisant. »

Degrémont

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 novembre. Il a pris connaissance d'une première évaluation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre, qui confirme les tendances constatées précédemment, à savoir :

— Une forte croissance de la prise de commande, tant en France que sur les marchés de l'exportation (+ 30 % sur celle de l'exercice précédent et + 100 % sur celle de l'exercice 1979/1980).

— Un carnet de travail de l'ordre d'un an et demi.

— *Un résultat* d'exploitation *légèrement* positif.

— Un complément de dotation des provisions relatives au dossier de Riadh, conduisant à une perte nette de l'ordre de 30 millions de francs.

Compte tenu de ces constatations, le conseil a décidé d'utiliser partiellement l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 août 1982, et d'appeler dès maintenant les actionnaires à souscrire à une augmentation de capital de la société de 82 400 000 francs, à raison de deux actions nouvelles pour une action ancienne émise au pair.

Il a été informé de l'intention du groupe de la Lyonnaise des Eaux, par l'intermédiaire de la société mère et d'Ufiner-S.M.D., d'exercer intégralement son droit de souscription.

Il a, d'autre part, donné son accord de principe sur les opérations de restructuration financière qui seront soumises à l'assemblée générale mixte des actionnaires ayant à approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1982, opérations dont les modalités seront examinées et décidées lors de sa prochaine réunion, et qui pourront conduire à une réduction du capital par diminution du nominal des actions, de l'orde de 30 francs.

PAPETERIES DE GASCOGNE

Pour les dix premiers mois de 1982 :
VENTE PAPIER : 94 000 tonnes (— 7,8 % sur 1981) ;
VENTE SACS : 21 926 tonnes soit 93 000 000 sacs (— 10,6 %).

Chiffre d'affaires (H.T.) : 492 045 000 F (— 4,5 %) ;

Marge brute d'autofinancement : + 18 789 000 F ;

Résultat d'exploitation : + 3 489 000 F.

Assemblée extraordinaire le 10 décembre 1982, à Mimizan (Landes) pour approuver l'absorption fusion de la SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE GASCOGNE par la société mère PAPETERIES DE GASOGNE S. A. qui détenait déjà 99,96 % de son capital.

C.E.E.

« L'EUROPE A FAIT LA PREUVE DE SON EXISTENCE » déclare M. Mitterrand à propos du GATT

« *J'ai l'impression qu'il y a lieu d'être satisfait devant la solidarité des pays européens qui ont su faire passer leurs intérêts communs avant leurs divisions et leur concurrence traditionnelles* », a déclaré le 29 novembre, à New-Delhi, M. François Mitterrand, à propos de la conférence ministérielle du GATT. « *J'ai l'impression,* a-t-il ajouté, *qu'un certain front de résistance commerciale s'est créé pour résister à la domination de plus puissant que nous, plus exactement de plus puissant que chacun de nous. Car il ne faut pas oublier que la Communauté européenne représente la première puissance commerciale du monde. Elle n'utilise pas toujours très bien cet atout, mais cela a été une réalité et cela reste une virtualité. Dans cette affaire, il semble que l'Europe ait fait la preuve de son existence.* »



PÊCHE

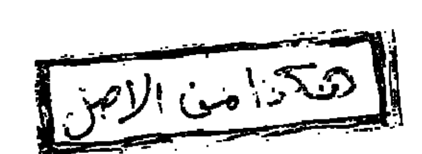
NOUVEL ÉCHEC A BRUXELLES

Les ministres de la pêche de la C.E.E. se sont réunis le 29 novembre à Bruxelles pour constater que le Danemark n'était toujours pas en mesure d'accepter l'accord conclu le 9 novembre par ses partenaires sur la mise en place d'une politique commune. M. Grove, le ministre danois, en déclarant que son gouvernement « *poursuivait ses réflexions* », a mis rapidement un terme aux discussions des Dix. M. Walker, son homologue britannique, a alors annoncé que Mme Thatcher soulèverait la question lors du Conseil européen des 3 et 4 décembre à Copenhague. M. Le Pensec, ministre français de la mer, qui, visiblement, souhaite aussi que les chefs d'Etat et de gouvernement se saisissent du dossier, ne s'est cependant pas nettement prononcé, préférant attendre le prochain conseil des ministres pour donner la position de la France.

Afin de bien marquer leur volonté d'appliquer l'arrangement du 9 novembre, les Neuf ont décidé de créer un « groupe à haut niveau » (devant réunir les représentants de la Commission européenne et des Etats membres) qui doit arrêter les mesures nationales applicables à compter du 1er janvier 1983 pour mettre en œuvre les dispositions convenues. Il est prévu que les discussions entre hauts fonctionnaires débutent le 6 décembre. Sauf, bien sûr, si, au conseil européen, le Danemark finit par céder...

Les Britanniques, en tout cas, sont toujours hostiles à satisfaire les deux revendications essentielles des Danois : l'octroi d'un quota supplémentaire de 20 000 tonnes de maquereaux à l'ouest de l'Ecosse et l'autorisation d'effectuer des captures au large des îles Shetland.

Les ministres ont pris un nouveau rendez-vous pour le 21 décembre, afin d'arrêter leur position définitivement. — M. S.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 novembre

Mieux orienté

Plongée dans la grisaille à la fin de la semaine écoulée, la Bourse de Paris a donné, lundi, toutes les apparences d'avoir retrouvé le chemin de la hausse. Dire qu'elle s'y est engouffrée serait excessif. Mais les progrès accomplis n'en ont pas moins été appréciables, se mesurant presque en tiers de point à l'indicateur instantané.

La réticence des détenteurs de titres à se défaire du « papier » en leur possession explique pour partie cette légère amélioration. Mais, d'après les professionnels, ce sont surtout les achats effectués pour le compte des Sicav Monory qui ont été déterminants. Ces achats, cependant, sont restés très sélectifs, leur caractère témoignant du souci évident des opérateurs de ne pas trop s'éloigner des sentiers battus. Les têtes d'affiche n'ont guère varié : Poliet, Darty, Damart, Moulinex, Docks de France, Michelin. A l'inverse, les valeurs qui s'étaient récemment détachées ont fait l'objet de quelques prises de bénéfices comme Valeo, Paris-France, Leroy-Somer, BHV. Le ballet continue.

Ajoutons aux éléments qui ont suscité la prise de quelques initiatives : la baisse du dollar et le redressement de Wall Street.

A propos du dollar, sa chute a favorisé un repli important de la devise-titre, négociée entre 8,72 F et 8,75 F contre 8,78 F-8,88 F. Mais elle a aussi déclenché une vive reprise de l'or, dont le prix à Londres a été fixé à 428,50 dollars l'once (+ 14,75 dollars).

A Paris, le lingot a gagné 1 600 F d'un coup en s'élevant à 96 600 F (après 96 500 F). Le napoléon a suivi après un moment d'hésitation, cotant successivement 651 F, comme vendredi, puis 657 F. Le volume des transactions a presque augmenté de moitié à 23,71 millions de francs contre 16,20 millions.

NEW-YORK

Léger repli

L'évolution de l'économie américaine continue à susciter de nombreuses inquiétudes au Big Board et l'annonce d'une progression de la masse monétaire a incité nombre d'opérateurs à l'attentisme lundi. De ce fait, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a reculé de 4,51 points pour s'établir à 1 002,85.

Si les investisseurs anticipent toujours une reprise économique à l'horizon 1983, les avis restent très partagés sur son ampleur, et le sentiment général s'en ressent à Wall Street. Pour sa part, le président des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein, croit dur comme fer à la reprise et il estime que les Etats-Unis se trouvent encore à la fin d'un cycle économique de récession qui devrait s'achever prochainement. Passé ce délai le démarrage devrait intervenir, mais un délai de quatre à cinq ans est nécessaire avant que le taux de chômage retombe au niveau de 6 % à 7 % de la population active, contre un peu plus de 10 % actuellement.

Par ailleurs, les derniers chiffres du « Fed », en termes de masse monétaire, ne sont guère favorables puisqu'ils traduisent une progression de 2,8 milliards de dollars pour la période du 11 au 17 novembre dernier. Dans le même temps, les taux à court terme se sont « tendus » sur le marché, portant à 8,280 % contre 7,944 % la semaine précédente, le taux de rendement moyen des bons du Trésor à trois mois à l'occasion de la dernière adjudication qui portait sur 5,8 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 26 nov.	Cours du 29 nov.
Alcoa	26 7/8	26 1/2
A.T.T.	59 7/8	59 1/4
Boeing	30 1/8	30 1/2
Chase Manhattan Bank	51 5/8	52
Du Pont de Nemours	37 5/8	38
Eastman Kodak	90 3/8	89 1/2
Exxon	28 1/4	28
Ford	31 3/4	31 1/2
General Electric	88 5/8	89
General Foods	43 1/4	43 1/8
General Motors	57 3/4	59
Goodyear	32	33
I.B.M.	83 3/8	82 1/2
I.T.T.	31 1/4	31 1/2
Mobil Oil	23 1/8	22 3/4
Pfizer	70	71 1/8
Schlumberger	39 1/8	38 3/4
Texaco	30 1/8	29 7/8
U.A.L. Inc.	31 1/2	31 3/4
Union Carbide	52 7/8	52 7/8
U.S. Steel	19 3/8	19
Westinghouse	36 7/8	36 5/8
Xerox Corp.	38 1/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

F.N.A.C. – Bénéfice net consolidé (part du groupe) pour l'exercice clos le 31 août : 21,13 millions de francs contre 20,50 millions pour un chiffre d'affaires accru de 16,5 % (à surface comparable) à 2 273 millions de francs. Compte tenu de la loi du 30 juillet 1982, le dividende net est fixé à 8 F (contre 13 F).

GÉOPHYSIQUE. – Résultat net consolidé au 30 septembre : 298,5 millions de francs contre 290 millions.

DEGRÉMONT. – Augmentation du capital en numéraire par émission au pair de deux actions nouvelles de 100 F nominal pour une.

Une réduction dudit capital par diminution de la valeur nominale des actions de 100 F à 70 F est envisagée. Pour le précédent exercice, une perte de 12,6 millions de francs avait été enregistrée. Pour celui achevé le 30 septembre dernier, la firme signale un résultat d'exploitation légèrement positif, une forte augmentation des commandes et un carnet de travail d'un an et demi.

SILIC. – Émission à 260 F de 201 226 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1983 (1 pour 6).

C.F.A.O. – Les comptes de la Compagnie française de l'Afrique occidentale, société-holding, font apparaître un bénéfice net de 28,6 millions de francs, en augmentation de 13,27 % pour les six premiers mois de l'exercice en cours par rapport à la période correspondante du précédent exercice.

Pour le groupe, le bénéfice consolidé ressort à 90 millions de francs (contre 125 millions), dont 83 millions (contre 116 millions) de part du groupe. Il convient toutefois de rappeler que le résultat net consolidé au 30 juin 1981 incorporait 22 millions de francs de plus-values exceptionnelles. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 5,04 milliards de francs pour les six premiers mois contre 4,61 milliards l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	26 nov.	29 nov.
Valeurs françaises	105,8	
Valeurs étrangères	132,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 nov.	29 nov.
Indice général	101,8	102,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 novembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 nov.	30 nov.
1 dollar (en yens)	249,55	252,70

BOURSE DE PARIS Comptant 29 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29	0 493
5 %	35	4 137
3 % amort. 45-54	71	0 995
4 1/4 % 1963	100 45	0 781
Emp. N. Eq. 6 % 67	110 30	2 992
Emp. 7 % 1973	8450	..
Emp. 8,80 % 77	101 10	4 605
9,80 % 78/93	81 90	3 786
8,80 % 78/86	82 60	8 511
10,80 % 79/94	84 15	2 574
13,25 % 80/90	94 20	6 534
13,80 % 80/87	95 40	1 701
13,80 % 81/99	96 90	12 061
16,75 % 81/87	104 10	3 717
16,20 % 82/90	101 55	14 247
16 % juin 82	101	7 627
E.D.F. 7,8 % 61	130 10	13 122
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	6 614
Ch. France 3 %	188	..
CNB Bques janv. 82	98 92	6 606
CNB Paribas	98 96	6 606
CNB Suez	98 92	6 606
CNI janv. 82	98 92	6 606

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178	....
Aciers Peugeot	48	47
Actibail	155 50	155
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	360	360
A.G.P. Vie	2960	2960
Agr. Inc. Madag.	57 50	57 50
Air-Industrie	13	....
Alfred Herlicq	59	58
Allobroge	414	430
André Roudière	68	65 20
Applic. Hydraul.	260	270
Arbel	52	52
Artois	297	299
At. Ch. Loire	28 20	28 60
Ausedat-Rey	14 60	14 60
Bain C. Monaco	81	83 50
Banania	359	359
Banque Hypoth. Eur.	287	288
B.N.P. Intercontin.	78 80	81 90
Bénédictine	855	850
Bon-Marché	69 50	68 90
Borie	413	365
Bras. Glac. Int.	450	450
Bretagne (Fin.)	76 50	76 50
Cambodge	130	129 50
C.A.M.E.	97 80	97 50
Campenon Bern.	194	186 50
Caout. Padang	155 60	156
Carbone-Lorraine	50 10	50
Carnaud S.A.	46	46
Caves Roquefort	526	528
C.E.G.Frig.	108 90	....
Centen. Blanzy	730	730
Centrest (Ny)	109 90	108
Cerabati	100 20	101
C.F.F. Ferrailles	111	112
C.F.S.	649	650
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	....
C.G.V.	95	91 20
Chambon (M.)	298	298
Chambourcy (M.)	893	969 d
Champex (Ny)	121	119 o
Chim. Gde Paroisse	53 50	53 60
C.I. Maritime	255	260
Ciments Vicat	177	178
CIPEL	59	....
Citram (B)	124	125 d
Clause	315	315
Cl. MA (Fr.-Bail)	360	340
CMM-Mar Madag.	32 20	31
Cochery	71	68 20
Cofradel (Ly)	415	420
Cogifi	162	160
Comindus	375	376
Comiphos	145	140 10
Comp. Lyon-Alem.	144 90	....
Concorde (La)	365	....
C.M.P.	7 80	7 50
Conte S.A. (Li)	18 20	....
Crédit (C.F.B.)	190	190 50
Créd. Gén. Ind.	225	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	329 60	342 60
Créditel	99 50	99 50
C. Sabl. Seine	110	....
Darblay S.A.	84 50	....
De Dietrich	315	316
Degremont	99 50	99 50
Delalande S.A.	102 70	98 50
Delmas-Vieljeux	475	471
Dév. Rég. P.d.C (Li)	123 50	123 50
Didot-Bottin	283	280
Dist. Indochine	323	327
Drag. Trav. Pub.	170	168
Duc-Lamothe	190	191
Dunlop	5 10	5 05
Eaux Bass. Vichy	905	895
Eaux Vittel	595	595
Ecco	1060	1135 d
Economats Centre	485	499
Electro-Banque	172 20	173
Electro-Financ.	380	388
Elf-Antargaz	165	....
E.L.M. Leblanc	348	345
Entrepôts Paris	146	146 50
Epargne (B)	1300	1300
Epargne de France	268	....
Epeda-BF	725	726
Escaut-Meuse	243 50	241 20
Eurocom	310	313
Europ. Accumul.	37 40	37 60
Eternit	230 50	231
Félix Potin	948	946
Ferm. Vichy (Ly)	128	....
Files-Fourmies	2 80	....
Finalens	73 30	73 20
FIPP	118	....
Fnac	260	250
Focep (Chât. eau)	1500	1500
Foncière (Cie)	150	148
Fonc. Agache-W.	30 30	31 50 d
Fonc. Lyonnaise	1160	1170
Foncina	101	100 10
Forges Gueugnon	12 10	12
Forges Strasbourg	121	122 10
Fougerolle	141	143
France I.A.R.D.	72 50	75 40
France (La)	429	425
Frankel	144	144
Fromageries Bel	265 10	275 50
From. P.-Renard	215	212
GAN	657	654
Gaumont	406 40	435 50 d
Gaz et Eaux	750	750
Genvrain	197	179 o
Gér. Arm. Hold.	34 90	34 90
Gerland (Ly)	435	445
Gévelot	39 25	37
Gr. Fin. Constr.	140	141 50
Gds Moul. Corbeil	104 50	108 50
Gds Moul. Paris	252	254
Groupe Victoire	370	....
G. Transp. Ind.	100	102
Huard-U.C.F.	47	45 10
Hutchinson	15	15
Hydro-Energie	49 20	53 75 d
Hydroc. St-Denis	68	....
Immindo S.A.	133	135
Imminvest	95 50	95 50
Immobail	202 80	204
Immobanque	340	342
Immob. Marseille	1073	1073
Immofice	268	265
Imp. G.-Lang	2 85	3 30 d
Industrielle Cie	559	568
Interbail	249	243
Jaeger	81	79
Jaz S.A.	62	64
Kinta S.A.	451	....
Lafitte-Bail	199	203
Lambert Frères	40	37 25
Lampes	115	....
La Brosse-Dupont	64	....
Lebon Cie	368	375
Lille-Bonnières	231	232
Locabail Immob.	351	355 50
Loca-Expansion	128	132
Locafinancière	170	172
Locatel	379	385
Lordex (Ny)	113	109
Louvre	229	229
Luchaire S.A.	77	79
Magasins Uniprix	65	65 50
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	88 30	....
Marocaine Cie	25 20	25 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	280	282
Mic	223 20	243 80 d
Mors	201 50	201
Nadella S.A.	7 05	7 75 d
Naval Worms	115	115
Navig. (Nat. de)	56	54
Nicolas	306	312
Nodet-Gougis	72 20	75
Occident. Part.	30	....
OPB Paribas	118	122 50
Optorg	71	70 10
Origny-Desvroise	127 50	129
Palais Nouveauté	291 80	295
Paris-Orléans	96 10	100
Part. Fin. Gest. Im.	147	147
Pathé-Cinéma	115	117
Pathé-Marconi	57 50	58
Piles Wonder	62	62
Piper-Heidsieck	283	245 50 o
Porcher	148	148
Profils Tubes Est	9 05	9 40
Prouvost ex-Lain.R.	38	35 80
Providence S.A.	310	307
Publicis	520	505
Raff. Souf. R.	184 80	177 40
Ressorts Indust.	102	104
Ricqlès-Zan	127 50	....
Ripolin	46 20	....
Rosie (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	69	70
Rochette-Cenpa	18	18
Rosario (Fin.)	87	90
Rougier et Fils	58	57
Rousselot S.A.	313	315
Sacer	30 80	31 90
SAFAA	29	22 20 o
Safic-Alcan	163	164
SAFT	154	148
Sainrapt et Brice	138	138
Saint-Raphaël	88	85
Salins du Midi	225	227
Santa-Fé	140	143
Satam	62	64
Savoisienne (M)	72 80	73
SCAC	171	171 30
Sellier-Leblanc	186	186
Semelle Maubeuge	130 20	125 50 *
S.E.P. (M)	81	80
Serv. Equip. Véh.	29 90	30
Sicli	60 10	60
Sicotel	171	170
Sintra-Alcatel	543	549 50
Sinvim	110 10	114 50
Siph (Plant. Hévéas)	142 50	143
Siminco	321 20	334
SMAC Acieroïd	154 90	156
Sofal financière	331	343
Soffo	159 50	158
Soficomi	280	285
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	495	495
Sogepal	262	260
Soudure Autog.	107	107
S.P.E.G.	100	100
Speichim	194 70	188 90
S.P.I.	150	150
Spie Batignolles	180	180
Stemi	255	259
Synthelabo	120	120
Taittinger	400	398
Testut-Aequitas	65	65
Thann et Mulh.	45	45
Tissmétal	33 60	33
Tour Eiffel	250	245
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	85	84 60
Ufiner S.M.D.	81 10	83
Ugimo	138 50	138
Unibail	318	318
Unidel	82	81
U.A.P.	550	553
Union Brasseries	35	34 90
Union Habit.	189	189
Un. Imm. France	176	176
Un. Ind. Crédit	232	238
Union Ind. Ouest	318 50	318 50
Unipol	122 80	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48 30	48 30
Waterman S.A.	160	180
Brass. du Maroc	137 80	137 50
Brass. Ouest-Afr.	22 40	22 40

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	91	90 50
Akzo	93 50	90 10
Alcan Alum	200 10	207
Algemaine Bank	890	875
Am. Petrofina	500	476
Arbed	171	....
Asturienne Mines	44	....
Bco Pop Espanol	82	82
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37900	38000
Barlow Rand	63	....
Bell Canada	151	151
Blyvoor	118 50	125
Bowater	23 60	23 50
British Petroleum	40	40
Br. Lambert	230 20	....
Caland Holdings	84	....
Canadian-Pacific	232 10	228 10
Cockerill-Ougre	13 30	14 30
Cominco	300	298
Commerzbank	413	413
Courtaulds	10 20	....
Dart. and Kraft	600	610
De Beers (port.)	43	44
Dow Chemical	232	231
Dresdner Bank	441	440
Femmes d'Auj.	58	....
Finoutremer	179	....
Finsider	0 40	....
Fosaco	19 20	....
Gén. Belgique	212 10	212 10
Gevaert	284	296
Glaxo	177	175
Goodyear	275	275 50
Grace and Co	317	340
Grand Metropolitan	40	40
Gulf Oil Canada	97 10	103 80
Hartebeest	505	525
Honeywell Inc.	878	....
Hoogoven	43 10	....
I. C. Industries	307	....
Int. Min. Chem	295	290
Johannesburg	585	....
Kubota	10 90	10 95
Latonia	233	....
Mannesmann	450	450
Marks-Spencer	29 10	30
Midland Bank Ltd	45	43
Mineral-Ressourc.	84	86 90
Nat. Nederlanden	389 50	389
Noranda	119 90	119 90
Olivetti	10	10 10
Pakhoed Holding	129	....
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	610	....
Phoenix Assuranc.	41 60	....
Pirelli	7 10	....
Procter Gamble	1005	965
Ricoh Cy Ltd	25	25 95
Rolinco	760	759
Robeco	768	765
Shell fr. (port.)	55 50	....
S.K.F. Aktiebolag	118 50	118 60
Sperry Rand	266	269 90
Steel Cy of Can.	128	....
Stilfontein	125	138 90
Sud. Allumettes	185	....
Tenneco	281	....
Thorn EMI	59	....
Thyssen c. 1 000	223	....
Toray indust. inc	12 65	12 50
Vieille Montagne	510	505
Wagons-Lits	283	278
West Rand	28 50	30

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	710	715
Entrepose	134	140
Far East Hotels	1 33	1 35
Métallurg. Minière	150	149 50
M.M.B	215	220 10
Novotel S.I.E.H.	900	899
Sarakreek N.V.	255	260
Sicomur	155	157
Sofibus	238	....
Rodamco	403	401

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	152	....
Cellulose du Pin	17 50	18
Coparex	399	382
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	61
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	110	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Roremo N.V.	574	571

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
Total C.F.N.	74	68 10
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

29/11	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	162 98	155 59
Actions-Investiss.	209 31	199 82
Actions sélectives	231 90	221 38
Aedificandi	277 87	265 09
A.G.F. 5000	196 34	187 44
Agfimo	288 77	275 68
Altefi	204 53	195 26
A.L.T.O.	178 22	170 14
Amérique Gestion	392 84	375 03
Bourse-Investiss.	219 88	209 91
Capital Plus	1065 91	1065 91
C.I.P.	672 63	642 13
Convertimmo	224 82	214 63
Cortexa	760 77	726 27
Credinter	282 18	269 38
Croiss. Immobil.	272 61	260 25
Démèter	54383 46	54220 80
Drouot-France	215 54	205 77
Drouot-Investiss.	489 43	467 24
Energie	188 15	179 62
Epargne Sicav	5235 05	5210
Epargne-Croiss.	1021 17	974 86
Epargne-Industr.	345 39	329 73
Epargne-Inter	512	488 78
Epargne-Oblig.	159 89	152 64
Epargne-Unie	663 91	633 80
Epargne-Valeur	271 29	258 99
Euro-Croissance	298 57	285 03
Financière Privée	679 50	648 69
Foncier Investiss.	501 07	478 35
France-Garantie	255 79	250 77
France-Investiss.	306 37	292 48
Fr.-Obl. (nouv.)	363 16	346 69
Francic	186 58	178 12
Fructidor	194 38	185 57
Fructifrance	339 71	324 31
Gestion Mobilière	441 86	421 82
Gest. Rendement	434 35	414 65
Gest. Sél. France	266 76	273 76
I.M.S.I.	280 71	267 98
Indo-Suez Valeurs	499 50	476 85
Ind. française	10536 52	10538 52
Interoblig.	8308 94	7932 16
Intersélect France	209 62	200 11
Intervaleurs Indust.	310 77	296 68
Invest. Obligataire	10320 58	10299 98
Invest. St-Honoré	518 40	494 89
Laffitte-crt-terme	100841 10	100841 10
Laffitte-Expansion	506 43	483 47
Laffitte-France	148 94	142 17
Laffitte-Oblig.	131 22	125 27
Laffitte-Rend.	180 61	172 42
Laffitte-Tokyo	610 32	582 64
Livret portefeuille	365 38	348 81
Mondial Investiss.	259 81	248 03
Multi-Obligations	403 97	385 65
Natio.-Epargne	11490 71	11378 94 ♦
Natio.-Inter.	747 58	713 68
Natio.-Placements	105028 68	105028 68
Natio.-Valeurs	412 14	393 45
Oblisem	144 25	137 71
Pacifique St-Honoré	305 57	291 71
Paris Bas Epargne	10109 68	10069 40
Paribas Gestion	409 25	390 69
Pierre Investiss.	341 15	325 68
Province Investiss.	225 67	215 44
Rendem. St-Honoré	10629 93	10577 04
Sécur. Mobilière	367 81	351 13
Sél.court terme	11467 60	11382 23
Sélec. Mobil. Div.	259 40	247 64
S.P.I. Privinter	196 95	188 02
Sélection-Rendem.	155 18	148 14
Sélect. Val. Franç.	159 79	152 54
S.F.I. fr. et étr.	340 95	325 49
Sicavimmo	370 62	353 81
Sicav 5000	162 90	155 51
S.I. Est	739 63	706 09
Silvafrance	253 28	241 79
Silvam	238 23	227 43
Silvarente	173 13	165 28
Silvinter	268 91	258 72
S.I.G.	589 86	562 47
S.N.I.	815 32	778 35
Sofrinvest	344 68	329 05
Sogepargne	276 52	263 98
Sogevar	632 89	604 18
Soginter	822 20	784 92
Soleil Investiss.	360 95	344 58
U.A.P. Investiss.	258 12	246 42
Unifrance	199 16	190 13
Unifoncier	517 98	494 49
Unigestion	460 60	439 71
Uni-Japon	705 84	673 83
Unirente	1543 69	1492 93
Univar	11590 58	11590 58
Valorem	297 22	283 74
Valrod	113614 88	113501 38
Worms Investiss.	536 20	511 89

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1780	1840	1835	1810
3105	C.N.E. 3 %	3040	3038	3025	3017
400	Agence Havas	388	400	400	392
430	Air Liquide	437	438 90	437	438 90
330	Als. Superm.	319	329 50	329 50	329 50
60	A.L.S.P.I.	57 50	56 60	56 50	56 50
147	Alsthom-Atl.	152 90	151 80	151	149 50
880	Amrep	885	890	890	890
130	Applic. gaz	155	156	160	159
115	Arjom. Prioux	125	122 80	123 40	122 80
920	Aux. Entrepr.	940	925	925	911
455	Av. Dass.-Br.	466	474	474	465
182	Bail-Equipem.	192 80	193	193	192
375	Bail-Investiss.	379 50	380	379 40	377
225	Cie Bancaire	241	248	246 10	248
104	Bazar H.-V.	107	104 70	104 70	106
110	B.C.T. Midi B.	121 50	118	118 50	118
210	Béghin-Say	211	211	211	209
430	Bic	435	442	441 50	445
149	B.I.S.	164	163 50	163	163 50
445	Biscuit (Géné.)	451	451	451	450
1030	Bongrain S.A.	1045	1058	1055	1060
840	Bouygues	863	868	868	861
1490	B.S.N.-G.D.	1520	1518	1510	1508
1470	– (obl.)	1520	1517	1517	1500
1310	Carrefour	1300	1301	1301	1308
280	– (obl.)	281	281	281	280
1020	Casino	1070	1040	1032	1020
560	Cedis	560	560	565	570
27	CEM	27 45	27 50	27 80	27
245	Cetelem	268	268	268	264 50
540	C.F.A.O.	494	489	486	489
44	C.F.D.E.	52 70	56	56 50	56
172	Charg. Réunis	178	178	178	178
11 70	Chiers-Châtill.	11 80	11 70	11 80	11 50
140	Ciments franç.	142	142	141	139 20
870	C.I.T. Alcatel	915	911	911	919
515	Club Méditerr.	525	528	527	528
107	Codetel	101 40	101 50	101 50	101 50
132	Cofimeg	131	131	131 50	130
194	Colas	193	190	190	188 20
101	Compt. Entrepr.	101 70	101 80	101 80	101 10
295	Compt. Mod.	297	305	305	309 50
395	Créd. Foncier	398	400	401	400
192	Crédit F. Imm.	204	213	215 80	209
325	Crédit Nat.	338	339	339	332 40
69	Creusot-Loire	61 50	62	62	60 70
142	Crouzet	142	139	140	141 60
245	C.S. Saupiquet	255	254 50	254 50	252
760	Damart-Servip	740	765	770	778
790	Darty	810	829	824	829
585	Docks France	586	577	577	572
32	D.M.C.	31 20	31 40	31 40	30 80
1160	Dumez	1181	1170	1170	1170
320	Eaux (Gén.)	331 90	335	335	328 30
103	Elf-Aquitaine	107 80	106 50	106 50	106 50
101	– (certific.)	106 80	108	108	108
775	Essilor	775	775	775	775
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
595	Facom	615	612	612	619
749	Fichet-Bauche	729	715	715	715
152	Finextel	151 20	151	151	151
142	Fives-Lille	145 20	146	146	145
34	Fonderie (Gén.)	31	31	31	30 40
82	Fraissinet	82	82	82	82
356	Francarep	351	351	350	349
133	Gal. Lafayette	134 50	138	138	138 60
285	Gén. d'Entrep.	296	285	285	280 10
880	Gén. Géophys.	940	935	935	935
305	G.T. Mars.	345	365	363	372
350	Guyenne-Gasc.	369	367	367	360
630	Hachette	674	672	672	664
365	Hénin (La)	368 80	367	367	365
48	Imétal	46	46	46 20	45 10
198	Imm. Plaine-M.	205	204	204	200
182	Ind. et Particip.	185	185	184	182
660	Inst. Mérieux	660	702	700	700
980	Intertechnique	1030	1024	1020	1020
156	J. Borel Int.	147	137	137	137
149	J. Lefebvre	163	162	162	160
125	Jeumont Ind.	128	128	128	123 50
260	Lab. Bellon	265	261	261	264 90
250	Lafarge-Coppée	252	250	250	246
285	– (obl.)	288	289	289	287
1620	Legrand	1599	1610	1610	1578
820	Lesieur	826	814	796	811
200	Locafrance	200	200	200	200
470	Locindus	487	495	489	487
370	Lyonn. Eaux	398	400	400	407
25	Machines Bull	27 30	27 90	28	27 35
375	Mais. Phénix	386 50	372	370	370
1350	Majorette (Ly)	745	740	740	740
230	Manurhin	248	248	255	245 10
52	Mar. Wendel	51	51 80	51 80	52
775	Martell	801	810	810	805
770	– (obl.)	791	800	800	800
615	Merlin-Gerin	616	618	618	620
1460	Matra	1465	1450	1450	1450
9	Mét. Nav. D.-N.	8 55	8 40	8 40	8 65
780	Michelin	750	758	758	750
580	– (obl.)	577 90	575 20	575 20	575 20
640	Midi (Cie)	663	670	670	670
87	Mines Kali (Sté)	88 20	87 80	87 80	87
45	M.M. Penarroya	46 50	46 90	46 90	46
760	Moët-Hennessy	782	783	775	791
880	– (obl.)	930	930	930	920
370	Mot. Leroy-S.	387	375	376	369
59	Moulinex	63 10	65	63 80	64
340	Muram	345	345	345	352
136	Navig. Mixtes	142 50	142 50	143	140
11 40	Nobel-Bozel	11 20	11 20	11 20	11
50	Nord-Est	48	47 50	46 60	46 60
220	Nordon (Ny)	228	228	228	228
72	Nouvelles Gal.	70	72	72	71 10
425	Occident. (Gén.)	420	423	422 90	423
146	Olida-Caby	148 60	147	148	149 80
670	Omn. F. Paris	700	720	715	706
118	Opfi-Paribas	128	126	126	126 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
330	Paris-Réescomp	338 50	340	343	339
94	Pechelbronn	93	93	95	93 10
325	Penhoët	328	328	328	329 90
370	Pernod-Ricard	382 80	380	379	384
108	Pétroles (Fse)	118 10	116	112 50	113 90
175	– (obl.)	176	176 10	176 10	175 10
26	– (certific.)	27	26 40	26 50	25 90
38	Pétroles B.P.	38	37	37	37 70
125	Peugeot S.A.	132 80	132	131 60	132
330	– (obl.)	329 80	325 20	325 20	325 20
88	P.L.M.	94	89	89	87 65
78	Poclain	81	81	81	78 50
275	Poliet	287 50	298	298	304 60
97	Pompey	95	94 80	95	94
215	P.M. Labinal	220	220	220	215 60
725	Presses Cité	774	773	760	768
595	Prétabail Sic.	630	640	637	628
225	Primagaz	245	245	245	240 10
117	Printemps	113 50	115	115	115
1000	Promodès	1065	1065	1080	1084
360	Radiotechn.	357	366	362 50	361
72	Raffin. (Fse)	76	76 10	76 10	76 40
840	Redoute (La)	909	909	908	909
475	Révillon	430	438	438	430
205	Roussel-Uclaf	207 10	207 10	207 10	205 10
805	Rue Impériale	790	809	809	793
17	Sacilor	14 90	13	13	13
144	Sade	145	145	145	145
1040	Sagem	1080	1078	1078	1057
148	St-Louis B.	152	153 20	153 20	150 10
220	Sanofi	242	246	246	241 10
300	– (obl.)	330	340	340	340
335	S.A.T.	357	360	360	360
19	Saulnes	17	17 05	17 05	17
39	Saunier-Duval	36 50	34 10	34 10	34 10
98	Schneider	97	98	97 90	96 10
25	S.C.O.A.	22	21 60	21 60	21 60
111	S.C.R.E.G.	111 20	112 20	112	110
134	– (obl.)	134 50	137	137	134 30
245	Seb	243	243	243	243
158	Sefimeg	160	163	163 80	162
725	S.F.I.M.	728	700	700	700
490	Sign. Ent. El.	513	512	512	512
300	Silic	310	313	316	315
190	Simco	190	189 50	189	186 20
98	Simnor	98 80	99	99	97 10
670	Skis Rossignol	663	670	665	658
290	Sogerap	291	290	290	292
155	Sommer-Allib.	163	163 90	163 90	164
220	Source Perrier	214	213	205	213
285	Tales Luzenac	285	299	299	294
810	Tél. Elect.	826	835	835	830
129	– (obl.)	128 10	132 90	132 90	132 90
135	Thomson-C.S.F.	164	155 80	154	155
197	– (obl.)	209	210	210	207
1200	T.R.T.	1195	1179	1179	1179
131	U.F.B.	143	144	144	144
360	U.I.S.	383	382	382	380
123	U.C.B.	143 50	142	142	139 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	169
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	216 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	101 90	103	103	101
1180	V. Clicquot-P.	1185	1201	1201	1179
850	Viniprix	849	855	855	838
197	Amax Inc.	184 50	186 10	188	185 10
596	Amer. Express	591	588	588	596
540	Amer. Teleph.	541	540	539	540
111	Anglo Amer. C.	117	121 70	123	121 50
730	Amgold	775	782	795	766
800	B. Ottomane	793	797	801	782
395	BASF (Akt)	379	380	385	376
375	Bayer	368	365	369	364
340	Buffelsfont.	368	402	402	384
31	Charter	29 45	29 85	29 90	29 50
460	Chase Manh.	456	449 50	449	442
215	Cie Pétr. Imp.	204	198	198	196 30
44	De Beers	44 90	45 15	45 50	44 70
900	Deutsche Bank	903	905	904	892
88	Dome Mines	88	91 95	92 90	90 15
220	Driefontein Ctd	234	241	243	237 10
345	Du Pont-Nem.	338	336 50	338 50	330 50
990	Ell-Gabon	968	969	969	951
810	Eastman Kodak	795	795	795	783
121	East Rand	132 50	143 20	145 50	140 40
310	Ericsson	318	323	325	318
250	Exxon Corp.	254	250 10	250 10	250
285	Ford Motors	279 50	284	285	279
320	Free State	337	349 50	353	345
157	Gencor	163	164	168	160 80
215	Gén. Belgique	212 10	212 50	212 50	212 10
790	Gén. Electr.	793	785	775	780
510	Gen. Motors	518	516	515	518
59	Goldfields	57 20	61	60 50	59 80
126	Harmony	138 10	142 90	144	140 10
28	Hitachi	27	26 60	26 75	26 05
375	Hoechst Akt.	368	379	379	372

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	50 10	50 40	50 40	49 40
83	Inco. Limited	79	79	79 10	78 15
745	IBM	748	745	746	731
35	Ito-Yokado	38	38	38	37 95
285	ITT	275	275 50	275 80	273 70
48	Matsushita	50 50	51	50	51
725	Merck	710	704	704	692
650	Minnesota M.	633	628	628	621
215	Mobil Corp.	208	203	203	202
14680	Nestlé	14800	14680	14680	14500
340	Norsk Hydro	332	330 50	330 50	330
810	Petrofina	823	823	823	806
540	Philip Morris	532	525	521	526
88	Philips	86 80	85	85	85 30
330	Pres. Brand	339 50	345 50	356	340
320	Président Steyn	342	355	351	347 90
930	Quilmès	926	915	915	897
730	Randfontein	805	826	838	826
280	Royal Dutch	275	273	273 50	271
62	Rio Tinto Zinc	62	61 50	61 40	60 60
290	St Helena Co	313	322 10	336	320
340	Schlumberger	343	338 80	338 50	335 20
56	Shell transp.	54 10	54 80	54 80	54 20
860	Siemens A.G.	865	868	868	856
147	Sony	148	147	146	145
183	T.D.K.	185 50	191 80	191	188 10
640	Unilever	635	632	632	620
490	Unit. Techn.	478 50	479	479	475
670	Vaal Reefs	705	741	756	738
345	West Deep	372	406	405	397 90
345	West Hold.	360 10	386	388	378 30
335	Xerox Corp.	334	337 50	337 50	339
2 01	Zambia Corp.	2 02	2 02	2 02	2 02

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 153	7 033	6 820	7 170
Allemagne (100 DM)	282 890	282 750	274	288
Belgique (100 F)	14 448	14 409	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	257 400	256 500	250	262
Danemark (100 krd)	80 450	80 450	76	82
Norvège (100 k)	99 620	99 440	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 422	11 299	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 900	9 870	8	10
Italie (1 000 lires)	4 899	4 886	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	329 050	329 680	319	337
Suède (100 krs)	95 240	94 480	91	97
Autriche (100 sch)	40 200	40 240	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	5 872	5 943	5 550	6
Portugal (100 esc.)	7 760	7 686	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 786	5 677	5 520	5 780
Japon (100 yens)	2 829	2 811	2 620	2 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/11
Or fin (kilo en barre)	95300	96800
Or fin (en lingot)	95000	96600
Pièce française (20 fr)	651	657
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	625	629
Pièce latine (20 fr)	624	620
Souverain	723	733
Pièce de 20 dollars	3320	3400
Pièce de 10 dollars	1800	1800
Pièce de 5 dollars	841 25	.....
Pièce de 50 pesos	3910	3870
Pièce de 10 florins	624	621

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. COMMUNICATION : « Un port franc » pour les citoyens de demain », par Serge Antoine ; « Carrefour du monde », par Ignacy Sachs ; « Au service des régions », par Francis Ampe.

ÉTRANGER

3. ASIE
— La fin du voyage de M. Mitterrand en Inde.

4-6. EUROPE
— ESPAGNE : la formation du gouvernement.
— R.F.A. : tous les partis sont compromis dans une affaire de pots-de-vin.
— ITALIE : un important réseau d'échanges d'armes contre de la drogue a été démantelé.

6. PROCHE-ORIENT
— ISRAEL : le voyage de M. Shamir au Zaïre.

7. AFRIQUE
— L'afflux des réfugiés d'Ouganda au Rwanda.

8. AMÉRIQUES

8. DIPLOMATIE

POLITIQUE

9. Les travaux parlementaires.
11. Désaccord à Lyon entre M. Collomb et M. Noir (R.P.R.).

SOCIÉTÉ

14. POLICE : la lutte antiterroriste.
— JUSTICE : l'absence de soutien-gorge est un motif de licenciement.
— RELIGION.
15. MÉDECINE : les réactions aux projets du ministre de la santé.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

17. Des pièces baladeuses dans les circuits de certaines centrales nucléaires françaises.
— POINT DE VUE : « La satellite et l'informatique au service du géographe », par Fernand Verger.
18. La Méditerranée profonde s'ouvre à la technologie pétrolière de pointe.

CULTURE

21. EXPOSITIONS : Rétrospective Chagall, à Stockholm.
— DANSE : Monique Lourdières dans *le Songe*.
— MUSIQUE : *le Médecin malgré lui*.
24. RADIO-TÉLÉVISION : l'information matinale à la radio.
24. PRESSE.

RÉGIONS

42. Lyon, Brest, Angers, Tours : villes en chantier.
43. A PROPOS DE... la décentralisation des permis de construire.

ÉCONOMIE

44. COMMERCE.
— ÉNERGIE.
45. ÉTRANGER.
46. SOCIAL.

RADIO-TÉLÉVISION (24)
INFORMATIONS « SERVICES » (25) :
La mode ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.

Annonces classées (26 à 41) ; Carnet (20) ; Programmes des spectacles (22-23) ; Bourse (47).

LE MAUVAIS TEMPS DANS LE CENTRE

12 000 hommes réquisitionnés pour aider les communes sinistrées

Plus de douze mille hommes, soldats, pompiers, agents de l'E.D.F. et de l'équipement ont été réquisitionnés pour venir en aide aux populations des départements de la Loire, du Rhône et de la Haute-Loire, où deux cent mille foyers étaient toujours privés d'électricité et de chauffage ce mardi 30 novembre au matin. De nouvelles chutes de neige au-dessus de 800 mètres et de violentes rafales de vent ont beaucoup gêné les équipes de secours. La situation reste *« très préoccupante dans plusieurs secteurs »*, estiment les responsables de la protection civile.

Le préfet de la Haute-Loire a, on le sait, déclenché le plan Orsec pour son département, tout comme l'avait fait auparavant le préfet de la Loire. L'armée a ainsi pu mettre à sa disposition plusieurs centaines *d'hommes et un important matériel.*

La plupart des écoles au sud et à l'ouest de Saint-Etienne, ainsi que dans les monts du Lyonnais, sont restées portes closes ; des entreprises de la région stéphanoise comme Creusot-Loire (deux mille cinq cents personnes), les Bennes Marrel (mille deux cents), Angenieux (six cents), *se sont mises en chômage technique par manque d'électricité. « Il faudra,* estimait-on le 29 novembre à E.D.F., *encore plusieurs jours pour rétablir totalement le réseau électrique dans tous les départements sinistrés. »*

Ces intempéries, qui ont pris de cours (bizarre d'être surpris par le mauvais temps en décembre...), conduisent à se poser quelques questions sur l'organisation des secours et, comme on le fait à Clermont-Ferrand, sur la diffusion des prévisions météorologiques.

Plaidoyer pour une régionalisation de la prévision météorologique

Correspondance

Clermont-Ferrand. — Peut-on conjurer l'exceptionnel ? Autour de cette question, soulevée par les tempêtes des 7 et 27 novembre, se trouve posé un problème de fond, qui est celui de la fonction sociale de la météorologie française, et, à travers lui, l'organisation de celle-ci.

M. René-Guy Soulage, directeur du Laboratoire associé (au C.N.R.S.) de météorologie physique à l'université de Clermont-Ferrand-II, a visiblement mal vécu ces épisodes. Derrière la volonté de modération de cet expert de l'O.M.M. (Organisation météorologique mondiale), chargé de nombreuses missions, notamment en Afrique, perce une exaspération devant les effets d'une *« trop forte centralisation de la météorologie dans notre pays »*.

Le monopole de la Météorologie nationale comporte à ses yeux un aspect positif dans la mesure où il empêche que n'importe qui raconte n'importe quoi sur le sujet, mais, dans les circonstances dramatiques actuelles, on ressent les effets négatifs de cette situation.

Celle-ci est caractérisée par un épais cloisonnement entre un organisme dépendant du ministère des transports et l'université, dont les activités en matière de recherche pourraient être mieux prises en compte. *« Une mise en œuvre commune des moyens pourrait permettre un service de prévision plus efficace*, explique M. René-Guy Soulage. *Or la coupure structurelle existante empêche les initiatives pouvant permettre une amélioration du service rendu aux usagers.* » Il mesure la largeur du fossé depuis trente ans. Il a vu, par exemple, il n'y a pas longtemps s'enliser un groupe de travail mis en place à un niveau interministériel.

M. René-Guy Soulage se fait l'avocat d'une véritable régionalisation de la météorologie. Les épisodes de novembre, particulièrement la tempête du début du mois, ont renforcé son point de vue. L'intensité du vent n'avait pas été prévue, parce que l'effet des massifs montagneux n'avait pas été pris en compte. En ce qui concerne celle de la fin du mois, la pluie prévue s'est transformée en neige. Cette évolution était envisageable, puisqu'un écart de 2 degrés a suffi pour produire le bouleversement. Elle n'a pas été *« étudiée à la loupe »*.

Globalement bonne au niveau de l'ensemble du pays, la prévision perd de son crédit dans des espaces plus limités. M. Soulage plaide en faveur d'une *« prévision régionalisée »*, en désignant du doigt la chaîne des Dômes, qu'il connaît bien pour avoir mesuré les incidences de la présence de ces reliefs sur le temps. La prise en compte des particularités locales permettrait de *« quantifier la prévision »*.

Cette plongée à l'échelle locale aurait l'avantage de rendre la météorologie « crédible », et, par conséquent, une prévision diffusée très rapidement dans le public et donc efficace pourrait être établie.

On entre dans le domaine de ce que le chercheur clermontois appelle *« la digestion de la prévision »*. Il évoque notamment la rapidité de transmission des informations afin que la météorologie *« parle » efficacement aux agriculteurs*, aux acteurs de la vie économique, à l'usager de la route, etc.

Dans l'état actuel de la recherche, il est possible de se montrer efficace dans le très court terme, ce que les Anglais nomment *nowcasting*. L'application des connaissances sur l'évolution du temps, jointe bien entendu à une diffusion rapide, pourrait signifier, dans un cas comme celui qui a frappé la région de Saint-Etienne, la mise en place à l'avance de dispositifs susceptibles d'en réduire les conséquences. Pour M. René-Guy Soulage, la radio est appelée à jouer un très grand rôle, comme cela se passe d'ailleurs aux Etats-Unis. Le scientifique auvergnat doit se rendre prochainement en Suède, où une action d'envergure se prépare : *« On va renseigner les gens quantitativement, c'est-à-dire que l'on va porter à la connaissance des usagers l'intensité des pluies, les endroits où se situent les brouillards, etc. ; cela revient cher, mais ça ne l'est pas si on met en balance le coût des dégâts. »*

M. René-Guy Soulage ne cesse donc de plaider la cause d'une météorologie décentralisée. Son laboratoire a proposé à la région Auvergne la création d'un institut de climatologie appliquée en aval de la Météorologie nationale et conçu *« comme une courroie de transmission avec les usagers »*. Le projet a été repoussé *« à cause du monopole »*, explique son promoteur.

LLIBERT TARAGO.

M. Jean Bernard est élu président de l'Académie des sciences

Les membres de l'Académie des sciences ont élu, lundi 29 novembre, leur nouveau président et le vice-président qui l'aidera dans sa tâche pendant l'année 1983. Il s'agit de M. Jean Bernard, spécialiste des maladies du sang, qui succède pour un an — renouvelable une fois — au président Pierre Jacquinot, et de M. Blanc-Lapierre, physicien connu pour ses travaux sur les calculs de probabilité, les théories de l'information et le traitement du signal. M. Jean Bernard était, jusqu'à présent, vice-président, et ce dernier, selon la tradition, est appelé à la présidence.

Au cours de la même séance, l'Académie des sciences a décidé de créer un Comité académique des applications de la science (CADAS), qui aura pour rôle de s'interroger sur les problèmes d'ordre industriel, commercial et financier que peuvent susciter certaines orientations dans les domaines de la technologie et des sciences appliquées (*le Monde* du 6 janvier). Ce comité, composé de huit membres correspondants de l'Académie et de huit autres personnes appartenant au milieu industriel ou à des organismes de recherche, répond aux intentions du président Jacquinot d'étendre les *« compétences de l'Académie à des questions relevant plus nettement des applications de la science, des sciences de l'ingénieur ou de la technologie »*.

C'est d'ailleurs ce même souci d'ouvrir de plus en plus l'Académie sur le monde extérieur qui a conduit les membres de l'Institut à créer un comité des relations internationales chargé d'assurer les contacts avec l'étranger et avec les autres académies des sciences.

A la radio-télévision

LE CONSEIL NATIONAL DE LA C.F.D.T. DOIT DÉCIDER DU MAINTIEN OU NON DU PRÉAVIS DE GRÈVE

Le Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT) C.F.D.T., majoritaire chez les techniciens de l'audiovisuel, a déposé un nouveau préavis de grève pour le jeudi 2 décembre (nos dernières éditions datées 30 novembre).

Cependant, la C.F.D.T. a réuni, ce mardi toute la journée, un conseil national extraordinaire pour décider ou non du maintien de ce préavis. Certains cédétistes estiment, en effet, que la date retenue pour ce nouveau mouvement risque de prêter à confusion, dans la mesure où l'intersyndicale de Radio-France a lancé une consigne de grève pour le vendredi 3 décembre.

Les syndicats de Radio-France entendent appuyer des revendications spécifiques, que la C.F.D.T. craint de voir confondues avec les problèmes plus généraux qu'elle entend soulever.

Le numéro du « Monde » daté 30 *novembre* 1982 a été tiré à 552 041 exemplaires.

LA C.G.C. S'INQUIÈTE D'UNE SUSPENSION DE L'INSTRUCTION DES CONTRATS DE SOLIDARITÉ

La confédération française de l'encadrement C.G.C. fait état, dans un communiqué, de directives données aux directions départementales de l'emploi, selon lesquelles il leur aurait été demandé de *« suspendre à partir du 1er décembre 1982 »* l'instruction des dossiers relatifs aux contrats de solidarité ou aux conventions du Fonds national de l'emploi (F.N.E.).

La C.G.C. craint, en conséquence, que les bénéficiaires des contrats ou des conventions dont les dossiers n'auront pas été instruits au plus tard le 30 novembre ne perçoivent plus une garantie de ressources basée sur les anciens taux (70 % du salaire brut), mais seulement 65 % pour la partie inférieure au plafond de la Sécurité sociale (7 080 F) et 50 % au-dessus.

La C.G.C. rappelle à ce sujet que le décret du 25 novembre 1982 réformant le système de l'indemnisation du chômage prévoyait que les salaires concernés par des contrats conclus avant le 31 décembre 1982 continueraient à bénéficier des allocations de garantie de ressources aux anciens taux.

Selon la radio vietnamienne

UNE TENTATIVE DE « RÉBELLION » AURAIT ÉTÉ DÉJOUÉE A HO-CHI-MINH-VILLE.

Bangkok (*A.F.P.*). — Les autorités vietnamiennes ont récemment déjoué une tentative de *« rébellion armée »* à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), indiquent des informations parvenues ce mardi 30 novembre à Bangkok. La radio officielle vietnamienne a fait état de cette tentative de rébellion en citant le journal de l'armée, le *Tap Chi Quan Doi Nhan Dan*. Enumérant plusieurs opérations de « sabotages », imputées à la Chine et aux Etats-Unis, le journal a affirmé que dans un district non précisé de Ho-Chi-Minh-Ville, *« nous avons mis au jour et démantelé une organisation ennemie qui complotait une rébellion armée »*.

Parmi les personnes arrêtées figuraient, selon le journal, *« des agents ennemis infiltrés dans des positions de responsabilités officielles de l'Etat et travaillant à des postes importants »*.

Cette tentative de rébellion est la première affaire de ce genre dont font état les autorités vietnamiennes.

Une fête pour le 10e anniversaire d'« Al Bayane » au Maroc

LOIN DE LA COURNEUVE...

(De notre correspondant.)

Rabat. — *Du parc de La Courneuve à la foire de Casablanca, la distance est grande, et pourtant... Le journal* Al Bayane, *organe du P.P.S. (Parti du progrès et du socialisme, nouveau nom du parti communiste marocain), l'a aisément franchie le dimanche 28 novembre en organisant avec succès sa petite « Fête de l'Humanité ».*

Il s'agissait en fait d'une première, car le journal fêtait son dixième anniversaire, mais les recettes qui ont fait leurs preuves à La Courneuve se sont avérées aussi efficaces au Maroc. Un « plateau » de vedettes de la chanson, de groupes folkloriques et de groupes de chanteurs comme on en avait rarement rassemblés ici ont attiré de nombreux jeunes dans un public de près de dix mille personnes.

Le duo Bziz et Baz, deux comiques qui furent applaudis à tout rompre quand ils promirent aux députés oublieux de leurs promesses une « bonne correction ». *Le groupe Nass al Ghioune (les Gens de la chanson), quatre musiciens et chanteurs particulièrement caustiques, reçut un accueil enthousiaste en critiquant les tares de la société marocaine.*

Prenant brièvement la parole, M. Ali Yata, secrétaire général du P.P.S. et directeur d'Al Bayane, *rappela les luttes de son journal pour l'unité nationale et l'intégrité territoriale, c'est-à-dire le rattachement des provinces sahariennes au Maroc. Il appela de ses vœux une véritable démocratie et formula le souhait que la prochaine* « expérience électorale » *(il entendait par là les élections législatives prévues pour l'été 1983) soit couronnée de succès et que les journaux de l'U.S.F.P. (parti d'opposition socialiste) soient eux aussi autorisés à reparaître.*

Pour le moment, le journal Al Bayane *est en effet le seul quotidien d'opposition de gauche qui ait pu être de nouveau publié après les événements de Casablanca de juin 1981. Son tirage a augmenté sensiblement en raison de ce monopole de fait.* — R. D.